TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 107

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 16 OCTOBRE 1980

A Turin, la direction et les syndicats de Fiat sont parvenus à une base d'accord

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 35 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le raidissement de Berlin-Est porte un coup sérieux à la politique de M. Schmidt

Sans complexe

Que se passe-t-il à Berlin-Est ? Après les mesures économiques (mais en réalité hautement politiques) restreignant la circulation interallemande, la semaine dernière, le discours prononcé le 13 octobre en Saxe par M. Honecker oblige à se poser la question. Dans deux domaines essentiels — les rapports entre les deux Allemagnes et les événements de Pologne, — la R.D.A. vient de prendre des positions rudes et spectaculaires, encore qu'inégalement nouvelles. Tenus il y a quinze jours, de tels propos auraient peut-être bien changé le sens des élections en R.F.A.

S'agissant des rapports interallemands, le tournant, en effet, est brutal. Non, certes, que les exigences formulées par M. Honecker au nom du « réalisme » — échange d'ambassadeurs, reconnaissance de la nationalité est-allemande, arrêt de toute aide de Bonn aux évadés d'Allemagne de l'Est, rectification de frontière — soient véritablement inédites. Mais Berlin-Est avait renoncé à en faire la condition de l'établissement de bonnes relations avec la R.F.A.

Jusqu'au récent ajournement de la visite du chancelier Schmidt, l'Allemagne de l'Est cherchait à devenir pour la R.F.A. un partenaire *privilégié* dans le dialogue Est-Ouest et paraissait sur le point d'y parvenir. Sans doute s'est-il *surtout* agi, depuis que les relations interallemandes ont pris leur essor avec le traité fondamental de décembre 1972, d'échanges économiques et de la construction d'un certain nombre d'infrastructures *(routières notamment)* en commun. Mais la portée politique de tels échanges était évidente, sans parler des accords entre les deux Etats ou du rachat de la liberté de prisonniers politiques est-allemands, à grands frais, par la République fédérale. Les décisions de Berlin-Est compromettent des années d'efforts patients qui tendaient à faire de la R.D.A. un partenaire honorable, au moins au même titre que n'importe quel pays du camp socialiste.

Les *déclarations* de M. Honecker sur la Pologne, elles, sont moins nouvelles : la Tchécoslovaquie *avait déjà bénéficié*, si l'on peut dire, de la sollicitude avec laquelle Berlin-Est, derrière le « grand frère » *soviétique*, entend veiller au « maintien du socialisme » là où une évolution libérale paraît *le menacer*. Mais la clarté cynique des menaces proférées par le chef de l'Etat est-allemand *contre le peuple polonais* a surpris.

Il y a quelque *impudeur*, pour *ne pas dire plus*, de la part d'un dirigeant allemand quel qu'il soit, même et surtout s'il se réclame du socialisme, à prétendre dicter sa conduite à la Pologne, fût-ce au nom des pays membres d'un pacte qu'une amère ironie de l'histoire dit « de Varsovie ». Les propos de M. Honecker éveillent les plus sinistres souvenirs : aurait-il oublié, lui qui fut jadis un antinazi de la première heure, dans quelles circonstances Berlin trancha, voilà plus de quarante ans, le destin de la Pologne ? Et que n'eût-on pas dit, en R.D.A. ou à Moscou, des « revanchards de Bonn », si les dirigeants de la R.F.A. s'étaient avisés d'émettre sur l'affaire polonaise le quart des commentaires qu'en a faits M. Honecker ?

Quant aux indignations du chef du P.C. est-allemand sur les immixtions étrangères dans les affaires intérieures de la Pologne de la part des Occidentaux, elles prêteraient à l'ironie si pour tant de gens, à Varsovie et ailleurs, elles n'avaient l'odeur du drame. Au demeurant, les alarmes de M. Honecker sont bien vaines : les démocraties ont encore moins envie aujourd'hui qu'il y a quarante ans de mourir pour Dantzig.

Un dirigeant tchécoslovaque adresse un avertissement aux Polonais

Les mesures prises par Berlin-Est, qui rendent beaucoup plus difficile le séjour en R.D.A. de ressortissants de la République fédérale, portent un coup à la politique du chancelier Schmidt.

Le raidissement dans les rapports inter-allemands coïncide avec la prise de position très dure de M. Honecker au sujet des événements de Pologne. Le chef du parti est-allemand, qui s'est déclaré résolu à veiller au maintien du système socialiste à Varsovie, est *maintenant relayé* par les dirigeants tchécoslovaques. M. Bilak, le numéro 2 du parti, a critiqué les eurocommunistes, qui, selon lui, « applaudissent les forces antisocialistes ». « Nous ne cachons pas, a-t-il dit encore, que tout ce qui se passe en Pologne touche profondément la Tchécoslovaquie sur le plan politique et économique. »

M. Kania, quant à lui, s'efforce de rassurer ses alliés. Dans un message adressé à M. Honecker — avant que celui-ci n'ait prononcé son discours — et publié à Berlin-Est, il se dit décidé à « surmonter les difficultés et à consolider les acquis du socialisme ».

De notre correspondant

Bonn. — Après le vent glacial *qu'a fait souffler le chef de l'Etat* est-allemand, M. Honecker, dans son discours de Gera (*le Monde* du 15 octobre), il est clair pour les dirigeants de Bonn que la poursuite de la normalisation des rapports de la R.F.A. avec la R.D.A. demeure suspendue, pour un temps au moins. Les initiatives de Berlin-Est portent un coup *très sérieux à la politique du* chancelier Schmidt. Celui-ci avait misé sur un rapprochement progressif avec l'Allemagne de l'Est. Pendant la campagne électorale, l'un de ses arguments les plus efficaces avait été de mettre en avant les « allégements humains » qu'il avait pu obtenir de la R.D.A., et qui permettaient à des *millions de citoyens de* la République fédérale de garder le contact avec leurs parents et amis de l' *« autre Allemagne »*.

Tous ces acquis sont balayés par le gouvernement est-allemand. En imposant un « droit de séjour » exorbitant aux Occidentaux désireux de se rendre en R.D.A., M. Honecker vient d'édifier *un deuxième « mur »*, moins visible mais presque aussi efficace que celui qui a été construit en 1961 pour séparer les deux Allemagnes.

Aussi n'est-il pas surprenant que le chancelier Schmidt ait interrompu *ses vacances — ce qu'il* n'avait pas fait lors de l'invasion de l'Afghanistan — pour revenir, ce mercredi 15 octobre, présider à Bonn un conseil de cabinet exceptionnel. La question essentielle posée au gouvernement, comme *d'ailleurs à l'opposition*, est de savoir si le virage brutal de la R.D.A. marque aussi un tournant dans l'ensemble de la politique Est-Ouest. On ne doute pas, en effet, que M. Honecker ait agi en plein accord avec le Kremlin, pour ne pas dire sous sa pression.

En demandant que la R.F.A. reconnaisse la *citoyenneté* est-allemande et procède à un échange d'ambassadeurs, M. Honecker sait très bien qu'il formule des revendications inacceptables, parce *que contraire aux clauses de la* Constitution de la R.F.A. Celle-ci n'admet pas, en effet, que les Allemands des *deux* parties du pays soient des « étrangers » les uns pour les autres. En même temps, les responsables de la R.D.A. ne craignent pas de renoncer aux avantages économiques qu'ils tiraient, jusqu'ici, de leurs relations *avec la République fédérale*. Ils remettent en cause les crédits qui leur étaient accordés très généreusement et les projets industriels à long terme dont le financement devait être assuré par la R.F.A.

Face à cette situation, les dirigeants de Bonn continuent, toutefois, de se montrer hésitants. Les porte-parole officiels laissent entendre que si les perspectives inter-allemandes sont devenues très sombres, il convient d'éviter toute hâte excessive, toute dramatisation : il faut « continuer de parler » avec Berlin-Est. Mais comment poursuivre un dialogue auquel le partenaire pose, aujourd'hui, des conditions inacceptables ?

JEAN WETZ.

L'action de la police est mise en cause dans plusieurs affaires

Le chef de la brigade criminelle critiqué par un magistrat à propos de la lutte antiraciste

Tandis que la commission spéciale de l'Assemblée nationale continue, ce mercredi 15 octobre, ses auditions de policiers au sujet de l'affaire de Broglie, trois événements sont venus aggraver le malaise dans la police.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a reconnu mardi, au Sénat, que des noms de policiers (vingt et un) figuraient sur des documents de certaines organisations d'extrême droite, saisis à la suite de l'attentat de la rue Copernic. Dans le même temps, on s'affirmait, à Matignon, résolu à prendre des sanctions contre les policiers syndicalistes si ceux-ci ne prouvaient pas leurs accusations au sujet de l'appartenance à l'ex-FANE d'une trentaine de leurs collègues.

Le chef de la brigade criminelle, M. Marcel Leclerc, vient d'être mis en cause par le magistrat chargé d'instruire les attentats racistes commis à Paris avant celui de la rue Copernic.

La mort, mardi, d'un policier tué à Saint-Ouen par un détenu permissionnaire a suscité de nombreuses réactions des syndicats de police qui réclament des mesures de sécurité.

Les blessés politiques

par PHILIPPE BOUCHER

La France a mal à sa police, ce qui est grave quand on songe que le général de Gaulle y voyait l'un des trois piliers de l'Etat. Après l'assassinat de Jean de Broglie, sur lequel on n'en finit pas d'enquêter pour rechercher les lacunes ou les omissions qui auraient permis le meurtre, la bombe de la rue Copernic n'en finit pas d'exploser, comme un engin à fragmentation. Aux morts et aux blessés de la synagogue succède ce qu'on pourrait appeler les blessés politiques, hommes et institutions.

Les hommes d'abord et, au premier rang d'entre eux, puisque aussi tel est son rôle et qu'il le tient, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, qui réussit la gageure d'être, simultanément, en contradiction avec M. Raymond Barre, et avec ses propres déclarations.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

PROTECTION

S'il est vrai que les vareuses des gardiens de la paix les empêchent de sortir rapidement leurs armes, des 7,65 qui s'enrayeraient facilement, et avec lesquels, qui plus est, ils n'ont guère la possibilité de s'entraîner, on peut se demander s'il ne faudrait pas songer à former des gardiens civils pour protéger les policiers en uniforme...

MICHEL CASTE.

POINT

Le cancer ou les cancéreux ?

Deux cent mille Français sont atteints chaque année par une forme de cancer, lequel représente, aujourd'hui, dans tout l'Occident, la première cause de mortalité entre vingt-cinq et soixante-cinq ans.

Le mystère que gardent toujours, et en dépit des efforts de recherche déployés dans le monde, les mécanismes de la malignité ; le caractère encore trop souvent aléatoire des traitements qui lui sont appliqués ; le cortège de souffrance, de mutilations et d'infirmités qu'ils impliquent, justifient amplement la priorité anxieuse qu'accorde la population à la lutte contre la « longue et douloureuse maladie ».

Les moyens considérables accordés au Plan cancer américain à partir de 1971 traduisaient bien la priorité accordée à ce combat.

Les déceptions engendrées neuf ans plus tard tenaient essentiellement au déséquilibre de ses objectifs, fixés pour l'essentiel par les savants eux-mêmes. Centré entièrement sur la recherche, il concernait en effet le « cancer », vocable au demeurant assez abstrait, beaucoup plus que les « cancéreux ».

Or les progrès accomplis durant cette dernière décennie permettraient pourtant, si leur application était généralisée, d'améliorer considérablement la situation actuelle, tant pour la prévention que pour la thérapeutique, tant pour l'humanisation des conditions de soins que pour la lutte contre la douleur ou la réinsertion des malades guéris.

Ces conditions sont loin d'être réalisées, et l'inégalité manifeste devant la souffrance, l'infirmité ou la mort dont pâtissent les cancéreux relève trop souvent, non de la gravité de leur maladie, mais des hasards de leur information personnelle.

Le plan français s'est fixé pour objectif essentiel de remédier à ces carences. Centré non sur la seule recherche, mais, aussi, sur l'information de tous les médecins, sur la prévention, sur le traitement et sur l'humanisation de l'accueil et de la réinsertion sociale, il est, cette fois, dédié aux cancéreux eux-mêmes.

Programme lucide et courageux, le plan français est riche de propositions concrètes mais qui, pour beaucoup, exigent des modifications radicales des structures ou des comportements actuels, et des moyens financiers importants.

L'avenir, et lui seul, permettra de juger de la volonté politique sans faille et sans complaisance qu'exige son application.

(Lire page 40 l'article du Dr Escoffier-Lambiotte.)

Le chômage au quotidien

L'installation du nouveau conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi, le 14 octobre, coïncide avec le bilan, jugé positif, du troisième pacte pour l'emploi et la désignation d'un nouveau chargé de mission pour étudier les possibilités de la retraite progressive *(lire page 35)*.

La situation de l'emploi n'en reste pas moins *préoccupante*, et *d'aucuns redoutent que* l'on n'atteigne en septembre le chiffre d'un million cinq cent mille chômeurs. Que ce seuil soit ou *non franchi ne modifie guère la réalité*. Michel Castaing, avec le concours de nos correspondants en province, a parcouru la France pour *découvrir le chômage au quotidien*.

I. — « Je sens que je décline »

par MICHEL CASTAING

L'homme qui consent à ouvrir la porte de son F-2, dans cette grise H.L.M. de la banlieue rennaise, a dégringolé l'échelle sociale. Sans emploi régulier depuis six ans, criblé de dettes, cet ancien cadre en est à sa troisième expulsion, et c'est sous un faux nom qu'il habite ici, dans un intérieur d'une méticuleuse pauvreté. Le cheveu encore dru et noir, à cinquante-cinq ans, il se raconte furtivement, avec des mots timides, pudiques. La seule lueur, dans un regard maussade, s'allume pour dire : *« J'ai pratiqué la gymnastique artistique pendant trente-sept ans. Je me sens comme un athlète dans ses starting-blocks, prêt à repartir. »* Mais le pistolet du starter reste désespérément enrayé.

Après un quart de siècle de travail, dont dix-sept ans comme agent de maîtrise dans une entreprise de construction métallique à Bordeaux, Vincent, puisqu'il faut ne pas l'appeler par son nom, avait encore grimpé dans la hiérarchie : au début des années 70 il devenait directeur commercial d'une société lilloise spécialisée dans le matériel de bâtiment. Cadre sans histoires, marié, quatre enfants, il gagnait bien sa vie, travaillait beaucoup et estimait que l'autodidacte qu'il est — il avait quatorze ans en 1939 — était en règle avec la société, avec un grand « S ».

Juin 1974 : l'entreprise nordiste fait faillite. Pour la première fois de sa vie, Vincent se retrouve au chômage.

(Lire la suite page 35.)

LE NOUVEAU FILM DE JEAN-LUC GODARD

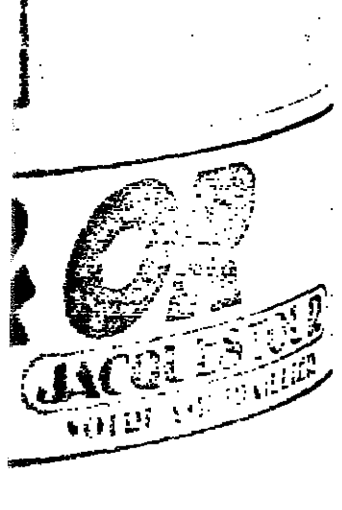
Mise à nu

Avec « Sauve qui peut (la vie) », *Jean-Luc Godard revient au cinéma* et aux acteurs classiques, aux circuits commerciaux, après huit *années de recherche, dominées par* la vidéo.

« Composé » d'après un scénario *d'Anne-Marie Miéville et Jean-Claude Carrière*, c'est un film tout en mouvements, mouvement de l'œuvre, mouvements représentés par trois personnages (interprétés par Jacques Dutronc, Isabelle Huppert et Nathalie Baye), qui réagissent par la peur, l'utopie ou la prostitution, à la violence, à la difficulté du monde.

Au Festival de Cannes (« le Monde » du 23 mai), « Sauve qui peut *(la vie)* » a suscité des réactions passionnelles. Les audaces formelles et la mise à nu des tabous, c'est ce qui, depuis « A bout de souffle », c'est-à-dire vingt ans de cinéma, oppose les fidèles *et les détracteurs de Godard*.

(Lire page 15 les articles d'Yvonne Baby, Claire Devarrieux et Hervé Guibert.)



Le Monde

idées

AVOIR FAIM

La faim tue, chaque année, cinquante millions de personnes. Il s'agit là, écrit Jean Fabre, d'un *Buchenwald permanent* qu'il faut interrompre au plus vite en imposant une « politique de la vie ». Mais pour agir il faut d'abord comprendre, fait remarquer Charles Condamines, qui analyse le processus qu'il s'agit de maîtriser. En tout cas, estime Jacques Berthelot, les choses ne sont pas si simples qui paraît le croire Michel Debré : l'aide alimentaire, mis à part les cas d'urgence, peut se révéler un cadeau empoisonné.

UN PROCESSUS A MAITRISER

par CHARLES CONDAMINES (*)

SELON les prévisions de la conférence d'Ottawa consacrée à l'alimentation mondiale (octobre 1979), l'année 1930 aura vu mourir de faim cinquante millions d'êtres humains. Pour atteindre cette macabre performance la deuxième guerre mondiale a mis cinq ans ! En l'an 2000, selon la Banque mondiale, il y aura encore six cent millions de « miséreux ». Déjà la dette extérieure du tiers-monde (300 milliards de dollars, selon la commission Brandt) n'a d'égale que les dépenses annuelles d'armement.

« Même si les pays en voie de développement réussissaient à doubler leur taux de croissance économique et si le monde industrialisé maintenait le sien, il faudrait près d'un siècle pour résorber l'écart absolu de leurs revenus », nous apprend encore la Banque mondiale. On pourrait allonger à l'infini l'accablante litanie des statistiques élaborées par des experts de plus en plus nombreux.

Pour avoir la force d'agir, il faut d'abord essayer de comprendre. Pour beaucoup, la faim dans le monde est d'abord due à un déséquilibre entre le volume (trop bas) de production alimentaire et le nombre (trop élevé) de bouches à nourrir. Il faut donc limiter les naissances et surtout augmenter la production ; pratiquement, cela veut presque toujours dire utiliser davantage de crédits, d'engrais, de machines, d'énergie et de terre. Pour les élites locales, qu'elles soient privées (prêteurs d'argent, gros propriétaires) ou gouvernementales, et aussi pour les multinationales, l'agriculture devient ainsi un secteur où l'on peut faire de l'argent. Les denrées alimentaires deviennent des marchandises comme les autres.

Dans les pays du tiers-monde à économie libérale, les paysans sans terre représentent plus du tiers de la population agraire. Parce qu'ils ont un pouvoir d'achat inférieur à celui d'une vache normande, un porc breton ou un petit chat parisien, ils sont moins biens nourris ; sur le marché international, qui étend aujourd'hui ses ramifications dans les coins les plus reculés de la planète pour s'approprier le travail et l'argent de tous les hommes, chaque individu n'a d'existence que s'il est solvable. Pouvoir payer est devenu une question de vie ou de mort. L'augmentation de la production alimentaire peut aller de pair avec une augmentation du nombre des affamés.

Il ne s'agit donc pas tellement d'augmenter le volume des marchandises exposées derrière la vitrine du supermarché mondial. Il s'agit de faire en sorte que les paysans puissent maîtriser le processus de production des denrées nécessaires à leur alimentation. C'est cet effort d'auto-organisation qui leur permettra de disposer des capitaux et de la technologie dont ils ont besoin. Actuellement, les prix payés aux producteurs sont trop bas, les investissements publics pour l'agriculture trop faibles et la technologie mal adaptée.

Payer : une question de vie et de mort

Sur ce plan, les organisations privées de coopération internationale ont un important rôle à jouer : appuyer les initiatives qui, à la base, s'inscrivent dans cette perspective. Les affamés du tiers-monde ne sont pas que des tubes digestifs à remplir. C'est une question de dignité et d'efficacité. Telle est l'une des leçons que Frères des hommes tirent d'une expérience de terrain déjà longue de quinze ans.

Ce sont aussi les volontaires qui, de plus en plus, insistent sur la nécessité d'agir aussi ici pour sensibiliser, former et mobiliser les consommateurs et les producteurs. A terme, c'est vers une modification substantielle de notre façon de produire et de consommer que nous devons nous orienter ; malgré les apparences, il n'est pas sûr que notre bien-être ou notre santé doivent en souffrir. L'hiver dernier, les haricots verts importés de Haute-Volta ou du Niger étaient vendus 25 F le kilo à Paris. Le paysan qui les avait produits touchait seulement 1 F, et les ressources nécessaires à la satisfaction de cette demande parisienne (terre, eau, travail, énergie, transport aérien...) n'étaient plus disponibles pour combler les besoins locaux. En 1978, le déficit céréalier du Niger a été de 85 000 tonnes. Sans oublier les menaces que, à court terme, ce genre de pratique peut faire peser sur les maraîchers français. La valeur nutritive des haricots verts hors saison importés d'Afrique noire serait-elle si extraordinaire qu'elle justifie de tels coûts ?

Pour plus du tiers, les céréales produites chaque année dans le mnode sont consommées par le bétail des pays riches. La France consacre plus de 60 % de toutes les céréales consommées à l'alimentation animale. Pourtant, il faut en moyenne sept protéines végétales pour produire une protéine animale. De la viande, chaque Européen en consomme environ 100 kilos par an. Or, selon la F.A.O., 10 kilos suffiraient à satisfaire nos besoins en protéines animales. Il y a là un énorme gaspillage. Les diététiciens nous apprennent d'autre part que cette surconsommation de viande a de graves conséquences sur notre santé.

Il ne faut pas oublier non plus que l'alimentation du bétail européen utilise de plus en plus de protéines et de calories en provenance du tiers-monde (manioc, soja, arachide, farine de poisson, etc.). En 1977, les Neuf absorbaient 80 % des exportations mondiales d'aliments du bétail. Il serait évidemment ingénu de croire qu'une diminution de notre consommation de viande résoudra automatiquement le problème de la faim dans le monde. Mais il reste vrai que notre système de production et de consommation alimentaire crée une pression de plus en plus grande sur l'utilisation des ressources disponibles à l'intérieur des pays du tiers-monde.

Dans la mesure où notre demande, parce qu'elle est la plus forte, verrouille leurs possibilités d'atteindre une réelle autosatisfaction de leurs besoins alimentaires, il nous faut la faire baisser. Les consommateurs que nous sommes s'en porteraient mieux. Les producteurs, qui n'ont pas oublié que leur métier est de nourrir les hommes et non pas d'abord de faire de l'argent, sont plus nombreux qu'on ne le croie. Entre les blocs H.L.M. et l'élevage en batterie, il y a peut-être plus de rapports qu'on ne le pense, « *tant il est vrai*, disait C. Lévy-Strauss, *que le respect que nous souhaitons obtenir de l'homme envers ses pareils n'est qu'un cas particulier du respect qu'il devrait ressentir pour toute forme de vie* ».

(*) Membre du secrétariat permanent de Frères des hommes international.

UN BUCHENWALD PERMANENT

par JEAN FABRE (*)

L'EUROPE est en crise, mais on y mange encore à sa faim. Le chômage s'étend, mais les magasins regorgent de biens de consommation comme jamais auparavant, et chaque année, on détruit volontairement des milliers de tonnes de fruits, légumes, lait, beurre et autres denrées. Cela au moment même où la nourriture est devenue une arme manipulée par les grands trusts internationaux de l'agro-business, ou parfois directement par les gouvernements — politique oblige.

Il est facile de comprendre que dans cette société d'abondance, même malade des maux qu'elle génère elle-même, un attentat terroriste, qu'il se produise à Milan, à Rome ou en France, soit considéré comme une nouvelle digne de la « une » des moyens d'information de masse. Ce que l'on comprend beaucoup moins bien, c'est comment l'on réussira à transmettre aux générations présentes et futures l'idée que la vie est sacrée et doit être entourée de toute l'attention humaine possible, lorsque le monde est devenu un Buchenwald permanent sans que nul se dresse pour faire cesser l'holocauste en cours. 1979 était l'Année internationale de l'enfant. Elle est devenue l'année d'Hérode, celle du massacre de 17 millions d'innocents de moins de cinq ans morts de faim entre le 1er janvier et le 31 décembre. Pour 1980, les prévisions sont en hausse. De 50 millions de personnes (adultes compris) ainsi exterminés en 1979, on passe à 55 millions. 55 millions de personnes qui ont un nom et un visage, une vie qui vaut bien la nôtre, et qui sont déjà inscrites au registre des morts de l'ONU comme s'il s'agissait d'une fatalité inéluctable ou d'un phénomène naturel comme le jour et la nuit, le soleil et la pluie, l'automne et le printemps.

Au Parlement européen, lors des consultations d'experts, on nous fait savoir qu'en supposant que des mesures adéquates soient prises, il faudrait bien vingt ans pour organiser notre société de manière telle que le droit à la nourriture soit autre chose qu'une simple proclamation (qui n'est d'ailleurs écrite nulle part). Vingt ans : au rythme de la tuerie actuelle, c'est plus d'un milliard de vies qui seront éliminées de cette façon d'ici à l'an 2000.

Grandes sociétés et banques internationales

Il est permis de parler de génocide. Cette extermination n'est en rien fortuite. Elle est le fruit d'une situation créée par le colonialisme, et de décisions prises délibérément au niveau des grandes sociétés agro-alimentaires, de banques internationales et dans certaines sphères politiques. Il est permis de parler de crime de non-assistance à personne en danger lorsque 105 milliards de francs lourds sont inscrits en 1980 au budget des armées en France (les dépenses mondiales d'armement atteindront les 600 milliards de dollars à la fin de l'année) alors que le récent rapport de la commission Carter aux Etats-Unis nous apprend que la quantité de céréales nécessaire à éliminer la dénutrition équivaudrait au prix de cinq sous-marins actuellement en construction aux Etats-Unis.

Les ressources sont disponibles mais, ô combien, mal orientées ! Sait-on que cette même quantité de céréales représente 15 % de la consommation mondiale du bétail engraissé pour finir sur nos tables ? Ne doit-on pas considérer aujourd'hui que les populations affamées disposent sur l'Europe d'un crédit accumulé équivalant à la tranche des 0,7 % du P.N.B. de chaque pays que les Nations unies avaient fixée comme devant être affectée par chaque pays membre à l'aide au développement, objectif qui dans la plupart des cas est bien loin d'être atteint. Ne doit-on pas faire un effort pour expliquer comment, contrairement aux apparences, les pays riches reçoivent en « aide » de la part des pays pauvres environ sept fois ce qu'ils y investissent et qu'une redistribution s'impose en conséquence ?

Il n'y a pas de solution simple mais il y a une exigence : intervenir à tous les niveaux, vite, ne pas rester les bras croisés. N'y a-t-il pas là motif à réunir d'urgence le Conseil de sécurité que l'on saisit pour des massacres beaucoup moins étendus ? N'y a-t-il pas urgence à imposer dans les cadres nationaux le respect des engagements d'assistance des Nations unies ? Allons-nous assister en spectateurs passifs au génocide en cours, de la même manière que l'Europe laissait monter le nazisme et le fascisme, ou bien passerons-nous du côté de la résistance pour imposer la défense de la vie ? Lorsque tant de personnes sont en état d'agonie et que d'autres sont sur le point d'y entrer, ce ne sont plus les chiffres et les paroles qui comptent mais les actes. Qui les provoquera ?

Il faut changer de politique, imposer une politique de la vie et de la paix, du respect de la personne humaine. Il faut pour cela que l'attention se porte sur la non-violence active, qu'elle trouve un large écho dans les médias. Dans un monde de violence, où les libertés se restreignent et où l'on tient trop souvent la vie pour mineure, alors que rien n'est plus précieux, notre seule chance de progresser et de donner aux générations nouvelles le sens des valeurs profondes sur lesquelles doit se fonder une civilisation, est de créer des tensions positives, constructives, et non plus de peur et de défense, et donc de s'attaquer au problème le plus gros.

(*) Président du parti radical italien.

Réplique à... Michel Debré

Un cadeau empoisonné

Par JACQUES BERTHELOT (*)

LA chronique de M. Michel Debré (« Politique agricole et peuples affamés », *le Monde* du 4 septembre) est exemplaire d'une attitude largement répandue quant aux bienfaits de l'aide alimentaire, mais hélas excessivement dangereuse pour les affamés sans qu'elle serve pour autant les intérêts des agriculteurs européens. Naturellement, il convient de mettre à part les aides alimentaires d'extrême urgence, mais celles-ci ne représentent qu'environ 10 % du total.

L'aide alimentaire sert d'abord les intérêts des pays donateurs. C'est ainsi que, lorsqu'en 1973 la famine ravageait l'Afrique et l'Asie, le montant de l'aide laitière était tombé au quart de ce qu'elle était vers la fin des années 60 : le marché laitier était très actif et la nécessité d'écouler les excédents était alors moins pressante.

Que Michel Debré se rassure, l'aide contribue effectivement à modifier les habitudes alimentaires (blé, poudre de lait). Elle amorce donc la pompe pour des exportations commerciales accrues, puis pour l'installation sur place des multinationales agro-alimentaires. Enfin, elle soulage les consciences et dispense les gens de chercher à comprendre les vraies causes de la faim et de la pauvreté.

Admettons, disent les « réalistes » ; du moins, l'aide permet-elle une croissance des exportations bénéfiques à nos agriculteurs et à la balance des paiements ! Voire ! La politique du « pétrole vert » est une politique à courte vue qui, dans la logique d'une compétitivité toujours accrue, repose sur la modernisation et la concentration croissante d'exploitations consommant toujours plus d'intrants importés, et donc sur l'exode rural : ce qui accentue le chômage et la concentration urbaine avec les gaspillages énergétiques qui en résultent. N'oublions pas enfin que les exportations vers les pays du Sud ne sont possibles que grâce aux fortes subventions reçues de la C.E.E., les prix européens étant bien plus élevés que les prix mondiaux. Or la conjoncture n'est pas à l'accroissement de ces subventions depuis que les ressources budgétaires de la C.E.E. ont subi une amputation de la part du Royaume-Uni.

L'aide alimentaire consolide les gouvernants du Sud, en allégeant leurs soucis budgétaires : les vivres reçus gratuitement sont en général revendus à la population, les sommes correspondantes pouvant constituer une proportion importante des ressources budgétaires (18 % au Bangladesh). La distribution gratuite ou à bas prix d'une partie de l'aide constitue, d'autre part, une arme dont ils se servent pour consolider leur assise politique. Les détournements d'affectation sont la règle générale, quoique dans des proportions variables selon les pays. Par exemple, l'USAID estime que 50 % des 350 000 tonnes de céréales distribuées au Bangladesh dans le cadre des programmes d'investissement humain (au sens large, « Food for Work ») sont revendues par les organismes distributeurs ou par les bénéficiaires.

Le fonctionnaire congolais chargé de la distribution des rations du PAM (Programme alimentaire mondial) au sein d'un projet de développement rural, m'affirmait en mars dernier qu'à peine 5 % des rations destinées aux paysans leur parvenaient. Il est arrivé que l'encadrement de ce projet soit partiellement rémunéré en rations lorsque le Trésor s'est trouvé devant des fins de mois difficiles.

L'aide alimentaire constitue en revanche un véritable fléau pour les paysans du tiers-monde, parce qu'elle concurrence doublement leur production, au niveau des quantités comme à celui des prix. Le volume des denrées importées diminue d'autant les possibilités de vente des produits vivriers nationaux, d'autant plus que le marché intérieur est souvent très étroit, compte tenu d'une faible urbanisation. La consommation croissante de pain au Congo est d'autant plus inquiétante qu'on ne pourra jamais produire de blé dans ce pays, alors qu'il peut produire en abondance du manioc, du maïs et du riz. Mais les prix généralement peu élevés auxquels sont vendus les produits importés au titre de l'aide (mais aussi à titre onéreux, compte tenu du faible niveau des prix mondiaux) rendent la production locale difficilement compétitive.

Que diraient les agriculteurs français, s'ils devaient affronter la concurrence de produits importés vendus au-dessous des prix mondiaux ? L'aide alimentaire accélère donc l'exode rural, d'autant plus que, par suite des difficultés d'acheminement, elle est essentiellement disponible dans les centres urbains, même si ceux qui en auraient le plus besoin sont surtout localisés en brousse.

L'ennemi intérieur

L'aide alimentaire porte encore tort aux paysans dans la mesure où, garantissant aux gouvernements un approvisionnement minimum des villes, elle les dispense de mettre en œuvre une politique de développement agricole, ce qui leur permet d'utiliser leurs ressources budgétaires, et notamment les fonds de contrepartie des aides, à d'autres fins, et notamment hélas à des fins militaires pour contenir l'ennemi intérieur, paysan pauvre ou sans terre. C'est particulièrement net au Bangladesh, premier bénéficiaire (à égalité avec l'Egypte) de l'aide alimentaire avec 1,3 million de tonnes de céréales reçues en moyenne de 1974-1975 à 1977-1978.

A cet égard, il convient de démystifier l'idée reçue, et que Michel Debré fait sienne, selon laquelle un grand nombre de pays du Sud seraient déshérités du point de vue climatique et donc incapables de nourrir une population en fort accroissement. On cite notamment le Bangladesh et la Haute-Volta. Au Bangladesh précisément, en dépit de l'effet dépressif de l'aide sur la production locale de céréales, elle a couvert les besoins nationaux en 1974-1975 et en 1977-1978 (avec 13,1 millions de tonnes), si bien que l'aide reçue a servi à constituer des stocks, tout en accentuant naturellement la baisse des prix. Quant à la Haute-Volta, il suffirait qu'elle diminue les surfaces consacrées aux exportations de coton pour n'avoir aucun problème vivrier.

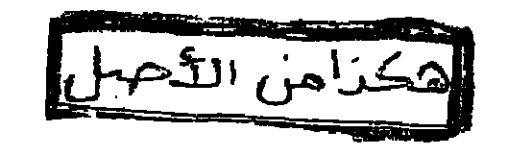
Au moins, dira-t-on, il est une forme d'aide alimentaire qui profite directement aux agriculteurs pauvres : celle qui est accordée dans le cadre du « *Food for Work* ». Là aussi il faut déchanter. Ce sont les plus gros agriculteurs qui, en faisant travailler des paysans pauvres et sans terre, grâce à l'aide alimentaire, bénéficient des investissements qui en résultent. Ainsi, j'ai pu constater en Tunisie que le programme PAM 482 a permis à de gros exploitants de planter des oliviers et des arbustes fourragers sur des terres auparavant collectives qu'il se sont ainsi appropriées. Lorsqu'il s'agit, comme au Congo, d'un programme dirigé exclusivement vers les petits paysans, il contribue à développer chez ceux-ci une mentalité d'assistés, et à bloquer toute initiative de développement autonome.

Les masses pauvres des villes ne tirent-elles pas tout de même parti de l'aide ? Eh bien non, et en voici deux exemples. Au Bangladesh, pour avoir droit aux produits laitiers distribués dans des boutiques spécialisées en ville, il faut présenter une carte de rationnement dont l'obtention est soumise à la production d'une adresse enregistrée, que les citadins les plus pauvres ne peuvent donner. En Inde, qui bénéficie du projet laitier le plus important du tiers-monde, l' « opération Flood », pour lequel la C.E.E. octroie sur six ans, 186 000 tonnes de poudre de lait et 76 000 tonnes de beurre, des enquêtes ont montré que la consommation des citadins pauvres n'avait pas été modifiée par l'opération. Vendu 2 roupies le litre, les protéines du lait restent trois à quatre fois plus chères que les protéines issues des productions locales.

Alors que le but de ce projet était de se servir simplement de l'aide laitière pour amorcer la pompe en créant un marché pour des produits laitiers de bonne qualité et en permettant de développer la production locale, qui devait atteindre 2 375 millions de litres en 1974-1975, celle-ci a stagné autour de 840 millions si bien que les laiteries ont dû, outre l'aide laitière, recourir à des importations commerciales.

Contentons-nous donc d'assurer les aides alimentaires d'extrême urgence, dont le caractère humanitaire est indiscutable ! Si notre objectif était vraiment désintéressé, les aides alimentaires d'urgence seraient beaucoup plus sainement accordées à partir de stocks alimentaires constitués dans certains pays du sud où l'accroissement de la production vivrière se heurte essentiellement, comme on l'a vu, à des problèmes de débouchés et de moyens de stockage. Ce qui impliquerait pour l'Europe une aide essentiellement financière, et éventuellement technique, destinée à assurer le financement des récoltes et du stockage sur place, dans le cadre de programmes spécifiquement destinés à des secours d'urgence dans les autres pays de la région.

* Maître assistant à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse.



هكذا من الأصل

LE CONFLIT ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

La bataille pour Abadan se poursuit avec acharnement : tandis que les Irakiens affirment être parvenus à 5 kilomètres de la cité pétrolière, Téhéran déclare que ses forces ont réussi à arrêter la progression des attaquants. Mardi et mercredi, l'aviation iranienne a bombardé Bagdad, tandis que l'agence irakienne d'information INA annonçait la destruction de l'oléoduc Abadan-Bandar-Khomeiny, d'une centrale électrique à Reza-Chah et d'un nœud ferroviaire entre Desfoul et Téhéran. Par ailleurs, les gardiens de la révolution iraniens dénoncent la « complicité » du P.D.K.I. avec l'Irak et annoncent avoir écrasé les rebelles kurdes dans la région d'Ouroumiyeh.

A New-Delhi, l'agence United News of India annonce que six bateaux indiens ancrés à Bassorah ont été détruits par l'aviation iranienne. Selon les Nations unies, des bateaux de vingt-quatre pays sont immobilisés dans le Chatt-el-Arab, et à Genève, le Bureau international du travail (B.I.T.) a publié un communiqué dans lequel les armateurs et les marins de la commission paritaire maritime, réunis depuis le 9 octobre au siège de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), déplorent les attaques dont les navires marchands ont été les cibles. Sans répondre à la proposition de M. Waldheim — contrairement à ce qu'avait fait la veille M. Bani Sadr, — le président Saddam Hussein a informé le secrétaire général de l'ONU que « l'Irak procédait à l'évacuation des cargos étrangers bloqués dans le port de Mohammara (Khorramchahr) que contrôle l'armée irakienne ».

A Téhéran, où le gouvernement a porté la durée du service militaire obligatoire de un an et demi à deux ans, le rationnement a fait son apparition pour le carburant, la nourriture et le tabac.

Sur le plan diplomatique, le Conseil de sécurité doit se réunir ce mercredi soir à New-York. A Moscou, l'ambassadeur américain, M. Thomas Watson, s'est entretenu mardi avec M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères. Par ailleurs, au cours de sa conférence de presse de mardi, le président Eanes a déclaré que le Portugal était prêt à répondre favorablement à une demande des Etats-Unis pour l'utilisation de la base de Lajes (Açores), dans le cadre du conflit en cours. Enfin, à Washington, le Pentagone a annoncé que mille quatre cents soldats américains seraient envoyés le mois prochain ou au début de décembre au Caire pour des manœuvres conjointes avec l'Egypte.

Dans une interview au quotidien koweïtien « Al Watan », Abou Iyad, membre du comité exécutif du Fath, a révélé l'existence d'un « plan de paix palestinien », actuellement à l'étude, prévoyant « le retrait des troupes irakiennes du territoire iranien » et permettant ainsi à Téhéran d'« accepter les négociations » ; le dirigeant palestinien a ajouté que « les Soviétiques, rendus très inquiets par les répercussions du conflit dans la région du Golfe, ont incité l'O.L.P. à entreprendre des démarches de médiation entre les belligérants ». A Beyrouth, M. Yasser Arafat a remis au chargé d'affaires d'U.R.S.S. un message aux dirigeants soviétiques, au sujet du conflit irako-iranien, rapporte l'agence palestinienne Wafa. D'autre part, dans le quotidien koweïtien « Al Anbaa », M. Saadoun Hammadi, ministre irakien des affaires étrangères, a estimé que « le récent traité soviéto-syrien ne porte aucun préjudice à l'Irak ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Khorramchahr et Abadan sont pratiquement coupées du reste du pays par les forces irakiennes

De notre envoyé spécial

Ahwaz. — La situation militaire *est critique dans le sud du Khouzistan*. Les villes de Khorramchahr et d'Abadan, les deux sommets du « triangle pétrolier » — le troisième étant Ahwaz, — sont virtuellement *coupées du reste du pays*. Les chars irakiens avançaient, le mardi 14 octobre, vers la route Abadan-Bandar-Khomeiny, la dernière issue dont disposaient les défenseurs d'Abadan *soumis à un violent tir d'artillerie*. La voie a été fermée au trafic mardi vers midi. Les deux autres routes qui aboutissent au siège de la principale raffinerie du pays, celles conduisant à Khorramchahr et à Ahwaz, étaient impraticables depuis quelques jours.

L'état-major irakien a modifié du tout au tout son plan de campagne. N'ayant pas réussi, au bout de trois semaines de combats, à s'emparer de Khorramchahr et d'Abadan, les stratèges de Bagdad ont lancé un mouvement d'encerclement, auquel les défenseurs iraniens du triangle pétrolier ne s'attendaient apparemment pas.

Les chars et les blindés ont franchi la rivière Karoun en décrue, à 10 kilomètres environ au nord de Khorramchahr et ont contourné le port sur le flanc oriental, avant de foncer vers le sud en direction de la route Abadan-Bandar Khomeiny. Une curieuse bataille défiant toute logique s'est déroulée dans la journée de mardi. Les formations irakiennes *avançaient sur la plaine* désertique, mais sans protection aérienne. Trois hélicoptères iraniens de type Cobra, en tout et pour tout (munis de roquettes air-sol), se relayaient *pour pilonner les colonnes* de l'ennemi, tandis qu'une quinzaine de pièces d'artillerie seulement, alignées le long de la route, tentaient, elles aussi, de ralentir l'avance des *chars irakiens*. Ces derniers se trouvaient mardi, vers midi, à moins de 10 kilomètres de la route.

Un communiqué de l'état-major iranien, publié ce mercredi matin, le *premier à faire état de l'offensive* irakienne dans ce secteur, soutenait que « *les forces ennemies se trouvant sur la route Ahwaz-Abadan ont été contraintes à reculer de 2 kilomètres* ». Il n'en reste pas moins que si la boucle devait être bouclée, la lente asphyxie de Khorramchahr et d'Abadan devrait logiquement conduire à leur reddition.

Une défense acharnée

La radio de Bagdad invite d'ores et déjà la population d'Abadan à *hisser le drapeau blanc*. Il serait surprenant que l'appel soit suivi d'effet. Les journalistes occidentaux qui se trouvaient à Abadan dans la matinée de mardi ont été témoins *du comportement stoïque des habitants*. Sous une épaisse fumée qui se dégageait des installations portuaires incendiées, jeunes et vieux creusaient fébrilement des tranchées *et élevaient des barricades*. Des enfants transportaient des sacs de sable. « *Je me battrai jusqu'à la mort* », lance un gamin de treize ans. Mais il espère de toute évidence survivre.

A Khorramchahr comme à Abadan les enfants sont nombreux à participer — souvent non loin de leurs pères — aux combats. L'un d'eux, âgé de quatorze ans, expliquait fièrement aux journalistes comment il avait détruit un char irakien en lançant deux cocktails Molotov. Les forces de Bagdad occupent les quais, le nœud ferroviaire, une partie des faubourgs du port sur une profondeur de 3 à 4 kilomètres. Le reste de la ville est farouchement défendu par des civils armés, pour la plupart âgés de seize à vingt ans. Ici, contrairement à d'autres localités, aucune discrimination politique n'est exercée à l'encontre des militants de formations concurrentes au parti républicain islamique, marxistes ou musulmanes. Moudjahidin, fedayin, communistes font partie des groupes de guérilleros organisés et armés *par les pasdarans* (miliciens islamiques) et les mollahs. « *On pourrait à la rigueur comprendre qu'un groupement politique tente de monopoliser le pouvoir*, s'exclamait récemment le secrétaire général du parti communiste Toudeh, *mais par quels principes peut-on justifier la prétention de se réserver le droit exclusif de mourir pour la patrie ?* »

Il n'en reste pas moins que les *pasdarans* exigent des guérilleros de ne pas exhiber un signe distinctif de la formation à laquelle ils appartiennent, contraignant ainsi les fedayin à enlever les brassards rouges qu'ils portaient.

Les défenseurs de Khorramchahr étonnent par leur esprit d'abnégation. Ils sont privés, depuis quinze *jours, d'électricité et d'eau*. Des camions-citernes, venant d'Ahwaz, les ravitaillent avec parcimonie. Les denrées alimentaires se raréfient. La ville est soumise au pilonnage *quasi permanent de l'artillerie irakienne*, installée à quelques kilomètres. Les dégâts ne sont pas spectaculaires, encore que nombre de maisons éparpillées à travers *l'agglomération se soient effondrées* sous les obus et les roquettes. Les portes et les fenêtres de l'hôpital Mossadegh ont volé en éclats, mais les médecins et les infirmières qui ont *survécu aux bombardements* continuent à assurer leur service dans des conditions très précaires. Le nombre des victimes n'a pu être déterminé, les autorités locales soutenant, *à tort ou à raison*, que les pertes humaines ont été minimes.

La rue Kochtargah (le boucher) mérite son nom. Particulièrement *meurtrière*, elle constitue la ligne de démarcation qui sépare la ville des faubourgs occupés par les Irakiens. Des francs-tireurs embusqués, *munis d'armes légères*, souvent de fusils américains datant de la seconde guerre mondiale, ripostent tant bien que mal aux fantassins de Bagdad *équipés de matériel sophistiqué*, que l'on aperçoit épisodiquement au coin des rues perpendiculaires à celles de Kochtargah. Une journaliste iranienne, qui s'était aventurée à *découvert* avec quelques représentants de la presse internationale, a été aussitôt blessée à la jambe d'un éclat d'obus.

A Khorramchahr comme à Abadan, des guérilleros interrogent, tantôt rageurs tantôt les larmes aux yeux, les journalistes iraniens venus de Téhéran : « *Mais où sont nos forces terrestres ? Pourquoi ne recevons-nous pas des armes lourdes, des munitions ?* » Deux combattants grièvement blessés, qui se faisaient évacuer vers Téhéran, s'indignaient : « *Lors du conflit contre les rebelles kurdes, nous recevions promptement renforts et armes à la moindre roquette. Mais, depuis trois semaines, tous nos appels angoissés demeurent sans réponse.* »

L'absence quasi-totale de l'armée *de terre dans le « triangle pétrolier »*, névralgique entre tous, demeure un mystère pour les observateurs étrangers. A en juger par les groupes de soldats en battle-dress et de rangers en tenue léopard (les commandos d'élite équivalent aux « marines » américains) qui déambulent négligemment dans les rues d'Ahwaz, il n'est pas douteux que diverses unités de l'armée de terre sont arrivées en renfort dans la région. Certains rangers revenaient précisément de Khorramchahr, mais ils nous ont indiqué que, peu nombreux, ils ne défendaient que les abords de la ville, celle-ci étant *confiée aux guérilleros civils*. Comme ces derniers, ils déploraient l'absence de toute coordination entre l'armée régulière et les partisans. La situation, *comme nous avons pu le constater*, est en sens pire dans la ville d'Ahwaz, où divers groupes armés agissent de leur propre chef et en ordre dispersé. En revanche, l'ar*tillerie et* la D.C.A. de la capitale du Khouzistan, soumise elle aussi à un pilonnage quotidien, paraissent *particulièrement efficaces, en comparaison* des moyens mis en œuvre par les forces adverses. Une visite systématique d'Ahwaz nous a permis de constater que, à l'exception d'un arsenal et de quelques usines, toutes les infrastructures *militaires*, économiques et des services publics sont intacts.



La grosse flèche indique l'endroit où les Irakiens ont franchi le Karoun.

L'absence d'abris — la ville est construite *sur un sol spongieux* — explique le nombre relativement élevé de victimes civiles (que les autorités se refusent à chiffrer). Les femmes et les enfants se sont fait *évacuer, les hommes s'apprêtent à* défendre la ville, qui a pris une étrange physionomie. Trois magasins sur quatre au moins sont fermés. Les commerçants en produits ali*mentaires — pain, lait, riz, viande*, légumes, fruits, disponibles en quantités suffisantes, — sont les seuls à ne pas baisser les rideaux de leurs échopes pendant les bombar*dements. Les rues sont à peu près* désertes, en raison du sévère rationnement de l'essence. Des camions militaires, des ambulances aux sirènes stridentes, de rares autobus, *circulent à vive allure*, dépassant cyclistes et piétons. D'interminables queues de taxis orange, autorisés à circuler, se forment devant les pompes à essence. Dès la tombée *de la nuit*, la ville *sombre progressivement* dans un sinistre silence, ponctué par les explosions des engins de mort.

ÉRIC ROULEAU.

Les dirigeants de Bagdad estiment qu'ils ont les moyens de soutenir une longue guerre

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Après dix jours de calme *total*, Bagdad a connu quatre alertes en moins de vingt-quatre heures, de la soirée du mardi 14 octobre à ce mercredi matin. La chasse iranienne a atteint mardi à midi, à l'est de la capitale, une usine de cartonnages. Celle-ci a pris feu et fumait encore dans la soirée. L'état-major, de son côté, a annoncé que les forces irakiennes poursuivent leur avance sur le front sud et qu'elles sont à environ 5 kilomètres d'Abadan.

Sur le plan de la guerre psychologique, le journal du Baas, *Al Thaoura*, a publié un long article pour démontrer que c'est *le* gouvernement iranien qui a voulu ce conflit et qu'il l'avait « programmé ». L'article peut se résumer ainsi : Téhéran avait déclenché depuis plusieurs semaines une intense campagne politique contre l'Irak pour préparer l'opinion à une guerre. Les Iraniens avaient intensifié leurs relations avec Damas et Tripoli pour obtenir des armes, et ils s'étaient mis en rapport bien avant les hostilités avec des marchands de *canons pour acheter des pièces* détachées. Enfin, les incidents frontaliers, toujours selon le quotidien, *avaient connu une forte* escalade. L'Irak aurait donc attaqué le premier pour ne pas être agressé.

Parallèlement, les dirigeants irakiens, repris abondamment par la presse, s'attachent à démontrer que leur pays a les moyens de soutenir une longue guerre, qu'il a d'importantes réserves financières et de carburant, alors que ce n'est pas, selon eux, le cas de l'Iran. Le gouverneur de la Banque centrale a notamment déclaré : « *Avant la guerre, certains responsables iraniens avaient déclaré que leur avoir en devises suffirait à répondre aux besoins du pays jusqu'à la fin de 1980... mais ces estimations supposaient que les exportations de pétrole se poursuivent. Or elles sont interrompues, et l'évasion des devises contribue en outre à réduire les réserves. Selon les estimations officielles, les rentrées assurées par le pétrole atteindront 10 milliards de dollars pour l'année qui s'achèvera en mars 1981, au lieu des 23 milliards prévus au budget.* »

Alors qu'à l'occasion des fêtes de l'Aïd El Adha, dimanche prochain, le gouvernement irakien a annoncé que les fonctionnaires pourraient toucher des avances sur salaire, le gouverneur de la Banque centrale assure qu'il en va tout autrement en Iran, où le pouvoir d'achat des employés de l'Etat aurait baissé de 60 à 70 % et où la valeur du rial aurait diminué de moitié.

Un premier bilan économique

En Irak, les experts ont commencé à dresser des bilans et à évaluer les conséquences de la guerre sur l'économie. Dans le domaine pétrolier, les gisements du sud et, dans une large mesure, semble-t-il, ceux du nord sont intacts. Les têtes de puits sont protégées et la production peut reprendre rapidement, au dire des experts étrangers. En outre, *les réservoirs ont été vidés* et leur contenu mis en lieu sûr. En ce qui concerne le raffinage, sur *les deux grandes raffineries* de Bassorah et de Bagdad, seule la première a été endommagée. De plus, les petites unités dispersées dans le pays continuent à fonctionner.

Pour ce qui est du pompage, les postes de Khor-El-Amaya et de Mina-Al-Bakr au terminal de Fao, dans le sud, ont été endommagés, et leur réparation exigera plusieurs mois. Au nord, la station de pompage de Kirkouk serait très abîmée, mais, selon les techniciens, elle pourrait fonctionner rapidement avec des moyens de fortune en attendant que les réparations soient effectuées. Cela permettrait d'évacuer six cent mille barils par jour via la Turquie, soit 20 % des exportations de l'Irak. En revanche, l'oléoduc qui travers la Syrie *(500 000 barils par jour)* ne serait pas utilisé : Damas avait bien donné son accord pour le réactiver, mais, depuis lors, les relations entre les deux pays ont été rompues.

Sur le plan industriel, c'est la nouvelle centrale thermique de Bagdad et la cimenterie de Mossoul, construites par des Français, qui ont subi les plus gros dégâts.

Au complexe pétrochimique de Bassorah, il y a eu, dit-on, « *plus de peur que de mal* ».

En réalité, les vrais problèmes *ne se situent pas actuellement* au niveau des destructions, qui demeurent apparemment limitées : contrairement à ce qu'on *avait* cru au début du conflit, au vu de quelques incendies spectaculaires, *les tirs des chasseurs iraniens* ont été moins précis qu'on ne croyait et, en plus de trois semaines, leurs raids auront été, au bout du compte, relativement peu nombreux. Les fréquents bombardements de Souleiymanieh et d'Irbil, où n'existent pas de véritables objectifs industriels, semblent destinés à exaspérer la population kurde pour l'inciter à se révolter *contre Bagdad*.

Le départ des techniciens étrangers

En revanche, la guerre, en provoquant le départ de nombreux techniciens étrangers, a entraîné l'arrêt de plusieurs chantiers, en particulier dans le domaine de la *construction* et des travaux publics (hôtels, routes, etc.), qui devaient être impérativement terminés *pour le sommet* des *non-alignés*, en 1982, et dont les délais de réalisation étaient déjà très serrés. Il en est de même *pour* le centre de recherches nucléaires.

Un autre problème risque de se poser à brève échéance, celui de l'approvisionnement en pièces de rechange pour les usines qui fonctionnent. Cette difficulté pourra cependant être tournée en *grande partie* — moyennant, toutefois, une dépense supplémentaire — en faisant transiter les pro*duits importés par Akaba*. En août dernier, 40 % du trafic de ce port jordanien (2 à 3 millions *de tonnes par an*) *étaient déjà* destinés à l'Irak, l'attente au port de Bassorah, engorgé, étant de *trois mois en moyenne. Actuellement*, les transporteurs koweïtiens, jordaniens, irakiens et bulgares *font de bonnes affaires* en acheminant les produits par la route.

En outre, les accords de coopération jordano-irakiens prévoient la construction d'une voie ferrée Akaba-Bagdad qui, il est vrai, nécessitera du temps. Enfin, passé le premier moment d'émotion, on voit revenir des techniciens étrangers, français en particulier, dans les zones abritées, mais aussi dans des secteurs qui le sont moins, comme le nouvel *aéroport de Bagdad que construit* l'entreprise Feugerolles.

La guerre a aussi, d'ores et déjà, une autre conséquence : l'envasement du Chatt-el-Arab, qui était dragué quotidiennement et qui ne l'est plus depuis le début du conflit. Les experts estiment que la durée des travaux de remise en état sera de quatre à six mois, mais ils admettent aussi que, quelques secteurs mis à part, la navigation demeure possible dans cette voie d'eau. Ultime conséquence sur le plan économique : le lancement du troisième plan quinquennal de *développement* en 1981 risque d'être retardé.

Grâce aux efforts déployés par le gouvernement *depuis douze* ans, l'Irak était « bien parti » et, aujourd'hui, beaucoup se demandent si la sagesse n'aurait pas été de faire l'économie de cette guerre.

PAUL BALTA.

Le Monde

publiera demain

- **ENQUÊTE** : Le chômage au quotidien : culpabilisés et désarmés.
- **IDÉES** : Rue Copernic (conclusion).
- **DOSSIER** : La médicalisation de la torture ; la lapidation et le Coran.
- **LETTRES DE LECTEURS** : Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ?
- **LIVRES** : Le dialogue Nietzsche-Freud.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Itzhak Rabin entre dans la compétition électorale contre M. Shimon Pérès

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre travailliste, vient d'annoncer qu'il entrait dans la compétition électorale contre M. Shimon Pérès, actuel président du parti travailliste. Il a confirmé, le samedi 11 octobre, qu'il solliciterait pendant le congrès du parti, qui s'ouvrira le 17 décembre, l'investiture pour être candidat au poste de premier ministre lors des élections de novembre 1981. Cette décision n'a surpris personne, car les deux principaux dirigeants du parti sont en conflit ouvert depuis plusieurs mois, et M. Rabin ne cachait pas ses intentions (*le Monde* du 15 juillet).

M. Pérès a toujours déclaré que l'opposition de M. Rabin était injustifiée dans la mesure où il a déjà été désigné en janvier par le comité central pour mener le parti durant la prochaine campagne électorale. Il a précisé cependant, le 12 octobre, qu'il relèverait le défi lancé par M. Rabin. Ce dernier, pour expliquer sa démarche, affirme que près de cent mille personnes ont rejoint les rangs du parti récemment et que ces nouveaux militants doivent avoir l'occasion de se prononcer. Une première indication sur le choix des membres du parti sera vraisemblablement fournie par le résultat des élections internes qui doivent avoir lieu le 25 novembre. M. Rabin s'appuie, d'autre part, sur les données de plusieurs sondages d'opinion qui semblent lui donner pour l'instant un assez net avantage sur M. Pérès.

Cette compétition, marquée par de vives polémiques et des accusations réciproques de caractère très personnel, inquiète la plupart des membres du parti. Ils estiment que la prolongation de ces disputes incessantes risque d'hypothéquer gravement les chances des travaillistes de revenir au pouvoir en 1981. Dans certains milieux travaillistes, on souligne que la rivalité entre MM. Pérès et Rabin est d'autant plus regrettable qu'elle est stérile dans la mesure où les deux hommes n'ont pas de divergences profondes sur les principes et le programme du parti ni sur les principales questions auxquelles un futur premier ministre doit répondre.

FRANCIS CORNU.

● *Les négociations tripartites sur l'autonomie palestinienne*, interrompues au mois de mai par le président Sadate, ont repris mardi 14 octobre à Washington au niveau des chefs des délégations. La reprise des pourparlers a été marquée par un démenti israélien d'informations circulant à Washington selon lesquelles Jérusalem serait prêt à faire une concession majeure en accordant aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza un rôle dans l'élaboration de la politique d'aménagement des territoires occupés. — *(A.F.P.)*

● *MM. Fahed Kawasmeh et Melhem*, maires de Hebron et de Khalkhoul, sont rentrés mardi matin 14 octobre en Cisjordanie, d'où ils avaient été expulsés le 3 mai dernier par le gouvernement militaire israélien. Ils ont franchi le pont Allenby sur le Jourdain, à proximité duquel ils resteront sous bonne garde, avant de passer mercredi et jeudi devant une commission militaire d'appel saisie de la décision d'expulsion. — *(A.F.P.)*

Egypte

DEUX JOURNALISTES SOVIÉTIQUES ONT ÉTÉ EXPULSÉS DE FAÇON EXPÉDITIVE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Vladimir Chelepine et Andrei Stepanov, correspondants en Egypte de la revue soviétique *Temps nouveaux*, ont été expulsés du pays le mardi 7 octobre avec leurs familles. L'édition en arabe de leur publication, qui paraissait au Caire depuis 1973, a été suspendue. La presse soviétique, qui ne compte plus désormais en Egypte que dix représentants travaillant pour cinq organes (agences Tass et Novosti, la *Pravda*, le magazine *Troud*, Radiotélévision), avait déjà dû, il y a quelques mois, comprimer un peu ses effectifs à la demande des autorités égyptiennes (deux des cinq correspondants de Novosti quittèrent alors le pays), mais c'est la première *fois, sous le président Sadate*, que des journalistes soviétiques sont expulsés.

Les journaux cairotes officieux ont, après quelques jours de silence, reproché à V. Chelepine et A. Stepanov d'avoir eu « *des contacts avec les membres d'une organisation communiste récemment arrêtés* » (*le Monde* du 14 octobre) et avec le rassemblement progressiste (parti légal à dominante marxiste pro-soviétique) et d'avoir répandu des « *rumeurs tendant à faire se reproduire les émeutes de janvier 1977* ».

Les autorités égyptiennes sont naturellement libres de mettre fin à tout moment à l'accréditation d'un journaliste étranger, mais elles ne sauraient, à chaque occasion, prêcher le libéralisme en matière de presse si elles prétendent interdire aux correspondants d'entrer en rapport avec tel ou tel courant d'opposition officiel ou clandestin. Si des griefs plus sérieux existent contre les deux rédacteurs de *Temps nouveaux*, qu'ils soient rendus publics.

Si l'Association de la presse étrangère, présidée par un Américain depuis sa fondation, n'a pas jusqu'ici réagi au départ forcé de V. Chelepine et A. Stepanov, une bonne partie de la centaine de journalistes étrangers accrédités au Caire réprouvent non seulement les explications insuffisantes à leurs yeux fournies par le pouvoir, mais aussi et surtout les conditions expéditives dans lesquelles s'est déroulée l'expulsion des deux journalistes et de leurs familles, dont plusieurs enfants.

Une quarantaine de policiers ont encerclé au petit matin la villa du quartier des Pyramides où vivaient les deux familles et ont coupé les fils du téléphone. Deux heures furent alors accordées en tout et pour tout aux expulsés, afin de préparer leurs valises. Ils furent ensuite conduits sous bonne garde à l'aéroport d'Héliopolis d'où le prochain avion pour Moscou ne partait qu'à minuit... Voilà des méthodes que le président Sadate s'était pourtant flatté à plusieurs reprises d'avoir fait disparaître de son pays.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



ASIE

Le voyage de

Le chef de l'État s'est entretenu avec le premier ministre M. Zhao Ziyang

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — Arrivé à l'aéroport de Pékin, à 14 h. 45, heure locale (6 h. 45 G.M.T.), où le vice-ministre des affaires étrangères, M. Han Kehua, l'a salué à sa descente d'avion, le président Giscard d'Estaing a été accueilli à la résidence des hôtes d'Etat par Mme Deng Yingchao, veuve de Zhou Enlai, vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale et dernière haute personnalité chinoise à s'être rendue en France (au mois de mai 1980).

Conformément à la tradition, la longue avenue de la Paix éternelle empruntée par le cortège officiel était décorée de fanions multicolores et de quelques drapeaux français. La population pékinoise vaquait à ses occupations habituelles et il n'y avait pas les grands rassemblements qui s'étaient formés pour la visite du président Pompidou en 1973. Il est vrai que l'intérêt pour le passage des chefs d'Etat étrangers s'est émoussé depuis cette époque et ne constitue plus un événement en soi. Le nouveau protocole pour les visites officielles est d'ailleurs beaucoup moins fastueux que par le passé.

Un bon millier de badauds massés jusque sur les marches du monument aux Héros du peuple attendaient cependant le président de la République, place Tien-An-Men, où la cérémonie d'accueil officiel a eu lieu à 17 h. 45, heure locale. Alors que la nuit commençait déjà à tomber sous un ciel parcouru par quelques cerfs-volants, M. Giscard d'Estaing est arrivé au pied des marches du Palais du peuple où il était attendu par le chef du gouvernement chinois, M. Zhao Ziyang. Les deux hommes se sont serré la main avant d'écouter les hymnes nationaux, français et chinois, et de passer en revue les détachements des trois armes de l'armée populaire de libération. Une centaine d'écoliers et d'écolières, habillés de couleurs vives et agitant de petits foulards, ont ensuite acclamé M. Giscard d'Estaing au moment où il se dirigeait vers les membres de l'ambassade de France.

Quelques instants après cette cérémonie, le président français pénétrait dans les salons du Palais du peuple pour un premier entretien avec M. Zhao Ziyang. M. Giscard d'Estaing devait ensuite disposer d'une petite heure à sa résidence avant d'assister dans la soirée au banquet offert en son honneur par le premier ministre chinois.

Mercredi matin, conformément à la tradition, *le Quotidien du peuple* avait publié en première page un portrait de M. Giscard d'Estaing ainsi qu'un éditorial saluant son arrivée en Chine. Le journal évoque en particulier le rôle de la France dans la construction de l'Europe, l'instauration du dialogue Nord-Sud, l'amélioration et le développement des relations avec les pays du tiers-monde. « *Le gouvernement français*, ajoute-t-il, *s'oppose au monopole des superpuissances dans les affaires internationales et aux politiques de puissance dans lesquelles les grands malmènent les petits et les forts oppriment les faibles.* »

Le Quotidien du peuple signale que la France a condamné l'invasion de l'Afghanistan et du Cambodge par des forces étrangères. Il conclut : « *Bien que les systèmes sociaux des deux pays soient différents, un lien est créé entre la Chine et la France par les aspirations communes à la sauvegarde de l'indépendance nationale, à l'édification des patries respectives et à la défense de la paix mondiale.* »

L'« héroïne » Jeanne d'Arc

Quelques articles ont également été publiés dans les journaux pékinois afin de familiariser leurs lecteurs avec leur visiteur et le pays qu'il représente. *Le Quotidien du peuple* a ainsi évoqué « *la politesse des Parisiens* », leur goût de la lecture et l'empressement avec lequel les jeunes Français se précipitent pour occuper les places disponibles à la bibliothèque du Centre Pompidou. Le même journal a également consacré un article à Jeanne d'Arc, « *héroïne de la nation française* », qui suscita « *la jalousie des nobles* » dans sa lutte pour la libération et l'unité nationales, fut ainsi trahie, mais sut rester ferme en captivité jusqu'au jour de son exécution. L'organe du P.C.C. ne fait pas allusion aux circonstances dans lesquelles la Pucelle se sentit appelée à jouer son rôle de libératrice de la patrie.

Le journal de la jeunesse s'est intéressé de plus près à la personnalité de M. Giscard d'Estaing, rappelle qu'il fut à quarante-huit ans le plus jeune président de la République française — de quoi faire rêver dans un pays où il est rare d'accéder à des fonctions de responsabilité avant la soixantaine — et s'attarde sur quelques-uns des aspects du personnage les plus propres à frapper les lecteurs chinois. Ainsi ces derniers apprennent-ils que le président français apparaît fréquemment à la télévision « *en chandail de cachemire* », qu'il va parfois « *en compagnie de son fils, déguster une omelette dans un petit restaurant sans rien dire à personne* », qu'il a piloté un hélicoptère pour se rendre au mariage du fils d'un de ses collaborateurs, enfin — ce qui surprendra plus les lecteurs français — qu'il lui arrive souvent « *de se déplacer en métro plutôt que de circuler en voiture comme le voudraient les règlements* ».

Sur un mode moins léger, l'agence Chine nouvelle a consacré, mardi, une longue dépêche à la politique française de défense, approuvant notamment l'augmentation des crédits militaires prévue par le projet de budget pour 1981.

Après avoir décrit les forces nucléaires stratégiques et tactiques de la France, l'agence chinoise ajoute toutefois, de façon significative : « *Depuis l'époque où le général de Gaulle est arrivé au pouvoir, la France a conçu sa politique de défense à partir de l'idée d'une défense indépendante. Mais la puissance militaire des adversaires potentiels dépassant de loin celle de la France, un nombre croissant de personnes dans ce pays ont commencé à réaliser que la France ne sera en mesure de répondre avec succès aux menaces futures que si elle renforce sa coopération avec ses alliés.* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et ALAIN JACOB.

L'ESCALE PRÉSIDENTIELLE A ABOU-DHABI

Les Émirats livreront du pétrole supplémentaire à la France

Abou-Dhabi *(A.F.P.)*. — Le président Giscard d'Estaing, au cours d'une escale à Abou-Dhabi, a eu un entretien d'environ une heure, dans la nuit de mardi à mercredi 14 octobre, avec Cheikh Zayed, président de la Fédération des Emirats arabes unis.

Cheikh Zayed a annoncé au président de la République que les Emirats avaient décidé d'accroître de 50 000 barils par jour leurs livraisons de pétrole à la France. Ce supplément équivaut à 2,5 millions de tonnes par an.

La conversation, selon M. Blot, porte-parole de l'Elysée, a essentiellement porté sur le conflit irako-iranien. Les deux hommes d'Etat ont été d'accord pour souhaiter que le conflit se règle rapidement par voie d'une négociation que devrait amorcer le Conseil de sécurité. Ils estiment que les grandes puissances doivent observer « *la plus grande retenue* » et s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la tension dans la région.

Le président de la République a souligné que la liberté de la navigation dans le Golfe « *est considérée par la France et la communauté internationale comme vitale* ». En conséquence, si cette liberté se trouvait « *mise en cause ou en danger, la France ne pourrait pas s'en désintéresser* », a précisé M. Giscard d'Estaing.

Parallèlement à l'entrevue des chefs d'Etat, deux ministres qui accompagnent le président en Chine, MM. François-Poncet (affaires étrangères), et Deniau (réformes administratives, ancien ministre du commerce extérieur), se sont entretenus avec Cheikh Khalifa ben Zayed Al-Zahyane, prince héritier et ministre de la défense, et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Rached Abdallah, ainsi que M. Ahmad Khalifa Al-Souaidi, ami personnel de Cheikh Zayed et ministre des affaires étrangères, depuis peu démissionnaire pour raisons de santé.

L'escale d'Abou-Dhabi a été organisée à la demande de cheikh Zayed, celui-ci ayant dû, en raison des événements du Golfe, ajourner la visite officielle qu'il devait faire en France ce mois d'octobre.

10 % DES FOURNITURES IRAKIENNES

C'est pour compenser partiellement l'arrêt des livraisons de brut irakien que les Emirats arabes unis vont vendre cinquante mille barils par jour (2,5 millions de tonnes par an) de pétrole supplémentaire à la France. Au cours des douze derniers mois, l'Irak a fourni 26,8 millions de tonnes de pétrole à la France : les quantités supplémentaires offertes par Abou-Dhabi représentent donc moins de 10 % du déficit causé dans l'approvisionnement national par le conflit entre l'Iran et l'Irak.

Depuis un an, Paris a importé 7 millions de tonnes de brut d'Abou-Dhabi et 600 000 tonnes de Dubaï, soit 6,4 % des approvisionnements nationaux. Les 2,5 millions de tonnes promises par l'Emir d'Abou-Dhabi vont porter à 10 millions (quelque 9,5 % des importations) la part des Emirats arabes unis dans les achats français de brut. Un renforcement des approvisionnements en provenance du Golfe, dont on assure pourtant qu'il représente le point faible de la chaîne énergétique des pays occidentaux.

Avec l'Arabie Saoudite — le puissant royaume voisin sur la politique duquel les Emirats s'alignent souvent, — près de 45 % de nos approvisionnements proviendront de ces deux pays (avec passage obligatoire par le détroit d'Ormuz). On est loin de la diversification proclamée par tous les textes officiels sur la politique énergétique française.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE-TUNISIE	334 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

M. Giscard d'Estaing en Chine

SES EXPORTATIONS DE PÉTROLE ET DE CHARBON STAGNANT

Pékin va freiner ses commandes de grands équipements

Les milieux industriels français intéressés par le développement des exportations vers la Chine *n'attendent* pas des résultats extraordinaires de la visite du président de la République à Pékin.

Les missions dirigées par des ministres, des hauts fonctionnaires ou des chefs d'entreprise se sont succédé ces dernières années dans la capitale chinoise, sans résultat concluant. Le premier ministre, le ministre du commerce extérieur, qui était alors M. Deniau, le ministre de l'industrie, M. Giraud, se sont rendus en Chine, sans que les ventes françaises aient connu le succès espéré. Certes, il y a deux ans, un accord couvrant la période 1978-1985, et destiné à accroître les échanges dans les principaux secteurs intéressant l'industrie française, a été conclu. Certes, un crédit de 30 milliards de francs a été accordé à la Chine pour ses achats de biens d'équipement, et un accord interbancaire fixant les modalités pratiques de ce financement a été signé l'année dernière. Mais les chiffres sont là. En 1979, les exportations françaises vers ce pays se sont élevées à 1 442 millions de francs, alors que les importations en provenance de ce pays atteignaient 1 387 millions de francs, soit un *excédent de 55 millions de francs.* Durant le premier semestre 1980, les exportations françaises ont été de l'ordre de 503,6 millions de francs, et les *importations* de Chine de 967,7 millions de francs. Le déficit est donc de 466,1 millions de francs et ont constate un ralentissement des ventes françaises qui devrait se poursuivre dans les mois et peut-être dans les années qui viennent.

Il est peu probable, en effet, que dans un proche avenir la Chine continue à passer de grandes commandes à l'étranger comme elle l'a fait ces dernières années, sauf dans des domaines très spécifiques comme l'arme*ment et les technologies de* pointe. Elle s'attend, en effet, à une stagnation de ses exportations de pétrole et de charbon qui *constituaient jusqu'à maintenant* ses principales ressources de devises étrangères.

Il apparaît que la croissance de la production *chinoise* de pétrole dans les prochaines années ne sera pas suffisante pour assurer toutes les livraisons promises au Japon. En 1981, ce sont 9.5 millions de tonnes qui devraient être fournies, en 1982, 15 millions de tonnes. Les Chinois espèrent maintenant pouvoir exporter seulement 8 millions de tonnes en 1981. Les raisons de cette défaillance tiennent au retard apporté aux explorations pétrolières en mer, notamment dans la baie de Bohai, ainsi qu'aux difficultés *rencontrées pour accroître la pro*duction actuelle. Le relèvement des prix décidé par les pays producteurs ne sera pas suffisant pour pallier *la stagnation des* ventes. En même temps, les besoins en pétrole de l'industrie chinoise augmentent chaque année et *diminuent* d'autant *la* part consacrée aux exportations.

Déjà, les Japonais s'inquiètent du ralentissement des commandes des usines clés en main et des équipements. Les grandes sociétés de commerce japonaises ont tenu compte des déclarations du nouveau *ministre* des finances chinois, M. Wang Binggian qui déclarait que son pays devait rapidement chercher à équilibrer ses échanges commerciaux avec l'étranger. Elles ont révisé de 25 à 35 % en baisse leurs prévisions concernant les importations chi*noises. Le Japon risque* de connaître cette année son premier déficit commercial depuis seize ans avec la Chine, dont il est le principal partenaire commercial.

Le problème épineux des ventes d'armes

La faiblesse des échanges *franco-chinois ne doit* pas être seulement imputée à Pékin. De crainte de mécontenter les Soviétiques, le gouvernement français *n'a pas manifesté la volonté poli*tique que les Chinois attendaient en autorisant des ventes de matériel militaire. Depuis longtemps, *les Chinois* n'ont pas caché leur intérêt pour le Hot, le missile antichars sol-sol ou air-sol produit par la société Euromissile, contrôlée par la SNIAS et la firme ouest-allemande M.B.B. La France s'est montrée réticente. Le voyage présidentiel en Chine pourrait peut-être sur ce point amener du nouveau. L'accord franco-chinois conclu en juillet dernier, portant sur la vente et la fabrication d'hélicoptères civils français de type Dauphin, serait lié, à en croire les observateurs *occidentaux,* à la *vente de mis*siles Hot. Pour l'instant, rien n'a été révélé publiquement.

Les Américains, quant à eux, n'ont pas *attendu* les *Français* pour vendre des armes. Le 29 mai 1980, Washington a autorisé les sociétés américaines à exporter vers la Chine du matériel à double usage, civil et militaire. Les États-Unis sont devenus le second partenaire commercial de la Chine.

Mais l'absence de volonté politique n'explique pas *tout.* Les Français restent convaincus que, pour pénétrer en Chine, seules comptent les grandes commandes portant sur la livraison d'équipements. Une note conjointe des ministères de l'économie et du commerce extérieur est significative à cet égard : elle met avant tout en relief les grands contrats obtenus par Creusot-Loire, Elf-Aquitaine, la Compagnie française des pétroles, Coyne Bellier, Fives-Babcok... Ceux-ci ne sont pas négligeables et méritent à juste titre d'être rappelés. Mais il conviendrait aussi de rendre compte de l'insuffisance des exportations françaises vers la Chine pour les ventes de demi-produits et les petits contrats qui seuls permettraient aux échanges franco-chinois de croître durablement.

Les Français ne manquent pas tout à fait d'expérience dans ce domaine : L'Oréal va ouvrir un centre de beauté dans un hôtel de Canton ; Merlin Gérin vend des licences pour fabriquer du matériel électrique ; la société commerciale SCOA-Olivier livre des machines textiles, et, récemment, Rémy Martin a été la première firme française à signer un accord de « joint venture » (1) avec une compagnie chinoise, portant sur la fabrication de vin destiné à la consommation des Chinois d'outre-mer. E.M.S., filiale de l'IDI, pourrait également signer un accord de joint venture. En prenant Hongkong comme base de départ, la ban*que Paribas va participer au* financement de la construction d'un hôtel dans la province de Canton. Ces exemples restent malgré tout *limités. La R.F.A.,* quatrième fournisseur de la Chine, dont les exportations à destination de ce pays se sont élevées, en 1979, à 1,5 milliard de dollars, soit trois fois plus que ses importations, n'hésite pas à aider ses entreprises de taille moyenne désireuses de s'implanter en Chine par des accords de joint venture.

Transfert de technique

Il n'est pas certain, d'autre part, que les entreprises françaises proposent les conditions de paiement et les services que recherchent les Chinois. L'adhésion de la Chine au F.M.I., sa présence sur le marché bancaire international, lui permettent de trouver les capitaux nécessaires pour passer des contrats. Mais elle sera amenée à chercher un financement de plus en plus avantageux. Or les responsables chinois jugent les offres françaises trop chères. Ils demandent, en outre, que la France accorde des crédits gouvernementaux beaucoup plus favorables que les crédits acheteurs consentis par les banques. Ce point pourrait être discuté lors du séjour du président de la République. Toutefois, lors de sa visite à Pékin, en août dernier, le ministre de l'économie ouest-allemand, M. Otto Lambsdorf, a refusé de concéder à Pékin les conditions de financement privilégiées. La presse d'outre-Rhin avait alors estimé que ce refus était dû à la crainte de mécontenter l'Union soviétique. La France suivra-t-elle la R.F.A. ?

La Chine recherche non seulement le financement qui lui est le plus favorable, mais également les techniques qui lui sont nécessaires. Sa politique, comme le montrent la plupart des accords qu'elle a conclus ces deux dernières années, a pour but de parvenir à fabriquer la plus grande partie des équipements qu'elle devait jusqu'à maintenant importer.

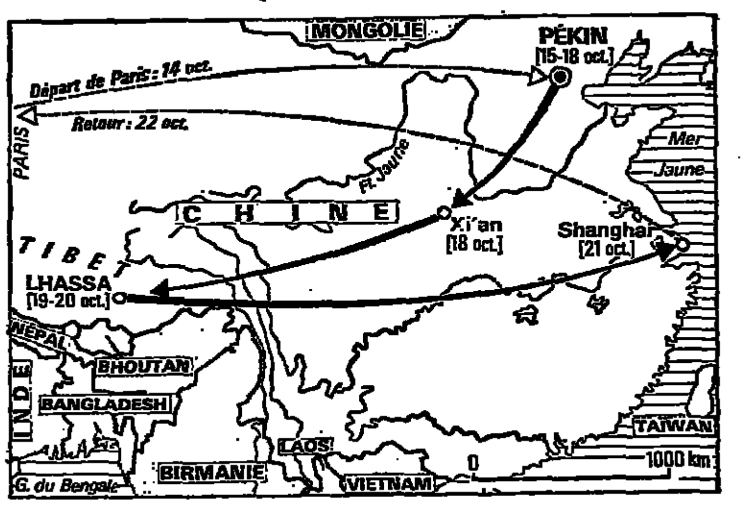
Pour y parvenir, elle signe des contrats qui *prévoient non* seulement l'achat d'équipements sophistiqués, mais également le transfert de leur *technique de fabrication. Renault et Citroën,* qui négocient avec les Chinois, en savent quelque chose. Les deux firmes automobiles françaises *sont placées devant un cruel* dilemme : exporter et céder une licence de technique, ou renoncer à exporter et prendre le risque d'être supplantées. Pour avoir hésité, Alsthom-Atlantique a vu un contrat de fourniture de turbo-générateurs lui échapper au profit de Westinghouse.

Alors qu'elle a été le premier pays d'Europe continentale occidentale à reconnaître Pékin, la France n'a pas su profiter de cet avantage en se dotant d'un appareil commercial permettant de coordonner les initiatives publiques et privées. Scepticisme à l'égard du développement de la *Chine, méfiance vis-à-vis de ses* capacités de financement ? La question vaut d'être posée.

MAXIME DOUBLET.

(1) Société à capitaux mixtes : dans ce cas précis à capitaux franco-chinois.

L'itinéraire du président de la République



Framatome serait à nouveau dans la course pour la vente d'une centrale nucléaire

La France enlèvera-t-elle finalement le marché de la première centrale nucléaire chinoise ? Cette éventualité, qui paraissait tout à fait exclue l'an dernier et il y a encore quelques semaines, à la suite du voyage à Pékin de M. Deniau, alors ministre du commerce extérieur, aurait pris de nouveau quelque consistance à la faveur d'évolutions très récentes. Même si elle ne devait pas *permettre de déboucher immédia*tement sur une décision positive, la visite de M. Giscard d'Estaing pourrait contribuer à améliorer les *chances* de Paris, à *condition* toutefois que la partie française joue sa carte en y mettant la détermination et... le prix nécessaires.

Trois sociétés occidentales, pour le moment, sont en compétition pour la livraison des deux réacteurs d'environ 900 mégawatts chacun de cette centrale, qui sera construite dans la province méri*dionale du Guangdong et, proba*blement, à quelque 80 kilomètres au nord-est de Hongkong. Il s'agit de la *firme* américaine Westinghouse, de *Framatome* et de Kraftwerk Union, une filiale de Siemens et d'A.E.G.

Un accord entre Westinghouse et les autorités chinoises semble actuellement très problématique, étant donnée la législation américaine sur la non-prolifération, qui interdit la vente d'équipement nucléaire aux pays qui ne reconnaissent pas, en matière de contrôle, la réglementation de l'Agence internationale à l'énergie atomique de Vienne. Or tel est le cas de la Chine.

Westinghouse pourrait tourner la difficulté par le biais de sa filiale espagnole, qu'elle contrôle à 100 %. Mais les Chinois resteraient réservés à l'égard de la société américaine en raison notamment des *dépassements* de coûts imposés par cette firme lors de transactions avec d'autres pays.

A ces objections d'ordre commercial s'en ajouteraient d'autres, plus politiques. Pékin, *qui souhaite obtenir l'aide des* États-Unis pour moderniser son armée de l'air *(le Monde* du 14 octobre), ne désirerait pas, en matière de technologie de pointe, mettre « tous ses œufs dans le même panier ». L'idée d'une dépendance très étroite à l'égard des États-Unis ne ferait pas l'unanimité au sein de la direction chinoise.

Le rôle de Sir Lawrence

Par rapport à d'autres concurrents anglais ou allemands, Framatome possède en sa faveur l'expérience du programme nucléaire français, unique au monde *par son ampleur. A partir* du réacteur Westinghouse à eau pressurisée, fabriqué sous licence, la société française a su déve*lopper depuis une dizaine d'années* ses techniques propres aboutissant à un raccourcissement des délais de construction, à une meilleure standardisation et à une plus grande sécurité. Aussi, étant donné l'emplacement de la future centrale chinoise, qui sera très proche de Hongkong, l'idée d'une solution européenne à dominante franco-britannique pourrait séduire les responsables chinois.

Tel est, en tout cas, le sentiment des milieux d'affaires de Hongkong directement concernés par le projet et en particulier de la société China Light and Power, dont le président, Sir Lawrence Kadoorie, s'est rendu récemment à Pékin. Si l'on en croit la *Far Eastern Economic Review* du 10 octobre, Sir Lawrence aurait plaidé auprès des Chinois en faveur de Framatome. Une délégation de hauts fonctionnaires chinois se trouvait, il y a peu, à Hongkong pour de plus amples conversations.

Les responsables chinois apprécieraient l'expérience et le savoir-faire de la société française. On est persuadé toutefois dans la colonie que la décision finale se fera sur la question du financement. Pékin souhaiterait un crédit gouvernemental à faible taux d'intérêt et à long terme (quinze ou vingt ans). Paris, par principe, n'est pas très favorable à cette formule. Mais la perspective d'enlever un marché particulièrement intéressant pour l'avenir — la centrale du Guangdong ne *serait que* la *première* d'une série — et le fait que les organismes financiers internationaux devraient *d'ici* quelques *mois assouplir leur attitude* à l'égard de la Chine pourraient amener Paris à modifier son attitude.

Pour la France, un succès en ce domaine représenterait, dans un pays où elle est encore peu présente, une percée spectaculaire susceptible de produire des retombées techniques, humaines (formation de spécialistes) et politiques non négligeables. Pour les Chinois, opter pour l'Europe serait une façon concrète d'œuvrer à ce renforcement de l'union des nations occidentales du continent qu'ils ne cessent d'appeler de leurs vœux.

Enfin, pour Hongkong, dont le réseau électrique serait interconnecté avec *celui du Guangdong* et serait partiellement alimenté par la centrale nucléaire, la présence des Britanniques pour la livraison de certains équipements représenterait une certaine garantie pour l'avenir. La partie chinoise se serait d'ailleurs engagée à assurer sa collaboration dans cette affaire avec la colonie assez largement au-delà de l'an 2000, par conséquent au-delà de la date fatidique de 1997, au terme de laquelle prendra fin le bail de quatre-vingt-dix neuf ans par lequel la Chine impériale a « prêté » à la Grande-Bretagne les nouveaux territoires de Hongkong. Cette question reste toutefois d'ordre *théorique* puisque, en tout état de cause, le gouvernement communiste de Pékin ne reconnaît pas la validité de cet arrangement.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Kenya

DEUX ANS APRÈS LA MORT DE KENYATTA

Le président Moi s'efforce de maintenir la stabilité politique et de renforcer l'unité nationale

De notre correspondant

Nairobi. — Un livre politique fait fureur au Kenya. Ecrit par deux journalistes de Nairobi, *la Succession de Kenyatta* retrace par le menu les intrigues qui, anticipant sur la mort du *Mzee* (le Vieux), survenue en août 1978, visèrent sans succès à mettre hors jeu son dauphin, aujourd'hui président, M. Daniel Arap Moi. Les comploteurs rageaient à la perspective de voir la fonction suprême échapper à la tribu des Kikouyous — 20 % environ de la population. — toute-puissante dans l'appareil d'Etat depuis l'indépendance. Tandis que M. Moi célébrait mardi 14 octobre le second anniversaire de son arrivée à State House, le rappel, parfois complaisant, de ces machinations infructueuses — reflets d'une âpre lutte pour le pouvoir — rehausse par contraste la performance de leur victime présomptive.

Le successeur de Jomo Kenyatta, il est vrai, a su conduire en douceur la transition, consolider avec adresse son régime, introduire peu à peu un nouveau style de gouvernement et mettre en place une équipe ethniquement mieux équilibrée sans passer pour un parricide.

La vie publique s'est détendue. Il n'y a plus de prisonnier politique. La détention préventive des dissidents, naguère fréquente, est une pratique révolue. Le Parlement est le lieu de débats animés, même si ses membres adhèrent à un parti unique de fait, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU). La presse, malgré les rappels à l'ordre, sait se montrer incisive. Ce vent de liberté a revigoré les institutions. La stabilité politique, fierté du régime, s'en trouve comme affermie. Le renforcement de l'unité M. Moi, le renforcement de l'unité nationale semble un souci constant. On l'a encore vu récemment lorsque le Parlement, adoptant une résolution prise en juillet par les dirigeants du parti, a demandé à toutes les organisations tribales de se faire hara-kiri. Cette mesure vise surtout la riche et influente GEMA (Gikuyu Embu and Meru Association), créée en 1971 et devenue, à la fin du règne de Kenyatta, le fer de lance de la suprématie des Kikouyous autant qu'un « *véritable parti dans le parti* ».

L'affaire alimente depuis des semaines la chronique locale, car nul n'ignore que plusieurs dirigeants de la GEMA animèrent en 1976 la cabale contre le futur président. Officiellement inspirée par le seul souci d'abolir les groupes de pression, ces « *tremplins au service des politiciens chauvinistes* », l'initiative de la KANU serait donc moins innocente.. Démanteler les associations tribales ne suffit, certes pas, à extirper le tribalisme des mentalités, mais le Kényan moyen accueille plutôt favorablement une politique qui tend à réduire la prédominance d'une ethnie ayant trop longtemps identifié ses propres intérêts à ceux de l'Etat.

Membre d'une petite tribu de la vallée du Rift — les Tugen, rameau de la famille des Kalenjin, — le président prend garde cependant de ménager les deux grandes ethnies : Kikouyou et Luo. Nombre d'anciens collaborateurs de Kenyatta appartiennent à l'actuel gouvernement, quoique souvent relégués à des postes plus modestes. Dans un pays où la plupart des politiciens sont aussi des hommes d'affaires, le pouvoir économique des Kikouyous, facteur de stabilité du régime, est intact.

Affirmant son désir d'oublier le passé, le président Moi a tendu un rameau d'olivier au plus prestigieux des dirigeants Luo, M. Oginga Odinga. Nommé en novembre 1979 président du bureau du coton, un organisme paragouvernemental, le vieil adversaire de Kenyatta s'est rallié à son successeur. Il y a deux semaines, M. Odinga vantait la « *détermination du président à combattre le tribalisme et la corruption* ». L'ancien rival de Kenyatta, qui n'avait pas été autorisé à présenter sa candidature lors des élections générales de l'automne dernier, pourrait revenir au Parlement à l'occasion d'un scrutin partiel. Sa réhabilitation serait alors totale. Cette réconciliation est mutuellement bénéfique. Les provinces de l'Ouest, longtemps délaissés, vont recevoir une aide accrue de l'Etat. Le président Moi, quant à lui, n'a plus à craindre la turbulence du pays Luo.

De sourdes luttes d'influence travaillent, en revanche, l'ethnie des Kikouyous. Beaucoup d'observateurs les réduisent un peu simplement à une rivalité entre les deux hommes-clés du régime et symboles de la permanence, le vice-président et ministre des finances, M. Mwai Kibaki, et le ministre de l'intérieur, M. Charles Njonjo. Prototype du grand commis aux manières toutes britanniques — montre de gousset et rose à la boutonnière, — M. Njonjo est « entré en politique » il y a six mois, après avoir été pendant seize ans un garde des sceaux Kenyatta, puis de son successeur, craint et respecté. Confident de qui lui doit largement son accession à la magistrature suprême, on lui prête des visées sur la vice-présidence. Sans doute est-il moins puissant et moins redouté qu'à l'époque où son autorité tenait, pour une bonne part, au secret qui l'entourait. En tout cas, la rivalité entre MM. Kibaki et Njonjo, si elle est aussi intense que certains l'assurent, n'a eu jusqu'à présent aucune conséquence décisive. Les deux hommes forment avec le président un triumvirat qui détient toujours l'essentiel du pouvoir.

Un équilibre alimentaire rompu

« *Moi est comme une girafe*, disait un jour de lui M. Odinga, *il voit venir les ennuis de loin.* » Est-ce pour cela qu'il se préoccupe en priorité de l'économie ? Après dix ans de prospérité entretenue par le boom du café, celle-ci donne de sérieux signes de faiblesse. Les objectifs initiaux du plan quiquennal de développement (1979-1983) ont été largement révisés en baisse. Pays essentiellement agricole, le Kenya ne dispose d'aucune ressource minière. Sa dépendance énergétique envers l'étranger est presque totale. La hausse des coûts pétroliers le frappe de plein fouet.

Le ralentissement de la croissance agricole tient à des causes multiples : sécheresse, politique des prix peu stimulante pour le producteur, mauvaise gestion des stocks, corruption. Pour la première fois depuis l'indépendance, de longues queues se sont formées cette année devant les magasins. Les produits de consommation courante — riz, lait, beurre, farine — ont largement fait défaut pendant plusieurs semaines. Le gouvernement a été contraint d'acheter à l'Afrique du Sud — sans l'admettre officiellement — plusieurs centaines de milliers de tonnes de maïs, nourriture de base du Kényan. Pour relancer la production, le gouvernement a accru sensiblement la plupart des prix payés aux fermiers.

Il reste que, en 1980, l'équilibre alimentaire du Kenya s'est rompu. Tout porte à croire qu'il ne pourra pas être rétabli. Les possibilités d'accroissement des terres cultivables sont réduites. L'amélioration des rendements et le développement de l'élevage extensif ne feront que retarder le moment où le solde alimentaire du Kenya sera clairement déficitaire. Car ce pays doit relever un formidable défi démographique : son taux annuel de croissance avoisine 4 %. C'est l'un des tout premiers pourcentages de la planète. Chaque année, deux cent cinquante mille jeunes se présentent sur le marché du travail. Un sur cinq seulement trouve un emploi dans le secteur formel de l'économie.

Le Kenya sera de plus en plus dépendant de l'aide extérieure. Sa balance des paiements, déficitaire, exige d'être soutenue. La C.E.E., par exemple, vient d'attribuer au Kenya une assistance alimentaire d'urgence. Elle va mettre en œuvre un programme de réhabilitation des trente mille pasteurs gravement touchés par la sécheresse persistante dans la région du lac Turkana, au nord du pays. Deux députés annoncèrent le mois dernier que la malnutrition et le choléra avaient tué plusieurs centaines d'enfants. Le gouvernement a démenti l'information, tout en reconnaissant la gravité de la situation.

La vulnérabilité de l'économie accentue, dans l'esprit des dirigeants, la nécessité de préserver la stabilité politique. Or celle-ci dépend, dans une large mesure, du maintien de l'équilibre régional. Le président Moi s'intéresse plus à la diplomatie que son prédécesseur, mais il a hérité de lui une franche hostilité aux interventions soviétiques en Afrique. D'où son soutien sans faille à la stratégie américaine dans l'océan Indien.

Le Kenya a accordé cette année des « facilités » à l'armée américaine à Nairobi, à Mombasa et à Nanyuki. Il s'est réjoui de la mise à la disposition des Etats-Unis de la base somalienne de Berbera, même s'il eût préféré que Washington ne livre, en contrepartie, aucun matériel militaire à un gouvernement qui n'a pas abandonné toute prétention territoriale sur le nord-est du Kenya. Les Américains, en accroissant cette année leur aide économique, semblent avoir pris conscience de l'importance de l'enjeu kényan. Pays résolument pro-occidental et plus démocratique que tous ces voisins, bastion de la libre entreprise entouré de régimes socialistes, le Kenya mérite, aux yeux des Américains et des Européens, d'être soutenu et défendu. Cette « vitrine de l'Occident » vaut à leurs yeux d'être protégée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

ATTENTAT ET MANIFESTATIONS A SOWETO

L'explosion d'une bombe a gravement endommagé la ligne de chemin de fer qui relie Johannesburg à Soweto, la ville satellite noire. L'explosion de l'engin a eu lieu vers 4 heures du matin le mercredi 15 octobre, dans la gare de Dube, considéré comme le quartier chic de Soweto. C'est dans ce quartier que réside notamment M. David Thebehali, maire de Soweto élu en 1978 avec un très faible nombre de voix, puisque le taux de participation avait été de l'ordre de 6 % environ. Il n'est pas exclu que l'attentat ait été dirigé contre lui ; M. Thebehali, ayant annoncé jeudi dernier qu'il remettrait une médaille de « citoyen d'honneur » de Soweto au Dr Piet Koornhof, ministre de la coopération et du développement, avait suscité de nombreuses protestations de personnalités africaines.

Mercredi matin plusieurs autobus qui, outre le chemin de fer, assurent la liaison entre Soweto et Johannesburg ont été attaqués par des groupes de manifestants. Ces derniers voudraient empêcher les quelque cent cinquante mille salariés noirs qui font quotidiennement le trajet entre les deux cités, de rejoindre leur travail, et les inciter à se joindre aux manifestations prévues pour l'après-midi dans la ville africaine.

Algérie

QUATRE JOURS APRÈS LE SÉISME D'EL ASNAM

L'espoir de retrouver des survivants s'amenuise

Les travaux de déblaiement continuent à El Asnam. Mais l'espoir de retrouver des survivants s'amenuise : cela fait maintenant quatre jours pleins que le tremblement de terre du 10 octobre a en partie détruit la ville. Il est certain que de nombreux villages de la région se sont, eux aussi, écroulés en partie, mais les secours n'y parviennent que très lentement.

L'effort de solidarité, national et international, continue à se manifester. Mais il est très difficile d'organiser les secours aux deux cent mille à quatre cent mille sinistrés. Ce sont les tentes qui manquent le plus : il en faut des milliers pour abriter cette foule de gens qui ont, pour la plupart, tout perdu et qui doivent passer dehors des nuits déjà froides.

Le 14 octobre, les sauveteurs auraient dégagé trois mille cadavres et deux mille blessés. Mais on ignore encore le nombre total de morts. De même, on ne sait toujours pas combien d'étrangers ont été tués lors de la catastrophe.

L'armée surveille les ruines pour s'opposer au pillage. Trois voleurs auraient été fusillés « pour l'exemple ».

POINT DE VUE

La « reconstruction » d'Orléansville : ce qu'il ne faut pas dire

par ROLAND SIMOUNET (*)

EL ASNAM (Orléansville) est à nouveau ruinée. Pour nous « Algériens », architectes, intervenant pour la reconstruction après le séisme de 1954, doublement éloignés des lieux du sinistre, l'émotion est grande. Il est trop tôt pour faire un inventaire technique de la catastrophe, mais, ici et là, on entend s'élever des voix peu informées qui, à la hâte, voudraient faire croire que la « reconstruction de 1954 » n'a pas été réalisée suivant des règles convenables.

On parle de profit, du non-respect des normes. Cette confusion est alarmante et négative. Nous nous trouvons devant une catastrophe de nature exceptionnelle. La magnitude de la récente secousse a été formidable : quinze fois plus d'énergie qu'en 1954. Nous manquons totalement de renseignements précis. Le sujet est technique, il demande sérénité et analyse scientifique.

Il me paraît inconvenant d'affirmer, si tôt, quoi que ce soit, dans un sens ou dans un autre. Ce qu'il ne faut pas dire, en tout cas, c'est que les « architectes français » n'ont pas fait leur métier, que les entreprises et les bureaux de contrôle ont été défaillants, que l'administration a été négligeante. Je peux, au contraire, témoigner du sérieux et de l'exemplarité avec lesquels la « reconstruction de 1954 » a été menée. J'ai personnellement choisi, jusque-là, de ne pas participer aux débats improvisés pour les besoins de l'information à chaud. Je ne parlerai pas des hypothèses de travail qui m'ont guidé pour la réalisation des travaux que j'ai eu à conduire à la périphérie de la ville. Ce que je puis dire, aujourd'hui, c'est l'ardeur, la conviction et l'énergie qui nous ont portés dans cette entreprise.

Me revient ce texte saisissant de Camus (1) écrit au retour d'un voyage à Orléansville en 1955, puis sur le site archéologique d'Argos, en Grèce : « *...A Orléansville (...), il y a quelques mois, j'ai vécu au milieu du groupe de jeunes architectes qui reconstruisent la ville et sa région (...). Il y avait autant de soleil à Argos qu'à Orléansville, les maisons encore debout n'étaient pas si différentes. Quant aux deux peuples, la pauvreté et une commune fierté les font ressemblants (...). Dans les deux villes se sont installés des hommes jeunes qui excellent dans leur métier respectif (...). Voués tout entiers à leur métier de reconstructeurs ou de découvreurs, ils travaillent inlassablement (...). Loin de nos faux métiers, de nos petits ressentiments, de nos solitudes incomplètes, ils exercent, dans la chaleur du travail créateur, un métier d'homme.* »

(1) *Le métier d'homme*, Albert Camus. *L'Express* du 14 mai.

(*) Urbaniste, architecte, Grand Prix national d'architecture 1977.

● *M. Michel Barnier*, député R.P.R. de Savoie, vient de déposer une proposition de loi qui tend à la création d'une force d'intervention humanitaire. Elle aurait pour mission de lutter contre les effets des catastrophes qui se produiraient sur le territoire national et à l'étranger, et serait constituée de personnels volontaires et d'appelés effectuant leur service national dans la coopération.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA PREMIERE « VISITE OFFICIELLE D'AMITIE » du président Karmal en U.R.S.S., commencera jeudi 16 octobre, a-t-on appris à Moscou. Il restera quatre jours dans la capitale soviétique et se rendra à Leningrad. — *(A.F.P.)*

Belgique

● MILITANTS FASCITES EN CORRECTIONNELLE. — Soixante membres du groupe d'extrême droite flamand *Vlaamse Militanten Orde* ont été traduits devant le tribunal correctionnel d'Anvers, a-t-on appris mardi 14 octobre dans la capitale belge. Ils sont accusés de port d'armes prohibées, de participation à des camps d'entrainement paramilitaires et d'actes de vandalisme, commis, notamment, au cours d'affrontements entre francophones et néerlandophones dans les Fourons. — *(A.F.P.)*

Comores

● M. SAID ALI KEMAL RALLIE L'OPPOSITION. — Dans un communiqué publié mardi 14 octobre à Paris, M. Saïd Ali Kemal, qui a récemment démissionné de ses fonctions d'ambassadeur des Comores en France (*le Monde* du 1er août), a réclamé la démission du président Ahmed Abdallah et annoncé la création d'un « Comité national de salut public ».

Irlande du Nord

● DOUBLE MEURTRE A BELFAST. — Deux hommes ont été assassinés, et une jeune femme très grièvement blessée, dans une maison de Belfast, à l'aube de ce mercredi 15 octobre. Selon les premiers témoignages, deux tueurs se seraient introduits dans la maison durant la nuit et auraient ouvert le feu sur leurs victimes, qui étaient endormies, avant de prendre la fuite en voiture. L'un des deux hommes assassinés était un protestant qui avait pris fait et cause pour les républicains, et vivait, depuis, dans un quartier catholique de Belfast, où il était très connu. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LA REBELLION DANS LE NORD-OUEST. — Les anciens soldats du maréchal Idi Amin Dada, qui avaient occupé la semaine dernière le nord-ouest ougandais (*le Monde* daté 12-13 octobre) ont été « stoppés », a déclaré, mardi 14 octobre, M. Muwanga, président de la commission militaire au pouvoir à Kampala. En dépit des démentis opposés par Khartoum et Kinshasa, M. Muwanga a réaffirmé que l'« *invasion* » avait été « *soigneusement préparée* » et « *lancée à partir du Soudan et du Zaïre* ». « *Des renforts ont été rapidement dépêchés sur place, ce qui nous a permis de stopper immédiatement la progression des envahisseurs* », a-t-il dit au micro de Radio-Kampala, sans autres précisions sur les combats. — *(Reuter.)*

Suède

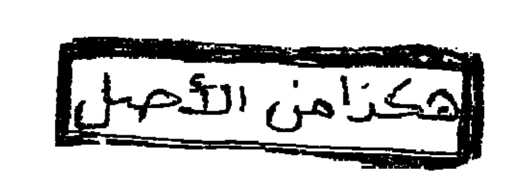
● LES SOCIAUX DEMOCRATES ONT DEPOSE UNE MOTION DE CENSURE au Parlement ce mercredi 15 octobre. M. Palme a indiqué qu'il croyait « *peu vraisemblable* » son adoption, mais les sociaux-démocrates entendent « *marquer le mécontentement de la population* » vis-à-vis de la politique gouvernementale en matière économique. La coalition de centre-droit au pouvoir (centriste libérale conservatrice) dispose au Parlement d'un siège de majorité. Le vote interviendra la semaine prochaine ; s'il est défavorable au gouvernement, celui-ci devra soit donner sa démission soit organiser des élections anticipées.

Union soviétique

● « LES ETATS-UNIS N'OBTIENDRONT JAMAIS LA SUPERIORITE MILITAIRE, CELA NE FAIT AUCUN DOUTE », a dit M. Brejnev, mardi 14 octobre, en recevant au Kremlin M. Armand Hammer, président de la compagnie Occidental Petroleum, qui a d'importants échanges avec l'U.R.S.S. Le chef de l'Etat soviétique a critiqué « *l'irresponsabilité dont font preuve plusieurs politiciens américains* », mais il a assuré avoir en « haute estime » le président Carter. « *Il n'y a pas d'autre alternative que d'améliorer les relations entre nos deux pays* », a-t-il conclu. — *(Reuter, U.P.I.)*

Zimbabwe

● M. MUGABE ET L'UNION SOVIETIQUE. — Le premier ministre du Zimbabwe a déclaré, mardi 14 octobre, qu'il avait fait savoir « *depuis longtemps* » aux autorités soviétiques qu'« *elles étaient libres d'ouvrir une ambassade à Salisbury à leur initiative* », réfutant ainsi les informations selon lesquelles il était hostile à la présence d'une représentation soviétique dans la capitale. M. Mugabe s'est exprimé au retour d'une visite officielle en Corée du Nord.



Bonnes feuilles — AUTOPSIE D'UNE GUERRE, *de Ferhat Abbas*

Voici un nouveau témoignage sur l'Algérie (1). Il émane de M. Ferhat Abbas, une des anciennes figures de proue du F.L.N. Depuis que ce « modéré » a quitté la scène politique, peu après l'accession du pays à *l'indépendance*, les « radicaux » ont eu tendance à minimiser son rôle dans la révolution. Il n'en demeure pas moins que le *pharmacien de Sétif*, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-un ans, demeure présent à la mémoire des Français qui ont vécu la guerre d'Algérie.

Ancien député de l'Assemblée constituante de la République française, ce champion de *l'assimilation* n'avait-il pas écrit, en 1936, dans un célèbre article, « L'entente » : « La patrie algérienne n'existe pas. J'ai interrogé l'histoire, *les vivants et les morts*. Personne ne m'en a parlé... Nous avons écarté une fois pour toutes les nuées et les chimères pour lier définitivement notre avenir à celui de l'œuvre française dans ce pays. » Or c'est ce même homme qui, en tant que président du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne), était devenu, quelque vingt années plus tard, le *porte-drapeau des « rebelles » qu'on appelait* les fellagas.

Dans « Autopsie d'une guerre », publié ce mois-ci aux éditions Garnier (Paris), M. Ferhat Abbas explique son évolution à travers le récit qu'il fait du conflit et de ses causes. Les graves responsabilités d'une France qui n'a pas tenu compte à temps des aspirations des 20 millions de musulmans du Maghreb, et les crimes de l'O.A.S qui a découragé par la terreur un million de « pieds-noirs » de participer à l'édification de l'Algérie nouvelle, reviennent comme des leitmotive dans ce livre ainsi qu'en témoignent les passages que nous citons en bonnes feuilles.

Sa thèse sur le maintien possible des « pieds-noirs » en Algérie ne manquera pas de susciter des discussions à la lumière des drames provoqués en Palestine, au Liban, à Chypre, voire au *Canada, par la coexistence de communautés* différentes. Il n'en demeure pas moins que la majorité des Algériens — même les plus radicaux — *n'avaient pas imaginé cet « exode »* massif et brutal, et que, si les Français d'Algérie avaient constaté, avec le temps, qu'ils ne s'adaptaient pas, leur départ aurait pu alors s'effectuer progressivement et sans drame.

Ce livre *suscite* la réflexion sur les rapports — toujours d'actualité — entre chrétiens et musulmans, Européens et Arabes, riches et pauvres. Il *confirme aussi la volonté des Algériens* de tous bords de s'exprimer. Au pouvoir de 1965 à 1978, Boumediène n'avait guère encouragé la publication *de « Mémoires » qui risquaient fort* d'être des « brûlots », car les déchirements et les affrontements du temps de guerre étaient encore trop proches.

Aujourd'hui, témoignages et analyses sont devenus plus sereins ; et, même lorsque la passion ou le parti pris les animent, le temps en atténue le caractère corrosif pour en faire des documents (2) qui permettent aux communautés des deux rives de la Méditerranée de mieux comprendre leur histoire et, par là même, de mieux se comprendre.

M. Ferhat Abbas sera l'invité de l'émission de Georges Suffert « la Rage de lire », le mercredi 22 octobre *sur TF 1*, qui aura *lieu aussitôt* après la diffusion du premier épisode des « Chevaux du soleil », série adaptée du roman de *Jules Roy* sur l'histoire des Français d'Algérie. L'émission aura pour thème : « L'Algérie, naissance d'une guerre ».

PAUL BALTA.

Les historiens *écriront un jour* que « l'Algérie française » a basculé dans le vide parce que, conçue pour les « *Européens* », elle s'est refusée à se reconvertir au profit de tous. Si les « pieds-noirs » considéraient l'Algérie comme leur patrie, comment pouvaient-ils nous refuser de la revendiquer comme la nôtre ?

Les masses musulmanes n'ont pas eu peur de vivre avec la France chrétienne. Pourquoi les Français d'Algérie auraient-ils eu peur de vivre dans une Algérie à majorité musulmane ? Nous n'étions plus au temps de la piraterie ni des guerres de religion.

Le 10 mars 1969, le colonel Boumédiène, le moins disposé en faveur des Français, faisait au *Nouvel Observateur* la déclaration suivante : « *Nous avons perdu deux millions d'Algériens : un million de morts et un million de rapatriés.* » Par cette formule frappante, il montrait que l'Algérie considérait les « pieds-noirs » comme ses enfants.

Un million d'hommes pouvaient s'imposer, se faire valoir, travailler au bien commun. Les riches propriétaires, qui n'avaient rien à perdre parce qu'au départ ils emportaient leurs richesses, ont semé l'épouvante dans leurs cœurs, noirci le tableau, détruit les conditions d'une vie commune.

En niant le caractère multiracial de notre pays, les irréductibles ont donné un semblant *d'authenticité* à un *slogan sorti* des officines policières : « La valise ou le cercueil ».

Certes, le *cercueil pour le régime* colonial, mais pas assurément pour les Européens qui furent nos voisins, et souvent nos amis. (...)

L'Algérie française a été mal conçue. On ne construit rien de durable sur l'injustice. L'édifice était en déséquilibre constant. Il n'est pas étonnant qu'il se lézarde avant de s'écrouler. Et ce n'est pas l'armée française, avec sa pacification, qui pouvait la reconstruire.

Au cours d'une longue conversation que j'ai eue avec le maréchal Juin, un an avant les *événements du 1er novembre, mon* interlocuteur finit par admettre qu'à ma place il se comporterait de la même manière que moi.

A la vérité, une sorte de malédiction semble peser sur notre pays. L'Algérie n'a pas de chance. Elle n'en a jamais eu. Les choses les plus simples se compliquent à dessein et deviennent, par la malignité des hommes, des problèmes insolubles.

Depuis les « bureaux arabes », *la France a eu les mains libres* pour répandre en milieu musulman sa langue, sa culture, les sciences *modernes*. A *partir* de l'occupation de la Tunisie et du Maroc, elle eut la responsabilité d'un bloc de vingt millions de musulmans dont elle pouvait faire « les musulmans les plus évolués du monde ».

Les maquisards de 1954, les Krim, les Didouche, les Ben M'hidi, les Khider, les Ben Bella, n'ont pas refusé d'aller à l'école, de s'instruire, d'occuper des fonctions publiques, de s'associer à la transformation de leur pays, de partager les responsabilités du pouvoir.

Cette promotion leur a été interdite. On peut se permettre une comparaison. Comment les Berbères *du huitième siècle seraient-ils* devenus musulmans si l'islam ne leur avait pas été enseigné à profusion ?

La France n'a préparé, en Algérie, ni l'union, ni l'association, ni l'émancipation, *mais* seulement une place inconfortable pour les vaincus. (...)

Nous étions seuls. Nous sommes restés constamment seuls. Nous avons vécu dans le mépris et la méfiance. Les conceptions surannées de l'ère coloniale pesaient sur nous. Personne ne nous a tendu une main loyale. Nous cherchions un Lafayette, messager de la liberté. Nous n'eûmes droit qu'à des Cavaignac. (...)

et nous des rapports humains normaux et travailler dans la paix. Ils étaient les meilleurs *cadres de l'Algérie*. En pansant les plaies des masses misérables, nous aurions ensemble guéri tout le corps social. L'Algérie nouvelle avait un intérêt majeur à être construite par tous ses enfants, par ceux qui la connaissaient, qui y étaient nés, qui l'aimaient et qui auraient fini, c'est la loi de la nature, par se supporter, par mieux se comprendre et par fraterniser. Et le jour serait venu où chrétiens et *musulmans auraient* été *fiers* d'être les enfants d'une même Algérie, réconciliée avec elle-même.

Au cours de l'Histoire, d'autres Français se sont trouvés dans une *situation* plus *difficile*. En 1763, le Canada français passa sous la domination de l'Angleterre. L'armée française *vaincue*, les colons demeurèrent sur place. Ils tinrent bon, sauvegardant leur langue, leur religion, leurs traditions. Ils perpétuèrent ainsi la présence de la France dans un pays qui ne lui appartenait plus.

Pourquoi ce courage a-t-il manqué aux Français d'Algérie ? (...)

L' « intégration », dont ils firent, à la dernière heure, leur cheval de bataille, avait fait son temps. En 1954, elle n'est plus que le souvenir d'un mensonge séculaire.

Les activistes avaient fini par admettre cette intégration, faute de pouvoir demander mieux. Ils avaient l'arrière-pensée de revenir à l'époque coloniale d'autrefois, dès que les armes se seraient tues.

« Et du même coup, elle tuera l'espérance »

Si cette *éventualité* s'était produite, qu'aurions-nous pu faire alors ? Et que peuvent faire aujourd'hui les *milliers* de « *harkis* » qui ont traversé la Méditerranée en 1962 pour être des Français à *part entière ? Des Algériens ont* quitté leur pays. Ils vivent en terre de France. Quinze ans après le retour à la paix, ils sont toujours parqués dans des camps, sans que les Bidault, les Soustelle, les généraux, les colonels, de triste mémoire, aient fait quoi que ce soit pour eux. Pourquoi ne sont-ils pas encore intégrés ? Pourquoi ne vivent-ils pas normalement dans un pays qu'ils ont défendu et pour lequel ils *ont opté* ?

Si ces Algériens, vivant en France, ayant combattu aux côtés des soldats français, ne bénéficient pas encore du droit commun, comment les quinze millions d'Algériens, restés en Algérie, auraient-ils pu être des Français comme les autres Français ? (4).

Disons les choses comme elles sont. En 1961, malgré six années *de guerre*, les *Français d'Algérie* refusaient de repenser, ou même, pour certains, de penser le problème. Les activistes et les meneurs de jeu s'étaient enfermés dans le mensonge légué par leurs pères. Ils ont continué à mentir et à se mentir.

Le mot « indépendance » qui les effrayait tant ne pouvait tout de même pas nous ramener à l'époque de Charles Quint et de Barberousse. (...)

Pour l'Algérie le concours de la France paraissait tout naturel. Les distances n'existent plus. Les échanges économiques et culturels sont devenus entre les deux pays des liens « de chair et de sang ».

Cette réalité reconnue, comment la communauté européenne d'Algérie pouvait-elle se croire menacée ? Le bon sens commandait qu'elle s'accroche, en toute quiétude, au pays où sont morts *ses aînés, où sont nés ses enfants.*

Hélas ! L'O.A.S. surgira pour empoisonner l'atmosphère et commettre l'irréparable. Au moment où le dialogue restait possible, où seul il pouvait limiter nos souffrances et créer les conditions d'une cohabitation harmonieuse, elle va accumuler les crimes et les haines.

Et, du même coup, elle tuera l'espérance.

(1) *Le Monde* des 4 mars, 7 juin et 8 août a *signalé et analysé* divers romans et études consacrés à l'Algérie.

(2) Signalons à ce propos la parution du troisième tome de l'étude de Jacques Jurquet, *la Révolution nationale algérienne et le parti communiste français. — III. Le génocide colonialiste du Constantinois*. Ed. du Centenaire, Paris, 465 pages.

(3) Ouvriers agricoles payés en nature, à raison du cinquième de la récolte.

(4) Il serait souhaitable que le gouvernement algérien fasse voter, pour tous ces Algériens, une loi d'amnistie qui leur permettrait de rentrer chez eux.

« Des bergers, des domestiques et des fatmas »

Si (l'œuvre) des SAS (Sections administratives spécialisées) avait *été conçue en* 1900, au moment où Jules Ferry donnait à l'Algérie des colons son autonomie *financière, cette* œuvre de promotion humaine aurait pu sauver l' « indigène » de la misère et de l'ignorance. Elle lui aurait démontré, dans les faits, que la France voulait effectivement son évolution et son bien. A défaut de 1900, deux autres dates auraient pu servir de point de départ à une politique sociale en profondeur : *celle de la victoire de 1918* et celle des fêtes du centenaire en 1930. En 1957, les SAS agis*saient* avec un *demi-siècle* de retard et en pleine insurrection. Ces tentatives... quel que pût être leur succès initial, moururent d'asphyxie. (...)

Robert Lacoste, comme d'ailleurs Jacques Soustelle (...), semblait regretter que les musulmans instruits ne soient pas plus nombreux. Seulement, il ne s'était pas posé la question suivante : « *Pourquoi la majorité des Algériens n'était pas passée par l'école ?* » *Nous étions*, en 1956, une vingtaine de pharmaciens, soixante-quinze médecins, quatre *cents* instituteurs, trois ingénieurs. En revanche, il y avait un million d'ouvriers agricoles, cinq cent mille khammes (3), deux millions de chômeurs.

Le régime colonial avait été hostile à l'instruction de l'indigène. Il préférait former des « bergers », des « domestiques » et des « fatmas ». Pour briser le cercle infernal dans lequel étaient enfermés les Algériens, il fallait ou bien faire appel à la probité et à la clairvoyance du législateur français ou bien à la violence. Après la défaillance du législateur, l'insurrection du 1er novembre était donc dans l'ordre normal des choses. (...)

***

C'est confiants que nous nous acheminons vers un accord avec *la France, sur* la base *de* l'indépendance et l'intégrité de notre pays. La paix est proche. Seule l'attitude des Français d'Algérie demeure un point noir. Mais il n'est pas interdit de penser que cette attitude va changer. Ce miracle peut se produire.

Hélas ! Il ne se produira pas.

Expliquons-nous une fois de plus. La République algérienne devait être autant à eux qu'à nous. Pourquoi ne se sont-ils pas ralliés à cette *solution* ? Avions-nous demandé à *nos* partenaires de renoncer à l'usage de leur langue, de fermer leurs écoles et leurs églises ? Avions-nous exigé qu'ils abandonnent leurs mœurs et leur type de vie ? Leur avions-nous demandé de renier leur histoire, de changer de nom, de se revêtir de la chéchia ou du burnous ?

Rien de tout cela n'a jamais effleuré notre esprit. Nous voulions *seulement créer entre eux*

EUROPE

République démocratique allemande

L'« HOMME NOUVEAU » N'AURA PAS D'AILES

Le journal officiel de la République démocratique allemande a publié récemment le texte d'un décret qui réjouira probablement davantage les gardes frontaliers que les sportifs. La construction, la possession et, bien entendu, l'usage d'un deltaplane ou de tout dispositif s'en approchant sont interdits sur tout le territoire est-allemand. Les citoyens surpris en infraction à cette nouvelle règle seront passibles d'une amende de 500 marks.

Comme il n'entre pas précisément dans les habitudes des dirigeants de Berlin-Est d'entraver la pratique du sport, et que, d'autre part, les raisons qui les ont conduits à prendre cette décision ne sont pas mentionnées au journal officiel, on en est réduit aux hypothèses.

Le souvenir d'un exploit, aéronautique lui aussi, accompli par deux familles qui avaient réussi à s'échapper de R.D.A. en montgolfière (le Monde *du 18 septembre 1979), n'aurait-il pas poussé les autorités à interdire le « vol libre », si bien nommé ? Il serait, en effet, bien fâcheux, au moment où le mur de Berlin est renforcé sur plusieurs kilomètres, et où de nouvelles restrictions monétaires sont apportées par la R.D.A. à la circulation inter-allemande, que certains Allemands de l'Est puissent être tentés de confondre loisirs et évasion. Une chose est de vouloirs faire un « homme nouveau » — mais c'en est apparemment une autre de lui donner des ailes...* — B. B.

Portugal

Le président Eanes se démarque des socialistes et des communistes

De notre correspondant

Lisbonne. — *« De même qu'en 1977 et 1978 j'ai refusé de prendre la direction d'un bloc politique formé par les forces de droite, et qu'en 1978 et 1979, j'ai découragé les tentatives de lancement d'un mouvement présidentialiste, je m'oppose aujourd'hui à tous ceux qui cherchent à trouver dans la radicalisation et dans la bipolarisation de la société portugaise une réponse aux problèmes du pays »*, a déclaré le général Eanes, le mardi 14 octobre, au cours d'une conférence de presse, la deuxième qu'il ait donnée depuis le début de son mandat en 1976. En août 1978, il avait convoqué les journalistes pour expliquer les raisons qui l'avaient amené à renvoyer M. Soares. Cette fois-ci, il a voulu répondre aux attaques de M. Sa Carneiro, le premier ministre, et du général Soares Carneiro, son adversaire à l'élection présidentielle de décembre prochain, qui essaient de le présenter comme le leader de la gauche.

Pendant une heure et demie, le chef de l'Etat a tenu à se démarquer des socialistes et des communistes. Il a rappelé à ce propos les attitudes qu'il a assumées, tout au long de son mandat, renvoyant M. Mario Soares et répondant négativement au projet des socialistes.

En ce qui concerne les communistes, le général Eanes a été catégorique : *« Mon projet de société n'a rien à voir avec eux »*, s'est-il exclamé. « *Les communistes* a-t-il insisté, *ne rentrent pas dans mon projet de création d'un bloc du centre qui défendra l'adhésion du Portugal au Marché commun, la poursuite des relations avec l'OTAN, le développement de l'initiative privée et l'octroi d'indemnisations aux actionnaires des entreprises expropriées en 1975.* » Mais, tout en rejetant l'appui du P.C.P., le président de la République estime qu'il ne pourra pas ne pas acceter les votes des communistes.

En refusant de se reconnaitre comme le « *candidat de la gauche* », le général Eanes a mis l'accent sur des concordances entre ses objectifs et ceux des partis de l'Alliance démocratique. A son avis, le conflit actuel est dû surtout à des questions de procédure : « *Je ne pouvais pas donner mon accord à la modification de la loi électorale préconisée par l'A.D., qui risquait de maintenir indéfiniment la majorité au pouvoir et de rompre ainsi avec le principe de l'alternance, qui est essentiel en démocratie. Je ne pouvais pas non plus ne pas m'insurger contre une tentative de centralisation des pouvoirs qui pourrait faire de la démocratie portugaise une démocratie de façade.* »

Dans ce contexte de lutte politique, les événements du 25 novembre 1975, qui s'étaient soldés par la mise à l'écart du pouvoir des communistes et des organisations d'extrême gauche, reprennent soudain une importance inattendue.

Au lendemain des élections du 5 octobre, M. Sa Carneiro a estimé que les militaires du conseil de la révolution, dirigés par le lieutenant-colonel Melo Antunes, avaient, de par leur action, permis aux communistes de garder des positions essentielles dans l'appareil de l'Etat. Le manifeste alors adopté par ces militaires, connu comme le « document des neuf », et auquel le général Eanes s'était associé, aurait, selon le premier ministre, chef du parti social-démocrate rejeté la social-démocratie. « *C'est une fausse interprétation* », a déclaré le président de la République, au cours de la conférence de presse. « *Il faut que ces événements soient complètement éclaircis et cela se fera très prochainement* », a-t-il ajouté, faisant ainsi référence à un livre qui doit sortir la semaine prochaine.

JOSE REBELO.

Espagne

AMNESTY INTERNATIONAL FAIT ÉTAT DE « TORTURES PHYSIQUES ET MORALES » CONTRE DES PRISONNIERS POLITIQUES

Londres *(A.F.P.)*. — Amnesty International publie ce mercredi 15 octobre les « recommandations » qu'elle a adressées au gouvernement espagnol après l'établissement d'un rapport mentionnant les « *tortures physiques et morales* » infligées, selon elle, à des prisonniers politiques en Espagne. Le rapport sur les sévices, adressé aux autorités espagnoles en septembre, sera publié dans son intégralité à la fin de l'année.

L'organisation humanitaire demande notamment au gouvernement espagnol d'accorder aux détenus les « *procédures légales et administratives garanties par la Constitution de 1978* ». L'application de ces mesures, constate l'organisation, abrogerait les dispositions selon lesquelles un individu peut être détenu pendant soixante-douze heures avant d'être présenté à un juge ou relâché. Amnesty demande aussi que soit restauré le droit des détenus à avoir un conseiller légal pendant leur interrogatoire et que l' *habeas corpus* soit respecté.

● *Le Tribunal international contre les crimes du franquisme* tiendra sa deuxième session, samedi 25 et dimanche 26 octobre, à Clichy (Hauts-de-Seine), dans des locaux mis à sa disposition par la mairie de Clichy. Les travaux commenceront le samedi à 14 heures et seront notamment consacrés à « *la répression exercée par le régime actuel en Espagne* », « *les bandes fascistes* » et « *la défense des droits des réfugiés* ». Des personnalités espagnoles, françaises (parmi lesquelles M. André Jacques, président de la CIMADE), suisses, ouest-allemandes et néerlandaises doivent y participer.

★ Salles du Landy, 98, avenue du Général-Leclerc, 92110 Clichy.

Grande-Bretagne

Mme Thatcher rejette le programme syndical de lutte contre le chômage

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a rejeté, le 14 octobre, le programme de lutte contre le chômage que lui suggérait la confédération intersyndicale (TUC). En fait, les entretiens de Downing Street, que le TUC avait demandés il y a quelques semaines, à la suite de l'augmentation du nombre des sans-emploi, ont plutôt élargi le fossé entre le gouvernement et le mouvement syndical.

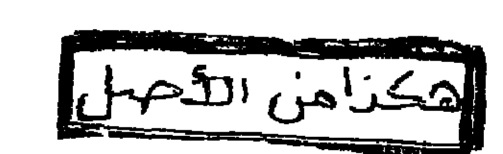
A l'issue des conversations, M. Murray, secrétaire général du TUC, a déclaré : « *Il semble que nous vivions dans deux mondes entièrement à part...* » Son adjoint, M. Basnett, a confirmé la déception des dirigeants syndicalistes en ajoutant : « *Nous sortons de la réunion irrités, préoccupés et implacablement hostiles à la politique du gouvernement.* »

De son côté, Mme Thatcher a réaffirmé à la télévision sa confiance dans sa stratégie économique, indiquant qu'elle n'était pas préoccupée outre mesure des avertissements donnés par les syndicats, selon lesquels la politique du gouvernement provoquerait des troubles sociaux. A son avis, le programme du TUC (réduction de 16 % à 12 % du taux d'intérêt, rétablissement des crédits pour les services publics, utilisation des revenus pétroliers pour l'aide à l'industrie, etc.) se traduirait par une inflation qui ne pourrait que détériorer encore davantage la situation. « *Nous avons chaque année dépensé,* a-t-elle ajouté, *plus que nous n'avons gagné avec, pour résultat, un accroissement du chômage.* » Mme Thatcher a aussi clairement indiqué qu'elle accorderait plus d'importance à la coopération entre patrons et ouvriers dans les entreprises qu'aux recommandations de la hiérarchie syndicale.

Ainsi, comme on s'y attendait, la rencontre a pris la forme d'un dialogue de sourds, mais plus acrimonieux que prévu. Quelques jours après le congrès de Brighton, où elle avait réaffirmé sa foi monétariste, Mme Thatcher pouvait moins que jamais envisager un assouplissement de sa politique. En outre, les divisions au sein du mouvement syndical et la modération des ouvriers de la mécanique (le *Monde* du 15 octobre) ont renforcé le premier ministre dans sa conviction que sa stratégie est mieux comprise des masses.

Néanmoins, le ministre de l'emploi, M. Prior, qui s'efforce de maintenir le contact avec le mouvement syndical, pense que le TUC poursuivra, au sein du conseil national de développement économique, le dialogue avec le gouvernement en vue d'établir une sorte d'action concertée sur le modèle ouest-allemand. Enfin, il est probable que le gouvernement décide, dans un délai rapproché, de réduire le taux d'intérêt, satisfaisant ainsi une des revendications du TUC qui coïncide avec les demandes de l'industrie.

HENRI PIERRE.



EUROPE

Suède

Le gouvernement a déposé son programme de réduction des dépenses publiques

Le gouvernement suédois a déposé, le 13 octobre, au Parlement, un programme de réduction des dépenses publiques pour un montant de 6,3 milliards de couronnes. Ce plan est destiné à redresser l'économie, *marquée notamment par un* déficit de la balance des paiements qui devrait se situer aux alentours de 20 milliards de couronnes en 1980, et passer à 23 *milliards l'an prochain. La* croissance du produit national brut (P.N.B.), estimée à 2,7 % cette année, devrait revenir autour de 1,5 % en 1981. Enfin, le déficit représentera, en 1980, un quart environ du budget (207 milliards).

Le plan gouvernemental, qui avait été présenté le 16 septembre (« le Monde » du 18 septembre), *se traduit notamment* par une hausse des produits alimentaires et des tarifs médicaux, ainsi que par une révision en baisse des allocations de logement et des *retraites. Il avait été précédé* par une hausse de 1,9 % de la T.V.A., porté à 23,6 %, et des augmentations des taxes indirectes, *en particulier* sur l'alcool et l'essence.

Cependant, plusieurs secteurs de l'industrie viennent de ressentir brusquement le fléchissement de la conjoncture internationale. Selon un rapport de l'Institut de la conjoncture, les entreprises travaillant pour l'exportation ont vu leurs commandes diminuer sensiblement au cours du troisième trimestre de 1980. *Les branches les plus touchées sont les mines, le bois, la* papeterie, la sidérurgie et la métallurgie. Si, dans la plupart des cas, cette baisse de la demande ne s'est pas encore traduite par un ralentissement de la production, en revanche l'activité va, dans les industries minières et automobiles, être rapidement freinée.

De notre correspondant

Stockholm. — La grande société nationale des mines L.K.A.B. a décidé, le 11 octobre, après avoir négocié avec les syndicats, de fermer ses puits, notamment à Kiruna, pendant treize jours à partir du 10 novembre. Environ quatre mille quatre cents mineurs, soit environ la moitié des effectifs, seront mis en chômage technique, mais recevront pendant la première semaine un un salaire normal.

La demande en minerai de fer a, en effet, nettement diminué depuis la fin de l'été et les stocks de L.K.A.B. ont atteint un niveau maximum aussi bien dans le bassin minier suédois que dans le port de Narvick, en Norvège.

La Norvège connaît d'ailleurs les mêmes problèmes que la Suède. La plus importante compagnie minière du pays, Sydvaranger, va pour les mêmes raisons que L.K.A.B. fermer temporairement ses installations de Kirkenes, près de la frontière soviétique, à partir du 1er novembre. Et la direction de l'entreprise envisage un arrêt de la production pendant neuf semaines. Les mille travailleurs de la société, qui est à 51 % la propriété de l'État, seront mis en chômage technique.

En Suède, la baisse de la demande touche également l'industrie automobile. Environ sept mille employés de Volvo ne travaillent que trois jours par semaine depuis le 4 octobre et la semaine de quatre jours sera appliquée du 27 octobre jusqu'à la fin de l'année. L'objectif est de réduire la production de voitures particulières.

La construction navale, malgré la cure d'amaigrissement imposée par les pouvoirs publics, demeure, quant à elle, surdimensionnée. Les chantiers navals Oresundsvarv, qui emploient près de deux mille six cents personnes, sont au bord de la faillite, et le gouvernement n'envisage pas de débloquer de nouveaux crédits pour couvrir le déficit de l'entreprise, qui sera cette année presque quatre fois plus important que prévu. Tout porte à *croire que le chantier* sera démantelé avant 1983.

En outre, la société de pneumatiques américains Goodyear, qui affirme ne pas pouvoir faire face à la concurrence des produits importés, a décidé de cesser toutes ses activités en Suède et de fermer son usine de Norrköping, ce qui entraînera, au début de 1981, le licenciement d'environ sept cents travailleurs. Les syndicats ont refusé une baisse des salaires de 10 %, qui, selon la société, aurait permis de poursuivre la production.

En 1976 et en 1977, plusieurs secteurs de base de l'industrie suédoise s'étaient effondrés. Un léger mieux avait pu être enregistré l'année *dernière* et pendant le premier semestre 1980, mais il semble qu'on soit à présent à la veille d'une nouvelle vague de faillites retentissantes, de restructurations et de fusions.

Dans un rapport, l'Office national d'étude industrielle note que 140 000 emplois risquent de disparaître *dans l'industrie au cours* des cinq prochaines années, si la politique coûteuse d'assistance aux *« canards boiteux »* n'est pas poursuivie. L'organisme estime que les investissements ne sont pas trop faibles, *mais qu'ils sont* canalisés dans des secteurs sans avenir. Il serait plus judicieux, *selon lui, de miser* sur des branches telles que la chimie et la mécanique où la Suède peut se distinguer. *Ce redéploiement* industriel qui, précise le rapport, suppose une politique *« énergique »*, permettrait une croissance annuelle de la production industrielle de 4,8 % entre 1980 et 1985, une réduction du déficit de la balance des paiements de 65 %, ainsi que la création de 40 000 à 50 0000 emplois.

ALAIN DEBOVE.

AMÉRIQUES

Canada

Plusieurs provinces veulent attaquer en justice le projet constitutionnel de M. Trudeau

De notre correspondant

Montréal. — Réunis à Toronto mardi 14 octobre, les premiers ministres des dix provinces canadiennes n'ont pas réussi à s'entendre sur une stratégie commune pour s'opposer au projet de révision constitutionnelle annoncé au début du mois par le chef du *gouvernement canadien*, M. Pierre-Elliott Trudeau. Cinq provinces (Alberta, Colombie britannique, *Manitoba, Québec et Terre-Neuve*) ont annoncé leur intention de contester la légalité du projet *fédéral devant* leurs tribunaux respectifs, qui pourront demander à la cour suprême de trancher. Deux autres provinces seraient prêtes à adopter la même attitude, mais souhaitent encore consulter des experts en droit constitutionnel avant de prendre une décision. Enfin, trois provinces (Nouveau-Brunswick, Ontario et Saskatchewan) appuient résolument M. Trudeau.

Pour le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui n'écarte pas le recours à d'autres moyens de pression, *« le geste d'Ottawa est profondément illégitime et probablement illégal »*. Il reproche à M. Trudeau de chercher à imposer sa conception d'un fédéralisme plus centralisé et de s'ingérer dans des domaines de compétence exclusivement provinciale, notamment par le biais de la *« charte des droits et libertés »*, qui permettrait à Ottawa d'avoir son mot à dire en matière de langue d'enseignement. Le premier *ministre du Manitoba*, M. Sterling Lyon, a abondé dans le même sens, tandis que ses collègues des provinces riches en hydrocarbures, plus particulièrement l'Alberta, ont exigé que la Constitution reconnaisse clairement qu'elles sont propriétaires de leurs ressources naturelles.

Sur ce dernier point, M. Trudeau a indiqué la semaine dernière qu'il était disposé à faire preuve d'un peu de souplesse, mais n'envisageait *« pas de grands compromis »*. Cette attitude lui permettrait, en effet, d'avoir l'appui d'un des deux partis d'opposition *à la Chambre des communes*, le Nouveau parti démocratique (social-démocrate), qui n'a pas *d'autre exigence, contrairement* au parti conservateur, farouchement opposé au *« coup de force »* de M. Trudeau.

Les juristes estiment généralement que les tribunaux ne pour*ront pas empêcher le Parlement* canadien d'adopter le projet de *révision constitutionnelle* dont il *est actuellement saisi* et sur lequel il se prononcera au mois de décembre. Lors du vote, les députés et les sénateurs adopteront un texte comportant, d'une part, des amendements à la Loi fondamentale, et, d'autre part, une motion demandant au Parlement de Londres d'abandonner tout droit de regard sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui, depuis 1867, fait office de Constitution pour le Canada.

Quelle que soit la décision des tribunaux, les députés britanniques répondront sans doute favorablement à la requête de leurs collègues canadiens. Certaines provinces envisagent cependant d'exercer des pressions politiques sur Londres pour tenter de bloquer le processus. M. Lévesque a indiqué qu'il avait décelé *« pas mal de réticences à Londres »* à la suite de la décision de M. Trudeau d'agir sans le consentement des provinces. Celui-ci semble cependant avoir pris des précautions en envoyant récemment deux ministres en Grande-Bretagne pour informer le gouvernement britannique et l'opposition de ses intentions en matière constitutionnelle et de la légitimité de sa démarche.

BERTRAND DE LA GRANGE.



Argentine

APRÈS L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL DE LA PAIX

La junte explique les raisons de la longue détention de M. Perez Esquivel

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le gouvernement argen*tin a publié, le mercredi 15 octo*bre, un communiqué consécutif à l'attribution, le 13 octobre, du *prix Nobel de la paix à M. Adolfo* Perez Esquivel, secrétaire général de l'organisation non-violente Paix et Justice en Amérique latine. Le texte explique, en particulier, pour la première fois, les raisons qui avaient conduit le *régime militaire* à garder durant quatorze mois, d'avril 1977 à juin 1978, M. Perez Esquivel *« à la disposition du pouvoir exécutif »* — c'est-à-dire en prison.

« Les actions entreprises par M. A. Perez Esquivel, à un moment où le pays connaissait un paroxysme de la lutte armée contre le terrorisme, ont été effectivement exploitées — malgré lui — pour faciliter la liberté d'action des membres de diverses organisations terroristes », déclare *la* junte militaire. *« Pour cette raison, il a dû être arrêté et mis à la disposition du pouvoir exécutif, conformément à la réglementation sur l'Etat de siège »*, ajoute le texte, précisant que M. Esquivel a été libéré lorsque la violence s'est apaisée. La junte ajoute que le lauréat du prix Nobel de la paix dispose désormais d'une entière liberté de mouvement et d'expression. Soulignant la *« surprise causée dans l'opinion publique nationale par cette distinction »*, le communiqué conteste implicitement que le choix du jury soit une condamnation du processus de *« réorganisation nationale entrepris par les militaires »*.

Mme Amanda Perez, épouse du lauréat, a assuré, le mardi 14, que son mari accepterait, le cas échéant, les félicitations du président de la République, le général Videla. *« Il n'a aucun ressentiment contre les gens qui l'ont torturé ni contre ceux qui ont envoyé les tortionnaires »*, a-t-elle déclaré.

M. Eduardo Pimentel, président de l'Assemblée permanente des *droits de l'homme* (1), *la plus* importante organisation humaine argentine, a déclaré que l'honneur *conféré à M. Perez Esquivel* serait un atout pour obtenir des informations sur le sort de milliers de disparus.

(1) M. Perez Esquivel avait contribué *à la création de l'Assemblée* permanente des droits de l'homme, ainsi qu'à celle du Mouvement œcuménique pour les droits de l'homme, auquel appartenaient Sœurs Alice et Renée, deux religieuses françaises enlevées les 8 et 10 décembre 1977 à *Buenos-Aires*.

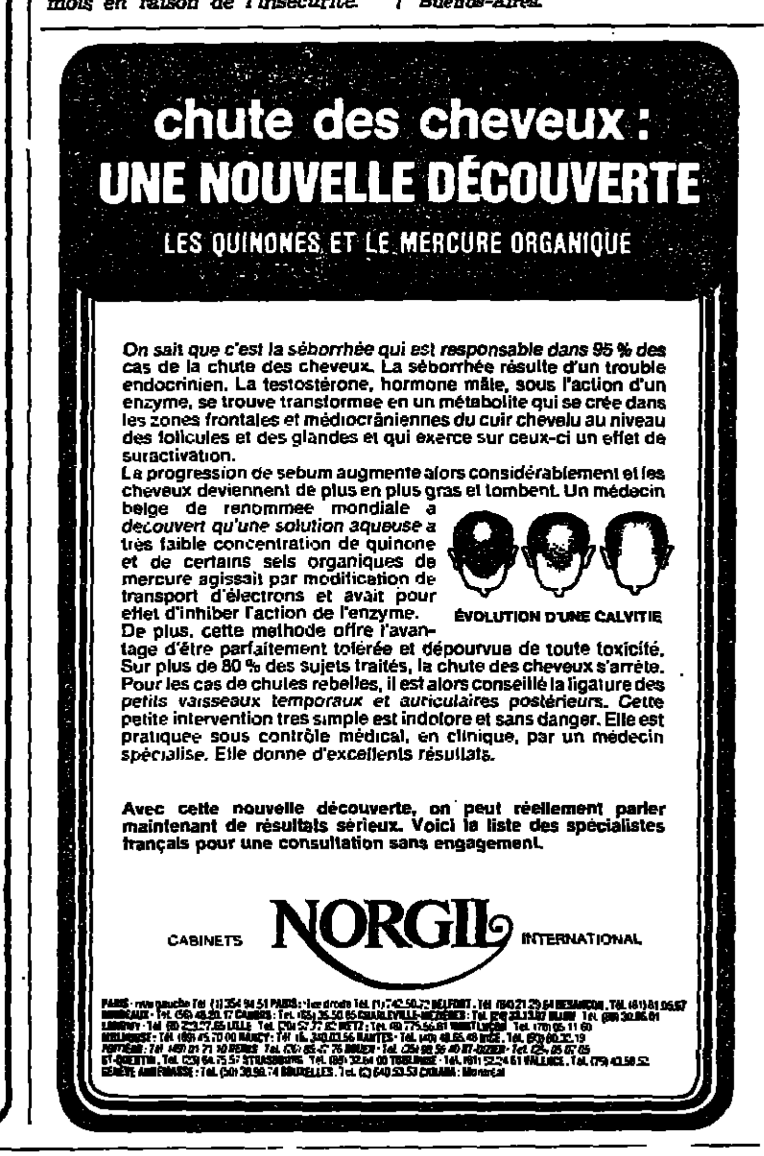
Jamaïque

UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT EST ASSASSINÉ PRÈS DE KINGSTON

Kingston *(A.F.P.)*. — Le vice-ministre de la sécurité nationale, député du parti national populaire (P.N.P.) au pouvoir, M. Roy McGann, a été tué le mardi 14 octobre à Gordon, près de Kingston, alors que les forces de l'ordre s'étaient interposées entre partisans du P.N.P. et de l'opposition jamaïquaine.

M. McGann était l'un des soixante candidats qui devaient recevoir, le 14, l'investiture de leur parti pour les élections générales du 30 octobre. Les affrontements entre les *sympa*thisants du P.N.P. du premier ministre, M. Manley, et ceux du parti travailliste jamaïquain (J.L.P., centriste, pro-occidental) de M. Seaga, ont déjà fait, cette *année, plus de quatre cents morts.* C'est la première fois, cependant, qu'un député est victime de la *violence politique.*

L'opposition J.L.P. reproche principalement au P.N.P. et au *premier ministre la situation* économique du pays, deuxième producteur de bauxite du monde *avec 11,5 millions de tonnes en* 1979. Le déficit budgétaire pour 1978-1979 s'est élevé à 378 millions *de dollars. La dette extérieure* du pays était, à la fin de 1978 de 1,1 milliard de dollars et, pour la *même année, le taux d'inflation* était de 45 %. A quelques jours des élections, les denrées de base, *le riz notamment, manquent.* Les marchés sont vides. Les touristes ne viennent plus depuis plusieurs *mois en raison de l'insécurité.*



La discussion du budget pour 1981 à l'Assemblée nationale

Dans une parfaite indifférence...

On s'en doutait, mais, quand même, quelle litanie ! Comme anesthésie à l'avance, l'Assemblée nationale a commencé, mardi 14 octobre, la discussion générale du projet de loi de finances pour 1981. Avec résignation. Sur le même registre — monotone, — MM. Papon, ministre du budget, et Icart, rapporteur général de la commission des finances, ont vainement tenté — au cours d'interminables exposés — de retenir l'attention des députés et du premier ministre.

Quelle que soit la bonne volonté des acteurs, la pièce, à six mois de l'élection présidentielle, ne passionne plus personne. « C'est un budget entracte, sans signification et donc sans importance », avait prévenu M. Jean Méo, secrétaire général adjoint du R.P.R. « C'est un budget-chloroforme fait pour tenir jusqu'aux élections », avait renchérit M. Fabius (P.S.). Les gaullistes ayant annoncé qu'ils n'auraient pas « de peine » à voter le projet de loi de finances, les incertitudes de la discussion budgétaire sont, il est vrai, à peu près nulles.

Des députés U.D.F. satisfaits — mais pouvait-on en douter ?, — des gaullistes à la fois fatalistes et triomphants — le gouvernement a consenti 13 milliards d'économies, — des communistes très critiques et des élus socialistes sans illusion : un bref résumé de cette première journée. Même M. Rocard n'avait pas l'air convaincu...

MM. Alphandéry (U.D.F.), Marchais (P.C.), Marette (R.P.R.) et Fabius (P.S.) devaient tenter, mercredi 15 octobre, de réanimer l'Assemblée nationale...

LAURENT ZECCHINI.

M. ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances (son rapport écrit a été présenté dans *le Monde* du 15 octobre), se déclare persuadé que, dans le cadre d'une croissance ralentie pour des raisons structurelles, *« les mesures de relance ne peuvent qu'aboutir à un échec, nourrir l'inflation et creuser un déficit extérieur qui résulte, en larges parts d'importations énergétiques incompressibles à court terme ».*

M. PAPON : de la France assistée à la France responsable

Abordant ensuite l'effort réalisé par le gouvernement pour compresser les dépenses publiques, M. Papon assure que depuis 1976, l'assainissement de l'économie a progressé. *« La France responsable est en train,* déclare-t-il, *de succéder à la France assistée. »* Le ministre du budget ajoute : *« On ne dira jamais assez que la France dépourvue de matières premières, pauvre en énergie, se tient dans le peloton de tête des exportateurs mondiaux. Quelle réponse des Français à ceux qui doutent de la France ! »* M. Papon souligne que la hausse des prix ne sera « que » de 13,3 % en 1980 contre 15,2 % en 1974, et que, entre 1975 et 1979, la France a créé près de quatre cent mille emplois contre deux cent trente mille en Allemagne fédérale.

Répondant aux *« détracteurs systématiques »*, le ministre observe que, pour la période 1973-1979, la France se situe *« au premier rang de l'évolution du pouvoir d'achat, du revenu disponible des ménages parmi les principaux pays européens et les Etats-Unis : Etats-Unis : 15,3 %, Allemagne fédérale : 16 %, et la France : 23,6 %.* M. Papon s'oppose lui aussi à l'idée d'une relance globale.

M. Papon se félicite de la création de 1 890 emplois dans la fonction publique, note qu'un recrutement *« engendre ses effets pendant quarante ans »*. Après avoir notamment insisté sur l'effort budgétaire en matière de sécurité publique, M. Papon affirme en conclusion : *« Ce budget, par ses ambitions et ses moyens, n'est pas un budget intérimaire, à moins de remettre en cause, dans cette perspective, les choix fondamentaux : économies, investissements, recherches, famille, défense, que sais-je encore ? »*

Dans la discussion générale, M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin) insiste sur la *« dimension humaine »* de la politique économique et sociale. Pour M. LAJOINIE (P.C., Allier), le budget, pour 1981, marque une étape nouvelle *« dans l'attaque contre le secteur public et nationalisé »*.

M. BAS (R.P.R., Paris) se félicite de *« la spectaculaire conversion »* du ministre du budget en ce qui concerne les économies budgétaires et rappelle qu'il a déposé une proposition de loi tendant à supprimer l'impôt sur le revenu pour tous les foyers dont le revenu imposable est inférieur ou égal à 50 000 francs.

M. MERMAZ (P.S., Isère) estime que la France commence à entrer *« dans le peloton des champions de l'inflation »*. Il dénonce le *« désengagement de l'Etat »* et ajoute : *« Diminuer les investissements publics, c'est s'accommoder du chômage. »* M. Mermaz affirme qu'il s'agit d'un budget de *« démission »* notamment par l' *« abandon de toute politique industrielle cohérente.* Il observe : *« C'est un budget sans courage ni imagination qui ressemble au régime qui le supporte. »*

M. Lucien RICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique) se félicite de l'effort prévu en ce qui concerne la défense, et M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) affirme que le système fiscal français ne joue pas encore pleinement le rôle qu'il devrait jouer pour répondre *« à l'attente de justice et de solidarité »* de la population. Il propose notamment d'instaurer *« comme aux Etats-Unis une aide fiscale à l'embauche liée à des incitations volontaires pour la réduction du temps de travail »*.

M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) se félicite des dispositions relatives à l'incitation à l'investissement productif et au volume des économies budgétaires. Il note : *« La mariée est plus belle et plus attrayante que l'année dernière »*. Le député dénonce, en revanche, le relèvement des droits sur les alcools.

En séance de nuit, sous la présidence de M. DELEHEDDE (P.S.), M. PIERRET (P.S., Vosges) estime que le gouvernement a une conception archaïque de la compétitivité. Celle-ci, indique-t-il, *« n'est pas seulement la rentabilité financière des entreprises, la pression permanente sur les coûts, c'est aussi la formation des hommes, leur mieux-être social, c'est enfin la modernisation des outils industriels, la cohérence des filières technologiques, bref c'est le fruit d'un développement volontaire, planifié et concerté ».*

M. GUENA (R.P.R., Dordogne) pense que *« la France va au devant de nouveaux ennuis au niveau pétrolier »* et estime qu'il *« serait souhaitable de s'y préparer »*.

M. NOIR (R.P.R., Rhône) déclare qu'un soutien du taux de croissance *« pourrait être plus élevé encore dans certains secteurs »*. Selon lui, il faudrait autoriser les entreprises à ne pas verser la totalité de l'impôt sur leurs bénéfices, à la condition qu'elles consacrent les sommes ainsi dégagées à l'allégement de leurs dettes.

Mme GISELE MOREAU (P.C., Paris) souligne que treize mille chômeurs par mois environ sont privés de toutes ressources et qu'un Français sur deux gagne moins de 3 500 F par mois. *« La fiscalité indirecte,* indique-t-elle, *occupe la place déterminante dans les recettes de l'Etat. »*

M. ROCARD (P.S.) : cynisme au sommet de l'État

M. ROCARD (P.S., Yvelines) rappelle que moins de deux mois après son adoption par le Parlement, on a substitué au VIIe Plan le *« plan Barre »*, dont la stratégie *« déflationniste »* était exactement contraire à celle proposée par le VIIe Plan.

Après avoir noté que le budget pour 1981 se caractérise notamment par le sacrifice de l'emploi et de l'investissement public, M. Rocard déclare en conclusion : *« Votre budget est pour moi un budget de IVe République. Il me rappelle tristement cette époque où l'on votait des douzièmes provisoires quand il y avait vacance du pouvoir au moment du vote du budget. Tout le monde sait qu'après l'élection présidentielle il faudra un budget supplémentaire. Aujourd'hui, c'est bien la responsabilité qui fait le plus défaut à ceux qui sont au pouvoir. Il n'y a plus à proprement parler de pouvoir : il y a un groupe qui prépare une élection, et à la tête du gouvernement un homme qui se prépare à se mettre en réserve d'un avenir qu'il sent compromis. Ce cynisme au sommet de l'Etat et cet aveuglement au gouvernement sont un grand péril pour notre pays et son avenir... »*

M. d'AUBERT (U.D.F., Mayenne) se déclare convaincu que le budget, pour 1981, est *« résolument offensif vis-à-vis des dangers extérieurs qui nous menacent »*. Il s'interroge cependant sur la compatibilité d'un déficit budgétaire *« aussi faible »* avec l'attente d'un troisième choc pétrolier, ainsi que sa limitation de l'aide à l'investissement, aux entreprises performantes et aux investissements productifs.

M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) évoque le problème de la fiscalité de l'industrie des hydrocarbures. Tout en approuvant l'aménagement de la fiscalité des sociétés pétrolières, prévu par l'article 3 du projet, M. Schvartz se montre sceptique *« quant aux rentrées fiscales qu'on peut attendre »*.

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) insiste sur la stabilité du franc et, défendant le projet de budget, indique que la France est *« parmi les pays industrialisés, le pays qui a le plus modéré le déficit budgétaire »*.

La suite de la discussion générale est renvoyée à mercredi matin 15 octobre ; la séance est levée à minuit.

● *La commission des finances de l'Assemblée nationale* a adopté, mardi 14 octobre, deux amendements présentés par M. Jean Royer (non-inscrit, Indre-et-Loire), rapporteur spécial du budget de l'éducation.

Le premier propose de réduire de 1 334 millions de francs les crédits affectés au paiement des heures supplémentaires d'enseignement dans les collèges et les lycées. M. Royer estime que ces crédits sont mal employés et qu'il serait préférable de les affecter au lancement d'un plan de résorption de l'auxiliariat.

Le second tend à supprimer 233,9 millions dans le total des crédits consacrés aux bourses. M. Royer a constaté que ces crédits ne sont pas utilisés dans leur intégralité. Il propose donc de les amputer d'un pourcentage correspondant aux sommes inemployées les années précédentes.

LES PROCÈS DE « RADIO-RIPOSTE »

Les députés socialistes protestent contre les atteintes à l'immunité parlementaire

Les députés socialistes ont décidé de se rendre le mardi 21 octobre devant le palais de justice de Toulouse où trois d'entre eux — MM. Pierre Guidoni (Aude), Raoul Bayou et Gilbert Sénès (Hérault) — doivent être entendus, ce jour-là, par un juge d'instruction à la suite d'une émission de Radio-Riposte diffusée de Montpellier le 30 juillet 1979. Ils entendent ainsi protester contre ce qu'ils considèrent comme une atteinte à l'immunité parlementaire.

Les députés socialistes invitent les sénateurs et les élus socialistes de l'Assemblée des Communautés européennes à se joindre à eux pour soutenir leurs trois collègues inculpés, le 24 septembre 1979, de *« complicité de diffusion illégale »* d'émission radiophonique.

Le vote sur l'ensemble de la première partie de la loi de finances devant avoir lieu le 21 octobre, les socialistes ont demandé qu'il soit reporté au 22. La conférence des présidents de groupe de l'Assemblée nationale a été saisie de ce problème mardi 14 octobre. A l'issue de cette réunion, M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a déclaré, dans les couloirs du Palais-Bourbon : *« Si je déplaçais le vote d'une journée, cela reviendrait à associer le gouvernement à la protestation des socialistes. Vous voyez le gouvernement s'associer à une protestation contre le pouvoir judiciaire ? »* M. Limouzy reconnait cependant qu'il *« y a quelque chose qui ne va pas »* dans le système français d'immunité parlementaire, mais, dit-il, *« ce n'est pas l'affaire du gouvernement, c'est celle de l'Assemblée nationale »*.

Dans un communiqué, les députés socialistes déclarent pour leur part : *« En se fondant sur une interprétation inadmissible de l'article 26 de la Constitution* (1), *les parquets, agissant sous l'autorité du garde des Sceaux, parviennent à priver les députés des garanties fondamentales que l'immunité parlementaire confère à leurs fonctions en vertu d'une longue et constante tradition républicaine. En revanche, on constate que, par suite des décisions du Sénat, les membres de l'une des deux Assemblées sont à l'abri de toute poursuite, tandis que la combinaison astucieuse des dispositions sur les immunités et de celles sur le régime des sessions permet aux membres de l'Assemblée européenne de bénéficier d'une immunité permanente. Ainsi, seuls les membres de l'Assemblée nationale, élus au suffrage universel direct, sont privés de la protection de l'article 26 de la Consititution, alors que cette protection joue pleinement pour une Assemblée qui n'appartient pas à l'ordre institutionnel français et qui n'a pas le caractère d'une assemblée parlementaire. »*

(1) L'article 26 de la Constitution dispose que :

« Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions.

» Aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit.

» Aucun membre du Parlement ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit, de poursuites autorisées ou de condamnation définitive.

» La détention ou la poursuite d'un membre du Parlement est suspendue si l'Assemblée dont il fait partie le requiert. »

M. Chirac juge « positive » l'évolution du P.S. dans certains domaines

M. Jacques Chirac a évoqué, lundi soir 13 octobre, devant le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, la question des « convergences » entre socialistes et gaullistes, au sujet de laquelle il a déclaré :

« Il y a actuellement une évolution du P.S. qui, dans un certain nombre de domaines, est positive, qu'il s'agisse de la politique étrangère, de la défense, des droits de l'homme, de l'indépendance nationale. Dans le domaine économique nous avons des divergences profondes, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les nationalisations. C'est une nuance importante, même si sur la priorité à donner à l'emploi et à la planification nous avons des analyses peu éloignées. Nous sommes dans une situation curieuse, qui rend la consultation présidentielle un peu ambiguë. Les divergences au sein de la majorité, les difficultés des socialistes, font que, si les choses se confirment, il n'y aura plus de majorité. Il faudra alors réfléchir au devenir de nos institutions ou créer une majorité permettant à nos institutions de fonctionner. »

Répondant aux questions qui lui étaient posées, M. Chirac a critiqué l'action économique du gouvernement. Il a souligné qu'au rythme actuel le nombre des chômeurs dépassera deux millions en 1985 et entraînera un déficit de la Sécurité sociale de 120 milliards de francs s'ajoutant à une aide aux chômeurs de 110 milliards. *« Si le train-train actuel continue,* a-t-il dit, *nous serons dans la situation d'un chauffeur conduisant à cent à l'heure dans une impasse bouchée par un mur en béton. »* Après avoir affirmé que *« la croissance douce est une absurdité »*, le maire de Paris a conclu, sous les rires de l'assistance : *« Notre régime semble évoluer vers un type un peu monarchique bien que nous soyons encore en démocratie. »*

Le P.C.F. et la « discipline républicaine »

« L'HUMANITÉ » DÉNONCE L'INTERVENTION DE M. JEAN ELLEINSTEIN A LA TÉLÉVISION

Interrogé, mardi 14 octobre, à Antenne 2, M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., avait commenté les propos tenus la veille par M. Georges Marchais, affirmant notamment : *« Georges Marchais s'est présenté comme le candidat anti-Giscard ; j'ai surtout entendu le candidat anti-espoir ».*

Succédant à M. Fabius, M. Jean Elleinstein avait, de son côté, notamment déclaré : *« Le cadavre de l'union de la gauche gît dans le tiroir de Georges Marchais, place du Colonel-Fabien. Si Georges Marchais a pu dire que le P.S. vire à droite, ce qui mériterait une discussion plus longue, il est absolument certain en tout cas que le P.C.F. a viré à l'Est ; c'est dire qu'il approuve dans tous ses aspects les plus nocifs la politique étrangère soviétique. »*

Mercredi, *l'Humanité* dénonce cette intervention de l'historien communiste. Selon le quotidien du P.C., M. Elleinstein, *« approuvant les propos de Laurent Fabius, s'est livré à une attaque d'une rare violence contre le P.C.F. »*

M. RENÉ ANDRIEU : la même analyse qu'en 1978.

M. René Andrieu évoque, dans *l'Humanité* du mercredi 15 octobre, les commentaires qu'ont suscités les propos tenus le lundi 13 octobre à Antenne 2 par M. Georges Marchais selon lesquels *« la formule du désistement automatique est périmée ».*

Le parti socialiste, écrit M. Andrieu, *« a maintes fois violé la discipline républicaine même quand il en était le bénéficiaire. Ce qui est vrai aussi c'est qu'il nous est arrivé, par exemple en 1958, de refuser de voter au second tour pour les socialistes qui se disaient* « à la proue de » la Ve République » *et siégeaient au gouvernement. Ce qui est vrai encore, c'est que les commentateurs qui se prétendent bien informés découvrent aujourd'hui avec plusieurs années de retard une analyse que nous faisions déjà au début de 1978, en tirant les leçons de l'abandon du programme commun par le parti socialiste* (1) ».

M. Andrieu sait de quoi il parle puisqu'il écrivait dans *l'Humanité* du 9 février 1978, un mois avant le premier tour des élections législatives de mars 1978 : *« La notion de « discipline républicaine » est à reléguer au musée de l'histoire, entre le rouet, la lampe à huile et les occasions manquées. »* Deux jours plus tôt, le secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais, avait déclaré : *« La discipline républicaine, c'est un peu vieillot, c'est du passé...Ce qui veut dire que M. Mitterrand ne vit pas avec son temps. »*

(1) C'est ce que *le Monde* avait relevé, pour sa part, dans son numéro daté du 15 octobre.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Jacques Arnault

M. Jacques Arnault, ancien rédacteur en chef de la Nouvelle Critique, *nous adresse la lettre suivante :*

Je viens de prendre connaissance de l'article de Patrick Jarreau (*le Monde* du 11 octobre) dont le cinquième alinéa commence ainsi : *« Une lettre avançant le nom de M. André Lajoinie (...) de préférence à M. Marchais a été envoyée au comité central. »*

La suite du texte me donne à penser qu'il s'agit de la lettre que j'avais adressée au comité central du parti communiste français le 6 septembre dernier. L'objet de ma lettre n'était pas, comme l'indique Patrick Jarreau, d'opposer un candidat à un autre mais de poser la question suivante : *« Est-il plus conforme à l'intérêt du parti de désigner le secrétaire général comme candidat à l'élection présidentielle plutôt qu'une personnalité parlementaire comme cela avait été le cas avec J. Duclos en 1969 ? »* Le nom d'André Lajoinie, vice-président du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, n'était avancé que pour illustrer le propos. Il s'agissait d'un choix entre deux conceptions possibles et non d'une opposition de deux personnes. L'informateur de votre journal n'avait pas eu connaissance, il est vrai, du texte de cette lettre.

●« *La Lettre de la Nation* », organe du R.P.R., du 15 octobre, décerne une *« palme olympique »* à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, pour avoir dit aux cadres du parti républicain : *« Il y a actuellement pour vous une façon utile de faire de la politique en apparaissant comme n'en faisant pas. »* (*le Monde* du 15 octobre). *La Lettre de la Nation* écrit : *« Autrement dit, le secret de l'efficacité électorale est de tromper les Français. L'aveu est choquant, mais Soisson a une excuse : l'exemple vient d'en haut. »*

● *Le préfet du Cantal* a refusé d'accepter la démission de M. Augustin Chauvet (R.P.R.) de ses mandats de conseiller général de Salers et de maire de Mauriac. M. Chauvet dispose d'un mois pour confirmer ou infirmer auprès du préfet ces deux démissions. Devancé au premier tour des élections sénatoriales du 28 septembre dernier par M. Malassagne, sénateur sortant (app. R.P.R.) et Robert (U.D.F.-rad.), qui l'avaient emporté au second tour, M. Chauvet avait décidé de renoncer à tous ses mandats électifs.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres mardi 14 octobre 1980, au palais de l'Elysée (cette réunion avait été avancée de vingt-quatre heures en raison du départ de M. Giscard d'Estaing pour la Chine). Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Le président de la République a informé le conseil des ministres des *conclusions* qu'il tire de son voyage dans le Nord.

Il a déclaré : « *La France* a besoin du Nord-Pas-de-Calais, qui est une de ses rares régions d'ancienne et vigoureuse tradition industrielle. Le Nord-Pas-de-Calais sait qu'il peut compter sur la solidarité nationale pour l'aider à rester parmi *les régions les plus actives d'Europe.*

» J'ai rencontré, dans cette région, une population courageuse, une jeunesse qui croit en l'avenir et qui est désireuse de travailler sur place, malgré ses graves préoccupations sur l'emploi, des responsables politiques et économiques ouverts au dialogue républicain et au travail en commun.

» Je demande au gouvernement de veiller avec vigilance à la complète et rapide application des mesures que j'ai annoncées, et d'étudier attentivement les propositions qui seront faites par les responsables régionaux *pour le développement* économique du Nord-Pas-de-Calais. »

● LA MODERNISATION DU MARCHE FINANCIER

Le ministre de l'économie a fait part des progrès importants réalisés depuis deux ans en matière de diffusion dans le public des valeurs *mobilières (actions et obligations)*. Pour permettre la poursuite et le développement de cette évolution, et après les travaux de la commission présidée par M. Perouse, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, le conseil des ministres a retenu un ensemble d'orientations tendant à *faire du marché financier l'un des* plus modernes, grâce notamment à l'utilisation des techniques informatiques nouvelles. Le service rendu à l'épargnant, tant français qu'étranger, sera amélioré et le coût des opérations sur valeurs mobilières progressivement réduit.

A l'issue de cette communication, le président de la République a évoqué la loi créant une distribu*tion d'actions en faveur des salariés* des entreprises industrielles et commerciales. Il a déclaré : « J'attache la plus grande importance au vote par le Parlement de la loi qui permet de distribuer gratuitement aux salariés 3 % du capital de l'entreprise où ils travaillent. *Je souhaite* que des initiatives soient prises *pour mettre en œuvre rapidement* cette loi, afin que les travailleurs soient associés à la propriété de leur entreprise. »

● LA FORMATION DES INGENIEURS

Le ministre des universités et le secrétaire d'État à la recherche ont présenté un bilan des efforts entrepris pour *la formation* des *ingénieurs*, qui a été modernisée pour mieux répondre aux besoins de la technologie actuelle.

Le recrutement des ingénieurs se démocratise de plus en plus, grâce notamment aux possibilités nouvelles d'accès aux écoles d'ingénieurs offertes aux diplômés des premier *et second cycles de l'enseignement* supérieur et aux bacheliers de l'enseignement technique, ainsi que par le développement de la formation continue. Cette démocratisation du recrutement s'accompagne d'une augmentation du nombre des élèves, grâce à des moyens financiers accrus et à une amélioration de l'encadrement. *Le* nombre des ingénieurs, qui est actuellement de deux cent mille, devrait connaître une progression continue de 3 % à 5 % par an pour aboutir à un doublement en l'an 2000.

En liaison avec les professions, un effort de formation des élèves-ingénieurs dans les technologies nouvelles a été entrepris et se poursuit avec vigueur, dans le secteur agro-alimentaire, l'informatique, la micro-électronique et la bio-industrie.

La qualité des formations est améliorée grâce à l'élargissement de l'accès des ingénieurs au troisième cycle de recherches. L'association de laboratoires d'écoles au C.N.R.S. -- *soixante-quatorze formations* appartenant à trente écoles — et la préparation au diplôme de docteur ingénieur possible dans cinquante-six établissements, grâce à des conventions passées entre le ministère des universités et d'autres *ministères, illustrent la contribution* que la recherche apporte à la formation des ingénieurs.

Enfin, le ministre des universités a insisté sur la nécessité d'enrichir la formation des jeunes ingénieurs par une meilleure connaissance de *ce qui se fait dans d'autres pays.*

Le gouvernement a exprimé sa confiance dans la capacité des écoles françaises d'ingénieurs, ainsi mieux adaptées aux réalités économiques *d'aujourd'hui*, à rivaliser dans les meilleures conditions possibles avec les plus prestigieuses *écoles étrangères.*

● LES ECONOMIES D'ENERGIE

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, le ministre de l'industrie et le ministre de l'intérieur ont présenté au conseil des ministres les mesures destinées à limiter les dépenses d'énergie dans les administrations de l'Etat, les services publics et les collectivités locales.

Le gouvernement s'est fixé comme objectif, dans le VIIIe Plan, d'économiser au moins 15 % de la consommation actuelle de combustible dans les bâtiments de l'Etat d'ici à 1985.

Cet objectif devrait être atteint, *non seulement par un comportement* encore plus vigilant des fonctionnaires responsables de la gestion des immeubles, mais aussi grâce à un programme d'investissement qui doit permettre, à la fin de l'exécution du plan, d'économiser 435 000 *tonnes d'équivalent pétrole chaque* année. Un tel programme représente un triplement progressif des investissements de l'Etat tendant à économiser l'énergie.

Chaque ministère mettra en œuvre un programme pluriannuel d'investissement destiné à économiser l'énergie, comme cela a déjà *été fait aux ministères de la défense,* de la santé, de l'éducation et des universités, ministères qui absorbent 80 % de la consommation totale d'énergie des administrations de l'Etat.

En ce qui concerne les collectivités locales, les moyens nécessaires — conseils techniques, formation des *agents, aide financière* — seront mis à leur disposition pendant la même période pour leur permettre de réaliser une économie de 500 000 tonnes d'équivalent pétrole par an pour le chauffage des bâtiments communaux et départementaux. Les services locaux de l'Etat et l'Agence pour les écono*mies d'énergie* les aideront à réaliser cet effort.

La réglementation actuelle qui limite à 19 degrés la température de chauffage des locaux, devra être strictement appliquée dans les bâtiments publics ; les contrôles y seront renforcés. *La période de chauffage* sera strictement modulée en fonc*tion des conditions météorologiques.*

Un important programme de recherche, d'expérimentation et de démonstration sera appliqué aux économies d'énergie dans les bâtiments publics afin de découvrir et de faire connaître les solutions les *plus efficaces.*

(Lire page 36.)

● LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a fait une communication sur le cancer en France et les moyens mis en œuvre pour *lutter contre cette maladie.* Il a proposé, notamment à partir des travaux de la commission du cancer, qui est composée de médecins et de chercheurs, les principales orientations destinées à la rendre plus efficace.

Le problème du cancer concerne la plupart des Français : deux cent *mille personnes* en sont atteintes chaque année. Le traitement connaît des progrès lents mais continus : désormais, un cas sur trois guérit définitivement. Certaines formes de cancer, traitées dans de bonnes conditions, guérissent à plus de 90 %.

La recherche fondamentale est la condition du progrès à long terme dans la lutte contre cette maladie ; la France doit demeurer, dans ce domaine, parmi les nations les plus avancées.

Le *financement de la recherche* par l'Etat augmentera de 30 % en 1981. Aux crédits budgétaires s'ajoutent les fonds provenant notamment des collectes nationales, désormais coordonnées par le Haut Comité d'aide à la lutte contre le cancer.

Déjà on *connaît les facteurs qui* facilitent ou déclenchent l'apparition de la maladie. La prévention peut donc être développée, notamment par l'encouragement à la diminution de la consommation d'alcool et de tabac. L'Etat continuera à contribuer au *développement* de la prévention.

Le gouvernement a approuvé l'objectif proposé par le ministre de la santé et de la Sécurité sociale : assurer en permanence à tous les Français les meilleures possibilités de diagnostic *précoce et de traitement.* A cette fin, une formation *permanente* en cancérologie *sera* donnée à l'ensemble des médecins *généralistes.* Des dispositions seront prises pour que, quel que soit l'établissement de soins choisi par le malade — centre anticancéreux, hôpital ou établissement de soins privés, — les *meilleurs soins médicaux* lui soient prodigués, notamment *par* l'intervention d'une équipe interdisciplinaire de traitement du cancer.

Enfin, la réinsertion sociale et professionnelle des anciens malades sera favorisée grâce, en particulier, à l'action des associations que le *gouvernement entend encourager.*

(Lire page 40.)

● LES ETABLISSEMENTS PUBLICS REGIONAUX

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur *les conditions d'application* de la loi du 5 juillet 1972 sur les établissements publics régionaux.

(Lire page 34.)

● L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND

Le ministre de la jeunesse, des *sports et des loisirs a rendu compte* des travaux du conseil de l'office franco-allemand pour la jeunesse, réuni à Würzburg les 9 et 10 octobre.

Conformément à l'engagement pris par le président de la République lors de sa visite au siège de l'office *en juillet dernier,* la contribution financière de la France aux activités de l'office sera à nouveau augmentée en 1981. Elle permettra d'accroître les échanges de jeunes travailleurs, de *mettre l'accent sur les* jumelages de communes et de multiplier les *stages linguistiques.*

En outre, il a été décidé de faire plus largement appel aux associations de jeunesse et aux organisations syndicales et professionnelles dans le développement des échanges de jeunes.

La réunion de Würzburg a confirmé le caractère exemplaire de la coopération franco-allemande dans le domaine de la jeunesse.

● LES RAPPORTS FRANCO-ALGERIENS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation :

— D'une part de l'échange de *lettres franco-algérien relatif au* retour en Algérie de travailleurs algériens et de leur famille, signé à Alger le 18 septembre 1980 ;

— D'autre part de la nouvelle convention franco-algérienne sur la sécurité sociale, signée à Paris le 1er octobre 1980.

Ces textes traduisent la volonté *de la France de renforcer sa coopération* avec l'Algérie, dans le respect des préoccupations de chaque Etat et des choix individuels des personnes concernées par ces accords.

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des *affaires étrangères sur le tremblement* de terre d'El Asnam, qui vient d'éprouver tragiquement l'Algérie et d'endeuiller notamment de nombreuses familles de ressortissants algériens établis en France.

Le ministre a rendu compte des *dispositions adoptées aussitôt* qu'a été connue la catastrophe, en vue d'apporter une aide aux autorités algériennes. Celle-ci comprend notamment l'envoi sur place de plusieurs détachements des services de sécurité civile, de médecins et d'infirmiers, ainsi que l'expédition de médicaments et de matériel médical.

Il a, en outre, fait part des mesures qui ont été prises immédiatement pour venir en aide à nos compatriotes présents dans la région.

Le président de la République a *rappelé l'émotion profonde qu'a suscitée* en France la catastrophe d'El Asnam. « Dans cette épreuve nationale et humaine, a-t-il déclaré, l'Algérie peut être assurée de la solidarité concrète et durable de la France. »

● LES RELATIONS AVEC LE JAPON

Le ministre du commerce extérieur *a évoqué l'évolution des relations* commerciales de la France avec le Japon. Il a proposé qu'une haute personnalité soit chargée, en liaison avec les instances compétentes, d'une mission sur les *différents* aspects de nos relations économiques *avec ce pays.*

Il a été décidé que cette mission serait confié à M. François Missoffe, ancien ministre, ancien ambassadeur de France au Japon, placé, pour une durée de six mois, auprès du ministre du commerce extérieur.

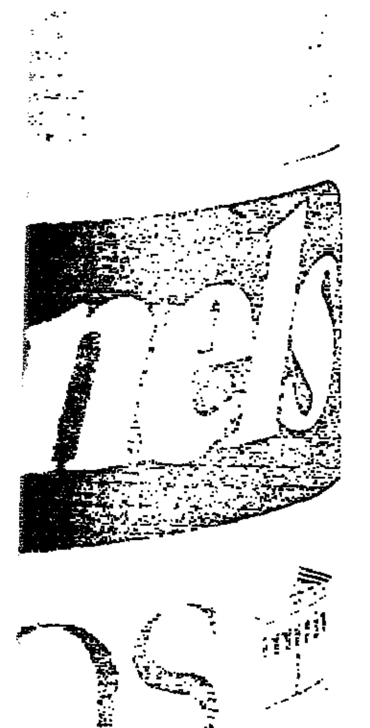
(Lire page 35.)

LE PRÉFET DE LA GUADELOUPE S'OPPOSE A LA CONSTITUTION DE MILICES PRIVÉES

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — *A la Guadeloupe*, près d'un mois après l'attentat qui a coûté la vie, le 17 septembre, à un artificier de l'armée de terre, le sergent-chef Bruno Soisse (*le Monde* du 19 septembre), l'enquête continue de piétiner malgré les nombreuses perquisitions, les barrages sur les routes et les interrogatoires. Le préfet, M. Guy Maillard, a constaté que les attentats, perpétrés dans l'île depuis le mois de mars, ont une influence néfaste sur le tourisme et les investissements. Il a exhorté la communauté d'origine métropolitaine à ne pas s'armer et à ne pas constituer de milices privées. « *Ce serait* a-t-il dit, *tomber dans le piège tendu par l'adversaire.* »

F. R.



Le Monde

société

Après la mort d'un gardien de la paix au cours d'un contrôle d'identité

Les syndicats de policiers réclament des mesures de sécurité

Après la mort, au cours d'un contrôle d'identité, de M. Jean-Claude Gatuingt, trente-huit ans, père de trois enfants, le gardien de la paix mortellement blessé, mardi 14 octobre, par un détenu permissionnaire en fuite depuis mai 1980, Jean-Michel Le Commandoux (*le Monde* du 15 octobre), l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.) a annoncé qu'elle organisait, jeudi 16 octobre à 11 heures, une cérémonie au monument aux morts de la police nationale à Neuilly (Hauts-de-Seine).

Dès mardi, en début d'après-midi, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, s'était recueilli, à l'Institut médico-légal, devant le corps de M. Gatuingt. M. Bonnet, qui était accompagné de M. Lambert, directeur général de la police, s'est refusé à toute déclaration, précisant qu'il *« s'expliquerait en temps utile »*.

Les syndicats de policiers demandent, eux, que des explications leur soient données immédiatement. Le Syndicat général de la police (S.G.P.) *« réaffirme avec force ses revendications en matière de sécurité »*, parmi lesquelles *« la mise en place d'un véritable comité d'hygiène et de sécurité, qui permettrait de faire évoluer la protection »* des policiers. *« Les pouvoirs publics*, conclut le S.G.P., *portent une lourde responsabilité en ne donnant pas à la police les moyens nécessaires à sa sécurité et à celle de la population. »*

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) estime que le ministre de l'intérieur doit obtenir *« dans le prochain budget de la police nationale les moyens nécessaires à une lutte efficace contre les délinquants de toute nature »*.

Le Syndicat indépendant de la police (S.I.P.N.) souligne que les *« graves déclarations »* faites récemment par *« des syndicalistes irresponsables n'inspirent pas le respect des hommes, de l'autorité et de l'institution »*. Le secrétaire général de ce syndicat a, d'autre part, fait remarquer que la tenue des policiers et notamment le fait que leur revolver soit placé sous la vareuse ne permet pas de réplique rapide en cas de nécessité.

Le syndicat C.F.T.C. de la police réclame de la justice un châtiment *« rapide et exemplaire »*. Le syndicat C.F.D.T. de la police parisienne estime que la *« banalisation »* des contrôles de police, *« que le projet Peyrefitte va rendre de plus en plus routiniers, s'accompagne de la banalisation des conditions d'intervention »*.

[M. Gatuingt est le second policier tué par un détenu permissionnaire depuis le début de 1980. Deux policiers en 1979 et sept en 1978 avaient été tués dans les mêmes circonstances.

Chaque mois, quelque mille permissions sont données à des détenus. Les échecs de ces permissions — chaque fois qu'un détenu ne regagne pas son établissement pénitentiaire à l'heure prévue, la permission est tenue pour un échec — ont été en 1978 de 392 pour 19 953 permissions (2,80 %). Le taux d'échec a été de 2,04 % en 1979 et de 1,72 % pour les huit premiers mois de 1980.

La loi du 22 novembre 1978 modifiant le régime de l'application des peines a rendu plus difficile l'obtention des permissions de sortir, jusque-là accordées par le seul juge de l'application des peines. Désormais, pour toute peine supérieure à trois ans d'emprisonnement, les permissions ne peuvent être accordées que par une commission de l'application des peines comprenant, outre le juge d'application des peines, le procureur de la République et le directeur de l'établissement pénitentiaire. La décision de la commission est prise à la majorité des voix. Pour ce qui concerne les personnes condamnées pour des crimes graves, parmi lesquels les meurtres et les assassinats, la décision doit être prise à l'unanimité.]

Un journaliste « rossé » par le comédien Patrick Dewaere porte plainte

M. Patrice de Nussac, journaliste au « Journal du dimanche », a été attaqué le dimanche 12 octobre à son domicile par M. Patrick Dewaere, à la suite d'un article publié dans le numéro du 12 octobre sur le comédien et sa fiancée Elsa.

M. Patrick Dewaere s'est présenté chez M. de Nussac accompagné de deux amis et de sa future femme : tous trois l'ont alors roué de coups et frappé à l'œil.

Le comédien reprochait à M. de Nussac d'avoir parlé de son mariage et d'avoir publié des photos de sa future femme. « Je lui avais simplement promis, affirme M. de Nussac, de ne pas révéler le lieu et le jour du mariage. » Notre confrère a porté plainte.

Les vedettes ont du mal à s'en tenir à leurs rôles. Après des mois, des années parfois, de chasse à l'entrefilet, la célébrité atteinte, ils deviennent en retour la proie des journaux. Les grands comédiens, souvent, s'en accommodent. Ils se doivent au public, disent-ils, et ils travaillent d'autant plus que leur orgueil ne souffrirait pas une gloire usurpée. Les autres tombent dans des personnages de traverse qu'inconsciemment ou pour des raisons plus lucratives ils offrent aux feuilles à sensation. La galerie est pleine : les homosexuels qui n'omettent pas de glisser la phrase à double sens, les blondes capiteuses qui si volontiers prêtent le flanc, les mères à jumelles, les ivrognes, les noctambules, les Gabin bourrus, les Delon mauvais garçons. Ces mécaniques qu'on les voit rouler au cinéma ne sont donc pas en toc.

Rien pourtant de plus irritant que ces comédiens qui ne laissent pas leurs costumes au vestiaire. M. Patrick Dewaere, qui n'a peut-être pas souhaité que la critique s'en tienne à la qualité de son jeu, est donc allé boxer à son domicile un journaliste dont les articles lui déplaisaient. On a vu l'acteur dans des rôles de petites frappes. Le public pensera désormais qu'il est à la hauteur de ses compositions. On frémit à l'idée de voir notre héros dans une vraie prison, ce qui renforcerait sans doute l'admiration de ses fans qui déjà l'ont vu se féliciter de sa prouesse, à la télévision.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *L'affaire de Broglie.* — La demande d'annulation de la procédure concernant l'affaire de Broglie, qui avait été présentée, au nom d'un des inculpés, M. Serge Tessèdre, par son défenseur, Mᵉ Henri Dussaud, a été rejetée, mercredi 15 octobre, par la chambre d'accusation de Paris. L'avocat soutenait que le fait pour M. Guy Floch, le juge chargé d'instruire le dossier, d'avoir averti un seul des avocats des inculpés, Mᵉ Roland Dumas, de l'existence du rapport de la dixième brigade territoriale (faisant état de menaces pesant sur la vie de Jean de Broglie) constituait une atteinte aux droits de la défense.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire n° 57 437.

LES SUITES DE L'ATTENTAT

Les sénateurs critiquent vivement la mansuétude du pouvoir à l'égard du racisme

La séance du Sénat relative aux causes et aux suites du drame de la rue Copernic a été marquée par les accusations des orateurs de l'opposition, qui ont reproché au ministre de l'intérieur d'avoir sous-estimé le danger fasciste et les risques de résurgence du racisme. M. Christian Bonnet a répliqué par une proclamation de foi antiraciste et par une vive défense de la police à laquelle était imputée une certaine mansuétude envers l'extrême droite.

Mme CECILE GOLDET (P.S., Paris) estime que les mesures prise pour lutter contre les groupes fascistes, racistes, néo-nazis, ont été *« notoirement insuffisantes »*. Trop de crimes sont restés impunis. L'orateur dresse la liste de ces crimes, attentats, agressions. Elle cite aussi les questions posées par elle-même au ministre de l'intérieur et qui sont restées sans réponse, ou dont les réponses ont été dilatoires.

« On invoque, souligne-t-elle, *la liberté d'opinion pour justifier la présence de policiers dans les mouvements d'extrême droite. Mais, la loi elle-même interdit la propagande rasiste. Pourquoi laisse-t-on violer la loi ? »* S'adressant au ministre, Mme Goldet conclut : *« Les socialistes demandent votre démission. »*

M. MARCEL DEBARGE (P.S., Seine-Saint-Denis) dénonce à son tour les faiblesses du pouvoir devant le développement de la propagande raciste. Il cite le cas de son département où une série d'actes de violences ont été commis contre des Maghrébins. Quant à la saisine de la Cour de sûreté de l'Etat qui prive de ses droits la partie civile et accentue le secret de l'instruction, elle ne le rassure pas. *« Quand on la voit condamner lourdement l'enseignante Colette Ménard sur*, déclare-t-il, *un dossier assez léger, et, en revanche, frapper peu l'extrême droite, cette inquiétude est légitime. »*

M. CHARLES PASQUA (R.P.R., Hauts-de-Seine), souligne, lui aussi, que, si les opinions sont libres, *« la loi interdit l'expression du racisme* (...). *Or*, ajoute l'ancien résistant, *on assiste actuellement à des apologies de Vichy et de la collaboration »*. Que comptez-vous faire ? demande-t-il au ministre de l'intérieur. Face à la gravité de la situation il faut, estime-t-il, doter la police de moyens exceptionnels : d'une meilleure formation, d'un meilleur armement, de méthodes d'investigation et de protection améliorées.

Mme HELENE LUC, président du groupe communiste (Val-de-Marne), dénonce la mansuétude du pouvoir à l'égard de l'extrême droite raciste. Le militant Paul Cacheux qui a trouvé le repaire de l'ex-criminel nazi Peiper, a fait, indique-t-elle, l'expérience de cette mansuétude envers le racisme. L'orateur cite les déclarations de ce syndicaliste qui a affirmé que 20 % des membres de la FANE sont des policiers. Mme Luc s'en prend aussi à M. de Rothschild qui rejette la responsabilité sur : *« un juif allemand nommé Karl Marx »*, et à M. Jean-Pierre Bloch *« qui s'est livré à de basses attaques anticommunistes »*. Elle réclame enfin la création d'une commission d'enquête *« afin de permettre à la police d'assumer son véritable rôle dans le respect des lois de la République »*.

M. FRANCIS PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes), s'indigne de voir la violence, le racisme, l'antisémitisme renaître trente-cinq années après l'horreur des camps nazis et de l'holocauste des juifs. Il salue le sacrifice des policiers victimes du devoir. *« Nous vivons*, déclare-t-il, *une crise d'espérance (...). Les valeurs que l'on croyait intangibles s'effondrent. Il serait grave de laisser supposer que les élus et le gouvernement n'ont pas conscience de la nécessité de défendre la démocratie et d'appliquer la loi »*.

M. BERNARD PARMANTIER (P.S., Paris), interrompt l'orateur pour citer une lettre du juge d'instruction Joly au commissaire divisionnaire Leclerc de la brigade criminelle, dans laquelle le juge, estime-t-il, proteste contre *« la mansuétude dont a fait preuve la police à l'égard de gens qui menacent Mᵉ Joë Nordmann, l'association des étudiants musulmans, et Mᵉ Serge Klarsfeld »*.

M. CHARLES LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) accuse le gouvernement de laisser les groupes nazis se réunir et propager leurs idées. *« Des anciens SS de la division Charlemagne*, affirme-t-il, *réapparaissent en France, et un de leurs chefs a pu présider récemment un banquet à Nice. »* La publication de la lettre du juge d'instruction Joly au commissaire Leclerc lui semble expliquer la saisine de la Cour de Sûreté de l'Etat, saisine qui a dessaisi le juge Joly, tandis que la Cour de sûreté chargeait le commissaire Leclerc de l'enquête.

M. BONNET : la police française est une police républicaine

Dans sa réponse aux auteurs de ces questions orales, M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, s'est d'abord fait le défenseur de l'attitude du gouvernement face au racisme et aux activités néo-nazies.

« Nous n'avons pas oublié, a-t-il déclaré, *les images de ces personnes âgées, de ces enfants, de ces adultes montant dans des wagons accrochés à des trains qui devaient les conduire vers l'extermination. Nous n'avons pas oublié le martyre des juifs. Leur place en France est celle de tous les Français mais le souvenir de leurs épreuves leur donne droit à un peu plus d'affection.*

» Les résurgences de l'antisémitisme sont le fait de petits groupes et il faut éviter d'entrer dans le jeu de leurs auteurs qui cherchent à se faire reconnaître une importance qu'ils n'ont pas. Car, comme je le lisais ce matin sous la plume d'un commentateur « beaucoup d'esprits faibles ten- » dent à reproduire mentalement, » parfois à imiter, la violence » qu'on leur a montrée. »

M. Christian Bonnet indique que cinquante établissements de la communauté juive, rien que pour Paris, sont protégés jour et nuit. Il est vrai, dit ensuite en substance le ministre, que tous les crimes n'ont pas été élucidés. Mais cela n'a rien à voir avec la mansuétude. Le cas de mon ami Joseph Fontanet, dont j'ai voulu avec passion que les assassins soient retrouvés, mais qui n'ont pas été découverts, témoigne de la difficulté de certaines enquêtes policières.

Au sujet des accusations de certains syndicalistes de la police, M. Christian Bonnet déclare :

« Il a été fait mention d'une liste de 150 membres de la FANE sur laquelle figureraient 30 noms de policiers. La police dispose d'un document saisi dans les locaux de la FANE et qui compte sur 4 feuillets 152 noms. C'est peut-être à lui qu'il est fait référence. Les premières vérifications faites n'ont pas permis de déceler le moindre policier. Une étude plus approfondie vient de révéler un nom.

» Sur 3 400 noms trouvés à l'occasion des perquisitions effectuées dans les milieux d'extrême droite, tant à Paris qu'en province, il apparaît au total que 21 sont ceux de fonctionnaires de police : 13 gardiens de la paix, 2 sous-brigadiers, 1 officier de paix et 5 inspecteurs de police.

» Si je défalque de ce dernier chiffre les trois inspecteurs dont je suis d'ores et déjà sûr qu'ils avaient été officiellement chargés d'une mission par leur hiérarchie, c'est au total 18 fonctionnaires dont les noms figuraient sur des documents, des listes ou des agendas.

» J'ai donné pour directives à l'Inspection générale de la police nationale d'entendre chacun d'eux, et ce sera chose faite dès ce soir.

» Il sera ainsi possible de porter un jugement objectif sur le motif pour lequel les noms des fonctionnaires en cause ont été trouvés lors des saisies qui ont été opérées : militants, sympathisants, abonnés à telle ou telle revue, personnes susceptibles d'être prospectées par les propagandistes des mouvements concernés, ou autres fonctionnaires en mission. Enfin, il ne faut pas exclure le projet de provocation de la part de groupuscules qui savent si bien la pratiquer.

» On me permettra de faire observer que, dans le pire des cas, celui où les 18 fonctionnaires auraient manqué à la déontologie policière — et je serais fort étonné qu'il en allât ainsi, — c'est, sur 110 000 policiers, moins de 0,2 pour mille qui seraient concernés. »

Après avoir donné des indications sur les mesures prises en vue de renforcer l'efficacité de la police, le ministre conclut :

« La police française est une police républicaine. Elle n'est au service d'aucun parti. Elle est au service de tous les Français et de tous les étrangers qui sont autorisés à résider sur notre territoire. Elle ne connaît que la distinction entre les délinquants et les honnêtes gens. Peu lui importe qu'ils soient de gauche ou de droite. »

« C'est une mauvaise action contre la police et, par conséquent, contre la sécurité des Français, que de tenter, sans aucune preuve, de faire croire le contraire, et c'est encore une mauvaise action que de mettre en cause les policiers chaque fois qu'ils sont contraints de faire usage de la force. »

On entend ensuite MM. Louis VIRAPOULLE (Un. Centr., la Réunion), qui fait confiance au ministre « pour obtenir une enquête rigoureuse », Pierre SALVI (Un. Centr., Val-d'Oise), qui s'inquiète de la conjonction des terrorismes et en appelle à la « force morale et civique de la nation », Philippe DE BOURGOING (R.I., Calvados), qui approuve la voie suivie par le gouvernement et s'élève contre « les suspicions jetées sur la police », Félix CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), qui critique notamment la saisine de la Cour de Sûreté de l'Etat, et André MERIC, président du groupe socialiste (Haute-Garonne), qui estime que ce n'est pas discréditer la police que de demander qu'elle ne comporte pas d'éléments fascistes. *« C'est au contraire*, dit-il, *la défendre. »*

Reprenant la parole avant la clôture de la séance, le ministre de l'intérieur justifie ainsi la saisine de la Cour de Sûreté :

« Savez-vous que le procès relatif à la mort d'un fonctionnaire de police survenue il y a quatre ans n'est pas encore intervenu, en raison des mesures dilatoires de la partie civile ? Le gouvernement, en saisissant la Cour de Sûreté, a voulu montrer quelle importance il attachait au drame de la rue Copernic. »

A. G.

● *Le président de la République*, actuellement en voyage en Chine, devait être représenté par M. François Polge de Combret, secrétaire général-adjoint de la présidence de la République, à l'office célébré jeudi 16 octobre dans la grande synagogue de Paris, à la mémoire des victimes de l'attentat de la rue Copernic. Cette cérémonie a été organisée à l'initiative du Conseil central israélite en France et de l'Association consistoriale israélite de Paris.

● *M. Pierre Joxe*, député socialiste de Saône-et-Loire, demande au ministre de l'intérieur, dans une question écrite qu'il lui a adressée, le mardi 14 octobre, combien d'écoutes téléphoniques illégales ont été pratiquées depuis 1974 et à quelle fin. M. Joxe demande également pourquoi plusieurs surveillances téléphoniques judicieusement ordonnées n'auraient pas été réalisées dans l'affaire des attentats racistes.

JUSTICE

SIX AUTONOMISTES BRETONS COMPARAISSENT DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

La Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Claude Allaer, juge depuis le lundi 13 octobre six autonomistes bretons accusés d'avoir contribué au plasticage à deux reprises, les 6 mars et 29 mai 1979, de l'immeuble abritant, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), les services des renseignements généraux.

Il s'agit de MM. Hervé Le Bévillon, trente-trois ans, cafetier à Rostrenen (Côtes-du-Nord) ; Claude Briant, vingt-cinq ans, éducateur, domicilié à Rostrenen ; André Le Cunff, vingt-neuf ans, menuisier, de Pohors-en-Cleguerrec (Morbihan) ; Jacques Surzur, trente-trois ans, artiste graveur, domicilié à Le Rohic-Saint-Aignan (Morbihan) ; Jean-Charles Grall, vingt-cinq ans, maçon, de Châteauneuf-du-Faou (Finistère), tous les cinq détenus. La seule inculpée laissée en liberté est Mlle Marie-Noëlle Tréguier, vingt-trois ans, floricultrice, habitant Le Rohic-Saint-Aignan.

Un incident a marqué l'audience de mercredi. Le président a ordonné à l'un des témoins cités par la défense, M. Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan (P.S.) d'interrompre sa déposition, qu'il jugeait sans objet. Devant les protestations des avocats, il suspendait l'audience. Les défenseurs ont fait appel au bâtonnier.

La veille le président avait fait expulser M. Grall qui avait choisi de s'exprimer en breton.

LA COUR D'APPEL DE PARIS RÉDUIT LES CONDAMNATIONS DANS L'AFFAIRE DES CAISSES DE RETRAITE DU BATIMENT

Les condamnations des principaux responsables des malversations commises en 1973 et 1974, au détriment des caisses de retraite et de prévoyance des ouvriers du bâtiment (C.N.R.O. et C.N.P.O.) ont été réduites, le 9 octobre, par la cour d'appel de Paris. Le 17 septembre 1979, la onzième chambre correctionnelle de Paris avait condamné à cinq et deux ans (dont huit mois avec sursis) d'emprisonnement MM. Georges Breuil, un homme d'affaires spécialiste de l'ingénierie sociale, et Pierre Ducasse, adjoint au directeur général du C.N.P.O., accusés d'avoir détourné, à leur profit, une somme de près de 69 millions de francs des « caisses du bâtiment » (*le Monde* du 19 septembre 1979). La peine de M. Breuil est réduite à cinq ans de prison (dont deux avec sursis), celle de M. Ducasse à vingt-quatre mois de prison (dont vingt avec sursis).

Les peines et les amendes de plusieurs autres employés des caisses de retraite ont également été réduites. Le tribunal a aussi relaxé trois banquiers accusés d'avoir fourni, au prix d'intérêts substantiels, des capitaux aux sociétés de M. Breuil afin de retarder leurs banqueroutes : il s'agit de MM. Pierre Roquès, alors président de la Banque internationale de l'Afrique occidentale (B.I.A.O.), Louis Chevalier, alors directeur général adjoint de la BRED, et Marc Dumas de Chabaud Latour, alors directeur de la B.I.A.O., qui avaient été condamnés à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Les blessés politiques

(Suite de la première page.)

Il ne s'est en effet pas écoulé une semaine entre le jour où M. Bonnet a affirmé, sans la moindre réserve, qu'aucun policier ne figurait parmi les cent cinquante-deux noms relevés sur un document de la FANE et cette séance du Sénat où il a dû reconnaître que ce « pas un » était en réalité vingt et un, nombre dont il faudrait, il est vrai, défalquer les trois policiers chargés (depuis quand ?) d'infiltrer ce mouvement prétendument dissous et encore si disert.

De deux choses l'une, dans ce cas : ou bien le ministre de l'intérieur mentait lorsqu'il répondait aux questions du journal *France-soir*, ou bien il ne mentait pas.

Dans cette dernière hypothèse, le ministre arrivait une fois de plus comme les carabiniers, et faisait la preuve qu'il n'était pas correctement informé des « particularités » touchant certains de ses fonctionnaires, bien qu'on eût pu croire à l'urgence après l'attentat de la rue Copernic.

Inconciliables encore les déclarations combinées du premier ministre et de son ministre de l'intérieur, l'un ne distinguant personne et l'autre à peine quelqu'un (*« 0,2 pour mille »*) que l'on pourrait classer à l'extrême droite dans les effectifs de la police.

Les mécomptes de M. Bonnet ne sont pas finalement très importants au regard de la situation actuelle de la police, cette autre blessée politique du moment, et sur qui pleuvent, venant de ses rangs, ou tombant de l'extérieur : questions, doutes et accusations.

Des questions, d'abord, qui touchent à l'efficacité et qui conduisent à s'interroger sur la capacité de ce corps à assumer pleinement sa tâche, qu'il s'agisse des infractions de droit commun ou des infractions de caractère politique.

On fait grand cas de ces dernières (Curiel, Goldman, Laïd Sebaï et d'autres plus anciennes), et l'on a raison. L'assassinat d'un inconnu est un drame pour ses proches, le meurtre politique concerne tout le corps social, et ceux qui le gouvernent.

Mais on ne saurait oublier que les statistiques policières ne sont pas plus satisfaisantes pour ce qui touche à la délinquance ordinaire. Et de cela on ne peut accuser la justice d'être la cause. Les magistrats ne peuvent assurément pas juger (fût-ce avec « laxisme ») ceux qu'on ne lui livre pas.

Ainsi en vient-on à douter, avec les policiers eux-mêmes parfois, de l'ardeur de ces fonctionnaires à accomplir leurs tâches, soit que les moyens ne leur en soient pas suffisamment fournis, soit que l'incitation à les accomplir ne soit que mollement formulée. N'y aurait-il pas comme une espèce de crise d'autorité au sommet de la hiérarchie policière ?

Le doute que l'on voit trop souvent surgir au sein de la police ne peut prendre un élan nouveau parce qu'un des siens vient d'être tué. A ce sujet il est loisible de méditer les propos (1) de M. Amet, préfet de Seine-Saint-Denis, département où eut lieu le meurtre, et pour qui le métier de policier était « dangereux ». Ceux qui l'embrassent, indiquait-il par là, ne peuvent pas ne pas en tenir compte dans leur choix. Sous réserve, il est vrai, que les conditions économiques ne contraignent pas à ce « choix » nombre de gens qui, en réalité, n'ont pas là vocation de ce métier.

Des accusations enfin sont portées contre la police. Partie d'entre elles émanent d'un de ces hommes qui ont besoin de son concours pour assurer ses fonctions de juge d'instruction. Par la lettre qu'il a publiée, et dont l'authenticité a été officiellement reconnue, le *Canard enchaîné* apporte la preuve que le chef de la brigade criminelle n'a pas accompli ce qui lui était demandé à la satisfaction du magistrat.

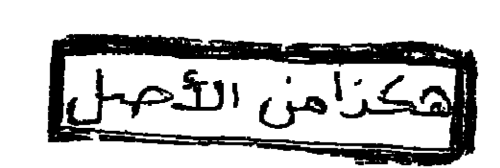
Or la demande portait précisément sur plusieurs des attentats imputables à l'extrême droite qui ont précédé celui de la rue Copernic. L'accusation prend un tour particulier, on en conviendra.

Elle intervient, de plus, à l'instant où nombre de voix s'élèvent pour s'interroger sur la pureté démocratique de certains éléments de la police. A bon droit, le ministre de l'intérieur réplique que la proportion de policiers militant dans des organisations de type nazi est infime.

La réponse est trop courte, même si on ne s'attendait pas que, sur ce point, le ministre s'étendît beaucoup. C'est méconnaître la puissance de diffusion de ce type d'idéologie, surtout lorsqu'il s'agit d'intoxiquer une institution à qui l'on n'a, jusqu'alors, jamais donné d'autre directive que de s'inquiéter à gauche.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Mardi 14 octobre, sur Antenne 2.



هكذا من الأصل

DE LA RUE COPERNIC

Le gouvernement envisage des sanctions contre les syndicalistes si ceux-ci ne prouvent pas leurs accusations

Personne n'ose le dire ouvertement, à l'hôtel Matignon, mais il apparaît clairement que, pour l'entourage de M. Raymond Barre, l'émotion provoquée par l'attentat de la rue Copernic a été tellement amplifiée par *les médias que les réactions suscitées ont été démesurées. Sont* visés les journaux, mais aussi, et surtout — une fois n'est pas coutume — les chaînes de télévision qui se retrouvent ainsi sur *la sellette gouvernementale*, en *compagnie des partis politiques* « coupables », pour leur part, d'avoir surtout cherché à « récupérer » la colère de la communauté juive à des fins électoralistes

Plus secoué *qu'il ne veut le laisser* paraître, le gouvernement continue donc à s'efforcer de justifier son attitude au cours des événements de la décade écoulée. Le soin qu'il apporte à cette tâche, à la *demande* de l'Elysée, indique qu'il a pour *le moins, quant à lui, sous-estimé* l'impact politique de l'attentat unanimement condamné.

Il fonde son plaidoyer *pro domo* sur sept arguments :

1) *Au soir de l'attentat, l'hôtel* Matignon s'est d'abord employé à éviter que les jeunes juifs ne se livrent à une incontrôlable chasse aux militants d'extrême droite. *Le cabinet du premier ministre est* intervenu en ce sens auprès des principaux représentants de la communauté juive afin qu'ils appellent leurs coreligionnaires à conserver *leur sang-froid, quitte à orienter leur* colère vers les pouvoirs publics dont le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives) a dénoncé aussitôt la « *passivité* » et l' « *indifférence* ».

2) Ce pare-feu mis en place, le gouvernement a réagi comme il le fait habituellement en pareille circonstance : le premier ministre a *immédiatement exprimé son indignation*, interrompant son voyage à Lyon, pour regagner Paris le soir même, tandis que le ministre de l'intérieur se rendait sur les lieux *de l'explosion. Sans doute, M. Barre* ne se serait-il pas exprimé de façon aussi maladroite qu'il l'a fait, à son retour de Lyon, devant les caméras de T.F. 1, s'il avait mieux préparé *sa deuxième réaction officielle (le Monde* du 7 octobre), mais, dans son entourage, on juge scandaleux le procès d'antisémitisme « inconscient » qui a été fait au *premier ministre.*

3) Le chef du gouvernement n'a pas eu tort de ne pas joindre sa voix aux discours dénonçant une résurgence du nazisme en France puisque, dit-on à Matignon, l'enquête de police est désormais orien*tée dans une voie qui semble* s'éloigner des thèses accréditant une *telle dénonciation. La* prudence initialement observée, sur ce point, par MM. Barre et Bonnet s'explique par le fait que la police était sur la « piste chypriote » moins de *quarante-huit heures après l'attentat.*

4) L'absence d'un représentant du gouvernement à la synagogue de la rue Copernic, le samedi matin 4 octobre, a donné lieu à des commentaires malhonnêtes, car les *autorités religieuses de la communauté* juive avaient tout banalement « oublié » d'informer l'hôtel Matignon de cette réunion cultuelle.

5) Les violentes critiques du *premier ministre israélien à l'encontre* du gouvernement français (*le Monde du 14 octobre) procèdent essentiellement*, chez M. Begin, de préoccupations de politique intérieure. Il s'en est fallu de peu, au demeurant, que le gouvernement français ne soit *pas représenté à la levée du corps* de la victime israélienne, qui a eu lieu le 6 octobre à l'ambassade d'Israël à Paris, ce qui aurait pu amener Jérusalem à accuser Paris de *discrimination antisémite. Il s'en est* fallu de peu, tout simplement parce que l'ambassade d'Israël n'avait informé les autorités françaises que vingt minutes avant la levée du *corps.*

6) Il n'est pas question de prendre des mesures répressives à l'encontre des militants d'extrême droite, fussent-ils hitlérophiles, dont les *activités politiques ne contreviennent* pas à la loi. S'il agissait autrement, le gouvernement ne serait-il pas accusé de porter atteinte aux libertés individuelles ? De même, l'on *ne saurait tenir rigueur* à certains policiers d'adhérer aux partis d'extrême droite *légalistes*, tel le Front national, de M. Jean-Marie Le Pen, ou le Parti des forces nouvelles, *de M. Pascal Gauchon*, tant que ces policiers observent, dans leurs convictions personnelles, l'obligation de réserve imposée aux fonctionnaires. Leur cas n'est pas jugé différent des fonctionnaires membres du P.S. ou des autres formations de la gauche.

7) En revanche, le premier ministre entend réagir fermement aux accusations lancées par la F.A.S.P. (Fédération autonome des syndicats de *police*) et le S.N.A.P.C. (Syndicat national autonome des policiers en civil) dont les secré*taires généraux avaient affirmé* qu'une trentaine de policiers figu*raient parmi les* néo-nazis de l'ex-FANE (*le Monde* du 7 octobre).

Le ministre de l'intérieur n'ayant *relevé* qu'un seul nom de policier sur la liste des membres du grou*puscule de M. Marc Fredriksen, le* chef du gouvernement entend *confondre publiquement* les deux accusateurs. Il est, dès à présent, envisagé que des sanctions administratives soient prises contre *les deux* policiers syndicalistes si l'instruction *en cours prouve — comme l'affirme* le ministre de l'intérieur — que ces accusations sont dénuées de fondement. L'objectif politique du gouvernement est, évidemment, de restaurer son crédit — *et celui de la* police — le plus tôt possible, afin *que l'* « *affaire Copernic* » soit oubliée, sinon classée, avant l'élection présidentielle.

ALAIN ROLLAT.

La lettre de M. Guy Joly au commissaire Leclerc

Voici le texte de la lettre adressée, le 21 août 1980, par M. Guy Joly, au commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle et que publie le Canard Enchaîné :

« A la date du 24 juin 1980, je vous avais requis, conformément aux dispositions de l'article 151 du code de procédure pénale, de procéder à différents actes d'information que j'estimais nécessaires dans les procédures relatives aux attentats et menaces de mort visant maître Joël Nordmann, l'Association des étudiants musulmans, et maître Serge Klarsfeld.

» Encore que cela résultât clairement du libellé de la mission, j'avais cru devoir attirer spécialement l'attention des enquêteurs sur la nécessité de ne procéder qu'in fine à l'interpellation des suspects et aux perquisitions, après avoir réuni des éléments d'information suffisamment précis et en émettant le vœu que ces opérations fussent diligentées, dans la mesure du possible, à mon retour de congé, soit postérieurement au 15 août.

» Or quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apprendre que, le jour même de mon départ, soit le 1er juillet, une série d'interpellations et de perquisitions avait été opérée portant sur un nombre très restreint de militants des groupuscules néo-nazis concernés.

» Conduite dans de telles conditions, cette opération ne pouvait qu'être vouée à l'échec.

» De plus, je viens d'apprendre que la mise sous écoute des lignes téléphoniques de Fredriksen et Malliarakis n'a pas été réalisée, que la saisie des fichiers de ces mouvements n'a pas été opérée, qu'il n'a pas été procédé à perquisition au siège de la librairie gérée par Malliarakis.

» En outre, les treize individus interpellés l'ont été le lendemain d'une perquisition, entièrement négative, effectuée le 30 juin, à 16 h. 30, au 28, rue Jean-Moinon, siège de la FANE et dont il ne m'avait pas été rendu compte.

» Enfin, et plus grave encore, par la presse, il a été révélé qu'un fonctionnaire de police nommé Durand figurait au nombre des militants, sinon des dirigeants les plus actifs de la FANE, sans que cette particularité ait jamais été portée à ma connaissance.

» J'observe que Durand n'a pas été interpellé lors de vos opérations du 1er juillet.

» En conséquence, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir dans les meilleurs délais possible la réponse qu'appellent de votre part les observations qui précèdent. »

***

Aucun doute n'est permis sur l'authenticité du document publié par *le Canard enchaîné* : M. Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, nous l'a confirmé ce mercredi matin. Il a ajouté : « *Je suis policier, je ne fais pas de politique. Je ne roule pour personne. La publication de ce document ne m'empêche pas de continuer à faire sereinement mon métier.* » Il est avéré, d'autre part, que M. Leclerc n'a pas répondu par écrit à cette lettre, mais on affirme, à la brigade criminelle, que des explications orales ont été données à M. Joly par le commissaire divisionnaire et ses supérieurs hiérarchiques. On ajoute que le magistrat aurait reconnu la « *bonne foi* » des policiers. Interrogé sur ce point M. Joly nous a indiqué qu'il ne pouvait pas répondre : « *Je suis tenu par des règles de procédure écrite. Je ne connais que mes dossiers et non les interprétations qui en sont faites et qui ne pourraient m'être imputées qu'à tort.* »

M. Joly, âgé de trente-neuf ans, magistrat à Paris depuis 1975, est chargé de l'instruction des informations ouvertes à la suite de plusieurs attentats commis depuis 1979, notamment contre Mes Nordmann et Klarsfeld. C'est dans le cadre de ces instructions que onze militants de la FANE — non encore dissoute — avaient été arrêtés le 1er juillet. A la brigade criminelle, on nous a indiqué que des documents de la FANE avaient été photocopiés à cette occasion, mais qu'ils n'avaient été saisis officiellement qu'en septembre, après la dissolution du groupuscule néo-nazi par le gouvernement

Après la publication de la lettre de M. Joly, M. Christian Le Gunehec, procureur de la République, a déclaré « *déplorer que des personnes ayant légalement accès à un dossier d'information ne respectent pas les règles du secret de l'instruction ou, à défaut, celles de la déontologie* ».

LA RÉPONSE DU GRAND RABBIN AU CHEF DE L'ÉTAT

En réponse à la lettre que le chef de l'Etat lui avait adressée, le 4 octobre, après l'attentat de la rue Copernic (*le Monde* du 7 octobre) et après la déclaration de M. Giscard d'Estaing au *conseil des ministres du 8 octobre*, le grand rabbin Jacob Kaplan a écrit, le 9 octobre, la lettre suivante au président de la République :

« *Je n'ai pu vous dire jusqu'à présent, en raison des événements, combien j'ai été touché de votre lettre m'exprimant à l'intention de ma communauté, votre émotion et votre sympathie devant l'odieux attentat contre la synagogue de la rue Copernic.*

» *Je reçois aujourd'hui une copie du texte de la déclaration importante que vous avez faite à la télévision, renouvelant votre appel demandant à* « la communauté de tous les Français de se *resserrer et non de se diviser et de* se séparer en cette épreuve ».

» *C'est ce qui s'est réalisé lors de l'immense manifestation de mardi, et nous avons ressenti profondément l'étroite solidarité du peuple français que vous soulignez dans votre lettre.*

» *Nous sommes très sensibles aux diverses mesures que vous avez prises et espérons qu'elles auront sans tarder les effets que nous en attendons.*

» *De notre côté, le grand rabbinat de France, le Consistoire central et le Conseil représentatif des institutions juives de France ont mis en garde notre communauté de ne pas tomber dans le piège de la violence.*

» *Veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de mon profond respect.* »

DES INTERPELLATIONS DANS LA RÉGION DE MARSEILLE

Une dizaine de militants d'extrême droite de Marseille et de la région *ont été interpellés* mardi 14 octobre, nous indique notre correspondant, par les enquêteurs du service régional de la police judiciaire. Ils ont été interrogés au sujet de l'attentat de la rue Copernic et de celui de la librairie « Encre noire », qui avait fait un mort le 11 août à Marseille (*le Monde* du 12 août). Trois personnes sont maintenues en garde à vue. Leurs identités n'ont pas été révélées.

D'autre part, plusieurs inscriptions ayant trait à l'attentat de la rue Copernic couvraient les murs de certains édifices de Perpignan mardi matin 14 octobre. Ces actes n'ont pas été revendiqués.

UN MILITANT DES F.N.E. ATTAQUÉ PAR QUATRE INCONNUS

Un militant des Faisceaux nationalistes européens, l'organisation d'extrême droite qui a remplacé la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), dissoute le 3 septembre, a été attaqué, mardi 14 octobre, par quatre individus, non loin de son domicile, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Il s'agit de M. Jean-Yves Pellay, dont la photo est parue dans certains journaux, le 20 septembre, au lendemain du procès de M. Marc Fredriksen, dirigeant du mouvement néo-nazi. M. Pellay a été conduit à l'hôpital Ambroise-Paré, où il aurait subi une légère intervention chirurgicale. Un *appel anonyme a revendiqué l'agression* au nom du Renouveau juif, mais cette *organisation sioniste* a opposé un démenti catégorique.

Selon les enquêteurs de la dixième brigade territoriale, M. Pellay aurait été attaché avec des menottes par ses agresseurs qui lui auraient rasé la poitrine avant de lui injecter un liquide huileux au moyen d'une seringue. D'après M. Pellay, ses agresseurs parlaient l'hébreu ; lui-même leur aurait répondu dans cette langue.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE ROMAIN

Les évêques ne semblent guère disposés à demander une réforme d'« Humanae Vitae »

Cité du Vatican. — *Les onze groupes d'études linguistiques — le cardinal Roger Etchegaray dirigeait l'un d'entre eux — ayant épuisé le temps qui leur était imparti, les Pères du synode se sont retrouvés, lundi 13 octobre, en assemblée plénière pour prendre mutuellement connaissance des rapports de chaque carrefour avant d'entreprendre une synthèse.*

En fin de semaine, ils s'étaient réunis au complet autour des experts et des auditeurs pour les écouter. Parmi eux, le Père Gustave Martelet, jésuite français, a déclaré : « Aucun être humain de bonne volonté, et *a fortiori* aucun des enfants de l'Eglise, ne peut se sentir le droit terrible de douter du message de l'Eglise, notamment sur la contraception. »

Le docteur François Guy, de Grenoble, a fait part de son expérience médicale, qui rejoint à son sens l'enseignement catholique. Ainsi, les experts et les auditeurs, parmi lesquels Mère Teresa, ont-ils mis les évêques en garde contre le danger de préparer les voies à certaines évolutions doctrinales.

Aucun des laïcs invités au synode n'est partisan des moyens de contraception dits artificiels. Une telle sélection unilatérale n'est peut-être pas de bonne méthode : l'Eglise donne l'impression de se refuser à tout débat sur ce sujet.

Que peut dire, que peut faire l'Eglise pour réhabiliter aux yeux du public catholique l'encyclique de Paul VI *Humanae Vitae*, sur la régulation des naissances, qui date de 1968 ? Est-ce possible ? Est-ce opportun ? La page n'a-t-elle pas été définitivement tournée par les fidèles, même si certains d'entre eux n'ont pas toujours très bonne conscience d'enfreindre la loi de l'Eglise ?

A Rome, les évêques n'aiment pas entendre dire que la question de la régulation des naissances occupe au synode une place centrale. Pour eux, la cause est entendue puisque les papes ont parlé, et le problème serait seulement d'aménager des solutions pastorales plus souples. Il reste que les Pères sont particulièrement gênés, écartelés entre les laïcs et les documents pontificaux, qu'ils n'ont pas l'habitude de discuter du moins en public quand il s'agit de la contraception.

Une progression caractéristique doit cependant être relevée : le premier document préparatoire du synode élaboré à Rome expédiait en six lignes la contraception. Le deuxième, revu et corrigé par les conférences épiscopales du monde entier, lui accorde six pages. Quant aux interventions synodales, vingt-quatre sur cent soixante-deux ont traité de la régulation des naissances, ce qui est relativement important. Aucun autre thème n'a été aussi souvent abordé, ainsi que l'a observé le Père Pierre de Locht, professeur à l'université catholique de Louvain.

Plusieurs évêques d'Amérique latine et d'autres d'Afrique, notamment le cardinal Zoungrana, archevêque de Ouagadougou (Haute-Volta), devant la presse, se sont élevés avec vigueur contre les pressions exercées par des

De notre envoyé spécial

puissances étrangères, quelquefois par l'intermédiaire de multinationales, pour obtenir la vulgarisation des moyens de contraception ou de stérilisation.

Les évêques s'appesantissent volontiers sur ces abus inadmissibles, mais se gardent d'ajouter que, de son côté, l'Eglise n'ignore pas les méthodes d'action psychologique pour obtenir des fidèles qu'ils observent les prescriptions de l'Eglise.

Vu le nombre infime des interventions synodales qui ont, plus ou moins clairement, envisagé l'hypothèse d'un changement doctrinal sur la contraception, rien ne permet de supposer que l'assemblée suivra une telle direction. *Humanae Vitae* a taxé d'« *intrinsèquement perverse* » la séparation artificielle de l'union conjugale et de la procréation. La « *justesse* » de l'intuition de Paul VI entraîne encore l'adhésion de la hiérarchie. On entend louer le caractère « *prophétique* » de l'encyclique, en admettant, toutefois, que l'argumentation employée par le pape pourrait être plus claire et plus convaincante. Si l'on comprend bien, il s'agit donc de renforcer la portée d'*Humanae Vitae* en lui donnant des assises meilleures et plus actuelles, mais, en aucune manière, de bouder ses conclusions.

Deux remarques pourtant s'imposent :

— Tout d'abord, l'infaillibilité pontificale n'est pas engagée dans l'encyclique. Paul VI lui-même y a clairement renoncé. Le document est donc de droit réformable, personne d'ailleurs ne le nie ;

— En second lieu, l'Evangile est fort peu nommé dans *Humanae Vitae*. Paul VI s'appuie essentiellement sur la notion de nature ou de droit naturel qui remonte aux philosophes de l'antiquité grecque et qui a été reprise par saint Thomas d'Aquin, mais qu'on ne saurait considérer comme néo-testamentaire. Les protestants se sont écartés de cette philosophie, qui semble avoir fait son temps ou, pour le moins, qui ne s'impose nullement à un chrétien : « *Tant qu'une justification solide ne sera pas apportée, les hommes de notre temps auront du mal à entendre l'enseignement de l'Eglise* », écrivait l'abbé Jacques Jullien — aujourd'hui évêque de Beauvais et délégué au synode — dans un commentaire de l'encyclique paru en 1968 aux éditions Mame et qui a reçu l'*imprimatur*.

Le synode sera-t-il capable de fournir le travail d'approfondissement et de clarification souhaité ? On peut craindre que non, car, d'une part, il est mal outillé pour cela et, d'autre part, il ne semble pas tellement le souhaiter. En revanche, on imagine qu'il pourra exprimer le vœu qu'une commission *ad hoc* d'experts et d'évêques soit créée.

Pourquoi diviniser la nature ?

Paul VI avait lui-même conscience que son encyclique devait être améliorée. « *Le magistère de l'Eglise*, déclarait-il au lendemain de la publication de ce texte, *peut et doit sans doute revenir sur cet immense domaine d'une façon plus complète, plus systématique et plus synthétique.* »

Le drame, c'est, effectivement, que si l'Evangile est libérateur, la doctrine de l'Eglise ne l'est guère, car elle est présentée « *comme un carcan et non comme un appel* » (Mgr Jullien).

Le drame, c'est que, sur la route de la morale, le magistère a abusé des feux rouges et des mises en garde et même des menaces au lieu de prendre en considération les progrès de la science et les situations réelles des couples. Parmi toutes ces lacunes, il en est une, au moins, que l'Eglise et que le synode pourraient combler facilement en déculpabilisant les foyers qui vivent avec leur époque. Une formule circule au synode, tendant à justifier l'emploi exclusif des méthodes naturelles : « *Mieux vaut épouser son corps et respecter la nature plutôt que de les violenter.* » Peut-être, mais dominer la nature ou se la soumettre, comme dit la Genèse, vaut mieux que de s'y livrer aveuglément, de la diviniser ou même de l'idolâtrer. Une des grandeurs de l'homme moderne réside dans cette maîtrise de l'intelligence sur la fatalité.

Les évêques savent, enfin — et l'épiscopat français l'a nettement exprimé en 1968, — que les droits de la conscience sont imprescriptibles. « *La contraception est toujours un désordre*, a-t-il été alors affirmé, *mais ce désordre n'est pas toujours coupable* » ; elle ne l'est subjectivement parlant que si les intéressés en sont persuadés.

S'il est un domaine où le magistère devrait se montrer discret et moins sûr de lui, c'est dans celui-ci qui, par définition, lui échappe en grande partie.

HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

La tournée de M. Beullac dans le Doubs

A BÉTHONCOURT : assurer l'égalité des chances.

(De notre correspondant.)

Belfort. — M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a fait, lundi 13 octobre, une visite de travail dans le Doubs. Le ministre de l'éducation entendait ainsi commencer une « approche pratique » des difficultés scolaires des enfants, qui sera suivie d'une « approche scientifique », au début de l'année prochaine, sous la forme d'un colloque international.

Durant la matinée, M. Beullac a animé une réunion de travail, à laquelle participaient une trentaine d'enseignants du collège Anatole-France de Béthoncourt, dans la banlieue de Montbéliard. Le collège de Béthoncourt compte 45 % d'enfants d'immigrés. A l'issue de cette réunion, M. Beullac a déclaré que la réflexion sur les difficultés scolaires des enfants ne venait pas trop tard, le ministère étant « *obligé d'attendre que la réforme du collège unique soit engagée jusqu'à la troisième* ». « *Il nous faut maintenant coller au terrain,* a ajouté le ministre, *et effectuer les corrections nécessaires.* »

M. Beullac a précisé que la formation des enseignants constituait une très grande tâche des dix années à venir : 60 % des instituteurs ne sont pas passés par l'école normale et un tiers des enseignants des collèges n'ont que le baccalauréat.

« *Il n'est pas acceptable que cent mille gosses sortent chaque année de C.M. 2 sans une bonne maîtrise de la langue et du calcul* », a déclaré, d'autre part, M. Beullac, estimant qu'il fallait remédier aux difficultés scolaires « *dans un double souci de justice sociale et d'efficacité économique* ». Le ministre a balayé les débats sur l'inné et l'acquis d'un « *je m'en fous !* ». Le ministre a ajouté : « *Ce que je sais, c'est que nos gosses sont différents et qu'il faut les amener le plus loin possible dans leur différence, leur donner le maximum. Il faut assurer l'égalité des chances, ce qui ne veut pas dire l'égalité des résultats.* »

PATRICE MALINAT.

A ROUGEMONT : l'intérêt de nos enfants.

(De notre correspondant.)

Besançon. — Mille trois cents habitants pelotonnés autour de leur château d'où l'on aperçoit en contrebas le nouveau collège financé en partie par un syndicat de vingt-cinq communes rurales. Rougemont (Doubs) ne s'est guère ému de la présence, le lundi 13 octobre, de M. Christian Beullac. Il l'est davantage lorsqu'on lui dit que ses enfants ont du mal à maîtriser la lecture ou le calcul. C'est de ces enfants en difficulté que le ministre de l'éducation était venu parler avec les enseignants et le principal de cet établissement de deux cent quatre-vingt-six élèves.

Que faire pour ces enfants qu'on ne voudrait pas trop séparer des autres mais qui dans une classe « *normale* » font « *du bordel* » et ne marquent aucun progrès ? Faut-il maintenir les classes pré-professionnelles de niveau ? Le ministre, à l'évidence, guettait une réponse. Les enseignants ont suggéré de dédoubler les classes, car « *à douze on peut mieux personnaliser ses relations avec des enfants qui souvent ont des problèmes affectifs* ».

« *Je ne peux pas faire passer les effectifs des enseignants dans les collèges de cent cinquante mille à trois cent mille* », a répondu M. Beullac. « *Les Français trouvent déjà qu'ils paient beaucoup d'impôts et les députés ne comprennent pas qu'on demande une augmentation du budget de l'éducation, alors que la démographie est en baisse.* »

Faut-il s'en prendre aux instituteurs ou plutôt à leur formation, qui ne serait pas des meilleures, notamment au niveau de la psychologie ? Faut-il se replier sur la pédagogie différenciée ? Le ministre était venu tester des solutions. Il est reparti en lançant à son auditoire une invite révélatrice d'un certain désarroi : « *Passez une année à faire une expérience et, surtout, ne vous imposez pas trop de contraintes. A s'imposer trop de contraintes, on n'arrive pas à résoudre les problèmes. Vous n'êtes pas commandés d'obéir à votre principal ni d'obéir à votre recteur, ni d'obéir à M. Rancurel* (directeur des collèges au ministère) *mais à une seule chose, l'intérêt de nos enfants. Tâtonnez et, si vous avez des idées, écrivez-moi !* »

CLAUDE FABERT.

PRIX NOBEL

• CHIMIE : le Britannique F. Sanger et les Américains P. Berg et W. Gilbert
• SCIENCES ÉCONOMIQUES : le professeur américain Lawrence Klein

L'Académie royale des sciences de Suède a décerné, mardi 14 octobre, le prix Nobel de chimie 1980 à deux Américains, MM. Paul Berg et Walter Gilbert, et à un Britannique, M. Frederick Sanger, qui était déjà lauréat du prix Nobel de chimie (1958). Ces deux derniers se partagent la moitié du prix (440 000 francs français) pour « leurs contributions à la détermination des séquences de base dans les acides nucléiques ». L'autre lauréat, M. Berg, reçoit l'autre moitié du prix pour « ses études fondamentales en biochimie sur les acides nucléiques et en particulier sur les recombinaisons d'A.D.N. (nos dernières éditions du 15 octobre).

L'Académie royale des sciences de Suède a désigné d'autre part, mercredi 15 octobre, comme lauréat du prix de sciences économiques à la mémoire d'Alfred Nobel le professeur américain Lawrence R. Klein, soixante ans, de l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis) pour « la construction de modèles économétriques de conjonctures et leur application à l'analyse de la politique économique ».

Lecture du message de l'A.D.N. et modification du patrimoine génétique

Si les spécialistes de la physique des particules se succèdent comme lauréats des prix Nobel de physique, les deux autres prix scientifiques, en médecine et physiologie depuis plus de vingt ans et en chimie cette année, vont, de plus en plus souvent, à des biologistes et en particulier à ceux qui s'intéressent à la génétique fondamentale : le prix de chimie de 1980 est le huitième prix Nobel récompensant des chercheurs de cette discipline depuis 1958.

Les trois lauréats de cette année se sont illustrés dans deux directions assez différentes, la détermination des séquences du code génétique (MM. Sanger et Gilbert) et les manipulations génétiques (M. Berg). Il est pourtant assez logique qu'ils se retrouvent aujourd'hui associés : les méthodes développées initialement par les uns et les autres sont, aujourd'hui, des outils extrêmement féconds et assez complémentaires qu'utilisent pratiquement tous les laboratoires de biologie moléculaire.

Les deux premiers chercheurs ont visé le même but : trouver une méthode simple et rapide pour « *séquencer l'A.D.N.* » des êtres vivants. C'est-à-dire pour déchiffrer le message que porte la molécule d'acide désoxyribonucléique. Les deux méthodes utilisent des voies différentes, pour l'une enzymatique (méthode Sanger) et pour l'autre chimique (méthode Gilbert) : dans les deux cas, on aboutit à des solutions contenant des molécules d'A.D.N. de longueur croissante suivant un « pas » de l'ordre d'une base. Les extrémités de ces molécules sont, grâce à un certain nombre de procédés expérimentaux, marquées sélectivement par des isotopes radioactifs. Les molécules en solution sont ensuite, par « électrophorèse », déposées sur des gels où elles se rangent suivant leur longueur, en bandes plus ou moins radio-actives que l'on met en évidence par contact avec un film photographique.

Grâce à un arrangement *ad hoc*, la manière dont ces bases sont rangées donne alors une lecture instantanée du code génétique porté par des morceaux d'A.D.N. pouvant atteindre plusieurs centaines de bases de longueur.

Il y a dix ans, déterminer une séquence de quelques dizaines de bases d'un acide nucléique exigeait un travail acharné de plusieurs années. Aujourd'hui, un chercheur, à lui seul, est capable, en une semaine, de décrypter couramment cinq cents « lettres ».

Le code complet de certains petits virus est aujourd'hui connu, ainsi que celui de nombreux gènes d'organismes de toutes sortes. Ce qui a, d'ores et déjà, de très nombreuses conséquences, puisqu'il est ainsi possible de descendre au niveau moléculaire pour la plupart des phénomènes de base qui se produisent dans les cellules. M. Sanger avait obtenu le prix Nobel de chimie en 1958 pour l'élucidation de la structure d'une protéine, l'insuline. La méthode, qu'il a introduite depuis, rend, désormais, totalement démodée la manière dont il avait travaillé : pour connaître la composition des protéines les plus grosses, il suffit, aujourd'hui, de trouver et de lire le gène correspondant.

M. Paul Berg est, pour sa part, un pionnier incontesté des manipulations génétiques. Il eut, le premier, l'idée d'utiliser des techniques nouvelles, qui permettent de couper des molécules d'A.D.N. en des endroits précis et de les recoller ensuite grâce à des enzymes, pour modifier le patrimoine génétique d'un petit virus et y introduire un gène étranger, afin que ce gène se multiplie en même temps que le virus, si possible en restant actif pour fabriquer la protéine correspondante.

Depuis cette première expérience, beaucoup d'autres « vecteurs » capables d'accepter et de disséminer un gène étranger ont été utilisés, et les manipulations génétiques sont proches, aujourd'hui, de leurs premières applications médicales. Elles sont surtout, et pour longtemps encore, un outil extrêmement précieux de recherche fondamentale pour l'approfondissement de la connaissance des mécanismes génétiques.

M. Paul Berg, un des « inventeurs » des manipulations génétiques, fut aussi un des premiers à attirer publiquement l'attention sur leurs risques. A la suite, notamment, de débats assez vifs à l'intérieur de son propre laboratoire, il publia, avec d'autres, un appel à un moratoire sur ce type d'expérience. Ce moratoire fut levé, après que soient établies des règles strictes de sécurité (elles ont, depuis, été assouplies).

XAVIER WEEGER.

TROIS CHERCHEURS DEUX FOIS COURONNÉS

Pour la seconde fois, M. Frederick Sanger est lauréat du prix Nobel de chimie. En 1958, le comité Nobel l'avait en effet distingué dans cette même discipline pour ses travaux relatifs à la mise au point d'une technique permettant d'analyser la suite d'acides aminés d'une protéine.

Si l'on fait exception de la Croix-Rouge qui, par trois fois déjà, a reçu le prix Nobel de la paix, seules trois personnalités du monde scientifique ont été deux fois couronnées : Marie Curie (France), prix Nobel de physique en 1903 pour la découverte de la radio-activité et prix Nobel de chimie en 1911 pour avoir isolé le radium ; John Bardeen (Etats-Unis), prix Nobel de physique en 1956 pour l'invention du transistor et prix Nobel de physique en 1972 pour la théorie de la supraconductivité ; Linus Pauling (Etats-Unis), enfin, prix Nobel de chimie en 1954 pour ses recherches sur la nature des liaisons chimiques et prix Nobel de la paix en 1962.

LAWRENCE KLEIN

[M. Lawrence Klein avait été le conseiller économique de M. Carter pendant la campagne électorale que celui-ci avait menée en 1976 pour accéder à la Maison Blanche. Entré en 1977 au conseil des conseillers de la Maison Blanche, il l'avait cependant quitté quelques mois plus tard, à la suite d'un désaccord sur la politique anti-inflationniste de l'administration.

M. Klein est, en matière de politique économique, un « *interventionniste* », partisan, le cas échéant, d'un « *contrôle préventif des prix* ». Dans une interview donnée à *Europa*, le 5 octobre 1976 (on était encore sous la présidence de M. Ford), il déclarait notamment : « *Les priorités sont mal choisies et, sous prétexte qu'il y a menace d'inflation, on ne veut rien faire. Naguère, on s'imaginait qu'il y avait partout un communiste caché sous le lit. Il a cédé la place à un vilain diable qui hurle à l'inflation, et on reste devant lui sans bouger, paralysé par la crainte.* » D. Klein est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont l'« *Essai sur la théorie de la prévision économique* » et « *La révolution Keynésienne* ». Il est également l'auteur du modèle de prévision économétrique de la « Wharton School », considérée comme l'une des meilleures sources de prévision économique aux *Etats-Unis*.]

• PHYSIQUE : les lauréats ont mis en évidence la dissymétrie de la matière

Attribué à MM. James Watson Cronin et Val Logdson Fitch, le prix Nobel de physique revient une fois de plus à des spécialistes de physique des particules, pour leur mise en évidence de la non-conservation de « C.P » (*le Monde* du 15 octobre). Ce sigle représente le produit de l'opération de *parité*, qui consiste à échanger le haut et le bas, la droite et la gauche..., et de la *conjugaison de charge*, qui est le remplacement des particules par leurs antiparticules, et vice versa. *Dans la vie courante, ces deux opérations* ne changent pas les phénomènes physiques. Il n'en est pas de même à l'échelle atomique. En 1956, deux Américains, MM. Lee et Yang, découvraient qu'une interaction dite « faible » *ne conserve* pas la parité : la physique change quand on échange la droite et la gauche. Cette découverte révolutionnaire leur valut le prix Nobel de physique, l'année suivante. L'interaction faible viole aussi la conjugaison de charge, mais on pensait que si l'on fait successivement les deux opérations on retrouve les mêmes phénomènes physiques.

En 1963, MM. Fitch et Cronin, aidés de MM. Christensen et Turlay — ce dernier est Français, — découvrirent que même le produit de la conjugaison de charge et de la parité — noté C.P. — ne laissait pas invariant le monde des particules. Ils trouvèrent ce résultat dans une expérience très difficile sur la désintégration des mésons K neutres. Il existe deux variétés des mésons K, dont l'une se désintègre en deux mésons pi (pions) et l'autre en trois ; du moins cela serait vrai si C.P était une bonne loi d'invariance. L'expérience a montré que certains mésons K, qui auraient dû donner trois pions, n'en produisent que deux, ce qui a prouvé que l'invariance par C.P n'était qu'approchée.

Quand on crée des mésons K neutres, on crée simultanément les deux espèces. Mais le méson K — dit court, — qui se désintègre en deux pions, le fait en un temps extrêmement bref, inférieur au milliardième de seconde. L'autre méson K — dit long — met en moyenne cinquante milliardièmes de seconde à se désintégrer.

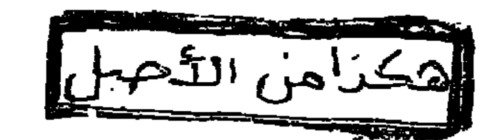
Aider à comprendre l'évolution de l'univers

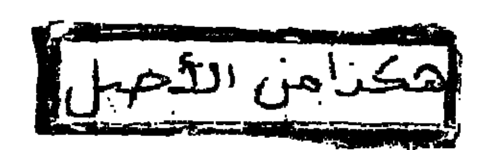
L'expérience consiste donc à « attendre » quelques milliardièmes de seconde avant d'observer la désintégration. Après ce délai, on est sûr que seuls subsistent les mésons K « longs ». Si C.P était conservé, c'est-à-dire si la double application de l'opération de parité et de l'opération de conjugaison de charge ne changeait rien aux phénomènes physiques, tous les mésons K longs devraient donner naissance à trois pions. MM. Fitch et Cronin ont constaté qu'environ une fois sur cent deux pions seulement étaient produits, ce qui prouvait une très faible violation de C.P.

La difficulté de l'expérience tient à plusieurs causes : les mésons K *sont neutres*, donc ne sont pas directement observables : il est, dans ces conditions, difficile de se prémunir contre une contamination par d'autres particules. D'autre part, quand un méson K se désintègre en deux pions, ceux-ci sont le plus souvent chargés, l'un positivement, l'autre négativement, et laissent des traces observables dans les détecteurs. Mais quand un méson K se désintègre en trois pions — ce qui est cent fois plus fréquent, — l'un des pions est neutre, donc inobservable directement, et l'on ne « voit » en fait que deux pions. Il faut donc, par des techniques indirectes et très complexes, distinguer les cas où deux pions sont créés de ceux où est créé, en plus, un pion invisible.

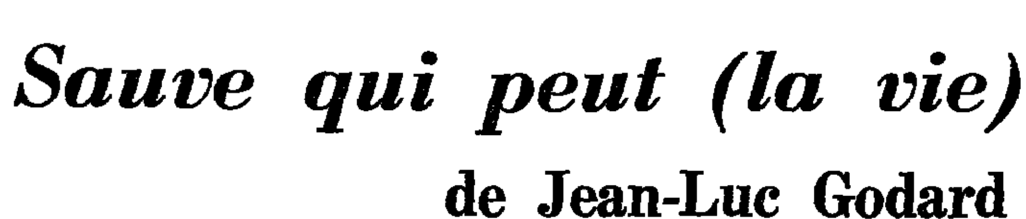
La découverte de MM. Fitch et Cronin n'a évidemment aucune « retombée » directe, mais elle pourrait jouer un rôle dans notre compréhension de l'évolution de l'univers. Il se trouve que l'opération C.P. est mathématiquement équivalente à un renversement du sens du temps. Dire que C.P. n'est pas une bonne loi d'invariance revient donc à dire qu'un univers hypothétique, où le temps s'écoulerait vers le passé, ne serait pas la réplique exacte de notre univers. Cela pourrait expliquer, ou du moins corroborer, la dissymétrie que les astrophysiciens croient déceler dans l'évolution de l'univers. L'univers semble avoir commencé par une explosion initiale, le « big bang », suivie d'une expansion qui se ralentit progressivement. Mais il ne semble pas que l'expansion doive un jour s'arrêter pour être remplacée par une phase de contraction, symétrique de la phase d'expansion. De ce fait, le « big bang » serait un phénomène qui appartient intrinsèquement au passé et qui n'a pas de réplique dans l'avenir.

MAURICE ARVONNY.





Le Monde



Sauve qui peut (la vie)

de Jean-Luc Godard



Barbarie

LE titre, *c'est déjà le film. Grâce à Jean-Luc Godard,* « peintre en lettres », le cinéma reprend les risques de l'art, renaît à sa vie. Musicien du mouvement, Jean-Luc Godard avance et cherche, il respire l'air du temps et il déchiffre des secrets, il recense, prophétique, les mines de la moderne barbarie. Les espoirs meurent au pied des routes bleues, l'argent assassine la ville, le discours dessèche les tendresses, chaque *homme porte au fond du cœur un éclat* de violence — comme si le diable du conte d'Andersen venait de briser son miroir, amusé de ses maléfices.

Le titre, c'est déjà la vie. Jean-Luc Godard est fort *parce qu'il décrit et détaille les heurts de la réalité, parce* qu'il dévoile, implacable, la misère sexuelle. Au-delà du sexe, toute femme, de toute condition, reconnaîtra la face multiforme de l'humiliation, et se verra, là, dans sa parole encore inexperte, dans l'approximation de ses rêves et de ses révoltes. *Sauve qui peut (la vie),* c'est le constat romantique d'un monde en alerte.

YVONNE BABY.

Un film peu ordinaire

SAUVE *qui peut (la vie)* est l'histoire d'une femme en plein imaginaire, d'un homme qui *a peur car cette femme va trop vite pour* lui et lui, *dit-il,* il est « *fini* », d'une autre femme, enfin, une prostituée qui fait commerce de son corps. Il y a aussi l'épouse de l'homme, qui n'a plus de patience, et leur fille, qui a treize ans. Tous ces gens sont pris dans *la même existence, ils finiront par* se retrouver dans la même symphonie.

« Imaginaire », « peur », « commerce » et « musique » sont les quatre mouvements du film. Cette composition est annoncée, par écrit *sur l'écran, avec les numéros* 1, 2, 3, 4.

*De la même façon, chaque élé*ment du film est facile à reconnaître, lisible, et pour cela, le plaisir du spectateur est immédiat. L'histoire est simple, et Jean-Luc Godard a une manière simple de raconter ce qu'il veut nous faire *entendre : il dit et il montre en* même temps. C'est un des rares cinéastes à pouvoir se le permettre.

Sommée de choisir entre deux types, une fille ne choisit pas. « *Je ne choisis pas, je ne choisis pas* », répète-t-elle, tandis qu'un homme la gifle, tandis qu'un homme l'em*mène.* Dans la *quatrième partie,* Godard signale « musique » et installe un orchestre dans la rue (dans l'image de la rue). Ou bien c'est un clin d'œil affectueux, un camion pour saluer Marguerite Duras, présente et invisible dans la fiction *même, immortalisée par sa voix.*

Denise (Nathalie Baye) est celle du début du film, de tous les débuts, celle des *projets.* Elle laisse la ville pour la campagne et les tra*vaux de la ferme, les studios de* télévision pour l'écriture, les voitures pour la bicyclette. Denise fonce sur son vélo, on sait rarement où elle arrive, mais elle monte et descend les décors suisses qui sont bleus et verts, nets, paysages *« sages comme une image ».*

Isabelle l'indestructible

Denise prononce des phrases qui n'appartiennent qu'aux jeux de Godard, et parfois on sent que *Nathalie* Baye a du mal, parce que c'est de la *poésie,* et non de la *prose de cinéma.* Par *exemple,* elle dit à Paul (Paul, l'homme perdu) qu'elle aurait voulu pouvoir compter « avec » lui, et non pas « sur », que leur histoire ne « finit » pas, qu'*elle* « commence ».

L'homme s'appelle Paul Godard et Jacques Dutronc a un peu la voix mal assurée, émouvante, de Godard lui-même. Paul sent bien que ça arrangerait Denise qu'il reprenne son appartement, pour qu'elle puisse revenir au cas où. Il sait bien que la prostituée fait semblant de jouir, et que sa fille pense leur amour en terme de *commerce de cadeaux. Tout ça il* le dit et on le voit, et on voit qu'il se jette sur Denise, et lui fait mal, parce qu'il l'aime.

Isabelle Rivière, la prostituée, (*Isabelle Huppert*), se *débrouille* beaucoup mieux. Elle vend son *corps aux hommes,* et pendant ce temps-là elle a l'esprit libre. Dans une longue séquence, où l'on peut voir une allégorie du cinéma parce que, après la mise en place des enchaînements érotiques, de l'image, le metteur en scène d'une débauche pornographique annonce *que maintenant on va organiser* le son (et puis parce que le cinéma est un commerce, etc.), Isabelle pense : « *Je regardais cette face d'ivoire, et j'y discernais l'expression d'un sombre orgueil, d'une farouche puissance, d'une terreur abjecte, et aussi d'un désespoir immense et sans remède.* »

Isabelle, tout en ayant son paradis en tête, est bien sur terre. Elle est indiscutable, pragmatique, et Godard est indiscutable et pragmatique quand il lui demande de *décrire ce que l'on doit faire sur* le corps d'un homme quand on est une pute. On peut d'ailleurs ne rien faire, et simplement montrer ses fesses à un banquier en *train de traiter une affaire au télé*phone : le capital est obscène.

Sur le visage d'Isabelle Huppert passent le mystère, la sérénité, *l'indépendance, l'honnêteté dans le* travail, la nostalgie, la gentillesse, la dureté, la gourmandise, c'est-à-dire des sentiments ou le reflet des situations. Plus forte, plus puissante encore que dans *Loulou,* de Maurice Pialat, Isabelle Huppert sert Godard avec une intelligence *instinctive, absolue.*

Voyant Nathalie Baye l'énergique, *Jacques Dutronc le fraternel,* Isabelle Huppert l'indestructible, on se souvient que Godard est un grand directeur d'acteurs. Voyant *Sauve qui peut (la vie),* on s'aperçoit qu'en une heure trente quelqu'un peut respirer, s'attarder, avec *des images au ralenti, faire défiler* société, ville et pays, parler de tout, de la pornographie en montrant l'idée d'obscénité (sans être obscène), de l'amour et de la mort sans se référer à d'autres films que les siens *(A bout de souffle,* par *exemple),* et de soi-même, tout le temps, sans narcissisme.

Par juxtaposition des voix, des textes, par un brouillage des chronologies à l'intérieur de l'histoire, en jouant sur la pellicule avec le réel et l'imaginaire, Godard a démultiplié *les dimensions du cinéma* ordinaire.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Rien ne va plus, l'amour

ON va au cinéma : on va voir des acteurs faire l'amour. On va voir Loulou *de Pialat : on va voir Depardieu et Huppert faire l'amour. On va voir* Extérieur, nuit *de Jacques Bral : on va voir Christine Boisson et Gérard Lanvin faire l'amour. Ces moments atteignent une fibre nue de l'existence, ils disent aussi la vérité des hommes, contre toute société, contre toute culture. Et les acteurs en disent des mots crus, et ils en font des gestes crus. Ils n'arrêtent pas, pour reprendre la réplique qu'on fait dire à Huppert dans le dialogue de* Loulou. *Ils n'ont plus que ça, ce désir de peau qui emporte tout. Ils ne sont plus sûrs que de ça, de leur désir. N'importe où, dans un taxi la nuit, dans des chambres d'hôtel, le jour.*

Et on va les voir faire l'amour au cinéma, c'est à peine excitant, c'est d'autre chose qu'il s'agit, c'est bien de ça aussi, mais ça devient important, capital. Ils ne s'aiment même pas sans doute, ils font semblant, mais ils s'étreignent, ils se lâchent, ils se mordent, ils ne sont plus que des hommes et des femmes qui se sont rencontrés. S'ils étaient les acteurs d'un porno, ils ne nous diraient rien, ils nous ennuieraient même, ils sembleraient juste un peu plus beaux que des acteurs de porno ; ils ne seraient pas Loulou, le voyou glandeur, et Nelly, la petite bourgeoise qui tombe amoureuse de ce faiseur d'amour. Ils ne seraient pas Cora, la chauffeuse de taxi un peu loubarde qui dévalise ses clients trop moches ou trop dragueurs, mais qui prend sans retenue le client déboussolé du petit matin, Léo, le musicien en rupture d'ennui. Ils ne seraient plus que des mécaniques, des fantoches de chair, on ne pourrait pas accrocher sur eux ce poids fantasmatique du personnage, du dialogue, de l'écriture.

Le texte que fait dire Godard à ses acteurs est un sommet délibéré de pornographie. Dans les deux récits consécutifs de Sauve qui peut (la vie), *l'amour devient une faillite, puis un commerce. L'amour devient l'horreur. L'amour se consomme mécaniquement dans des chambres d'hôtel quatre étoiles, il se règle comme les affaires, au téléphone ; des magnats vulgaires le payent et le mettent en scène pour bafouer la beauté, les femmes. Mais les femmes ont le recours de la poésie : elles sont ailleurs, pendant qu'on leur fait faire des gestes dérisoires, elles sont dans leurs paysages, elles doublent le texte obscène dicté par les hommes d'un texte essentiel, d'une nostalgie des grands espaces. Leurs corps se livrent au pire, mais elles sont intouchables. Elles rêvent les yeux ouverts.*

HERVÉ GUIBERT.

UNE SELECTION

cinéma

IMMOCOLATA ET CONCETTA DE SALVATORE PISCICELLI
Une ouverture à ne pas négliger sur un jeune cinéma italien inconnu. *Ce premier long métrage d'un réalisateur napolitain de* trente ans revient au néo-réalisme pour raconter la relation homosexuelle (en milieu prolétarien) de deux femmes.

LES CHEMINS DANS LA NUIT DE KRZYSZTOF ZANUSSI
Dans la Pologne occupée par les nazis, l'amour d'un jeune officier allemand, découvrant l'horreur de la guerre hitlérienne, pour la fille d'un propriétaire *terrien* qui se sert de lui *afin d'aider les partisans.* Romantisme fiévreux et *réflexion surprenante* sur la mémoire historique des deux peuples.

RADIO ON DE CHRISTOPHER PETIT
Promenade désenchantée dans l'Angleterre d'aujourd'hui, à la façon des films de Wim Wenders. Un jeune disc-jockey *enquête sur* la mort de son frère, et dérive de *Londres* à Bristol.

ARMEES D'AMOUR DE ROSA VON PRAUNHAIM
Une enquête sensible sur la condition homosexuelle au paradis des Etats-Unis. Dans le quadrillage insensé des mouvements « gay » et de leurs racismes *internes* et *de leurs exhibitions désespérées,* le cinéaste cherche qui il est.

théâtre

UNE VISITE A LA CARTOUCHERIE DE LA TEMPETE
Avec un chapitre de l'Amérique de Kafka. Philippe Adrien construit un parcours très concret dans le monde trouble, le monde vénéneux et *piégé, le monde des désirs* étouffants et des peurs irraisonnées, le monde de l'éternelle adolescence (Festival d'automne).

VIOLENCES A VICHY A NANTERRE
Les courants qui ont amené en surface le « phénomène Pétain », racontés par des enfants de l'après-guerre.

Les Jumeaux vénitiens, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. *Perfection des images et grâce* insolente du T.S.E., sur une pièce de Goldoni. **Nous irons tous à Capella,** au Théâtre de Gennevilliers : rock-polar en hommage à la série B.

musique

RETOUR DE « DARDANUS » A L'OPÉRA
Après deux cent trente-six ans, **Dardanus,** l'un des chefs-d'œuvre de Rameau, revient à l'Académie royale de *musique.* Les meilleures fées se sont penchées sur son *retour : Raymond Leppard, dont* les merveilleux Monteverdi de Glyndebourne sont célèbres : *Jorge Lavelli, qui, à côté d'Ido*ménée et de **Faust,** a mis en scène à Aix-en-Provence une **Alcina** mémorable. Et **Dardanus,** *malgré un livret tarabiscoté,* contient quelques-unes des plus sublimes pages de Rameau. Avec Ch. Eda-Pierre, F. von Stade, R. Soyer, J. van Dam, G. Gautier, etc. *(Opéra de Paris, les 17, 20,* 25, 28 octobre, etc.). (Lire notre entretien avec Frederica von Stade page 17.)

FINS DE SIÈCLE AU FESTIVAL DE LILLE
Découvrir la musique de la fin du siècle dernier et la vie lilloise au temps de la première révolution industrielle à la même époque, c'est le premier volet de l'ample Festival de Lille multidisciplinaire. Un week-end privilégié permet aux *visiteurs d'être au cœur de ces* manifestations. (Renseignements : palais Rihour, Lille, tél. : 20-52-82-34).

NOUVEAU COURANT A LA BIENNALE
A la Biennale, à l'heure du thé, Hector Zazou et Joseph Racaille distillent des mélodies aux accents délibérément désuets. Un univers onirique aux résonances cristallines, des échos électroniques en cascade, magnifiant la voix hu*maine : le Californien Daniel* Lentz donnera le lendemain, au même endroit, son premier concert en France. Il se produira ensuite à Rennes (Musée d'art moderne de *Paris, 18 et 19 octobre,* à *17 heu*res : Maison de la culture de Rennes, 22 octobre, à 20 h. 30).

LA NEUVIÈME SYMPHONIE A L'OPÉRA
L'Opéra déploie la stratégie tous azimuts de Bernard Lefort. Avec les œuvres lyriques s'installent les concerts, inaugurés par **la Neuvième Symphonie,** de Beethoven, sous la direction de Sylvio Varviso, *le nouveau directeur musical, avec* N. Denize, C. Eda-Pierre, Th. Adam, R. Schunk et les chœurs préparés par J. Laforge; en coproduction avec R.T.L. (palais Gar*nier, les 21, 22, 24 octobre,* à 21 heures).

Sonates et Partitas de Bach, par M. Pogacnik (Saint-Julien-le-Pauvre, le 15) ; Lutoslawski (création de « Novelette »), Lalo et Tchaïkovski, Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec I. Perlman *(Congrès, le 16, à 20 h. 30 ; le 17, à 19 h. 30) : ouverture de la sai*son des Amis de la musique de chambre, avec le Trio Pasquier *et* M. Béroff (Gaveau, le 18, à 17 heures) ; journée Janacek, avec J. Palenicek (Royaumont, le 18, à 15 heures, 18 heures et 20 h. 30); *Schubert par A. Krust (Gaveau, le* 18) ; récital à quatre mains G. Pludermacher et C. Ivaldi (palais Garnier, le 19, à 18 h. 30) ; musique français pour les divertissements de Sceaux aux dix-septième, dix-huitième et vingtième siècles *(Orangerie de Sceaux, le 19, à* 17 h. 30) ; L. Gencer (Athénée, le 20) ; ouverture du Châtelet-Théâtre musical de Paris, par l'Orchestre de Paris (Berlioz, Stravinski), dir. *D. Barenboïm (le 20) : Bach par* J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix (Pleyel, le 20) ; vingt-deuxième Concours international de guitare (Radio-France, du 20 au 24) ; *une heure avec François Le* Roux (salle Favart, le 20, à 18 h. 30) ; le Freischütz, de Weber (Opéra de Lyon, les 21, 24, 26, 29) ; Colette Fernier, piano (Gaveau, le 21) ; K. et M. Labèque, et A. Dumay : Beethoven, Ravel, Gershwin (au *profit de la lutte contre le cancer,* Champs-Elysées, le 21) ; Haydn, Schumann, Beethoven, par le Quatuor Via Nova (Saint-Séverin, le 21) ; le Franz-Schubert Quartett *(Gaveau, le 22 octobre).*

danse

JEUNES CHOREGRAPHES A ANGERS
Roger Landy, directeur de la Maison de la culture d'Angers, tente une expérience. Il rassemble pendant deux mois des jeunes chorégraphes, en *les faisant intervenir* à la fois sur le plan de la péda*gogie et celui de la création.* La Compagnie du four solaire a ouvert la saison le 14 octobre : elle sera suivie par Suzan Buirge, le 18.

Chants et danses populaires d'Albanie, au Théâtre des Champs-Elysées : la vitalité d'un folklore. **Marionnettes chinoises,** au Centre Mandapa : une technique gestuelle *qui est à l'origine des mouvements* stylisés de l'Opéra de Pékin.

expositions

LA VIE MYSTERIEUSE DES CHEFS-D'ŒUVRE AU GRAND PALAIS
La science au service de l'art, pour dater, *identifier, analyser et* assurer la conservation des biens culturels. L'exposition, faite pour *être comprise par un large public,* présente une centaine d'œuvres et de chefs-d'œuvre des musées et du patrimoine français, qui ont été auscultés en laboratoire au carbone 14, au rayon X, au microscope électronique, au laser...

HOKUSAI AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS
Lire notre article page 18.

STRAVINSKI AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
Un grand musicien, sa vie, son œuvre, depuis l'enfance russe jusqu'à son *départ pour l'Amérique* au début de la deuxième guerre mondiale. Une exposition du Festival d'automne, qui réunit décors et maquettes pour les Ballets russes, *photos, documents, partitions,* lettres, archives sonores et films.

IMAGE ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
L'histoire du cinéma français, des origines à nos jours : caméras, appareils techniques, manuscrits, affiches, photographies, costumes, décors ; un patrimoine présenté *comme un grand spectacle popu*laire.

Katia et Marielle Labèque aux pianos

Gershwin façon jazz

« *J'AIME le jazz,* disait Queneau, *comme j'aime Verdi : de confiance, je n'y connais rien.* » Il laissait le plaisir fondé, explicité, un peu moins injustifié, aux savants de la chose. Par exemple à son ami Vian. Un érudit du domaine pouvait penser jusqu'ici, à sa manière : j'aime le duo classique au piano comme j'aime le solo de violon tzigane, par une pente naturelle, et tout à fait naïvement. Voici que vient maintenant vers cet ingénu de seconde espèce un couple de musiciennes, lesquelles font la paire vraiment pour jouer Franz Schubert et Scott Joplin, Johannes Brahms et George Gershwin, le dernier nommé étant traité avec un culot qui sert son œuvre comme elle ne le fut jamais, sinon quand il l'interpréta lui-même. Ce toupet la réhabilite et la reconduit à sa place, dans le jazzland.

Qui n'a pas été assommé, endormi par la *Rhapsody in blue* ou le *Concerto en fa* dans leurs versions enflées, symphoniques, avec leurs lourdingues carapaces de gala ? Ces pesantes machines, on prétendait que le génie noir les avait suggérées. Difficile à croire. Gershwin, en tout cas, les avait laissé mal présenter, mal conduire, sans protester. Souhaitait-il secrètement autre chose ? C'est l'opinion de Francis Paudras, critique et discophile. Il a fait entendre à Marielle et Katia Labèque les douces folies de Gershwin telles qu'elles s'échappaient de ses doigts. Le duo Labèque, à son tour, leur redonne un bel esprit.

Katia et Marielle sont contentes de leur coup. Dans la maison — très italienne — non loin de Beaubourg où elles ont élu domicile, elles nous le disent l'une et l'autre. Katia d'abord :

« *Nous avons écouté Gershwin, en personne, grâce aux rouleaux qu'il avait gravés selon un procédé de réenregistrement permettant la superposition des deux parties écrites de sa main. Ce fut, brusquement, pour nous, un objet nouveau. Les mélodies apparaissaient exprimées dans un style imprévu, avec une articulation et des ornements jazzistes. Ça nous a étonnées, émerveillées. Son attitude devait devenir la nôtre. Ses ajouts décoratifs ne sont pas tombés dans des oreilles de sourdes. Nous avons même ajouté nos fioritures personnelles. Nous nous sommes distribué les rôles, chacune s'emparant tantôt du premier, tantôt du second piano. Dans le* Concerto, *nous échangeons les thèmes. Aux répétitions c'était : celui-là je l'aime, je le prends. Dans les cas où personne ne voulait céder — par exemple pour la cadence de la* Rhapsody *— l'issue paraissait simple : on joue le passage à deux. Votre ambition, en cette aventure, consistait à restituer le geste splendidement lyrique de Gershwin, sa parole vraie.* »

Que voulait-il signifier, Gershwin ? Qu'était-il au juste ? Classique, séduit par le jazz ? Jazziste, desservant l'autre bord ? Marielle et Katia Labèque ont choisi une réponse : jazziste en premier lieu. Ce qui n'excluait pas, chez lui, la dure discipline, le chemin qu'elle ont, elles aussi, emprunté parce qu'il a, tout au bout, sa raison d'être : le plaisir, la liberté.

« *Ce qu'on croit faire par intuition pure,* remarque Marielle, *vient d'ailleurs. De l'exercice quotidien, de la pratique constante et souvent acharnée qui rendra le mouvement facile. L'inspiration, c'est le muscle, disait Luciano Berio à Genève tout récemment. Et le muscle se cultive. La liberté, en musique comme ailleurs, fait surgir l'obstacle et se nourrit de lui. Elle se propose de le franchir. On est libre à propos de problèmes. Les accords de la* Rhapsody *n'interdisent pas les interprétations variées. Nous aurions pu donner trois versions différentes à partir de ce topo. La liberté n'est jamais excessive, à ceci près qu'elle n'est pas le laxisme, qu'elle suppose la lucidité, la maîtrise de soi, qu'elle est coextensive au contrôle et qu'elle s'anéantit avec l'avachissement.* »

La balle de McEnroe

Comme beaucoup d'entre nous, Katia et Marielle ont regardé à la télé les demi-finales et la finale de Flushing Meadow, très tard dans la nuit. Elles aiment le sport de haut niveau comme la musique de haut niveau, pour le courage qui s'y exerce, le modèle d'acte qui s'y déploie. Le piano demande un engagement sans relâche, d'un bout à l'autre du concert, ainsi que le football, le rugby, d'un bout à l'autre de la partie. Leur père frappait et lançait le ballon ovale. Il fut champion de France. Elles ne sont pas peu fières de l'exploit.

« *Au stade Louis-Armstrong à New-York, Connors, Borg et McEnroe ont plus fait pour le tennis, à eux trois, que tous les autres joueurs et prosélytes du monde,* dit Katia. *Nous avions donné des concerts, nous étions très fatiguées, mais nous n'avons pas pu nous détacher des images de l'écran. Nous étions accrochées, fascinées, clouées par ces jeux fantastiques. On peut aussi — il n'y faut qu'un brin d'humour — trouver quelque ressemblance d'allure, de conduite, entre les tennismen et les pianistes. Marielle pense que l'efficacité calme de Borg c'est celle de Maurizio Pollini, l'élégance de Gerulaitis, celle de Murray Perahiat. Je rapprocherais pour ma part Connors de McCoy Tyner : ils ont la même volonté perforante. Souvent la balle jetée par McEnroe évoque la note placée par Keith Jarrett.*

Marielle enchaîne :

« *C'est un fait, nous aimons beaucoup de choses. Nous cherchons à éviter l'étouffement en un champ clos. Il faut aller vers des régions où l'on peut se rafraîchir au lieu de se dessécher sur place comme les vieux pruneaux. Quand je suis un peu lasse des duos, je fais de la musique de chambre. Katia, de son côté, improvise. Le jazz nous passionne. C'est le cas, également, pour Richard Stoltzman, pour Alfred Brendel. Revenons-en à Gershwin. Il est certain que nous n'aurions pas abordé cet auteur si nous n'avions pas été férues de jazz et si nous n'avions pas fréquenté ceux qui le pratiquent.* »

Katia et Marielle Labèque n'en resteront pas à la *Rhapsody in blue* et au *Concerto en fa.* Elles envisagent de s'emparer de *Summertime,* de *The Man I love,* dans les versions pour deux pianos qui vont, à cet effet, être rédigées. Presque tous ceux qui écrivent préfèrent le « deux pianos », plus ouvert à la virtuosité, au « piano à quatre mains », qui faisait jadis les délices digitales frottées des soirées mondaines.

Attendons que le goût en renaisse. Allons, en tout cas, et pour l'instant, au double piano de Gershwin, joué à la façon jazzique. La manière de phraser, la division ternaire des temps, celle que souhaitait le compositeur, on la retrouve chez ses héritières. Certains leur reprochent de trahir un auteur. C'est qu'ils croient connaître l'auteur par les trahisons qu'il a précédemment subies, voire acceptées. Toute sa vie témoigne de l'amour qu'il portait au gospel et au blues. Cet amour, on le perçoit, magnifié, chez Armstrong, chez Ray Charles, chez Miles et, désormais, chez Katia et Marielle Labèque, dont le talent est immense, souverain, d'autant plus attachant qu'il sait parfois donner à une fidélité profonde le sourire de l'espièglerie.

LUCIEN MALSON.

(*) Katia et Marielle Labèque. « Gershwin : Rhapsody in blue et Concerto en fa ». Disque Philips 9500 917.

* Katia et Danielle Labèque seront le 21 octobre au Théâtre des Champs-Elysées et interpréteront Gershwin, mais aussi Beethoven et Ravel.

Viennois à Venise

Le privilège

LA grande collection d'armes exposée dans deux salles de l'ancien palais des Doges ne renferme pas seulement des cuirasses, des hallebardes, des canons ciselés, des sabres d'apparat, des épées dont la lame semble encore imprégnée du sang des vaincus : elle expose avec une curieuse désinvolture l'arbalète avec laquelle un prince du temps jadis s'amusait à tirer sur les passants. On ignore combien de temps il a pu se divertir de la sorte, mais on se plaît à imaginer le plaisir qu'il éprouverait à la vue de ces masses offertes multicolores que dégorgent les vaporettos à l'entrée de la place Saint-Marc, de ces touristes arrogants qui semblent narguer les lions de pierre, qui jettent leur menue monnaie dans les puits de bronze en se donnant des airs importants, raclent de leurs pieds traînants les mosaïques de la basilique et nourrissent stupidement les pigeons dont les excréments souillent à plaisir les statues et les bas-reliefs.

Réduits en poussière sous leur dalle de marbre, les doges ne ressusciteront pas et c'est une chance pour le tourisme, car le plus débonnaire d'entre eux commencerait par faire goûter le charme des Plombs à tout ce joli monde, avec l'idée d'en relâcher peut-être quelques-uns et d'envoyer les autres croupir dans les puits. Les rescapés, c'est certain, ne devraient leur salut qu'à leur bon sens : entre l'humidité des cachots et les concerts de la Biennale, ils n'auraient pas craint de risquer le tout pour le tout en souscrivant un abonnement complet au cycle consacré à la musique viennoise du début du siècle.

Alexandre Zemlinsky (1871-1942), Franz Schreker (1878-1934), Erich Wolfgang Korngold (1897-1957), Josef Matthias Hauer (1883-1959) et Joseph Marx (1882-1964) : tels étaient les compositeurs que Mario Messinis avait choisi de mettre en regard de Schoenberg, Berg et Webern, sous l'œil de leurs pères spirituels : Johannes Brahms, Hugo Wolf et Gustav Mahler. Quelque part dans le ciel planait le dieu Wagner, tandis que Lucifer-Richard Strauss tempêtait derrière la porte close.

La célèbre trinité

Il y a peu à dire sur les concerts consacrés aux trois Viennois, les œuvres présentées n'étant plus tout à fait inconnues. Les interprètes en revanche méritent tous d'être mentionnés. La soprano Dorothy Dorow tout d'abord, qui a chanté avec la même aisance, et surtout la même intelligence du texte, les lieder opus 2 de Berg, le deuxième quatuor de Schoenberg, les lieder opus 8, 13 et posthumes de Webern et le redoutable *Herzgewächse* de Schoenberg. L'Ensemble Die Reihe de Vienne ensuite, qui a donné de façon tout à fait exemplaire le *Lied der Waldtaube* extrait des *Gürrelieder* dans sa version de chambre, plus intense encore peut-être que l'originale pour grand orchestre (soliste Marjana Lipovsek), les *Orchesterstücke opus 6* de Webern pour formation restreinte — là encore la transcription est un chef-d'œuvre, — les cinq *Pièces opus 10* de Webern et la *Kammersymphonie* de Schoenberg. Friedrich Cerha qui a fondé cet ensemble en 1957 le dirige avec ce mélange de souplesse et de précision qui permet d'asseoir sur une mise en place rigoureuse le véritable rubato qu'exige cette musique. Il est rare d'atteindre la perfection de façon si naturelle et si constante et l'on s'étonne qu'aucune des scènes lyriques qui ont présenté la version complète de *Lulu* n'ait songé à demander à celui qui a mis en ordre le troisième acte d'en conduire les représentations. Ce n'est pas seulement de l'ingratitude ni la preuve qu'on se méfie systématiquement des gens qualifiés, plutôt celle que les directeurs de théâtre n'ont pas pour seule préoccupation la réussite artistique de ce qu'ils entreprennent.

A côté de la célèbre trinité, les compositeurs viennois contemporains (et la Biennale n'avait pas choisi les moins marquants) font figure d'honnêtes artisans dont on ne saurait contester le métier, voire l'invention, mais dont les œuvres, entendues à côté de celles de Schoenberg, Berg et Webern, montraient assez bien la différence qui existe entre le talent et ce qu'il faut bien appeler le génie. Le premier donne des idées et les moyens de les présenter d'une manière intéressante, le second n'en donne qu'une, mais si impérieuse qu'elle engage l'auteur et l'auditeur à la suivre dans ses ultimes conséquences. Ainsi peut-on apprécier ou résister à la *Symphonie de chambre* de Schreker alors que celle de Schoenberg commande l'adhésion ou la fuite.

A ceux qui doutent encore de l'opportunité de l'évolution engagée par Schoenberg et ses disciples à partir de 1906, on devrait proposer d'écouter la musique moderne qui s'écrivait juste à

Un disque de David Bowie

Prestige du rock

DAVID BOWIE est juste le musicien le plus important de ces dix dernières années. On ne le dit pas assez. Celui qui a su le mieux s'adapter à l'évolution du rock, sans doute parce qu'il est à l'origine des principales tendances qui l'ont marqué. A l'avant-garde des modes, il donne les élans, invente les attitudes. L'homme a le génie du rock. Dans ses expériences les plus aventureuses, il ne s'est jamais coupé de son univers, liant toujours à la musique une image fortement évocatrice. Cette image essentielle qui distingue le rock de toute autre musique. Curieusement, David Bowie n'a pas la place qu'il mérite, on le considère souvent comme un amuseur un peu superficiel parce que, justement, il s'est amusé avec les images.

On a l'habitude de parler de Frank Zappa comme d'un génie simplement parce que sa musique échappe aux étiquettes. Lui, David Bowie, ne s'est jamais réellement écarté du format de la chanson populaire. Il en a cerné les éléments déterminants pour les transcender, pour les porter à la dimension de l'art. Et puis il a joué avec la technologie pour lui offrir un nouvel espace. Avec lui, le rock a gagné son audace, son prestige, son intelligence et surtout son sens de la modernité.

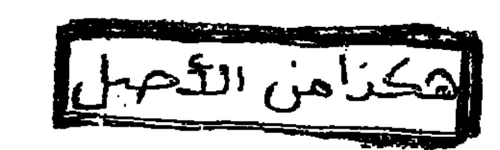
On se souvient de *Yassassin,* d'*African Night Flight,* ces compositions au confluent des cultures africaines, orientales et occidentales qui ont fait de *Lodger* l'album le plus brillant de l'année passée. Cette année, Bowie force encore l'admiration avec *Scary Monsters,* un disque moins aventureux, plus posé, plus rock dans l'esprit. Un disque qui rappelle la période de Ziggy Stardust, dans la démarche, avec son travail de mélodies, avec ses climats qui s'enchaînent et son climat qui s'installe. Une première face splendide avec cinq titres compacts, astucieux, parfaitement dosés ; une seconde plus inégale.

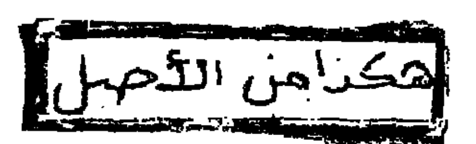
Le disque s'ouvre sur *It's no game* (part 1). Une femme répond en japonais au chant de Bowie, les mots sont affûtés, tranchants comme la lame d'un samouraï. L'exotisme nippon vient souligner une volonté de modernisme violent et éclectique sur fond de guitares métalliques. *It's no game* (part II) termine le disque. David Bowie chante seul, le ton se fait moins véhément. « *Des silhouettes et des ombres regardent la révolution... well, it's no game.* » Le talent de Bowie, c'est de créer des paysages. L'abondance des idées dans l'instrumentation, la richesse des arrangements, la perfection et l'originalité de la production, la consonance des textes, la distance de la voix, des univers qui se suffisent à eux-mêmes.

Avec *Fashion,* on apprend une nouvelle danse venue d'ailleurs sur un rythme soutenu. « *Il y a un tout nouveau langage, mais ça n'est pas très clair.* » *Ashes to ashes* (titre qui fait l'objet d'un 45 tours) met en valeur les immenses possibilités de la voix de David Bowie. Cette voix dont il manie les effets avec une rigueur et une facilité étonnantes, changeant le timbre, la tonalité ou l'intonation selon les besoins d'un morceau. Il existe une espèce de beauté universelle dans la musique de Bowie, quelque chose qui ressemble à de la plénitude. *Scary Monsters* est une nouvelle pièce de choix dans son œuvre qui apparaît comme l'une des plus rayonnantes dans l'histoire du rock.

ALAIN WAIS.

★ *Scary Monsters* : R.C.A. P.L. 13 647.





de l'évidence

côté d'eux, celle de Korngold en particulier, fils d'un critique célèbre et enfant prodige, celle de Hauer à un moindre degré : ils admettraient sans difficulté qu'il était urgent de faire autre chose et que les « œuvres-minutes » de Webern sont indiscutablement supérieures à ces intarisables rhapsodies bien écrites mais désespérément vaines. *Hauer avait pourtant formulé le* principe de la musique à douze demi-tons, et peut-être même avant Schoenberg, mais c'était seulement pour faire de l'ancien avec du neuf.

Deux figures cependant appellent un *plus ample commentaire* : ce sont celles de Schreker et de Zemlinsky. Ni l'un ni l'autre sans doute ne possédait cette capacité à exprimer avec évidence une idée complexe, car c'est un privilège réservé à des esprits exceptionnels, mais ils ont au *moins le mérite* d'avoir su, sans rompre avec la tonalité, dépasser le double et redoutable modèle de Brahms et de Wagner.

La musique de Franz Schreker apparaît comme une synthèse personnelle des premières œuvres de Schoenberg *pour la texture* harmonique et de Debussy pour le goût des timbres clairs, des sonorités rares, d'une sorte d'impressionnisme musical. Si on *pense parfois à Richard Strauss*, c'est généralement au détriment de ce dernier : Schreker n'a pas ce souci des modulations tape à l'œil, de l'effet à tout prix. Peut-être *n'en avait-il* pas les moyens ou tout simplement n'aimait-il pas la redondance. Ses lieder *Vom ewigen Leben* mériteraient de figurer à côté des *Quatre Derniers Lieder* de Strauss dont la vogue, en comparaison, peut sembler disproportionnée.

Alexandre Zemlinsky n'est guère connu actuellement que pour avoir été l'unique professeur, puis le beau-frère, de Schoenberg, dont il était l'aîné de trois ans. Moins célèbre en son temps que Schreker, il était tenu en haute *estime comme compositeur* et comme chef d'orchestre par tous ceux qui l'approchaient. *« L'œuvre de Zemlinsky peut attendre »*, concluait Schoenberg dans un article enthousiaste consacré à l'œuvre de celui qui avait dirigé à Prague la première *représentation d'Erwartung* et avait su rester fidèle à lui-même sans condamner l'évolution de ses cadets. Malgré la prédiction de Schoenberg, la production de Zemlinsky *ne nous intéresse* guère aujourd'hui que par rapport à l'école de Vienne. Encore ne s'agit-il que de quelques œuvres comme le *Deuxième Quatuor* (1914), dédié à Schoenberg à qui il emprunte le modèle de la forme en un seul mouvement. *A travers les détours de la pensée*, l'incertitude non dissimulée du discours, on devine un tempérament tourmenté, impulsif et secret. Le Quatuor Jacques Prat *en a donné à Vienne une interprétation* d'autant plus remarquable que l'impitoyable préparation qu'exigent ces cinquante minutes de musique disparaissait *derrière* le souffle de l'expression.

La part belle au baryton

La Symphonie lyrique ne figurait *pas au programme de la* Biennale de Venise (on pourra l'entendre à Paris le 21 juin 1981 par l'Orchestre national de France), qui avait choisi une *autre partition de Zemlinsky* également apprécièe par Alban Berg : l'opéra en un acte, d'après Oscar Wilde, *Une tragédie florentine* (1916). Musicalement, l'ouvrage se situe entre *Elektra* et *le Château de Barbe-Bleue*. Une atmosphère suffocante, paroxystique, donne aux phrases les plus anodines du livret un poids dramatique à la limite du supportable car la tension dramatique ne se relâche jamais.

L'histoire est celle d'un marchand florentin qui, en rentrant *chez lui, découvre sa femme en* compagnie d'un jeune noble. Il feint d'abord de ne rien voir, songe à se montrer magnanime, puis décide d'en finir, *provoque son rival en duel et le tue. « Pourquoi ne m'avais-tu pas dit que tu étais si fort ? »*, s'exclame alors Bianca, admirative ; *« Pourquoi ne m'avais-tu pas dit que tu étais si belle ? »*, *répond* le mari stupéfait en l'embrassant au lieu de la tuer...

Dans cette œuvre tourmentée et en perpétuelle ébullition, la part belle est faite au baryton ; *dominant facilement ses partenaires — Sigune von Osten* (Bianca) et Steven Haas (Guido) — Hans Jurgen Demitz s'est magnifiquement acquitté de cette lutte de tous les instants avec une orchestration luxuriante. Les musiciens du Théâtre de la Fenice, dirigés par Gustav Kuhn, n'ont pas ménagé leur peine, seule la mise en scène de Werner Schroeter semblait un peu paresseuse. Sans espérer rivaliser avec les grands piliers du répertoire, l'opéra de Zemlinsky pourrait faire une carrière honorable sur les scènes lyriques, notamment comme première partie d'une soirée où l'on donnerait *Erwartung ou Von Heute auf Morgen*, de Schoenberg.

GÉRARD CONDÉ.

AUJOURD'HUI IPHISE, DEMAIN CENDRILLON

Les goûts et les couleurs de Frederica von Stade

Frédérica von Stade a trente-cinq ans. Elle est née aux Etats-Unis. Elle débute en 1970 au Metropolitan Opera de New-York, où elle chante une vingtaine de rôles différents. Noël 1973, elle remporte un triomphe dans le rôle de Rosine du « Barbier de Séville » et celui de Zerline du « Don Juan », de Mozart. Elle devient une des vedettes du Metropolitan, elle décide pourtant de partir pour d'autres scènes, aux Etats-Unis et en Europe.

Le 17 octobre, elle chantera à l'Opéra de Paris le rôle d'*Iphise*, dans « Dardanus », de Rameau. En décembre, elle ira à Munich pour « Cendrillon », mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle, dirigé par Claudio Abbado — opéra qui deviendra un film l'été prochain. En février, elle sera à Los Angeles, puis à Minneapolis, puis à Ottawa.



« Lorsque j'ai commencé à chanter, *dit Frederica von Stade*, je n'imaginais pas avoir une voix d'opéra. *Des facilités, oui : je* pouvais monter dans les notes aiguës. Mais il y a une grande différence entre les chansons populaires et les airs d'opéra, beaucoup plus compliqués. C'est mon professeur de chant, Sebastian Engelberg, qui m'a donné envie et courage.

» J'ai appris ce que je pouvais et ne pouvais pas faire, mes limites. Quelquefois, nous allons à gauche et à droite pour voir. Parfois, on essaie une forme jamais imaginée et c'est contre toutes les idées que nous avons de nous-mêmes. Il faut réfléchir, *mais prendre des risques*. Si nous ne nous approchons pas au bord, de tous les côtés, nous *ignorons nos possibilités, même* si après ces exercices nous sommes convaincus du contraire.

— Quelle serait pour vous l'extrême limite ?

— Peut-être interpréter un personnage dans l'opéra qui exige une manière de s'exprimer la plus ouverte possible. Pour moi ce serait, pour le personnage, mais aussi pour la voix, un rôle comme Carmen. Il n'est pas encore pour moi, il nécessite une voix plus grave. Carmen est différente des rôles que j'ai eus, elle est plus ouverte, vulgaire — *non, ce n'est pas le mot*, il faudrait l'étudier et trouver une manière personnelle de l'interpréter.

— Quels sont vos compositeurs préférés ?

— Massenet, Ravel, Debussy, des musiciens français. Je me sens bien avec cette langue, j'ai eu la chance de vivre en France, j'apprécie l'attention au détail, le respect pour la forme. Ce *n'est pas seulement* le résultat qui compte, mais le processus qui est important.

» Debussy crée des couleurs et m'entraîne dans un monde mystérieux et magique. J'aime Mozart pour une certaine simplicité, une transparence, presque. Dans la musique de Mozart, la combinaison entre les voix et l'orchestre fait naître une joie certaine. Mozart croit en la nature humaine.

» Avec la musique de Mahler, nous voyons un homme torturé, au bord, au bord tout le temps. Il porte une tristesse énorme. Et si elle ne s'était pas exprimée dans la musique, il aurait fait un geste terrible. Oui, une vie désespérée qui ne peut faire face à la réalité, mais contrôlée par un musicien très dévoué à la musique.

— Quels sont les chefs d'orchestre avec qui il est agréable de travailler ?

— Claudio Abbado est adorable, il est accessible, il est strict. Il met une telle confiance en ses chanteurs, les pousse là où eux-mêmes n'imaginent pas *pouvoir* parvenir. J'aime aussi *travailler* avec Karajan, Giulini, Solti. Ces chefs sont des professeurs, ils ont les oreilles plus *développées* que les miennes. J'apprends beaucoup.

— Aimez-vous certains rôles particulièrement ?

— Je suis toujours heureuse de revenir sur les mêmes. Ils sont loin d'être parfaits, alors j'apprécie d'avoir la possibilité d'essayer une autre fois. Toujours près de mon cœur se trouvent Chérubin, Rosine, Octavian, Mélisande, Cendrillon et les Rossini qui font du bien à la voix. Je pense que je jouerais mal les rôles comiques.

— Certaines voix vous touchent-elles ?

— Janet Baker, Teresa Berganza, Mirella, Freni, Carreras, Nicolai Gedda, Leontyne Price, Kathleen Ferrier, j'étais bouleversée, *en larmes, la première* fois que j'ai entendu un disque d'elle. Sa voix avait une richesse, *une profondeur, jamais entendues* ; elle était pleine, pleine d'humanité. Une belle voix, c'est un *don* de *Dieu*. *Mais* après, il faut dire quelque chose avec cette voix, toucher les gens, les amener en dehors d'eux-mêmes.

— Combien d'heures travaillez-vous chaque jour ?

— Six ou sept heures durant les répétitions. Je dois travailler la voix, les œuvres et garder le temps que demande l'organisation d'une carrière. Il faut écrire des lettres. Dans deux ou trois ans, ce contrat pour Los Angeles ne tombera-t-il pas le jour de la rentrée des classes ? De l'anniversaire d'un enfant ? J'ai deux petites filles, je suis obligée de surveiller les projets.

— Et quand il vous reste du temps ?

— Il m'arrive d'aller au musée. J'aime *Pissarro, Monet, Fragonard*, Boucher, leurs toiles sont tellement travaillées. Ils imaginent *les détails qui me font* pénétrer dans un monde faux. Au cinéma, j'adore Fellini, il est à *l'opposé de mes goûts, il invente* un monde que je trouve fascinant et horrible. J'ai toujours *envie de m'échapper, mais* je reste jusqu'au bout. Je me sens plus proche de Franco Zeffirelli. *Il crée par l'œil* des images qui touchent les sens, le goût, l'odeur.

» J'aime les contes de fées, la vraie magie. Je déteste les orages, les éclats, la confrontation. Je ne suis pas courageuse. Avec la musique, j'essaie de me *pousser hors de mon petit coin* sûr.

» J'ai de l'énergie, mais je suis indisciplinée. Mes réussites m'étonnent et, maintenant que je *connais mon travail, je mesure* ma responsabilité. Je sais avoir souvent frôler le crime. Dans notre métier, nous avons besoin de tous nos efforts. Je ne réfléchis pas à la profondeur ou à la légèreté de mon talent. J'écoute le metteur en scène, pour parvenir à ce qu'il me demande, même si je suis contre. J'éviterai l'éclat, pour marcher très légèrement. Gémeaux, je suis deux, douce et violente. Rarement fâchée avec une personne, criant contre une porte.

— Certaines qualités vous paraissent-elles importantes ?

— La sensibilité, l'honnêteté, une certaine simplicité et le sens de l'humour. J'ai des difficultés avec ce qui ne me semble pas honnête. Tout ce qui n'est pas vrai m'accable. L'élégance aussi. Les femmes, à Paris, avec un tee-shirt et un pantalon, y parviennent. Moi, je suis mal coiffée, j'ai toujours un bas filé, une tache à ma jupe. Naturellement, c'est une image.

— Qu'aimez-vous ?

— Mes enfants. J'étais bouleversée à leur naissance. A trois jours, ils sont déjà complets. Nous voudrions les protéger contre tout ce qui est mauvais dans le monde, mais c'est impossible, il ne le faut pas, ils doivent connaître le mal, pour apprécier le bon. Pour l'instant, ils voyagent avec nous. Lorsqu'ils seront en âge d'aller à l'école, je chanterai moins, *nous resterons* à New-York. Je désire les voir grandir ; ils disent des mots *magiques, ils s'éloigneront* très vite. Je ne veux pas qu'une Nanny me les raconte. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE VELLAY-POLAC.

LE MONDE

Au Centre culturel du Marais

Trente-six vues sur Hokusai



L'IMPORTANTE exposition « Le fou de peinture Hokusai et son temps » s'inscrit dans une saison japonaise, qui s'annonce très bien fournie cet automne à Paris (1). Et c'est peu de dire qu'avec plus de quatre cents numéros et un catalogue de cinq cents pages, cette manifestation est elle-même fournie au mieux. On y reconnaîtra les chefs-d'œuvre à grand spectacle les plus célèbres de toute l'estampe : l'immense vague déchiquetée chère à Debussy, ou le classique cône pur du mont Fuji enneigé sur un ciel bleu de Prusse. Les suites bien connues sont là, complètes. Les commentaires sont confiés aux meilleurs spécialistes.

C'est déjà presque trop. Pourtant, un « second volet » d'une centaine d'œuvres, excellentes d'ailleurs, des kimonos aux laques, se juxtaposent au grand ensemble Hokusai. Sans doute pour nous apprendre ce que produisaient, en même temps qu'Hokusai, d'autres Japonais « dans d'autres domaines que la peinture et le dessin ». Comme si nous ignorions complètement l'existence de semblables costumes et d'aussi ravissantes boites, qui sont bien malheureusement incapables d'éclairer le phénomène Hokusai. C'est le reproche que l'on peut faire à cette exposition : un double manque d'éclairage.

Un œil d'insecte

Y voir clair devient très vite un problème lancinant. Au sens propre comme au figuré. Bien que chaque pièce soit correctement et même habilement éclairée, sans trop d'intensité lumineuse en raison du risque d'altération, l'ensemble de l'exposition baigne dans la pénombre. Sans parler de la lecture des étiquettes, la perception des œuvres, d'abord laborieuse, devient rapidement monotone. L'atmosphère feutrée des « trésors », si favorable aux « idoles », n'est pas extensible sans séquences éclairées à un ensemble aussi important. Et puis l'estampe populaire japonaise en général, l'art d'Hokusai en particulier, sont aussi loin que possible du genre cavernicole.

Certains yeux d'insectes exercés pendant trois quarts de siècle à pénétrer la nature des objets du monde vivant semblent n'en avoir laissé que des images d'une netteté péremptoire. Heureusement, ces images sans ombre ont une force d'affirmation qui résiste imperturbablement à l'environnement comme sans doute aux tentatives de classement. Mais, de toutes manières, l'exposition n'a pas cherché un éclairage des structures.

Il y avait quelque sagesse à avouer qu'elle souhaitait simplement « *livrer au public (...) le climat et le bon goût, le mouvement et l'immobile, l'inquiétude et la sérénité, la tendresse et la cruauté, le rêve et la poésie et surtout la nécessité d'être, la force de dire le nécessaire, l'utile et l'inutile...* » (J.-M. Guillaud). Contentons-nous d'une « profusion » généreuse et d'un ordre tout extérieur (au centre les estampes, à droite les peintures et dessins, etc.).

La révélation de ce très riche rassemblement, où ne sont esquissés aucun choix et aucune ligne de force, est une métamorphose d'Hokusai. Il semble démesurément grandi à travers la confusion de tant de merveilles. On oublie l'analyse cartésienne d'Edmond de Goncourt où tout était si simple. Hokusai dans le désordre se complique, se diversifie, se multiplie à plaisir sous l'éclairage de chaque spot. Comme rien ne relie les spots, nous sommes sous le règne des « vues » presque à l'infini. Le jeu consiste à en relier notamment quelques-unes et Hokusai devient une sorte de montagne personnifiée, insaisissable en son entier, toujours ferme et sûre dans sa forme essentielle mais parée d'attraits que renouvellent les changements d'angles.

A droite de l'entrée, la série importante des surimonos d'Hokusai constitue un ensemble des plus utiles, moins bien connu que les grandes séries d'estampes proposées au centre de l'exposition. Leur qualité est inégale, mais beaucoup sont très remarquables, comme ceux venus de l'Indiana University Art Museum, où s'affirme particulièrement le rôle du paysage. On sait qu'Hokusai est l'un des très rares artistes ayant introduit des paysages dans les surimonos, ces sortes de cartes de vœux hors commerce, de publication privée de circonstance, généralement ornées de natures mortes, bourrées d'allusions poétiques, de symboles et de jeux de mots plus ou moins difficilement compréhensibles et communicables. Les plus beaux de ces surimonos, en grands formats oblongs, étalent des galions dans un espace qui combine une certaine occidentalisation de la perspective et le traitement traditionnel des lointains. Avec le *Ramassage des coquillages*, une très belle distribution des vides dilate à l'infini des eaux plates.

Ces exercices spatiaux permettent à Hokusai d'aménager des décors moins vastes avec un relief accru. Cependant, certaines natures mortes, comme celle du *Maillet aux deux souris* (1804) conservent une frontalité très rigoureuse. Vers 1810, les six pièces suscitent l'impression d'une série courte, d'une grande élégance, tandis que les trente-six vues du mont Fuji, commencées sans doute en 1831, consacrent la gloire d'Hokusai.

L'emploi du fameux bleu de Prusse n'était pas la seule audace de ces œuvres entre toutes retentissantes (série de Londres, British Museum). On admirera la fraicheur des épreuves venues de Bruxelles et, bien entendu, les effets saisissants de ces compositions dépouillées mais d'une géométrisation sophistiquée. Ne citons que le rappel, au premier plan, du rythme des lignes de la montagne grâce à la disposition parallèle de deux personnages, ou le jeu savant du tonneau en cercle posé sur des horizontales. Mais la série des cascades fera mieux encore, ou pire, aurait dit Picasso (cascade de Amida). L'abstrait et le concret voisinent. Le concept et le pittoresque.

Les titres mêmes deviennent parlants avec les séries (incomplètes) des *fantômes grimaçants*, des *grandes fleurs* et des éventails. Mais on retrouve le bleu de Prusse avec plaisir dans l'admirable série des ponts, tantôt théoriques, tantôt presque familiers, et l'immensité des terres et des eaux mélangées derrière une digue ou derrière des arbres.

La dernière œuvre maitresse d'Hokusai pour l'estampe en feuilles séparées est entreprise en 1835 pour illustrer une très ancienne compilation poétique. On trouve là l'ampleur et la sûreté des cent vues du Fuji réalisées pour l'illustration vers la même époque. D'inégalables réussites.

Spirales et tranches de vie

La *Tête de Daruma*, les deux monochromes rouges, quelques « belles femmes » et des animaux : assez peu de peintures en somme. Il en manque ; entre autres le célèbre *Aigle noir sur sa branche enneigée*, de 1843, mais nous avons, autour du pont, la série complète des deux cent dix-neuf dessins de lions (schischi). On sait qu'en 1843, âgé de quatre-vingt-trois ans, Hokusai commença, à titre d'exercice et à raison d'un par jour, l'exécution de ces croquis voués à un animal fantastique, d'ailleurs protecteur. D'innombrables variations sur les spirales.

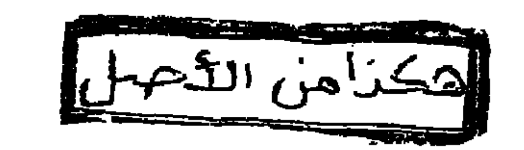
C'est sans doute grâce à l'illustration de livres tels que le *Shashin gafu* et le *Manga*, recueils publiés pendant toute la vie de l'artiste, sorte de journaux relatant les faits divers, les rencontres et rappelant des légendes ou fixant des formes d'animaux, de plantes, d'objets, bref des tranches de vie, qu'Hokusai a le mieux communiqué avec ses contemporains. Beaucoup plus largement diffusées que les estampes, ces images vraies constituent déjà une sorte de corpus photographique de la vie au Japon d'alors. Le mot est d'ailleurs resté le même.

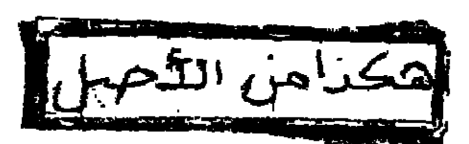
Les estampes érotiques d'Hokusai (shunga) n'ajoutent rien à sa gloire. Mais qu'ajouter à la gloire d'Hokusai ?

PAULE-MARIE GRAND.

★ 36, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 4 janvier.

(1) Parmi les autres manifestations de l'Automne japonais à Paris, citons :
— *Namban - de l'europétisme japonais (XVIe-XVIIe siècles)* au musée Cernuschi, jusqu'au 16 novembre.
— *Monet et le Japon* au musée Marmottan, du 23 octobre au 23 novembre.
— *Sharaku*, galerie Huguette Berès, du 17 octobre au 15 novembre.
— Le film de Kurosawa, *Kagemusha*, et les dessins du film à l'Espace Cardin, jusqu'au 24 octobre.









La Fnac teste 1775 appareils hifi

Sélectionnées : 8 chaînes monomarques 12 chaînes cohérentes, 10 mini-chaînes

UNE FOIS ENCORE, cette sélection va faire scandale dans le monde de la *haute-fidélité*. Parce qu'elle dit la vérité : celle des mesures et des chiffres. Et parce que cette *vérité ne s'accorde pas toujours* avec «l'information» que délivrent les marques au travers de leur publicité.

Mais le public a le droit de savoir. Et la raison d'être de la Fnac, c'est de faire savoir.

Parmi les *milliers d'appareils haute-fidélité existant sur le* marché (chaque année, sortent plus de 1200 modèles nouveaux !), voici donc les conclusions du Laboratoire d'essais de la Fnac.

Ou plus exactement, voici quelles sont actuellement les meilleures *chaînes au meilleur prix*.

Est-ce à dire que tous les *matériels non cités sont techniquement sans* intérêt ?.. Bien sûr que non. Puisque, sur les 1213 appareils nouveaux pris en compte par notre Laboratoire pour les douze derniers mois, 636 ont accédé aux tableaux comparatifs de la Fnac et 411 sont exposés dans nos auditoriums.

Mais quand on fixe des normes de qualité sévères, seuls subsistent les meilleurs des meilleurs. Dont certains seront encore éliminés, en comparant les rapports qualité/prix.

Dans cette sélection que présente la Fnac ne figurent donc pas certaines grandes marques. Et des appareils que nous avions précédemment retenus ont été remplacés par de nouveaux venus plus performants ou moins chers à égalité de performances.

Mais il est normal que le meilleur soit aussi le gagnant. Et que la victoire - en l'occurrence les étoiles de la Fnac - soit continuellement remise en question.

Car s'il est un monde où rien n'est figé, où tout bouge sans cesse, c'est bien celui de la haute-fidélité.

*La lettre précédant chaque chaîne situe celle-ci dans une zone de prix. Et les étoiles apprécient la qualité technique ou le rapport qualité/prix... Se reporter à ce propos en page 4.

Les chaînes monomarques

AUJOURD'HUI, presque toutes les marques pratiquent la *hifi* prête-à-emporter. En proposant des chaînes complètes présentées dans un meuble.

Et, à coup sûr, les marques y trouvent leur compte. Puisque vendant apparemment un seul produit (une chaîne), *elles incitent en fait à l'achat de plusieurs matériels distincts* (platine, ampli, tuner, etc.).

Or c'est là que tout ne va pas toujours pour le mieux. Car l'ampli peut être parfaitement réussi, le tuner passable et la platine franchement mauvaise.

Le fait que la même marque signe tous les maillons de la chaîne n'est donc pas forcément une caution de qualité. *Trop souvent, on est même très loin d'avoir ainsi une chaîne* cohérente (au sens où l'entend la Fnac), c'est-à-dire une chaîne où tous les appareils sont également performants.

Cohérence dans l'esthétique ?.. Certes. Mais l'oreille, là, ne trouve pas son compte, si l'œil s'en satisfait.

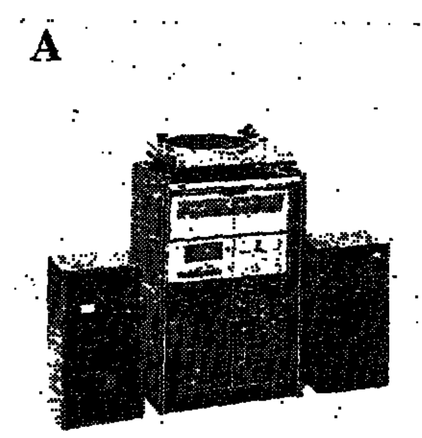
Cela dit, il y a des chaînes monomarques qui, testées pour chacun de leurs éléments, se révèlent excellentes... Aux *enceintes près toutefois*. Car là, *pratiquement toujours*, c'est un peu faible et décevant.

Le Laboratoire d'essais de la Fnac a donc passé en revue toutes les chaînes monomarques *existant sur* le marché. Pour déterminer quelles sont les meilleures d'entre elles.

Mais, parallèlement, il étudiait, pour chacune des chaînes retenues, quelle enceinte permettrait d'obtenir un meilleur résultat - sans faire varier notablement le prix de la chaîne.

En regard des 8 chaînes présentées ici, la Fnac suggère donc (à vous de décider) une paire d'enceintes d'une autre marque, mais qui améliore très sensiblement l'écoute. Donc la qualité générale de chaque chaîne.

A



Sansui Studio 303

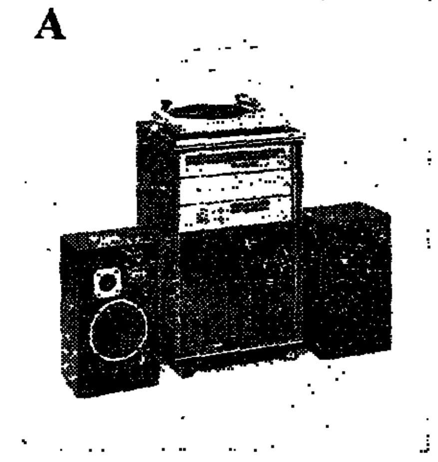
Platine tourne-disque P 50
Ampli-tuner R 30 L (29 W)
Platine à cassette D 90
☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Excellent résultat en mesure de distorsion de la platine cassette et bon rapport signal/bruit phono de l'ampli-tuner. Le résultat final est toutefois limité par les enceintes acoustiques fournies par le constructeur... Une composition d'un prix intéressant.

Les enceintes de la marque... **ES P 601** ☆☆ | ★★★★

...celles conseillées par la Fnac **Siare CB 100** ☆☆☆ | ★★★★

A



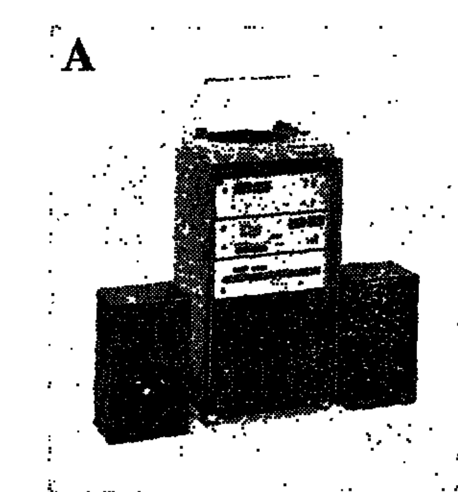
Pioneer X300

Platine tourne-disque PL 100
Amplificateur SA 410 (17 W)
Tuner TX 410 L
Platine à cassette CT 200
☆☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... Rapport signal/bruit de l'amplificateur moyen. Rejection du 19 kH sur le tuner très moyenne. Point fort : les enceintes prévues par la marque sont satisfaisantes.

Les enceintes de la marque (également conseillées par la Fnac) **CS 343** ☆☆☆ | ★★★★

A



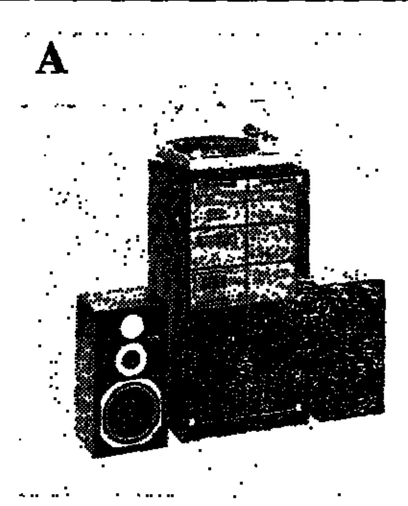
Scott Indiana

Platine tourne-disque PS 18 A
Amplificateur 410 A (38 W)
Tuner 510 TL
Platine à cassette 610 D
☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Le tuner est d'une sensibilité moyenne. La courbe de réponse de la platine cassette en bande standard est bonne. Et les enceintes ont obtenu un résultat satisfaisant... Ensemble bien placé en prix.

Les enceintes de la marque (également conseillées par la Fnac) **176 B** ☆☆☆ | ★★★★

A



Technics Privilège Z2

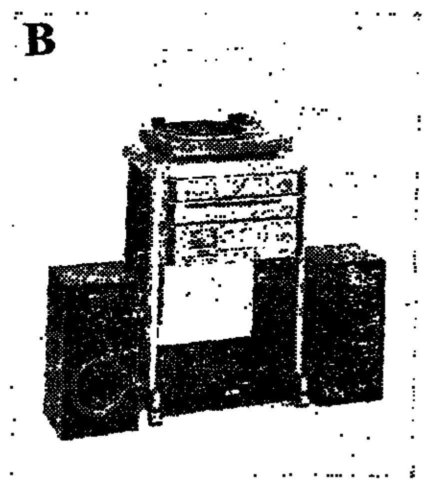
Platine tourne-disque SLB 2
Amplificateur SUZ 2 (43 W)
Tuner STZ 1 L
Platine à cassette RSM 5
☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Sensibilité moyenne pour le tuner, mais bonnes performances de l'ampli. La courbe de réponse de la platine à cassette en position fer pur pourrait être plus satisfaisante. Et des enceintes de meilleure qualité sont souhaitables... Ensemble très bien placé en rapport qualité/prix.

Les enceintes de la marque... **SB 3030** ☆☆ | ★★★

...celles conseillées par la Fnac **Integrate S 120** ☆☆☆ | ★★★★

B



Akaï Pro 501

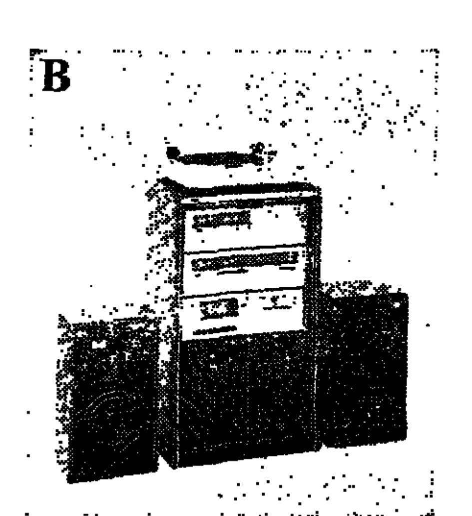
Platine tourne-disque APB 20 C
Amplificateur AMU 01 (20 W)
Tuner ATK 02 L
Platine à cassette CSM 01
☆☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... Rapport signal/bruit de l'amplificateur en entrée phono et résultat du tuner moyens. Mais platine disque réussie, bonne courbe de réponse en cassette. Et la régularité de défilement de la bande est excellente... Meilleure audition avec d'autres enceintes.

Les enceintes de la marque... **SR 1150** ☆☆ | ★★★

...celles conseillées par la Fnac **Kenwood LSK 400 B** ☆☆☆ | ★★★★

B



Sansui Studio 603

Platine tourne-disque FRD 3
Amplificateur A 60 (42 W)
Tuner T 60
Platine à cassette D 100

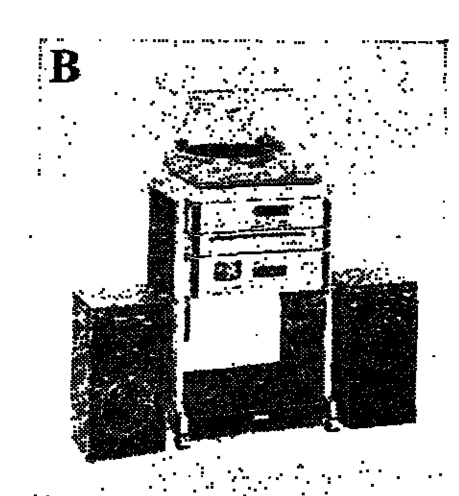
☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Les courbes de réponse en cassette pourraient être un peu plus linéaires. Mais excellente régulation électronique de la platine tourne-disque (d'où le bon résultat en pleurage et scintillement)... Les enceintes ES P 801 limitent toutefois le résultat de l'ensemble.

Les enceintes de la marque... ES P 801 ☆☆ | ★★★★

...celles conseillées par la Fnac Ditton 130 ☆☆☆ | ★★★

B



Akaï Pro 502

Platine tourne-disque AP D 30 C
Amplificateur AMU 02 (34 W)
Tuner ATK 02 L
Platine à cassette CSM 02

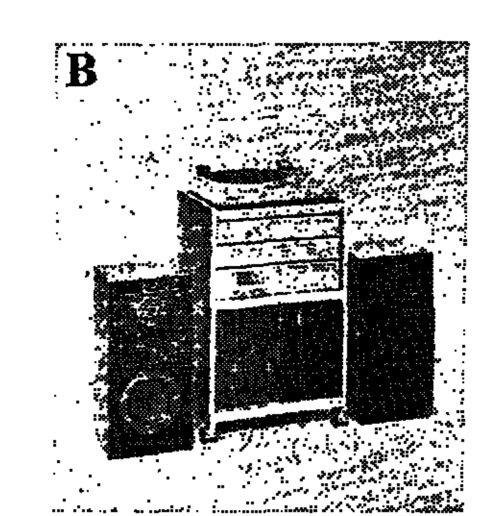
☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Un très bon amplificateur. Un tuner moyen. Et un gain de qualité important si l'on change les enceintes... En prix, c'est un ensemble bien placé.

Les enceintes de la marque... SR 1150 ☆☆ | ★★★

...celles conseillées par la Fnac Elipson 4002 ☆☆☆☆ | ★★★★

B



Sony Système 5000

Platine tourne-disque PST 33
Amplificateur TAF 45 (56 W)
Tuner STA 30 L
Platine à cassette TC K 22

☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Pour les écoutes à longues distances, le tuner est moyen en sensibilité. Mais la qualité de l'ampli, des platines cassette et disque est excellente... A la limite des quatre étoiles (avec un résultat nettement amélioré si l'on préfère d'autres enceintes). Le prix est très intéressant.

Les enceintes de la marque... SS E 50 ☆☆ | ★★★

...celles conseillées par la Fnac Kef 303 ☆☆☆ | ★★

Les chaînes cohérentes

LAROUSSE, au mot « cohérence », parle de la liaison d'un ensemble d'idées ou de faits formant un tout logique.

Or une chaîne n'est pas l'addition d'une platine, d'un ampli, d'enceintes et d'autres appareils à diverses fonctions.

Une chaîne c'est un tout. Car la qualité de chaque appareil influe sur le son final.

Et ce tout peut n'être pas plus logique qu'une équipe de 4 fois 400 mètres composée d'un coureur de demi-fond, d'un marathonien, d'un sprinter et d'un unijambiste !

Mieux encore. La performance du meilleur s'aligne, en hifi, sur la performance du moins bon. Et la meilleure platine du monde devient médiocre si elle est relayée par un ampli médiocre. Et un ampli acheté une fortune n'en fera pas plus qu'un ampli de quatre sous si les enceintes sont mauvaises.

Avec les « chaînes cohérentes », la Fnac réalise donc les meilleures associations possibles de matériels hifi. Pour composer les meilleures chaînes au meilleur prix.

Mais organiser ces mariages en forme d'union parfaite suppose une connaissance précise de tous les appareils de toutes les marques. Et cela, seule la Fnac pouvait et peut y prétendre, avec les centaines de tests que son Laboratoire d'essais pratique à longueur d'année sur tout ce qui apparaît sur le marché.

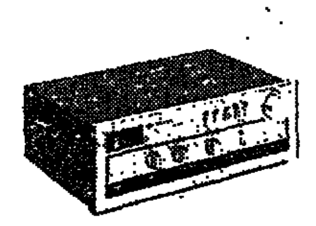
Certes, il existe une « chaîne cohérente » à moins de 2500 F et une autre « chaîne cohérente » qui passe le million d'anciens francs. Il en est donc pour toutes les exigences d'écoute.

Mais, avec l'une ou l'autre, on a la certitude que, dans telle plage de qualité sonore, on a fait le meilleur choix et la meilleure dépense.

Composées par le Laboratoire d'essais de la Fnac à partir de tout ce que fabriquent toutes les marques de haute-fidélité, voici donc 12 chaînes.

Qui sont rigoureusement « cohérentes ». Car elles sont, tests en main, les meilleures associations de matériels que l'on puisse faire actuellement.

A — Chaîne n° 1



Amplificateur Kenwood KA 300 (22 W)

Le jugement de la Fnac... On retrouve ici la conception technologique exemplaire dont Kenwood a toujours fait preuve. Et pour un prix intéressant.

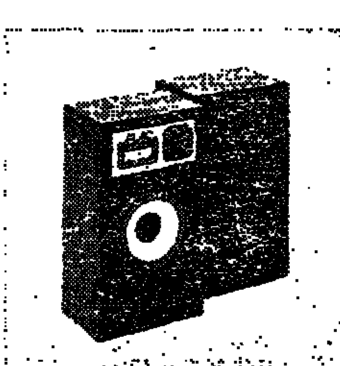
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Akaï AP B 20 C

Le jugement de la Fnac... Une semi-automatique à entraînement par courroie, pause momentanée, suspension par le socle. Bonne régularité de rotation du plateau.

☆☆☆☆ | ★★★★

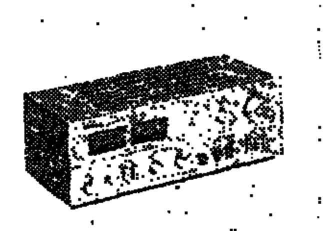


Enceintes Alpheratz AL 40

Le jugement de la Fnac... Très bonne finition (pour un prix raisonnable) et bon équilibre général. C'est une fabrication française réussie.

★★★ | ★★★★

A — Chaîne n° 2



Amplificateur Technics SU Z 1 (27 W)

Le jugement de la Fnac... Bien conçu (avec deux indicateurs de puissance). Excellent résultat en mesure de distorsion. Et un prix intéressant.

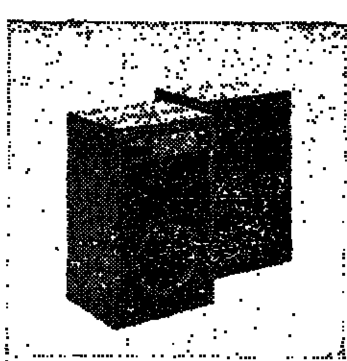
☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Technics SL B 2

Le jugement de la Fnac... Une platine qui témoigne du bon rapport qualité/prix auquel la marque nous a habitués.

☆☆☆☆ | ★★★★

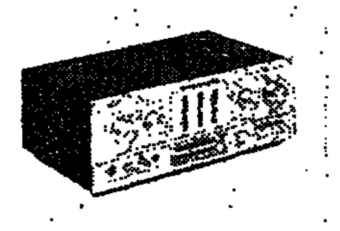


Enceintes Indianaline 1 X A

Le jugement de la Fnac... Une enceinte italienne (close à deux voies) d'une bonne définition et de fabrication soignée.

★★★ | ★★★★

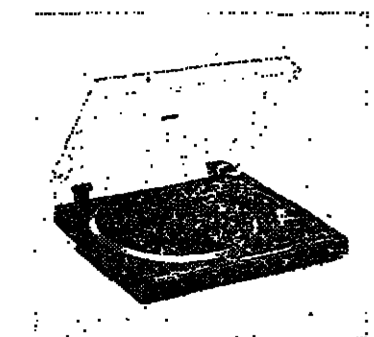
B — Chaîne n° 3



Amplificateur Marantz PM 250 (37 W)

Le jugement de la Fnac... Entrée micro, mixage avec les autres sources, filtres aigu et grave, correcteur physiologique. Un ampli qui a beaucoup de possibilités. Avec une protection électronique efficace des transistors de puissance. Et un prix intéressant.

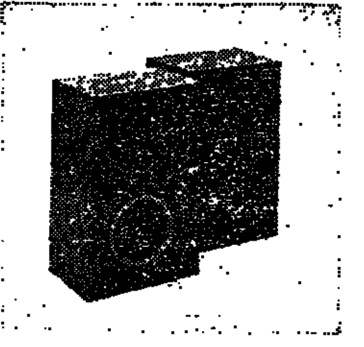
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Pioneer PL 200 X

Le jugement de la Fnac... Une bonne semi-automatique par entraînement direct. Avec une régulation électronique du moteur efficace (0,035 % de pleurage et scintillement).

☆☆☆ | ★★★



Enceintes Jensen model 30

Le jugement de la Fnac... Technologie et fabrication américaines sérieuses pour cette enceinte trois voies. Ecoute très agréable. Bonne mesure de rendement. Excellent rapport qualité/prix.

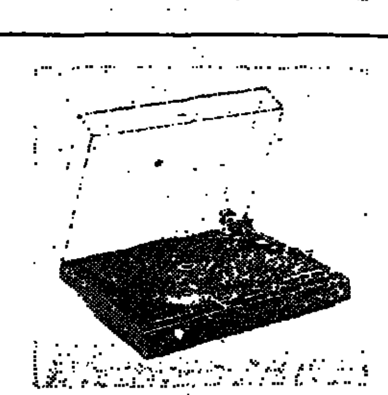
★★★ | ★★★★

B — Chaîne n° 4

Amplificateur Hitachi HA 3700 (35 W)

Le jugement de la Fnac... On trouve un indicateur de puissance de sortie par diodes électroluminescentes et un filtre grave. A noter : une bonne protection des étages de puissance et une excellente mesure de rapport signal/bruit en entrée phono.

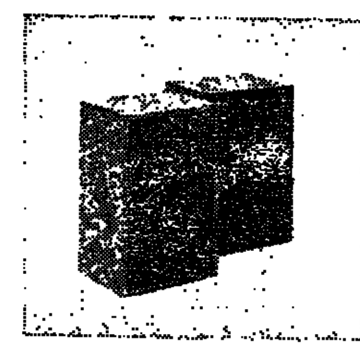
☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Dual CS 505

Le jugement de la Fnac... Un entraînement par courroie et l'arrêt automatique avec relevée du bras en fin de disque. Une excellente mesure de ronronnement. Et une très bonne suspension.

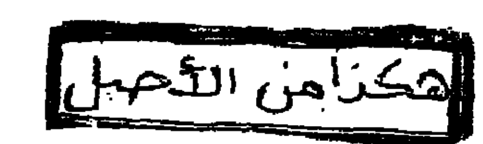
☆☆☆ | ★★★★



Enceintes Kef C 40

Le jugement de la Fnac... Cette enceinte close à deux voies a un bon équilibre des registres dans la qualité traditionnelle de la marque (anglaise). De la fabrication fine.

★★★ | ★★★



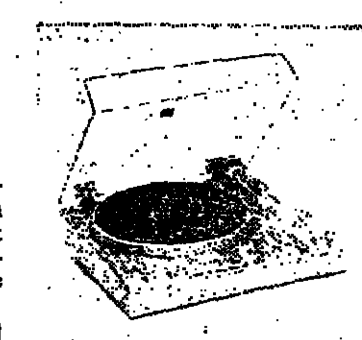
B — Chaîne n° 5



Amplificateur Luxman L 1 A (29 W)

Le jugement de la Fnac... Filtres grave et aigu et protection par fusible. Excellent résultat en distorsion. Bon comportement en signaux carrés. Une finition Luxman.

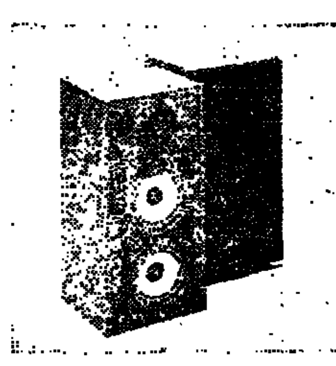
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine *tourne-disque* Akaï AP D 30 C

Le jugement de la Fnac... Pour cette semi-automatique à entrainement direct, on note une excellente régulation électronique du moteur. Et un très bon rapport qualité/prix.

☆☆☆ | ★★★★



Enceintes Siare DB 200

Le jugement de la Fnac... Une enceinte trois voies équipée d'un très bon tweeter à dôme. Une fabrication française incontestablement réussie. Et un rapport qualité/prix remarquable.

☆☆☆☆ | ★★★★

C — Chaîne n° 6



Amplificateur Sony TAF 35 (45 W)

Le jugement de la Fnac... Un excellent comportement en signaux carrés et un *résultat* global du banc d'essai remarquable. *Très bonne stabilité.* Un appareil bien placé.

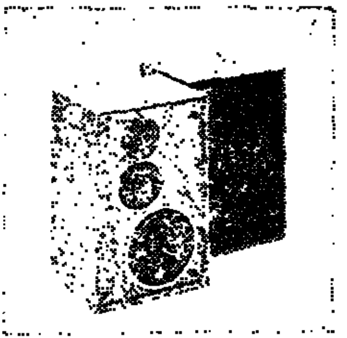
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Sony PS T 33

Le jugement de la Fnac... Cette platine automatique (par entraînement direct) révèle une *excellente régularité* de rotation du plateau. Le bras est *bien pensé (résonance minime).* Et c'est bien placé en prix.

☆☆☆☆ | ★★★★



Enceintes Ditton 22

Le jugement de la Fnac... De la justesse. De la mesure. C'est la *facture anglaise* avec *tous* ses avantages.

☆☆☆☆ | ★★★★

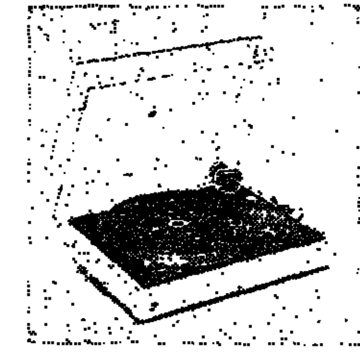
C — Chaîne n° 7



Amplificateur Technics SU V 2 (45 W)

Le jugement de la Fnac... Un appareil très complet. Avec une très bonne sécurité par *relais* des étages de puissance et une *mesure de distorsion* d'intermodulation remarquable. C'est *puissant et performant* pour le prix.

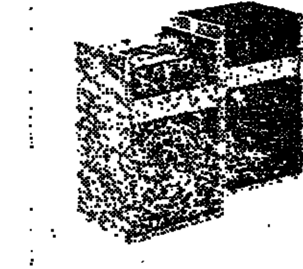
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Dual CS 506 1

Le jugement de la Fnac... *Platine à arrêt et remontée* du bras en fin de disque. Avec une excellente mesure de ronronnement et une très bonne suspension (un point qui n'est jamais négligé par la marque).

☆☆☆ | ★★★



Enceintes Bose 301

Le jugement de la Fnac... Deux voies et tweeter à dôme, avec *un bon registre* grave. C'est particulièrement séduisant pour les musiques modernes dans une fabrication très sérieuse.

☆☆☆ | ★★★

C — Chaîne n° 8

Amplificateur Sansui AU 317 II (66 W)

Le jugement de la Fnac... Bonne conception (avec sélecteur pour deux paires d'enceintes et protection électronique des étages *de puissance). Un appareil* très fiable.

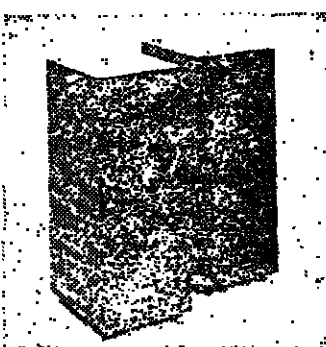
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Pioneer PL 300

Le jugement de la Fnac... Une bonne *réalisation* d'ensemble. Avec une suspension très efficace *par système de contre-*platine.

☆☆☆☆ | ★★★



Enceintes Kef Calinda

Le jugement de la Fnac... Une deux voies d'un très bon équilibre général, avec un haut-parleur passif. Registre aigu d'une grande précision.

☆☆☆ | ★★★★

D — Chaîne n° 9

Amplificateur Kenwood KA 80 (52 W)

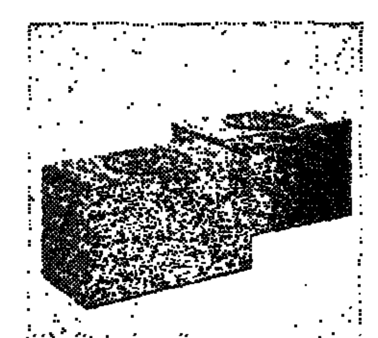
Le jugement de la Fnac... Les résultats du banc d'essai prouvent, s'il en était besoin, que Kenwood est un vrai spécialiste de l'électronique... (Avec prise micro, possibilité de mixage, et une *bonne sécurité* des transistors de puissance.)

☆☆☆☆ | ★★★★

Platine tourne-disque Technics SL Q 2

Le jugement de la Fnac... Une « *japonaise* » *dans la tradition* de qualité de Technics. Avec *une* excellente régularité de rotation du plateau.

☆☆☆☆ | ★★★



Enceintes Allison five

Le jugement de la Fnac... Une *technique incontestable* et un succès acoustique. Une vérité *peu commune* dans un *volume* raisonnable. C'est la consécra*tion pour* le fabricant (américain).

☆☆☆☆ | ★★★

D — Chaîne n° 10

Amplificateur Marantz PM 510 DC (58 W)

Le jugement de la Fnac... Banc d'essai apprécié par le Laboratoire de la Fnac. *Le PM 510* DC est doté d'un équaliseur à *5* plages de fréquences permettant un réglage optimal de *la chaîne* par *rapport* au local d'écoute. Prix très intéressant.

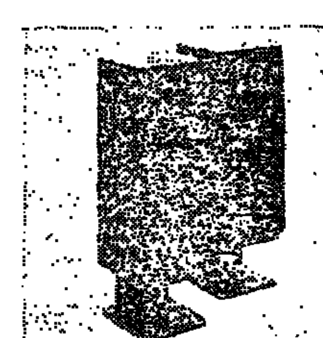
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Luxman PD 264

Le jugement de la Fnac... Cette *platine* à *entraînement* direct (avec réglage fin de la vitesse et arrêt en fin de disque par système mécanique) affiche un excellent résultat en mesure de pleurage et scintillement.

☆☆☆ | ★★★

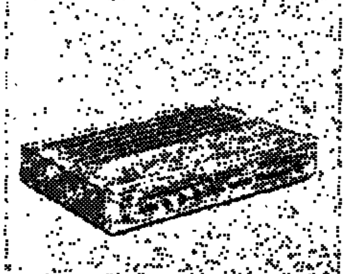


Enceintes Elipson 1003

Le jugement de la Fnac... Une deux voies et un haut-parleur passif. Avec un bon tweeter à dôme. A obtenu une excellente note d'écoute.

☆☆☆☆ | ★★★★

D — Chaîne n° 11



Amplificateur Sony TAF 55 (66 W)

Le jugement de la Fnac... C'est un des meilleurs amplificateurs que nous ayons testés. Avec des *résultats* de *mesures* excellents pour un appareil très *complet* à la pointe de la technique.

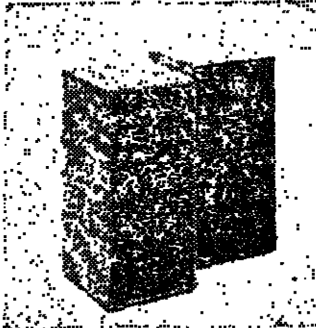
☆☆☆☆ | ★★★★



Platine tourne-disque Sony PS X 75

Le jugement de la Fnac... Cette *automatique toute électronique* profite d'une sophistication technologique étonnante. Asservissement électronique du moteur et du bras de lecture. Une précision électromécanique rarement constatée... C'est une réussite.

☆☆☆☆ | ★★★

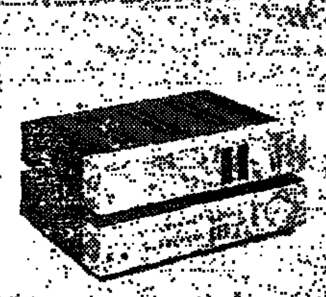


Enceintes *BW DM 14*

Le jugement de la Fnac... Une deux voies avec haut-parleur passif. Indicateur de surcharge prévenant de la déformation éventuelle du son. C'est conforme à la tradition anglaise.

☆☆☆ | ★★★

E — Chaîne n° 12



Préampli et ampli *Harman Kardon* HK 770 + HK 725 (72 W)

Le jugement de la Fnac... Avec une note technique de 19,26/20, c'est une réalisation étonnante et la dynamique remarquable. Préampli et ampli séparés, avec une excellente sécurité des étages de puissance.

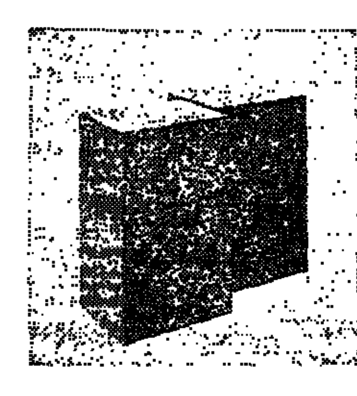
☆☆☆☆ | ★★★



Platine tourne-disque Revox B 795

Le jugement de la Fnac... Les mêmes performances que le célèbre B 790, sur un modèle légèrement simplifié. Une très grande réussite. Avec un remarquable asservissement électronique du bras tangentiel et une protection totale du disque et du diamant.

☆☆☆☆ | ★★★



Enceintes - Cabasse Sampan 311

Le jugement de la Fnac... Excellent rendement. Ecoute remarquable à faible niveau. Une qualité exemplaire dans les haut-parleurs. Trois filtres dont les composants sont très élaborés (ce qui est rare)... Cette enceinte française n'a toujours pas pris une ride.

☆☆☆☆ | ★★★★

Les mini-chaînes

UN TOURNANT dans la hifi ?.. Trop tôt pour le dire. Et pour l'instant, face aux « minis », les chaines classiques continuent de vivre leur vie sans problèmes.

Mais la technique des mini-chaînes se muscle et s'affine. Leur prix baisse. Et leur fiabilité ne peut plus être mise en cause.

Les composants électroniques?.. En fait, ils sont les mêmes que ceux utilisés pour les autres chaines. Le seul problème ayant été non pas de les loger dans un petit volume mais d'organiser là leur cohabitation. En éliminant (ce qui est fait) toute interaction par rayonnement entre les différents éléments de la chaine.

La puissance?.. Modeste au départ (guère plus de 20 watts), elle accède couramment aux 50 et même aux 70 watts. Et avec des amplis tout aussi performants que les amplis classiques.

Les platines cassettes?.. Hier, c'était le point faible. Mais le Laboratoire d'essais de la Fnac n'hésite pas à leur donner maintenant 3 ou 4 étoiles.

Les tuners?.. Là aussi, plus rien ne les distingue, aujourd'hui, de leurs grands aînés.

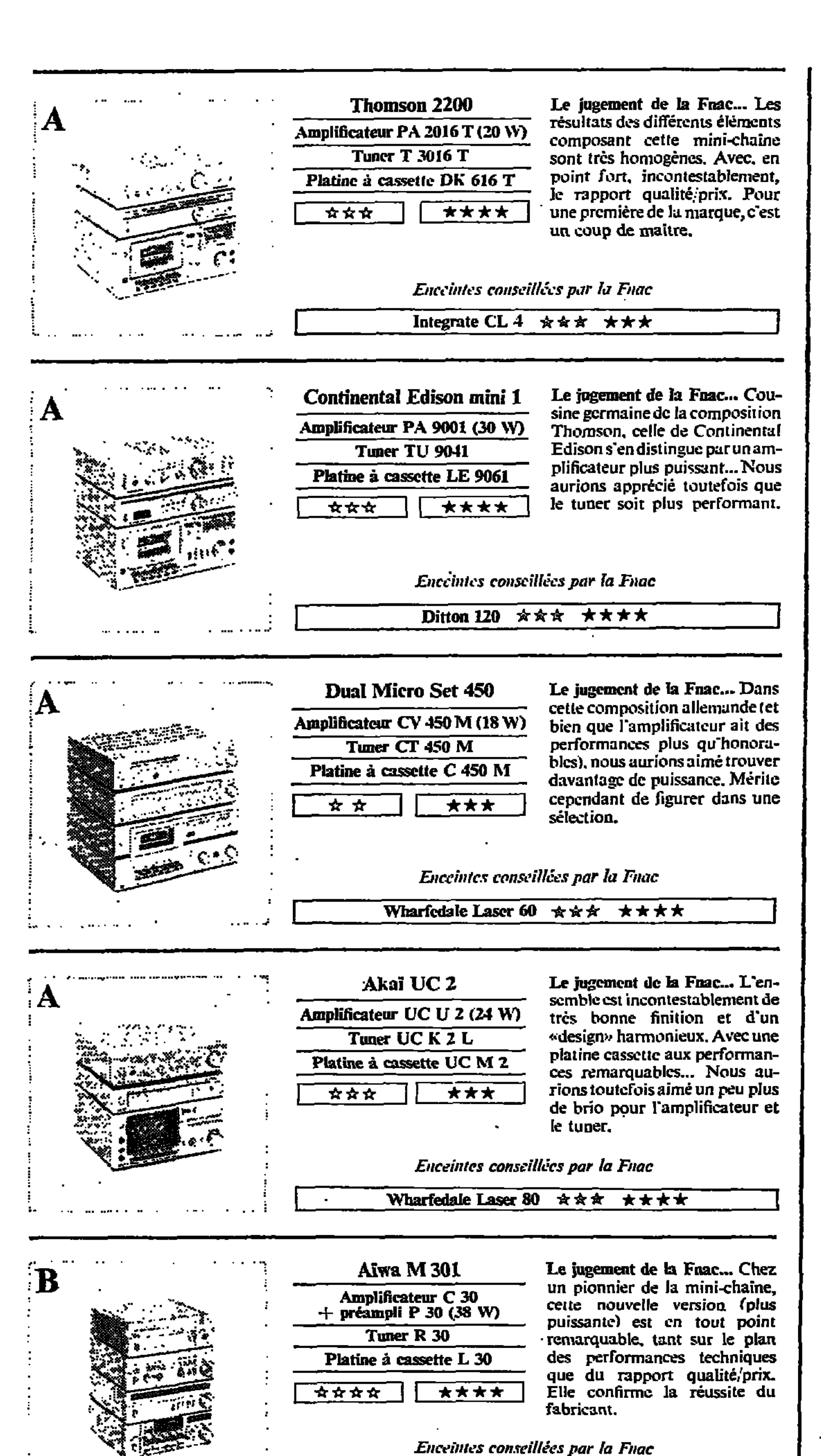
Seul point non réglé : celui du format de la platine tourne-disque qui, dépendant du format des disques, a du mal a accepter la réduction d'encombrement. Ce qui fait que, sauf rares exceptions (SL 10 et SL 7 de chez Technics), on en est, pour l'heure, à des formules pratiquement de statu quo.

Reste la fiabilité. Est-ce que ces merveilleuses petites machines sont capables de « tenir la distance »?..

Eh bien, oui. C'est, là aussi, exactement comparable aux autres chaînes. Comme nous avons pu le vérifier, en mettant systématiquement en observation les 2337 éléments de mini-chaînes que nous avions vendues à fin 79.

Donc, une mini-chaine, pourquoi pas (d'autant que les prix viennent de baisser considérablement en moins d'un an)?.. A cette réserve près : l'enceinte acoustique miniaturisée se heurte, elle, à des lois physiques et pose des problèmes non encore résolus.

C'est d'ailleurs pourquoi, en regard de chacune des mini-chaines qui suivent, le Laboratoire d'essais de la Fnac conseille une enceinte autre que celle prévue par le fabricant. Non miniaturisée mais seulement de taille moyenne et « cohérente » en performances avec celles des mini-chaines sélectionnées.



A

Thomson 2200

Amplificateur PA 2016 T (20 W)
Tuner T 3016 T
Platine à cassette DK 616 T
☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Les résultats des différents éléments composant cette mini-chaine sont très homogènes. Avec, en point fort, incontestablement, le rapport qualité/prix. Pour une première de la marque, c'est un coup de maitre.

Enceintes conseillées par la Fnac

Integrate CL 4 ☆☆☆ ★★★

A

Continental Edison mini 1

Amplificateur PA 9001 (30 W)
Tuner TU 9041
Platine à cassette LE 9061
☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Cousine germaine de la composition Thomson, celle de Continental Edison s'en distingue par un amplificateur plus puissant... Nous aurions apprécié toutefois que le tuner soit plus performant.

Enceintes conseillées par la Fnac

Ditton 120 ☆☆☆ ★★★★

A

Dual Micro Set 450

Amplificateur CV 450 M (18 W)
Tuner CT 450 M
Platine à cassette C 450 M
☆ ☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... Dans cette composition allemande (et bien que l'amplificateur ait des performances plus qu'honorables), nous aurions aimé trouver davantage de puissance. Mérite cependant de figurer dans une sélection.

Enceintes conseillées par la Fnac

Wharfedale Laser 60 ☆☆☆ ★★★★

A

Akai UC 2

Amplificateur UC U 2 (24 W)
Tuner UC K 2 L
Platine à cassette UC M 2
☆☆☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... L'ensemble est incontestablement de très bonne finition et d'un « design » harmonieux. Avec une platine cassette aux performances remarquables... Nous aurions toutefois aimé un peu plus de brio pour l'amplificateur et le tuner.

Enceintes conseillées par la Fnac

Wharfedale Laser 80 ☆☆☆ ★★★★

B

Aiwa M 301

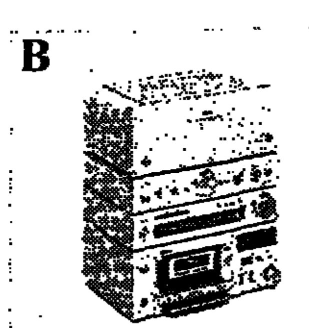
Amplificateur C 30 + préampli P 30 (38 W)
Tuner R 30
Platine à cassette L 30
☆☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... Chez un pionnier de la mini-chaine, cette nouvelle version (plus puissante) est en tout point remarquable, tant sur le plan des performances techniques que du rapport qualité/prix. Elle confirme la réussite du fabricant.

Enceintes conseillées par la Fnac

Integrate L6 ☆☆☆ ★★★★

B



Toshiba Aurex 12

Amplificateur SCM 12 + préampli SYC 12 (40 W)
Tuner STT 10 L
Platine à cassette PCD 10
☆ ☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... Nous aurions apprécié des résultats plus performants pour l'amplificateur et la platine cassette. Mais, doté d'un amplificateur de bonne puissance et d'un très bon tuner, l'ensemble est séduisant.

Enceintes conseillées par la Fnac

KLH 4 ☆☆☆ ★★★

B

Technics Mini Série 03

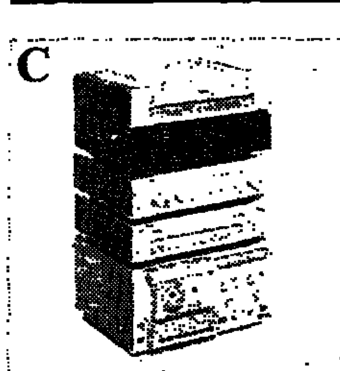
Amplificateur SU C 03 (50 W)
Tuner ST C 03
Platine à cassette RS M 04
☆☆☆ | ★★★★

Le jugement de la Fnac... D'une puissance confortable, l'amplificateur est un des meilleurs que nous ayons testés. Et doté de très nombreuses possibilités - en particulier, une entrée pour cellule à bobine mobile... Au total : une réussite, complétée par une finition exemplaire.

Enceintes conseillées par la Fnac

BW DM 12 ☆☆☆ ★★

C



Mitsubishi M 04

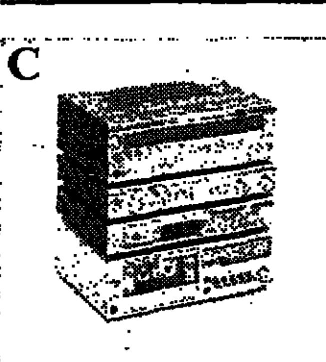
Amplificateur MA 04 + préampli MP 04 (45 W)
Tuner MF 04
Platine à cassette MT 04
☆☆☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... Bonnes performances. Des composants sélectionnés. Une sécurité électronique (très efficace) des transistors de puissance... C'est, avec une technologie qui a fait ses preuves, une réussite de Mitsubishi.

Enceintes conseillées par la Fnac

Allison six ☆☆☆ ★★★

C



Sanyo Mini 20

Amplificateur Plus C 20 + préampli Plus P 20 (40 W)
Tuner Plus T 20
Platine à cassette Plus D 20
☆☆☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... Remarquable amplificateur. Excellente courbe de réponse. Très bonne mesure de diaphonie. Très bon équilibre des résultats techniques... Pour une « première », Sanyo se distingue !

Enceintes conseillées par la Fnac

Tangent TM 3 ☆☆☆☆ ★★★

C

Technics Mini Série 01

Amplificateur SEC 01 + préampli SHC 01 + alimentation SUC 01 (52 W)
Tuner STC 01
Platine à cassette RS M 02
☆☆☆☆ | ★★★

Le jugement de la Fnac... Cette « ligne basse » est un modèle de sophistication intelligente et les résultats techniques sont excellents. C'est un véritable bijou!.. (Et un bloc de télécommande, en option, peut lui être adjoint.)

Enceintes conseillées par la Fnac

Monitor Audio MA 71 ☆☆☆☆ ★★★

Et pour toutes ces chaînes, la Fnac porte à 2 ans la garantie

Il s'agit, bien sûr, d'une garantie gratuite, pièces et main-d'œuvre. Cette même garantie qui, automatiquement, est assurée par la Fnac à tous les matériels haute-fidélité ayant été distingués, après test, par au moins ★★.

Les étoiles de la Fnac... Les étoiles ☆ donnent une note technique. Les étoiles ★ correspondent à une note d'écoute. Les étoiles ★ apprécient le rapport qualité/prix.

Les gammes de prix... Chaînes monomarques. Lettre A : de 3000 à 4000 F - Lettre B : de 4000 à 6000 F. **Chaînes cohérentes.** Lettre A : de 2000 à 3000 F - Lettre B : de 3000 à 4000 F - Lettre C : de 4000 à 5500 F - Lettre D : de 5500 à 9000 F - Lettre E : plus de 10000 F. **Mini-chaînes.** Lettre A : de 2000 à 4000 F - Lettre B : de 4000 à 5000 F - Lettre C : de 6000 à 8000 F.

La Fnac à Paris

Fnac-Forum des Halles.
Du mardi au samedi, de 10 h à 20 h ; le lundi, de 13 h à 20 h.

Fnac-Montparnasse - 136, rue de Rennes.
Du mardi au samedi, de 10 h à 20 h ; nocturne le mercredi jusqu'à 21 h 30.

Fnac-Etoile - 26, avenue de Wagram.
Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h ; nocturne le mercredi jusqu'à 20 h.

La Fnac en province

Belfort : Relais-Fnac - 6, rue des Capucins.
Du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Clermont-Ferrand : Relais-Fnac - Centre Jaude.
Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h ; le lundi, de 14 h à 19 h.

Grenoble : Relais-Fnac - 3, Grand'Place.
Du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h ; le samedi, de 9 h à 20 h.

Lille : Fnac - 9, place du Général-de-Gaulle.
Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h ; le lundi, de 14 h à 19 h.

Lyon : Fnac - 62, rue de la République.
Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h ; nocturne le vendredi jusqu'à 21 h.

Marseille : Fnac - Centre Bourse.
Du lundi au samedi, de 10 h à 19 h.

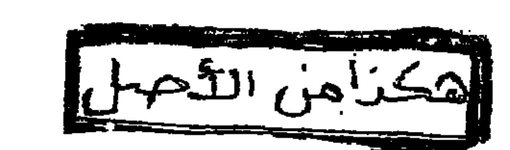
Metz : Relais-Fnac - Centre St-Jacques.
Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h ; le lundi, de 14 h à 19 h.

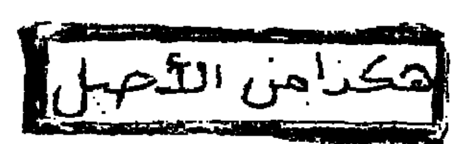
Mulhouse : Relais-Fnac - 1, place Franklin.
Du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Saint-Louis : Relais-Fnac - 12, av. du Général de Gaulle.
Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 ; le samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Strasbourg : Fnac - La Maison Rouge - Place Kléber.
Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h.

Toulouse : Fnac - 1, promenade des Capitouls.
Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h ; le lundi, [illegible] 19 h.





L'AMÉRIQUE DÉBARQUE A LA ROCHELLE

Protestants, cannibales et scalpeurs de castors



IL y a, à La Rochelle, deux *tours, de la Chaine et de Saint-Nicolas*, pour rêver de voyage. Elles marquent l'entrée d'un port qui, *pour s'être montré malhabile à* loger les vaisseaux d'importance, n'en laisse pas moins rêver de trafics : de peaux, d'esclaves ou d'émigrants. Le rêve n'était pas toujours rose. Il y a aussi le souvenir cuisant des protestants, dont un temple réinvesti formera le pignon sur le port d'une future maison de la culture. Il y a, partout, de célèbres arcades. Et l'hôtel Fleuriau, sans arcades, mais qui abritera bientôt les arcanes d'un monde fort proche de La Rochelle, le Musée du Nouveau Monde. On y retrouvera le port et ses tours, les trafics, la vie des protestants, et, de manière plus large, l'histoire de cette *première* lune qu'a été et reste souvent l'Amérique pour l'Ancien Monde.

***

En attendant l'achèvement des travaux de restauration et l'ouverture de l'hôtel Fleuriau, le Musée *du Nouveau Monde* est parti à la découverte de son public en présentant, depuis juin 1979, des expositions *dans la chapelle du lycée* Fromentin. Celle qu'on y voit aujourd'hui, et jusqu'au 9 novembre, *montre d'ores et déjà l'intérêt de* la municipalité pour cette entreprise malgré les charges financières *qu'elle représente*, et le sérieux avec lequel l'équipe du musée répond à cet intérêt. L'exposition, placée comme tout ce qui se fait en France et en 1980 sous le signe de l'Année du patrimoine, s'est donné un titre modeste, *Mémoire d'une Amérique*, qui reflète assez exactement son esprit. Montrer, partant d'une ville, La Rochelle bien sûr, et en s'en tenant à quelques *aspects définis, quelle image se* sont faite les Européens des « Indes occidentales » et quelles réalités *cachait parfois cette image. Un* excellent symbole en est, dès l'entrée de l'exposition, le tas de galets grisâtres rapportés du Canada *pour lester les navires trop peu* lourds de leurs peaux de castor, galets devenus pavés dans les rues *rochelaises, dissimulant des grèves* plus lointaines que les plages évoquées par des slogans récents.

Si *les galets parlent*, ou tout au moins résonnent, il s'est avéré cependant difficile d'offrir une vision sensible au public des rapports de la France et du Nouveau Monde. *Peu d'objets, trop peu d'objets encore*. Les réserves du musée sont jeunes, et il a fallu faire appel aux *grands frères que sont* le *Musée* de l'homme et celui des arts et traditions populaires ou aux autres *musées de* La Rochelle *pour évoquer* de manière concrète la présence indienne ou la vie domestique des colons. *Le vœu des organisateurs de donner à voir, d'éviter les propos* trop théoriques, s'est trouvé aussi contrarié par la rareté de l'iconographie *dans* certains *domaines*, bien que les *documents d'archives* puissent abonder par ailleurs. Ainsi l'exposition se présente-t-elle comme un *dosage* fragile d'éléments qui, malgré un manque relatif d'explications sur place, mais grâce à un catalogue très complet, donne une image subtile et souvent surprenante de l'Amérique. La part archéologique, représentée *par* les poteries saintongeaises, apporte la dimension domestique de cette aven*ture coloniale et illustre de ma*nière frappante l'intérêt des fouilles en terrains *d'époque récente*.

Les *Indiens*, qu'ils soient de Nouvelle-France, de Louisiane, du Brésil, nous sont devenus relativement familiers, que ce soit, de façon pittoresque, à travers le cinéma ou la bande dessinée, ou de manière savante grâce aux rééditions récentes et multiples de *relations de voyage*. On les retrouve donc ici sans trop de surprise, féroces et goulûment cannibales, *ou doux et dociles, sauvages ou* policés, aux corps de brutes ou aux corps de bustes Renaissance à travers, notamment, les gravures de De Bry, *les aventures* enluminées d'un Thevet, les narrations, ethnologiques avant la lettre, de Lery. *Thevet et Lery, deux frères ennemis* dont les textes sur la colonie de Villégagnon au Brésil évoquent assez *bien aussi les aventures et* les mésaventures surtout des protestants dans ces *régions* du monde.

***

*Deux aspects sont remarquable*ment traités ici : les ports et les navires, d'une part — c'est-à-dire *essentiellement le port de* La Rochelle et les navires qui y passaient, — les établissements coloniaux, *d'autre part*, et en particulier leur architecture. L'imagerie traditionnelle des pauvres huttes de trappeurs est ainsi *complétée d'ins*tallations plus glorieuses, d'hôpitaux, de casernes, de chapelles, de fontaines, de fortifications de villes ordonnancées. Au travers des plans et des cartes se dessine ainsi une expression spécifique de la colonisation française.

Côté trafic, celui des esclaves reste presque complètement occulté, même si les organisateurs parais*sent conscients* de cette occultation. Son évocation plus complète aurait-elle à ce point troublé le *culte des ancêtres rochelais* ? En *revanche*, le *trafic* des fourrures fait *l'objet* d'un travail intéressant qu'on aimera, comme *beaucoup* d'autres, voir complété, développé lors de *l'établissement définitif* du musée.

Cette « Mémoire d'une Amérique » laisse en tout cas bien augurer de ce que sera le Musée du Nouveau Monde : mieux qu'un musée statique, un pont jeté entre deux univers, un moyen de compréhension, un appel à la découverte d'une *Amérique restée* largement inconnue.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Musée du Nouveau Monde, chapelle du lycée Fromentin à La Rochelle. Jusqu'au 9 novembre.

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 heures ; sam. et dim., de 10 heures à 22 heures. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 heures et à 19 heures ; le samedi à 11 heures : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 heures : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

BIENNALE DE PARIS. — Jusqu'au 2 novembre. Et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Rencontres avec les artistes : à 18 h. 30, B. Borgeaud (le 16), M. Thomas (le 20), M.-J. Fontaine (le 22).

APOLLINAIRE ET LES CUBISTES. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 5 janvier.

THANOS TSINGOS. — Jusqu'au 17 janvier.

FRIELD BONDI. — Ateliers photos. — Jusqu'au 26 octobre

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 10 novembre.

C.C.I.

A LA RECHERCHE DE L'URBANITE. — Biennale de Paris. Jusqu'au 10 novembre

L'ENSEIGNEMENT DU DESIGN GRAPHIQUE ET INDUSTRIEL. — Entrée libre. Jusqu'au 1er décembre.

B.P.I.

LA BULGARIE, de 680 à 1980. — Jusqu'au 20 octobre.

BENJAMIN CONSTANT : Une vie au service de la liberté, 1767-1830. — Jusqu'au 20 octobre.

LES ANNEES 70 EN PROVENCE : Photographies de J. Windenberger. Jusqu'au 1er décembre. — Lire un plan. Jusqu'au 17 novembre.

Musées

L'IMAGE SACREE EN THAILANDE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Entrée : 12 F. Du 17 octobre au 1er février 1981.

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 novembre.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 francs (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

REVOIR INGRES. Dessins du cabinet des dessins. — **PAYSAGES D'INGRES.** Dessins du musée Ingres de Montauban. — **PORTRAITS CONTEMPORAINS D'INGRES.** Dessins, miniatures et pastels du cabinet des dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard. Sauf mardi et sam. (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 novembre.

BONJOUR MONSIEUR LARTIGUE. — Grand Palais (261-54-10). Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 francs ; sam. : 6 francs. Jusqu'au 31 octobre.

LA VIE MYSTERIEUSE DES CHEFS-D'ŒUVRE. La science au service de l'art. — Grand Palais, entrée avenue du général Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 francs ; le samedi : 9 francs. Jusqu'au 5 janvier.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-23-08) De 11 heures à 18 heures Entrée : 12 francs. Jusqu'au 19 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13 avenue du président-Wilson (723-36-53) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 6 francs. Le dimanche, 3 francs. Jusqu'au 14 décembre.

BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40 Entrée . 6 francs (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 novembre. Et au Centre Georges-Pompidou.

IGOR STRAVINSKI. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 novembre.

BHOULBOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

NAMBAN OU DE L'EUROPEISME JAPONAIS (XVIe-XVIIe siècle). — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Du 18 octobre au 14 décembre.

LE COSTUME : un patrimoine vivant. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (563-26-32). Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 30 décembre.

DAVID D'ANGERS, premier maître d'Hébert. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Entrée : 4 francs. Jusqu'au 5 janvier.

LUCHINO VISCONTI. Images et passions. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 1er décembre.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 18 heures. Entrée : 6 francs. Jusqu'au 17 novembre.

FELIX BUHOT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 heures à 18 heures. Entrée : 6 francs. Jusqu'au 19 octobre.

PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.

GERMAINE DE COSTER. Dessins, estampes, livres illustrés, reliures. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 13 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 octobre.

NUAGES. Boogaerts, Eggleston, Matsuoka, Shuler. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 heures à 17 heures. Entrée libre. Jusqu'au 6 décembre.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : la maison. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 2 novembre.

BULLES DE FUMEE. Le tabac dans la bande dessinée. — Musée-Galerie du S E I T A, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 18 h.

ART ET HOLOGRAPHIE EN ALLEMAGNE. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67.

ASPECTS DE LA DROLE DE GUERRE. 1er septembre 1939 - 10 mai 1940. — Musée des Deux-guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30 ; dim., de 14 heures à 17 h. 30. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 7 décembre.

IMAGE ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS. Cent ans de patrimoine. — Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint Martin (505-14-40). Jusqu'au 11 novembre.

JEAN PICART LE DOUX. — Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). De 10 heures à 17 heures. Entrée libre. Jusqu'au 19 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 9 francs. Jusqu'au 31 décembre.

DOCUMENTS PRECIEUX DE LA BIBLIOTHEQUE FORNEY. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 heures. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. IL Y A CENT CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés) de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 9 francs. Jusqu'au 16 novembre.

EINSTEIN. Sa vie et son œuvre scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt (359-18-65). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'en mars 1981.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. Œuvres sur papier. — Centre culturel de la communauté de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusquau 30 novembre (à 13 h., 15 h. et 17 h. (sauf dimanche), projections de films).

GUNNAR ASPLUND (1885 - 1940). Projets et réalisations d'architectures. — Jusqu'au 31 octobre. — **SIVERT LINDBLOM.** Sculptures Jusqu'au 2 novembre. — **AHLSTROM et MOLIN** : Ecorchement d'un paysage (Biennale de Paris). Jusqu'au 2 novembre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

ECRITURES. Graphies, notations typographie (Biennale de Paris). — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 2 novembre.

LE FOU DE PEINTURE. HOKUSAI ET SON TEMPS. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65) Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 janvier.

ARY SCHEFFER (1795-1858). Dessins, aquarelles, esquisses à l'huile. Jusqu'au 30 novembre. **JOSUM WALSTRA.** Tableaux, gouaches, dessins. Jusqu'au 3 novembre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.

EDITIONS DE LIVRES D'ARTISTES EN ALLEMAGNE DEPUIS 1970. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 14 novembre.

IIIe SALON DES DESSINATEURS HUMORISTES DE LA PRESSE. — Salle des échanges de la station Auber-R.E.R. (572-15-33). Jusqu'au 23 octobre.

VISAGE INCONNU DE VINCENT D'INDY. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 novembre.

SOUFFLOT ET SON TEMPS (1713-1780). — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h 30. Jusqu'au 25 janvier.

ARCHITECTURES EN ALLEMAGNE. 1900-1933. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 novembre.

HOMMAGE A L'URBANITE DE VENISE, à travers son espace scénique et les tableaux de G. Bella (1730-1799). — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 7 novembre.

LES THEATRES DU BOULEVARD DU CRIME, 1752-1862. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 novembre.

MAQUETTES DE KUROSAWA. — Espace Pierre-Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). — Jusqu'au 24 octobre.

LE CINEMA DANS SES TEMPLES. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais Sauf mardi, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 19 octobre.

RESENDE, TOZZI, GREGORIO (Biennale de Paris). — Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 3 novembre.

YVARAL. 1960 - 1980. Recherches visuelles. Analyses numériques. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean De 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 28 octobre.

FLAUBERT ET PARIS. — Centre des nouveaux jardins de la Petite-Roquette, 143, rue de la Roquette. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. (Sauf mardi et vend., à 15 h., visite guidée). Jusqu'au 9 novembre.

DE LA PHOTOGRAPHIE. Dix-sept artistes allemands : I. Les photos comme ersatz (Auburger, Brus, Dahn, Kuppel, Polke, Schweizer). — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 13 novembre.

CODEX DU MEXIQUE ANCIEN de la Bibliotèque nationale de Paris. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555 - 79 - 15).. Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

MICHELINE BASRI. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 22 h. ; vendredi, de 10 h. à 14 h. Jusqu'au 30 octobre.

Galeries

DES MONTS ET DES EAUX. Paysages de Watteau à Vernet. Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 30 octobre.

LES CHAPEAUX. Œuvres d'Alex, Arickx, Arroyo, Buri, Cieslewicz, etc. — Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 15 novembre.

VISEUX / MARTI. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 30 octobre.

CARAMELLE, SKUBER, WEISS. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-37). Jusqu'au 22 octobre.

DESSINS D'ARCHITECTES : Agrest, Gandelsonas, Graves, Grambach, Scolari. — Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 25 octobre.

DE L'ELECTISME CONTEMPORAIN : Dix-huit artistes présentés par trois critiques. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 octobre.

DEPUIS 1955. Peintures. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 2 novembre.

PARIS CONTEMPORAIN : Bardon, Claas, Plossu, Spaventa, Trace. — Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Du 16 octobre au 15 novembre.

MICHELE BATTUT. Rêves de feuille. — Œuvres récentes. Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 octobre.

BOLLOMO. — Galerie Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 25 octobre.

BEN-DOV, peintures. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 15 novembre.

BERTHOLIN. Œuvres récentes. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272 - 09 - 10). Jusqu'au 28 octobre.

GUIDO BIASI. Modèles, filigranes, palimpsestes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er novembre.

HERVE BORDAS. Physiogrammes. — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-06). Jusqu'au 20 octobre

YVES BRAYER. Œuvres d'Espagne. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 novembre.

ROBERT BUCAILLE. Peintures, aquarelles. — Le Soleil-dans-la-Tête, 10, rue de Vaugirard (354-80-91). Jusqu'au 31 octobre.

CAMOLLI. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Du 17 octobre au 8 novembre.

MICHEL CANTELOUP. Peintures au crayon. — Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 8 novembre.

CELESTINO. Peintures insolites. — Un moment... en plus, 1, rue de Varenne (222-23-45). Jusqu'au 31 octobre.

CESAR. Sculptures 1950-1980. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50) Octobre.

TONY CRAGG (Biennale de Paris). — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 22 octobre.

FRED DEUX. Les voies de passage. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 29 novembre.

KLAUS DIETRICH. — Galerie Bâ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 6 décembre.

DILASSER. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 7 novembre.

JEAN DUPAS. Dessins pour le grand salon du « Normandie ». — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Octobre-novembre.

FASSIANOS : Dessins, gravures et linogravures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 23 octobre.

SERGIO FERRO. — Galerie Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-37). Jusqu'au 8 novembre.

GIAI-MINIET. — Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 15 novembre.

JOEL HUBAUT (Biennale de Paris). — Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 23 octobre.

JOEL KERMARREC. Peintures et dessins. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 octobre.

KWON, YOUNG-WOO. — Art-Forum International, 22, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (723-67-58). Jusqu'au 25 octobre.

LAUBIES. Orissa 80. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68) Jusqu'au 22 novembre.

LEBENSTEIN. Gouaches récentes. — Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 8 novembre.

HELY LIMA. New-York façades. — J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle. Jusqu'au 1er novembre.

RAFAEL MAHDAVI. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 8 novembre.

YO MARCHAND. Peintures grands formats 1977-1980. — Galerie de l'Université, 52, rue Bassano (720-79-76) Jusqu'au 31 octobre.

MARTINE. Sculptures. — Galerie Bénézit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 31 octobre.

MACREL. Paysages. — Cimaise de Paris, 72, boulevard Raspail (548-08-14). Jusqu'au 31 octbre.

HUBERT MUNIER. Peintures et dessins. — Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 22 novembre.

PENALBA. Œuvres de 1960 à 1980. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 29 novembre.

LOUIS PONS. Reliefs, assemblages. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé-Saint-Germain (033-32-08). Jusqu'au 29 novembre.

PRAT. Encres 79-80. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 8 novembre.

JEAN-MARIE QUENEAU. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 25 octobre.

GRAZYNA REMISZEWSKA. Toile froissée. Papier froissé. — Espace 2, galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 12 novembre.

RIOPELLE. Pastels. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 21 novembre.

ROUGEMONT. — Galerie du Génie, 2, rue de la Roquette (805-45-45). Jusqu'au 1er novembre.

SHARAKU. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire (261-27-91). Du 17 octobre au 15 novembre.

KOIZUMI SHILO. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Isle (325-14-21) Jusqu'au 31 octobre.

CHRISTIAN SORG. Peintures récentes. — Cahiers d'art, 14, rue du Dragon. Jusqu'au 30 octobre.

SEPT NICOLAS DE STAEL. — Galerie A.-Maguy, 16, place Vendôme (296-30-40). Jusqu'au 23 décembre.

SLOBO. Les Pyramides ardentes. Œuvres récentes. — Galerie Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 15 novembre.

BRAM VAN VELDE. Peintures 1940-1980. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran, (563-13-19). Jusqu'au 21 novembre.

JEAN-CLAUDE VIGNES. Œuvres récentes. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 12 novembre.

ANDY WARHOL Reversal. — Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 23 octobre.

ZARAGOZA : Peintures, dessins. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 31 octobre.

ZINGARO. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 8 novembre.

Région parisienne

BOBIGNY. Ça bouge (les débuts de l'image animée). — Maison de la Culture, 1, bd Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

BRETIGNY. Dessins et peintures d'artistes de la région : Amaury, Hawkins, Megally, Rigallaud, Salomon. — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er novembre.

CRETEIL. Provence-Côte d'Azur : Hommage à Malaval. Œuvres de Ernest Pignon, Ben, Vialat, Le Boul'ch, etc. — Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 novembre.

IVRY-SUR-SEINE. Vision objective : Œuvres de Ruth Francken, Peter Klasen, Jacques Poli. — Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 8 novembre.

LEVALLOIS. XXXe Salon de la Société des beaux-arts. — Salons de l'hôtel de ville. Jusqu'au 26 octobre.

LE VESINET. Un art de vivre : Le Vésinet, 1880-1980. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Du 17 octobre au 4 novembre.

MARLY-LE-ROI. Saõlo Mercader. Hommage à la vocation. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

MONTLHERY. 1880-1980, un siècle d'humour et de caricature. — Salle des fêtes, boulevard Mouchy (084-21-54). Jusqu'au 26 ctobre.

NANTERRE. Claude-Raimond Dityvon : Présence. — M.J.C. Daniel Fery, 10-14, bd Mansard (721-74-09). Jusqu'au 30 octobre.

PONTOISE. Collections privées du Val-d'Oise. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 à 18 h. Jusqu'au 9 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Frontenac et le Canada de Louis XIV. — Château (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15) et manège royal (de 14 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 19 h.). Entrée libre (451-88-888). Jusqu'au 15 novembre.

SAINT - QUENTIN - EN - YVELINES. Les monumentaux de Lalanne. — Centre culturel de La Villedieu, C.D. 58 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 2 novembre.

VILLEPARISIS. Cristina Martinez. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 23 novembre.

En province

ANGERS. Vingt-cinq ans d'archéologie dans les pays de Loire. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 2 novembre.

AUXERRE. L'homme, de la préhistoire à l'espace. — Abbaye Saint-Germain (52-43-59). Jusqu'au 30 novembre.

BEAUVAIS. La céramique architecturale des années 1900 dans le Beauvaisis. — Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 2 novembre. — Quinzaine du patrimoine : Beauvais au fil de l'eau (Théâtre municipal), Tapisseries (Galerie nationale de la tapisserie), etc. Renseignements : Ecomusée (445-88-10) ou syndicat d'initiative (402-05-99). Jusqu'au 21 octobre.

BLOIS. La vie quotidienne à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance. — Chapelle d'Angillon, au château (74-16-06). Jusqu'au 15 novembre.

BORDEAUX. Bateaux anciens et traditions orales du bassin d'Arcachon. — Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 15 décembre. — Baselitz, Beuys, Penk : 300 dessins 1945-1978, C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 22 novembre.

CHALON - SUR - SAONE. Etienne Carjat. Photographies. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Jusqu'au 17 novembre.

CHATEAUROUX. Jean-Luc Parant. — Galerie D. Marches 71, rue Grande (22-15-14). Jusqu'au 5 novembre.

EVREUX. Alain Dupuis. Tapisseries. — Musée, palais épiscopal (39-34-35). Octobre-novembre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

GRENOBLE. Roman Cieslewicz. Photomontage. — Jusqu'au 31 octobre. — Robert Doisneau, Les passants qui passent. Photographies. Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 16 novembre.

ISSOUDUN. Jean-Pierre Arnal et Joël Frémiot. — Musée Saint-Roch. Jusqu'au 3 novembre.

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41-46-50). Jusqu'au 9 novembre.

LE CREUSOT. La moto. — Maison des arts et loisirs. Jusqu'au 5 novembre.

LE HAVRE, Sarian. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 3 novembre. — Réalisme, réflexion, explosion : les partis pris de Fritz Billeter. — Maison de la culture (21-21-10). Jusqu'au 30 octobre.

LILLE. Hôtel Castiaux, un témoin du décor lillois, 1880-1900. — 7 rue Desmazières (52-89-53). Jusqu'au 15 décembre.

LYON. Taille-douce : la mémoire du geste. — Graveurs de la région Rhône-Alpes, ELAC, centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (828-62-08). Jusqu'au 19 octobre. — Schoendorf. Espace de l'auditorium de la Part-Dieu. Jusqu'au 9 novembre. — Architecture arménienne du quatrième au dix-huitième siècle. — Palais Saint-Jean, 4, avenue Adolphe-Max. Jusqu'au 28 octobre.

NICE. Esprits et dieux d'Afrique. — Musée national, message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre. — Max Batler. Peintures. Galerie municipale Renoir, Théâtre du Vieux-Nice, îlot des Serruriers. Sauf lundi et jours fériés, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 26 octobre.

NIMES. Dominique Gutherz. — Impact 13, rue Racine (21-76-50). Jusqu'au 31 octobre.

ORLEANS. Lucien Fleury. Tapisseries nouvelles. — Maison de la culture. Jusqu'au 25 octobre.

SAINT-ETIENNE. Sonia Delaunay, lithographies - Autour de Félix Thiollier. Dessinateurs lyonnais et foréziens du dix-neuvième siècle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). A partir du 14 octobre.

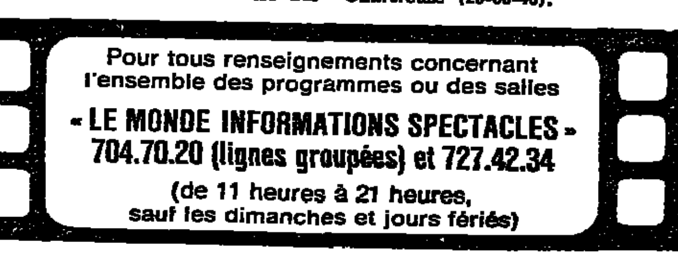
STRASBOURG. Forces nouvelles : Héraut, Humblot, Jannot Lasne, Pellan, Rohner, Tal Coat. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 16 novembre.

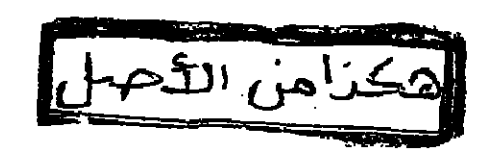
TOURS. L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. — Musée des Beaux-Arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 31 décembre.

VENISSIEUX. L'objet industriel, du Centre Georges-Pompidou. — Hôtel de ville, hall 1 A, avenue d'Oschatz. — L'outil artisanal Centre Gérard-Philipe, avenue Jean-Cagne. — ZUP. Jusqu'au 30 octobre

VILLENEUVE - LES - AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA. Chartreuse (25-05-46).







Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), le 16, à 19 h. 30 : la Femme sans ombre ; les 17 et 20, à 20 h. 30 : Dardanus ; le 19, à 18 h. 30 : récital Pludermacher/Ivaldi ; les 20 et 21, à 21 heures : Neuvième Symphonie.
SALLE FAVART (296-12-20), les 17, 18, 21 et 22, à 20 h. ; le 18, à 15 h. : Vive Offenbach ; le 20, à 18 h. 30 : Une heure avec François Le Roux.
COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 16 et 19, à 20 h. 30 ; le 18, à 14 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 15 et 17, à 20 h. 30 ; le 19, à 14 h. 30 : Simul et Singulis ; le 18, à 20 h. 30 : Tartuffe.
ODÉON (325-70-32), les 15, 16, 17 et 18, à 20 h. 30 : En attendant Godot ; les 21 et 22, à 19 h. 30 : Gross und Klein.
PETIT-ODÉON (325-70-32) (Mer., L.), 18 h. 30 : la Révolte.
T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Fin de partie ; le 19, à 15 h. : films.
PETIT-T.E.P. (797-96-06), les 15, 16, 17 et 18, à 20 h. 30 ; le 19, à 15 h. : Seul o sol ; les 21 et 22, à 20 h. 30 : Comment ça va Zanni ?
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mar.). — Débats : le 15, à 18 h. : Urbanisme et urbanité - Visages d'une ville ; à 20 h. 30 : Revue parlée littérature ; le 16, à 18 h. : Architecture en Allemagne (1900-1933) ; à 18 h. 30 : Rencontre avec B. Bougeaud : la folie des dictionnaires ; le 20, à 18 h. 30 : Rencontre avec M. Thomas. — Cinéma : les 15, 16, 17, 18 et 19, à 14 h., 17 h. et 19 h. : Dix ans de documentaires suisses.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 19 h. : J. du soleil ; 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : M. *Proust*.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Potiche.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Cher *Menteur*.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : En r'venant de l'Expo. — Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S., mar., 20 h. 30, mat. sam. et dim., 16 h. : le Prince heureux. Voir également Festival d'automne.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), 20 h. 45 : le Monte-Plats.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 15, 16, 18, 21, 21 h. : Souen Wu Kong.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) Resserre (D., L.), 20 h. 30 : l'Anniversaire. — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : Chacun sa vérité. — Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h. 30 : l'An Mil.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (*Mer., D. soir*), 21 h., mat. *dim.*, 15 h. 30 : les Exploits d'Arlequin.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L.), 20 h. 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode ; 22 h. 30 : Art scénique et vieilles dentelles.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandièra.
DAUNOU (261-69-14) (*Mer., D. soir*), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Deburau.
ESSAION (278-46-42) (D., L.). I, 18 h. 30 : The Time Piece ; 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires *vraies*. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants Délires.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (589-43-39) (D., mar.) 21 h., mat. L. et J. 15 h. : George Dandin
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 22 h. mat. dim. 17 h. : Essayez *donc nos pédalos*.
GAITE MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.) 22 h. : Rufus.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D., L., Mar.) 21 h. : En pleine mer.
HEBERTOT (387-23-23) 20 h. 30 : les Bons Bourgeois (dern. le 18) : Mer., J., V., S. 14 h. 30 : Eh, bonjour *M. de La Fontaine !*
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Rude journée en *perspective* ; 22 h. 15 : Nuits blanches ; II : 19 h. : Molly Bloom (dern. le 18) ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : *Ficelles* ; III : 18h.15 : *Parlons* français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Mémoire courte ; les 17, 18, 18 h. : le 20, 20 h. 45 : F. Chopin.
MAISON H.-HEINE (589-33-93) (D., L.) 21 h : Ne nous faites pas honte
MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
MARIGNY (225-20-74) *I : (J.)* 21 h. : mat. dim. 15 h. : l'Azalée ; II : (J.) 21 h., mat. dim. 15 h. : la Bonne Soupe.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. et dim. 15 h. 30 : Proust ou la raison d'être.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.), mat. dim 15 h. et 18 h. 30 : l'Habilleur.
MODERNE (280-09-30) (Mer., D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30, sam. 20 h. 30 et 22 h. 30 : Grugru II
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles ; II : (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30, dim. 16 h. : Exercice de style ; 22 h. : mat. dim. 17 h. : *André Valardy*.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h. mat. dim 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (274-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. 18 h., dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h., dim. 14 h. 15 et 18 h. : les Misérables.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. 30 : Retrouvailles.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. : le *Premier*.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim, 15 h. : Maison Rouge.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Rosmerholm. — II., J., V., S., 20 h. 30, dim. 17 h. : le Médecin malgré lui.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO-THEATRE 14 (365-15-73) (D., L.), 20 h. 30 : Huis clos. Haute surveillance.
STUDIO FORTUNE, 13e, les 16, 17, 21 h. : T'en fais pas un peu trop, *mec ?*
TAL, THEATRE D'ESSAI (274-11-52), J., V., S., 20 h. 45, dim. 15 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. : Fish out of water. 21 h. : les Jumelles.
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Mariage de Figaro.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : l'Impromptu de Versailles. La Noce chez les petits bourgeois.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (S., D., L.), 19 h. : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna). — (D. L.) 20 h. 30 : Huis clos.
THEATRE 18 (228-45-47) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 17 h. : Play *Strindberg*. — (*D., L.*) *18 h. 30* : Il ne faut pas avoir peur du noir.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. le Loup-Garou.
TRISTAN - BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22h. 30 : la Revanche de Nana.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline ou la faim des mythes.
BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D.), I : 20 h. 15 : Areuh = *MC 2* ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? ; II : 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à *Chicago* ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de Carton ; J., V., S., 23 h. 30 : B. Joyet.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : R. Mason ; II : 22 h. 15 : Bruant superstar.
CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 21 h. 30 : R. Tabra, M.-H. Baudin ; 22 h. 30 : Y. Lacouture ; 24 h. : Happy and the Go Lucky.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad connection.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
CROQ' DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 19 h. 30 : Petits Bonheurs, petits malheurs à la lueur d'en face ; 20 h. 30 : Soir de grève ; 21 h. 45 : la Voix humaine.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D., L.), 21 h. 30 : Théophile.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 22 h. : le Gardien de tombeau.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
FER-PLAY (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; II (L.), 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, Dim. 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
POINT - VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Machine-rie ; 21 h. 30 : la *Chasse au snark*.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Sam. 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
THEATRE DE DIX - HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Le plus beau métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : Monsieur Felkenstein et moi.
LA TANIERE (337-74-39), les 15, 16, 17, 18, 20 h. 45 : P. Garnier ; 22 h. 30 : P. Chêne.
LA VIEILLE - GRILLE (707-60-93) (*D., L.*), *21 h.* : A. Tome.

En région parisienne

ACHERES, église, le *15 à 20 h. 30* : Early Group Music.
ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) le 17 à 21 h. : Figuren Theater Triangle ; le 18 à 21 h. : H. F. Thiéfaine.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29) le 18 à 20 h. 45 : les Frères Jacques.
AUBERVILLIERS, salle M.-Ravel, le 17 à 20 h. 30 : Duo Delangle (Tisné, Milhaud).
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Faut pas payer ; C.C. (604-82-92) le 16 à 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Vivaldi, Mozart).
BOURG-LA-REINE, église Saint-Gilles, le 17 à 21 h. : Concert royal (Delalande).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-40), le 16 à 21 h. : la Bonne Ame de Se-Tchouan.
CHAMPEAUX, collégiale, le 18 à 20 h. 45 : Ensemble 2E 2M, dir. J.-Cl. Malgoire (Marin Marais, Bosseur, Ravel).
CHATILLON, C.C. (657-22-11), le 18 à 21 h. : R. Berthemy, S. Waring.
CHELLES, C.C. (421-20-36) les 16, 17, 21 à 20 h. 45 ; le 18 à 18 h. 30 ; le 19 à 16 h. : la Tempête.
CLAMART, C.C. J. Arp. (645-11-87), le 17 à 20 h. 30 : H. Tachan ; le 21 à 20 h. 30 : Ballet Glegolski.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (627-81-17), les 15, 16, 17 à 20 h. 30 ; le 18 à 18 h. 30 ; le 19 à 17 h. : les Caprices de Marianne.
COLOMBES, M.C. (782-42-70), le 17 20 h. 30 : Ballet Roumain.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 17 à 21 h. : D. N'Kaoua (Chopin) ; le 18 à 21 h. : *Ch. Grimm et le Groupe Sybil*.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), les 15, 16, 17, 18 à 20 h. 30 ; le 19 à 15 h. 30 : B. Haller ; II : le 19 à 15 h 30 : les Ménestriers ; le 21 à 20 h 30 : D. Gordon.
DRAVEIL, église Saint-Rémy (942-34-17), le 18 à 21 h. : Ensemble vocal de la chapelle royale.
ELANCOURT, APASC *(062-82-81), le* 17 à 21 h. : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant, sol. S. Gualda.
EVRY, Agora (077-93-50), le 17 à 21 h. : l'Ecume des jours.
GAGNY, Théâtre municipal (302-48-25), le 18, 20 h. 30 : Théâtre chorégraphique de Rennes.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) *(Mer., D soir, L.) 20 h. 45*, mat. dim. 17 h. : Nous irons tous *à Capella*.
MARLY-LE-ROI, M. J. C. (958-74-87), le 17, 21 h. : Listen Darling... ; le 18, 21 h. : Tango ; le 19, 15 h. 30 : le Jour ou la Nuit.
MASSY, parvis de la Vendée, le 18, 21 h. : R. Werneer.
MENUCOURT, collège la Taillette (442-30-37), le 18, 21 h. : les Ménestriers.
MEUDON, *C. C. M.* (626-41-20), le 17, 21 h. : Rions un peu, beaucoup ; le 18, 21 h. : les Frères ennemis ; le 21, 21 h. : F. Schubert Quartet (Beethoven, Schubert).
MONTIGNY-SUR-LOING, église, le 18, 21 h. : R. Pasquier (Bach).
MONTREUIL, Studio M.-Berthelot (858-91-49), les 15, 16, 17, 18, 20 h. 30 : Musica dell'arte.
NEUILLY-PLAISANCE, Bibliothèque (303-30-30), le 17, 20 h. 45 : Ars Antiqua de Paris.
ORLY, C. S. C. (687-33-66), le 18, 21 h. : Zouc.
PALAISEAU, Maison pour tous (014-29-32), le 15, 21 h. : P. Dieghi.
LE PECQ, église Saint-Wandrille, le 17, 21 h. : les Ménestriers.
LE PLESSIS - ROBINSON, église Sainte - Marie - Magdeleine (631-15-00), le 17, 21 h. : Workshop de Lyon.
LE PRE-SAINT-GERVAIS, le 16, 21 h. : D. Klentzy, R. Castellvi, M. Tallet, Ch. Gentet.
ROYAUMONT, abbaye (035-30-16), le 18, 20 h. 30 : Ensemble national de l'Orchestre national de France (Janacek).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : les Deux Jumeaux vénitiens ; les 17, 18, 23 h. : *P. Léa*. — Mairie, (243-30-97), le 17, 20 h. 30 : Ensemble vocal de la *Chapelle royale*, dir. *Ph. Herreweghe* (Charpentier, Rameau).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Gymnase des Côteaux-du-Bel-Air, le 17, 21 h. : Diane Dufresne.
SAINT-OUEN-L'AUMONE, Salle des fêtes, le 18, 21 h. : Quatuor Via Nova.
SARCELLES, Forum des Cholettes, le 17, 20 h. 30 : J.-L. Salmon.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 17, 18, 21, 21 h. : Framboisier, sorte de ronce. — M. J. C. (914-44-86), le 17, 21 h. : Trio G. Arvanitas.
SCEAUX, Gémeaux (660-05-64), le 18, 21 h. : Albert. — XIIe Festival (660-07-79), Orangerie, le 19, 17 h. 30 : R. Delmotte, J. Hubeau, Chorale E. Brasseur, Orchestre Ad Artem, dir. L. de Froment, sol. J. Chamonin, M. Piquemal (Lully, Berlier, Mouret, Gilliers, Schmitt, *Houdy*).
SEVRES, Salle des fêtes (626-56-10), le 15, 21 h. : les Frères Jacques ; le 17, 21 h. : G. Chelon.
VERSAILLES, Théâtre *Montansier* (950-71-18), le 16, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi) ; le 17, 21 h. : la Demande en mariage, l'Ours, le Tragédien malgré lui ; le 18, 21 h. : Cet animal étrange.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 17, 21 h. : Blanchisserie blanche.
VINCENNES, Théâtre D. - Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.), 21 h., mat. Dim. 18 h. : Si jamais je te pince.

SPECTACLES NOUVEAUX

Théâtre d'Ivry (*672-37-43*) : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?, de Nazim Hikmet, par le Théâtre de Liberté (Dim. soir, L., 20 h 30, mat. Dim. 16 h. (15).
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81), Vichy Fictions, par le Théâtre national *de Strasbourg* (D., L.) 20 h. 30 (15).
Théâtre 18 (226-47-47) : Il ne faut pas avoir peur du noir, 18 h. 30 (D., L.) (15).
Théâtre par le Bas, Nanterre (775-91-64) : L'Ivre de Rabelais, 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 (Dim. soir, L., M.) (16).
Théâtre Sagor (797-03-39) : Le Malade imaginaire (D., L.) 20 h. 30 (16).
Théâtre des Deux Portes (361-49-92) : les Femmes savantes, du 16 au 18 à 20 h. 30, le 19 à 14 h. 30.
Centre culturel, Bagneux (663-10-54) : I am a poor lonesome cobaye, 20 h. 30 (16).
Dunois (584-72-00) : Groupe Khamsa, 20 h. 30 (17 au 21).
Lucernaire (544-57-34), Milosz, par Laurent Terzieff (D.) 19 h. (20).
American Center (321-42-20) : Surrender, 21 h. (21).
Théâtre de l'Union (770-90-94) : Animo-cœur, 20 h. 30 (21).
Odéon (325-70-32) : Gross und Klein, par la Schaubühne de Berlin, mise en scène de Peter Stein, 19 h. 30 (21) (en allemand).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)
THEATRE
Centre Pompidou (277-11-33) (D. soir, L., Ma.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Quarantaine.
Bouffes-du-Nord (239-34-50) (D., L., Ma.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Wielopole, Wielopole.
Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h .30 : Une visite.
Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Woyzeck.
PERFORMANCE
American Center (321-42-20), les 16 et 18, à 21 h. : Joan Jonas.
EXPOSITIONS
Musée d'art moderne (723-61-27) (L.), de 10 h. à 17 h. 40, mer. de 10 h. à 20 h. 30 : Stravinski.

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 15 OCTOBRE
15 h. : le Figurant, de E. Sedwick ; 19 h. : A tout prendre, de C. Jutra ; 21 h. : La nouvelle école de films d'animation sur la côte ouest.

JEUDI 16 OCTOBRE
15 h. : les Frères Bouquinquant, de L. Daquin ; 19 h. : la Fiction nucléaire, de J. Chabot ; 21 h. : Jour de chance, de F. Capra.

VENDREDI 17 OCTOBRE
15 h. : le Roi, de P. Colombier ; 19 h. : On est loin du soleil, de J. Leduc.

SAMEDI 18 OCTOBRE
15 h. : la Rabouilleuse, de L. Daquin; 17 h. : le Vertige, de M. l'Herbier ; 19 h. : Mon oncle Antoine, de C. Jutra ; 21 h. : Bande à part, de J.-L. Godard.

DIMANCHE 19 OCTOBRE
15 h. : les Clowns, de F. Fellini ; 17 h. : les Gens du voyage, de J. Feyder ; 19 h. : Choisir ; Pareil, pas pareil, de U. Pérès ; 21 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard.

LUNDI 20 OCTOBRE
Relâche.

MARDI 21 OCTOBRE
15 h. : Golgotha, de J. Duvivier ; 19 h. : l'Homme qui en savait trop, de A. Hitchcock ; 21 h. : Sans draps ; l'Amour-mensonge, de U. Pérès.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 15 OCTOBRE
15 h. : le Dernier des Mohicans, de H. Reinl ; 17 h. : cinéma d'animation ; 19 h. : Mariko-Maman, de M. Miyagi.

JEUDI 16 OCTOBRE
15 h. : Marcher ou mourir, de G. de Santis ; 17 h. : cinéma d'animation ; 19 h. : Eros + Massacre, de Y. Yoshida.

VENDREDI 17 OCTOBRE
15 h. : le Séducteur, de F. Rossi ; 17 h. : Naissance du direct (rétrospective de la Cinémathèque québécoise) ; 19 h. : Onibaba (la Diablesse), de K. Shindo.

SAMEDI 18 OCTOBRE
15 h. : le Manteau, d'A. Lattuada ; 17 h. : Le mépris n'aura qu'un temps, d'A. Lamothe ; 19 h. : Gentilhomme d'une nuit, de T. Kinugasa ; 21 h. : Dernier amour, de Dino Risi.

DIMANCHE 19 OCTOBRE
15 h. : le Jugement dernier, de V. de Sica ; 17 h. : le Chat dans le sac, de G. Groulx ; 19 h. : Tierra y Libertad, de M. Bulbulian ; 21 h. : De la nuée à la résistance, de J.-M. Straub et D. Huillet, d'après C. Pavèse.

LUNDI 20 OCTOBRE
15 h. : la Provinciale, de M. Soldati, d'après A. Moravia ; 17 h. : les Gens d'Abitibi, de P. Perrault ; 19 h. : Ninan Nitassinan - Notre terre, d'A. Lamothe, de la série « Innu Asi - la Terre de l'homme ».

MARDI 21 OCTOBRE
Relâche.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; J. Cocteau, 5e (354-47-62).
APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 14e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp. ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23).
CALIGULA (It.-A., v. A.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; (v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA CHASSE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42 - 96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FEMME-ENFANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'EXTERMINATEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILS DE FIERRO (Arg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Movies-les Halles, 1er (236-71-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

SAUVE QUI PEUT (LA VIE), film franco-suisse de J.-L. Godard (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN MAUVAIS FILS, film français de C. Sautet : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RADIO ON, film britannique de C. Petit (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES CHEMINS DANS LA NUIT, film allemand de K. Zanussi (v.o.) : Forum - Ciné, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
ARMEE D'AMOUR, film allemand de Rosa von Praunheim (v.o.) : Movies-Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IMMACOLATA E CONCETTA, film italien de S. Piscicelli (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LE TROU NOIR, film américain de G. Nelson (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - 83, 6e (544 - 14 - 27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MA BRILLANTE CARRIERE (Austr., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MOURIR A TUE-TÊTE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508 - 11 - 69) ; Français, 9e (770-33-88).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354 - 34 - 83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TUEURS DE FLICS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
URBAN COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA VEUVE MONTIEL (Chi., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633 - 97 - 77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222 - 72 - 80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) (+ v.f.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45 - 91) ; Paramount - Maillot, 17e (758 - 24 - 24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AGATHA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Saint - André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Olympic Saint - Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BETE (Fr.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DAMNES (It.-All.) (**) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Opéranight, 2e (296-62-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.-v.fr.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29) ; v.fr. : Richelieu, 2e (233-56-70).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v. fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sauf Mer., Sam.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE JOUR SE LEVE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOULOU (Pabst) (All.) : Marais, 4e (278-47-86).
LUMIERE D'ETE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.fr.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA MARGE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) I et II : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
L'ŒUF DU SERPENT (All., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
RUE DE LA HONTE (J., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SEPT FEMMES DE BARBE-ROUSSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (**) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
UN JOUR AU CIRQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

Les séances spéciales

CARRIE (A., v.f.) (**) : Tourelles, 20e (364-51-98), mar., 21 h.
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h.
LES CITES DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), jeu., 21 h.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. et 12 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf dim.), 12 h. et 24 h.
LES HEROINES DU MAL (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf S., D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JEUNESSE DE CHOPIN (Pol., v.o.) : Institut polonais, 8e (225-10-57), le 15, 20 h.
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf dim.), 12 h. et 24 h.
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h.
PERSONA (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).

Les festivals

PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAIS, Musée national des techniques (271-24-14), le 16, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Histoire du cinéma par le cinéma ; le 16, à 15 h. 30, le 17, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Naissance du cinéma ; le 17, à 15 h. 30, le 18, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Images de l'animation française ; le 18, à 15 h. 30, le 19, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : la Belle au Bois d'Arcy ; le 19, à 15 h. 30, le 20, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Le cinéma, vous connaissez ? ; le 20, à 15 h. 30, le 21, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Paris sous les eaux - Paris-Port ; le 21, à 15 h. 30 : Images du patrimoine architectural.
ANGLETERRE : LES CINÉASTES DE LA FOLIE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : les Belles Années de Miss Brodie ; jeu. : Bleak Moments ; ven. : Isadora ; sam. : Farenheit 451 ; dim. : Cérémonie secrète ; lun. : le Messager ; mar. : la Vie privée de Sherlock Holmes.
A. KUROSAWA (v.o.), Nickel Odéon, 6e (325-72-07), mer., jeu. : Scandale ; ven., sam. : la Légende du grand Judo ; dim., lun. : la Forteresse cachée ; mar. : le Château de l'araignée. — (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), mer., jeu. : la Forteresse cachée ; ven., sam. : le Château de l'araignée ; dim., lun. : Vivre ; mar. : Yojimbo.
LES TROIS PREMIERS GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h., jeu., 20 h., ven., 22 h., sam., 14 h. et 18 h., dim., 16 h. et 22 h., lun., 20 h. : A bout de souffle ; mer., 20 h., jeu., 18., ven., 18 h., sam., 20 h., dim. et lun., 18 h. : le Petit Soldat ; mer., jeu. et lun., 22 h., ven., 20 h., sam., 16 h. et 22 h., dim., 14 h. et 20 h. : Une femme est une femme.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel, 5e (325 - 72 - 07), mer. : Chercheurs d'or ; jeu. : les Marx au grand magasin ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Monkey Business ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : Une nuit à l'Opéra.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 14 h. : Un après-midi de chien ; 16 h. 10 + sam. 0 h. 20 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 25 : Marathon Man ; 20 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 20 : Love ; ven., 0 h. 20 : L'homme qui venait d'ailleurs. — II, 13 h. 50 : If ; 16 h. 50 : la Petite ; 17 h. 50 + sam. 0 h. 20 : American Graffiti ; 20 h. 5 + ven. 0 h. 20 : la Luna ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson.
IMAGES ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS, Palais des arts, 3e (272-62-98).
REGARD SUR LE JAPON, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), v.o., mer., 20 h. : l'Empire de la passion (**) ; 22 h. : l'Empire des sens (**) ; lundi, 16 h. 45 : le Goût du saké ; 19 h. : la Vengeance d'un acteur ; 21 h. 15 : Kwaïdan ; mardi, 20 h. : Nuit et Brouillard au Japon ; 22 h. 15 : la Cérémonie.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), v. o., mer., sam., dim., 14 h., 15 h. 45 : le Roi et l'Oiseau ; ts les jours, 19 h. 45 (sf L.) : Le Christ s'est arrêté à Eboli ; ts les jours, 22 h. 30 (sf L., Ma.) : le Locataire ; sam., dim., 17 h. 30 + sam., 0 h. 30 : la Grande Bouffe.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v. o., 12 h. : Amarcord ; 14 h. 10 : les Hommes du président; 16 h. 30 : Portier de nuit ; 18 h. 30 : Third World, Prisonnier de la rue ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), v. o., en alternance : les Aventures de Robin des bois (v. f.) ; le Casanova de Fellini ; Macbeth ; Festival dessins animés Tex Avery ; Dersou Ouzala; les Trois Jours du Condor; Reflets dans un œil d'or ; Docteur Folamour.
R. ALTMAN, Denfert, 14e (354-00-11). (v.o.), mer., jeudi : John McCabe ; ven., sam : Un mariage ; dim., lundi : Nashville ; mardi : Buffalo Bill et les Indiens.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), mer., dim., 14 h., sam., 15 h. 30 : le Chat botté ; mer., dim., 15 h. 30, sam., 14 h. : la Flûte à six schtroumpfs ; mer., sam., 17 h. 30 : Quand le rire était roi ; dim., 17 h. 30, mardi, 19 h. : l'Ile nue (v.o.) ; jeudi, 19 h., dim., 21 h. 15 : Satyricon (v.o.) ; mer., 21 h. 15, sam., 19 h. : Music Lovers (v.o.) ; ven., 21 h. 15, dim., 19 h. : Délivrance (v.o.) ; jeudi, 21 h. 15, ven., 19 h. : les Mille et Une Nuits ; sam., 21 h. 15 : Ich ; lundi, 19 h. : Intérieurs ; mer., lundi, 21 h. 15 : les Diables (v.o.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07), v.o., mer. : Goldfinger ; jeudi : le Saut dans le vide ; ven. : les Oiseaux ; sam. : le Bar du Téléphone ; dim., mardi : le Cœur à l'envers.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97), du mer. au dim., v.f. : Goldfinger ; James Bond contre Docteur No ; Bons baisers de Russie ; Moonraker : mer. : Alice au pays des merveilles (v.f.) ; jeudi : la Malédiction (v.f.) ; Despair (v.f.) ; ven. : El Topo (v.o.) ; Sweet Movie (v.o.) ; Suspiria (v.f.) ; sam. : l'Enigme de Kaspar Hauser (v.o.) ; la Nuit des masques (v.f.) ; l'Exorciste (v.o.) ; dim. : l'Exorciste (v.o.) ; le Chagrin et la Pitié ; lundi : Despair (v.o.) ; la Roulette chinoise (v.o.) ; Gibier de passage (v.o.) ; Troisième génération (v.o.) ; le Marchand des quatre-saisons (v.o.) ; le Droit du plus fort (v.o.) ; mardi : El Topo (v.o.) ; Sweet Movie (v.o.) ; Suspiria (v.f.) ; J'irai comme un cheval fou ; Cul-de-sac (v.o.) ; Répulsion (v.o.).
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I : 13 h. 30, Mer., S., D. : l'Empire des sens (**) ; J., V., L., Mar. : Electre ; 15 h. 30 : la Flûte enchantée ; 18 h. : Bullit ; 20 h. 15 + V., S., 24 h. 15 : Rocky Horror Picture Show ; 22 h. 15 : Easy Rider. — II : 13 h. 15, Mer., S., D. : la Planète sauvage ; J., V., L., Mar. : Iphigénie ; 15 h. 45 : Sonate d'automne ; 17 h. 30, 22 h. 5 : Midnight Express ; 19 h. 50 : The Getaway ; V., S., 24 h. 10 : Délivrance.
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.), I, 17 h. 45 : Moderato Cantabile ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Alien ; V., S., 0 h. 15 : Chroniques Maritennes. — II, 13 h. 15 : 1789 ; 16 h. et 22 h. : les Damnés ; 18 h. 40 : le Guépard ; V., S., 0 h. 30 : Carrie (v.f.).
HITCHCOCK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : The Skingame ; J. : N° 17 ; V. : Meurtre ; S. : Chantage ; D. : Une femme disparaît ; L. : Les Trente-Neuf Marches ; Mar. : Jeune et innocent.
BILLY WILDER (v. o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., J. : Avanti ; V., S. : la Garçonnière ; D., L. : Témoin à charge ; Mar. : Un, deux, trois.

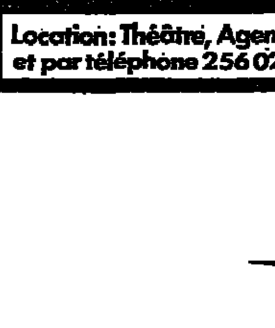


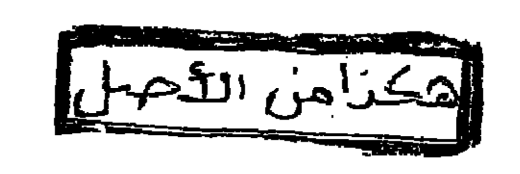












Cinéma

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (952-20-07) : Loulou (*). — Mar., 21 h. : Manhattan (v.o.).
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972 - 60 - 96) : l'Ile sanglante (*) ; l'Exterminateur (*) ; Il était une fois dans l'Ouest. — Jeu., 20 h. 45 : la Maladie de Hambourg.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Dernier Métro ; Un mauvais fils ; Fame ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; l'Ile sanglante (*). — V., S., 24 h. : Délivrance (**).
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-91-24) : Atlantic City ; la Banquière ; le Lauréat.
LES MUREAUX, Club (474-38-90) : le Trou noir ; le Coup du parapluie ; l'Ile sanglante (*) ; Les temps sont durs pour Dracula.
MAISONS - LAFITTE, Studio (962-19-31) : le Cheval d'orgueil.
MANTES, Domino (092-04-05) : Un mauvais fils ; le Coup du parapluie ; le Trou noir. — Normandie (477-02-35) : le Jeu de la mort (*) ; Rencontre avec des hommes remarquables.
POISSY, U.G.C. (965 - 07 - 12) : le Dernier Métro ; Un mauvais fils ; le Coup du parapluie ; l'Ile sanglante (*). — Mar. soir : le Règne de Naples.
SAINT - CYR - L'ECOLE, Ciné (045-00-62) : les Héritières ; Pile ou face.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE C2L (451-64-11) : le Trou noir ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ?
VELIZY, C.C. (946-24-26) : le Dernier Métro ; Un mauvais fils ; le Coup du parapluie ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ?
VERSAILLES, Cyrano (953-96-66) : De la vie des marionnettes ; Kagemusha ; Sauve qui peut, la vie (**) ; le Coup du parapluie ; la Chasse (**) ; le Trou noir. — Ven., Sam., : Woodstock. — C2L (950-55-55) : Un mauvais fils. — Club (950-17-96) : l'Argent de poche ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; le Règne de Naples ; l'Ange exterminateur ; Burlesques de Méliès.
LE VESINET, Cinécal (976-39-17) : les Monstres de la mer (*) ; Atlantic City. — Médicis (976-09-15) : les Damnés (*). — CAL (976-32-75), le 18, 21 h. : C'est encore loin l'Amérique ?

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : The Big Red One (v.o.).
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Coup du parapluie ; Un mauvais fils ; Loulou (*) ; l'Ile sanglante (*).
BRETIGNY, Centre G.-Philipe, le 17, 21 h. : le Faucon maltais.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : le Trou noir ; Il était une fois dans l'Ouest ; l'Ile sanglante (*).
CORBEIL, Arcel (088 - 06 - 44) : le Coup du parapluie ; le Trou noir ; la Chasse (*).
ETAMPES, Petit Théâtre (497-07-32) : Mon Oncle d'Amérique ; Tirez sur le pianiste ; les Quatre Cents Coups.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Dernier Métro ; le Cheval d'orgueil ; Kagemusha ; le Trou noir ; le Coup du parapluie.
GIF - SUR - YVETTE, Val-Courcelles (907-44-18) : Atlantic City ; Retour à Marseille ; C'était demain (v.o.) ; Patricia (**).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Voyage à deux (v.o.) ; A bout de souffle ; Pierrot le Fou ; Masculin-féminin, Numéro 2 ; Au-delà de la gloire (v.f.).
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016 - 07 - 36) : la Femme-enfant ; la Banquière ; Atlantic City ; l'Exterminateur (*).
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Loulou (*) ; la Banquière.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Dernier Métro ; le Coup du parapluie ; le Cheval d'orgueil.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Banquière ; les Dix Commandements.
CHAVILLE, Ciné (950-51-96) : Loulou (*).
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Bronco Apache ; Huit et demi ; Paysage après la bataille ; Tras os Montes.
COLOMBES, Club (784-94-00) : Kagemusha ; Un mauvais fils ; la Chasse (**) ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? — La Lanterne (333-58-24) : Maman a cent ans ; Scarface ; (v.o.) : M.J.C., le 15, 20 h. 30 ; le 16, 18 h. 30 : Johnny Got His Gun.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-30-04) : les Héritières ; Que le spectacle commence.
LEVALLOIS, Salle G.-Sadoul (270-22-15) : le Magicien d'Oz ; le Christ s'est arrêté à Eboli ; Une semaine de vacances.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Un mauvais fils.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Dernier Métro ; le Coup du parapluie. — Studio (749-19-47) : Un mauvais fils ; les Petites Chéries ; la Cage aux folles.
SCEAUX, Trianon (661-20-32) : The Rose (v.o.) ; le Shériff et les extra-terrestres ; Chinatown (v.o.).
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : le Dernier Métro ; les Sous-Doués ; Vol au-dessus d'un nid de coucou (*).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05). Loulou (*) ; le Coup du parapluie ; le Trou noir ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? — Prado (866-80-60) : le Dernier Métro ; J., 21 h. : Woyzeck. — Maison de la culture (831-11-45) : les Héritières (v.o.).
AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Au-delà de la gloire (v.o.) ; Shock Corridor (v.o.) : Un pigeon mort dans Beethowen Street (v.o.).
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Papa d'un jour ; Retour à Marseille ; le Procès Paradine.
BONDY, ABC (847-18-27) : Mon oncle d'Amérique ; le Christ s'est arrêté à Eboli (v.o.).
GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : Anthracite ; le Mors aux dents.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : le Dernier Métro ; le Cheval d'orgueil ; le Coup du parapluie.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Un mauvais fils ; Loulou (*) ; l'Ile sanglante (*).
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : Un mauvais fils ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; le Trou noir ; l'Ile sanglante (*) ; Tueurs de flics (*) ; l'Exterminateur (*).
ROSNY, Artel (528-90-00) : Un mauvais fils ; le Coup du parapluie ; L'empire contre-attaque ; la Chasse (**) ; le Trou noir ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665 - 13 - 58) : le Cheval d'orgueil ; Mar. soir : Lady Macbeth sibérienne (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : le Trou noir ; le Coup du parapluie ; le Dernier Métro ; les Temps sont durs pour Dracula ; Fame ; C.M.E. (880-96-28) : le 21, 17 h. : le Mariage de Maria Braun (v.o.).
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79) : Festival « Au cœur du noir ».
CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Trou noir ; L'empire contre-attaque ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; la Cage aux folles ; l'Ile sanglante (*) ; la Chasse (**). ; Lucarne (207-37-67) : Anthracite ; Papa d'un jour ; Maison de la culture (899 - 94 - 50) : le Second Eveil ; Que viva Mexico ; Filming Othello.
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (875-44-88) : Festival « Au cœur du noir ».
IVRY-SUR-SEINE, Ciné Luxy (672-65-93) : Festival « Au cœur du noir ».
JOINVILLE - LE - PONT, Royal (883-22-26) : Atlantic City ; le Procès Paradine ; les Pesants soucis d'A. Léger.
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Un mauvais fils ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; la Malédiction de la vallée des rois.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : le Cœur à l'envers ; Il était une fois la révolution ; l'Exterminateur (*).
LE PERREUX, Palais du Parc (327-17-04) : le Trou noir.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Kagemusha ; Sauve qui peut, la vie (**) ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; l'Ile sanglante (*) ; Port : Un mauvais fils.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Un mauvais fils ; L'empire contre-attaque ; Salle Aragon (687-33-66) : Crin Blanc ; le Christ s'est arrêté à Eboli ; The Rose.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Coup du parapluie ; Mousaki ; Kagemusha ; le Dernier Métro ; L'empire contre-attaque.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Une semaine de vacances.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : Un mauvais fils ; le Coup du parapluie ; Tueurs de flics (*).
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : De la vie des marionnettes ; L'empire contre attaque ; le Dernier Métro.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Dernier Métro (L. soir débat) ; le Coup du parapluie ; Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? ; Bruce Lee, géant du Kun Fu ; Tueurs de Flics (*) ; le Cheval d'Orgueil. Gamma (981-00-03) : Un mauvais fils ; De la vie des Marionnettes (v.o.) ; l'Ile sanglante (*) ; le Trou noir.
BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88) : la Vie de Brian.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Un mauvais fils ; Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? ; le Coup du parapluie ; le Trou noir.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Kagemusha ; Un mauvais fils ; Sauve qui peut, la vie (**) ; le Trou noir ; Fame ; le Dernier Métro ; le Coup du parapluie.
FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-54-96) : les Faiseurs de Suisses.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Pile ou Face.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-24-42) : Bienvenue M. Chance ; le Bar du Téléphone ; les Héritières ; la Planète sauvage.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Un mauvais fils ; le Dernier Métro ; Fame ; le Trou noir ; l'Ile sanglante (*).

Concerts

MERCREDI 15 OCTOBRE

SALLE PLEYEL, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : E. Tchakarov. Chœurs de R.-F., dir. : M. Tilson-Thomas (Tchaïkovski, Prokofiev, Ravel).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'Archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).
SALLE CORTOT, 21 h. : A. Goulard, G. Martigny (Mozart, Debussy, Franck, Szymanowsky).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire (Bach).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Boccherini, Donizetti).
EGLISE ST-JULIEN - LE - PAUVRE, 21 h. : M. Pogacnik (Bach).
LUCERNAIRE, 21 h. : Hussein El Masri, musique traditionnelle égyptienne.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Sten Hansson, musique électroacoustique.

JEUDI 16 OCTOBRE

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Lalo, Lutoslawski, Tchaïkovsky).
SALLE GAVEAU, 21 h. : J.-M. Darré (Chopin, Brahms, Schumann, Liszt).
RADIO-FRANCE STUDIO 106, 21 h. : D. Alexeev (Liszt, Schumann, Prokofiev, Rachmaninov).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : U. Ruchti (Haendel, Schubert, Chopin, Liszt).
EGLISE ST-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet (Buxtehude, Bach, Vierne).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Ensemble Diferencias (musique espagnole et latino-américaine du XVIe à nos jours). 21 h. : voir le 15.
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Sang Won Park (musique de la Corée).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : voir le 15.

VENDREDI 17 OCTOBRE

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 16.
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : P. Stoll (Sibelius, Yoshida, Brahms).
STE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 15.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16. 21 h. : voir le 15.

SAMEDI 18 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 17 h. : Trio Pasquier, M. Béroff (Beethoven, Strauss, Schumann). 21 h. : A. Krust (Schubert).
EGLISE ST-JULIEN - LE - PAUVRE, 21 h. : L. Caravassilis, D. Cahen (Bach).
STE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 15.
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : Quatuor Arcana, C. Collard (Schumann, Brahms, Jolivet).
EGLISE ST-MERRY, 21 h. : Camerata de Paris, dir. : E. Polanska (Musique du Moyen Age et de la Renaissance).
RADIO-FRANCE STUDIO 106, 18 h. 30 : G. Moutier (Bach, Busoni, Schubert, Moussorgski).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16. 21 h. : voir le 15.

DIMANCHE 19 OCTOBRE

SALLE PLEYEL, 17 h. 30 : Orchestre de jeunes A. Lœwenguth (Bach, Mozart, Beethoven, Haendel, Bizet).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Mélusine. La Maurache (du Moyen Age à la tradition populaire).
CHAPELLE SAINT - LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h. 30 : M. Guyard.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12 (Bach, Vivaldi).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : M. Dezavelle (Bach, da Milano, Tedesco, Brindle, Ohana, Turina).
CENTRE MANDAPA, 16 h. 30 : A. Parik, U. Sultan Khan, M. Khan, K. Parikh, musique classique de l'Inde du Nord.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. H. Szeryng (Vivaldi, Tchaïkovski, Beethoven).
RADIO-FRANCE, 10 h. 55 : Nouveau Trio Pasquier, J.-C. Pennetier (Brahms).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : A. Chevalier (Franck, Tournemire, Langlais).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : Coventry Male Voice Choir.
LUCERNAIRE, 18 h. : voir le 16 à 19 h. 30.
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : A. Kraskiewick (Alain, Langlais, Litaize).

LUNDI 20 OCTOBRE

THEATRE SAINT - GEORGES, 20 h. 30 : F. Lodéon (Bach).
CHATELET, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, Dir. : D. Barenboïm, Chœurs de l'Orchestre de Paris. Dir. : A. Oldham (Stravinsky, Berlioz).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, R. Veyron-Lacroix (Bach).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : L. Gencer, E. Muller (Chopin, Bellini, Donizetti, Rossini).
POINT-VIRGULE, 21 h. : Trio de l'ensemble intercontemporain (Beethoven, Schoenberg).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. : Ensemble Perceval (des trouvères à G. de Machaut).
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : M. Dosse (Bach, Beethoven, Brahms, Scriabine, Prokofiev) ; 21 h. : M. Tanzini (Mozart, Chopin).
RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. 30 : A. Dumond, Attaignant, Dowland, Milan, Narvaez, Giuliani, Rodrigo (vingt-deuxième concours international de guitare).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16 ; 21 h. : voir le 15.
THEATRE 13, 21 h. : H. Tajika (Chopin, Fauré, Ravel).

MARDI 21 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 20 h. 45 : C. Fernier (Soler, Ravel, Chopin).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : A. Dumay, K. et M. Labèque (Beethoven, Ravel, Gershwin).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Ensemble vocal Raphaël, dir. J. Peerik (musique ancienne).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Ensemble instrumental d'Ile-de-France, dir. J.-C. Vélin (Bach, Vivaldi).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven, Haydn, Schumann).
RADIO - FRANCE, (studio 105), 20 h. 30 : D. Blano (Bach, Martin, Albeniz, Villa-Lobos, Paganini).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Punto Quartet Basel (Bozza, Duvernoy, Kotonsky, Lienhard, Reicha, Tcherepnine), sol. F. Killian (Hess).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 16 ; 21 h. : Voir le 15.
GOETHE INSTITUT, 20 h. 30 : Ensemble des Grands Concerts de la Sorbonne, dir. A. Myrat (Skalkottas, de Beaumont, Debussy-Eisler, Wagner-Liszt, Strauss-Schoenberg).
TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : Chorale de Pentemont, dir. E. Oelshlager (Mendelssohn).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : P. Schuback (Andriessen, Boechman, Ibert, Maros, Schuback, Zimmermann).

LE MONDE DES SPECTACLES

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Les Quilapayun.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73) le 17 à 19 h. 30 : S. Jacob.
CRYPTE SAINTE-AGNES (296-88-32) (D., L.) 22 h. 30 : F. Camarroque.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.) 20 h. 30 : R. Magdane.
GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (L.) 20 h. 15, mat. dim. 17 h. 30 : Mama Bea.
GYMNASE (246-79-79) (Mer., D. soir), 20 h. 30, dim., 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (L.) 21 h. : Gilbert Bécaud.
PALAIS DES CONGRES (758-22-56) les 15, 18, 20, 21 à 21 h ; le 19 à 17 h : Julien Clerc.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30, dim 15 h. : Tania Maria.
SALLE PLEYEL (563-88-73) les 16, 17, 18 à 20 h. 30 : Gala pour la liberté d'expression.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) le 20, 20 h. 30 : Chants et danses d'Albanie.
THEATRE DES VARIETES (233-09-92) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : M.-P. Belle (dern. le 19).

Comédies musicales

BATACLAN (700-30-12) (Mer., J., V.) 20 h. 30, Sam. 15 h. et 20 h. 30 : J. Offenbach.
BOUFFES - PARISIENS (296-97-03) (J., V., S.). Mar 21 h : mat Mer., Sam. et Dim. 15 h. : Phi-Phi.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D soir, L.) 20 . 45, mat. Sam. 16 h. 30, Dim. 15 h. : Harlem Swing.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Heureux ceux qui n'attendent rien, car ils n'auront pas plus.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

La danse

STUDIO D'EN FACE (238-16-78) le 20 à 21 h. : Désert.

Jazz, pop et folk

LES BAINS-DOUCHES (887-34-40), les 20, 21, à 20 h. 30 : Dead Kennedy's.
BATACLAN (700-30-12), le 21, à 20 h. : Duroc.
BOFINGER (273-87-82), les 16, 17, 18, à 22 h. : Trio R. Urtreger ; les 16 et 17, avec J.-L. Chautemps ; le 18, avec C. Escoudé.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), 22 h. 30 : R. Mason.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), le 19, à 18 h. 30 : Texture Sextet ; les 19 et 20, à 21 h. : Celestrial Communication Orchestra ; le 20, à 18 h. 30 : A. Silva, A. Doyle.
CARDINAL PAF (272-54-86), les 17, 18, 19, à 21 h. 30 : R. Guérin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare (jusqu'au 21). — A partir du 22 : Dany Doriz Septet.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-83-39), 21 h. 30 : E. Boell et L. Rouback.
CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 21 h. 30 : Tony Scott.
COUR DES MIRACLES (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras.
DREHER (233-48-44), 22 h. : A. Cyrille Trio. — A partir du 20 : Glenn Ferrys Quintet.
DUNOIS (584-72-00), à partir du 17, à 20 h. 30 : Trio Fawzi Al Aiedy ; le 15, à 21 h. : Evan Chandlee Quartet ; le 16 : Workshop de Lyon.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 21, à 20 h. 30 : Zool Fleischer Oregon.
ESPACE MARAIS (278-76-14), le 19, à 20 h. 30 : Bœuf Mode.
FORUM DES HALLES (297-53-47), le 20, à 18 h. 30 : Abbey Lincoln Quartet ; le 21, à 20 h. 30 : Archie Shepp Quartet.
GIBUS (700-78-88), 22 h. : Desperados (jusqu'au 18); le 21 : les Avions.
HIPPODROME, le 20, à 20 h. : Joe Cocker.
LA MORT SUBITE (331-41-48), 22 h. : J.-C. Naudé (jusqu'au 18); le 19 : J. Vidal ; les 20, 21 : Big Red One.
OLYMPIA (742-25-49), le 19, à 15 h. : Ray Baretto ; le 20, à 21 h. : Taj Mahal.
PALAIS DES ARTS (272-62-98). Samedi 18 octobre, 20 h. 30, Hugh Mundell et Brimstone (reggae).
PETIT-JOURNAL (326-28-59), le 21, à 21 h. 30 : Bill Coleman.
PETIT-OPPORTUN (236-01-36), 22 h. : Ethnic Duo (jusqu'au 19). — A partir du 20 : J.-P. Mas, J.-L. Chautemps, C. Alvim.
MÉRIDIEN-PATIO (758-12-30), 22 h. : Jimmy Witherspoon.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : Claude Luter.
THEATRE NOIR (797-15-16), 21 h. : Sacy Pérère.

CARNET

Naissances

— Bertrand et Catherine LE MONNIER, Matthieu et Perrine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Thyphaine.

Mariages

— **Michèle BARD**
et
Georges DESCOURS
sont heureux de faire part de leur mariage dans l'intimité, à Paris, le 15 octobre 1980.

Marie-Rose RICHET
et
André BERELOWITCH,
sont heureux de faire part de leur mariage célébré à Paris, le 19 septembre 1980.

Décès

ALBERT VANDEL

Nous apprenons la mort, le samedi 11 octobre 1980, à Toulouse, de

Albert VANDEL,
membre de l'Institut.

[Né à Besançon, le 26 décembre 1894, Albert Vandel était docteur ès sciences. Il a été professeur à la faculté des sciences de Toulouse, cofondateur et premier directeur du laboratoire souterrain du C.N.R.S. de Moulis (Ariège). Ses dons d'enseignant, exceptionnels, ont suscité de nombreuses vocations de naturaliste.

Albert Vandel était un spécialiste mondialement connu de la faune des eaux souterraines, de certains crustacés (en particulier des cloportes), et de la parthénogenèse. C'est lui qui a montré que certaines espèces (pucerons et cloportes notamment) se reproduisaient par parthénogenèse sur la périphérie de leurs aires de répartition. Il a d'ailleurs publié, en 1931, un ouvrage intitulé « la Parthénogenèse ». Il avait été élu membre non résident de l'Académie des sciences

— On apprend la mort de
Mme Suzanne BERTILLON,
écrivain et journaliste.

[Née le 23 juin 1891 à Paris, Suzanne Bertillon fit des voyages d'études en Union soviétique, en Europe centrale, en Allemagne et en Espagne. Elle publia ses enquêtes dans diverses revues. Son séjour en U.R.S.S. lui inspira un ouvrage intitulé « le Paradis en IIIe classe ». Elle fit paraître aussi une biographie de son aïeul, « la Vie d'Adolphe Bertillon ».]

— Nous apprenons le décès, qui vient de survenir, à Paris, du peintre

René BESSET,

[Né à Lyon, René Besset a, dès les années 30, exposé dans les différents salons traditionnels, au Salon d'automne et aux Indépendants.]

— Le docteur et Mme Pierre Chikhani,
MM. Luc, François et Yves Chikhani,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel CHIKHANI,
survenu le 14 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Augustin, à Paris-8e.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Montrouge.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Louis Dangeard, professeur honoraire à la faculté des sciences de Caen,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Marcille, Briqueler et Canet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis DANGEARD,
née Louise Marcille,

survenu, munie des sacrements de l'Eglise, le 14 octobre 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 17 octobre 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation (Paris-16e), sa paroisse, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Guichard,
75016 Paris.

— M. Robert Dupard,
M. et Mme Dominique Dupard,
Le docteur Marie-Chantal Dupard,
Mlle Marie-Hélène Dupard,
Patrick, Thierry, Christophe et Anne-Laure Dupard,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert DUPARD,
née Marie-Louise Conralet,
le 30 septembre 1980, munie des sacrements de l'Eglise, à la suite d'une longue et cruelle maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 6 octobre 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Marbeuf,
75008 Paris.
6, rue Marietta-Martin,
75016 Paris.

— Mme Marcel Ecureux,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande peine d'annoncer le décès de

Marcel ECUREUX,

survenu le 11 octobre 1980, à Milan.
Une messe sera célébrée le vendredi 17 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption (Paris-16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Gefosse - Fontenay (Calvados), le même jour, à 15 heures.

6, avenue Ingres,
75016 Paris.

— L'Union des importateurs de la métallurgie, de la mécanique et de l'électronique,
La Fédération nationale des importateurs de la métallurgie, de la mécanique et de l'électronique,
La Chambre syndicale des importateurs des machines-outils,
33, rue Fernand-Forest,
92154 Suresnes.
Les membres des bureaux, les membres des conseils,
Le personnel,
ont la douleur de faire part du décès de leur président, rapporteur fédéral et vice-président,

M. Marcel ECUREUX,

survenu le samedi 11 octobre 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

— Le conseil d'administration,
Et le personnel de la société Martin et Cie,
ont la douleur de faire part du décès de leur président-fondateur,

Marcel ECUREUX,

survenu à Milan, le 11 octobre 1980.

65, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

— Le conseil d'administration,
Et le personnel de la société Siplast S.A.,
ont la douleur de faire part du décès de leur président du conseil d'administration,

Marcel ECUREUX,

survenu à Milan, le 11 octobre 1980.

10-12, rue Cabanis,
75014 Paris.

— Mme Georges Tixier,

Mme Jacqueline Fatus,
M. et Mme Edmond Cacaret,
M. et Mme Henri Molard,

Benoit, Jacques et Clotilde Fatus,
M. et Mme Didier Cacaret et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Austruy et leurs enfants,
Henri-Pascal, Jean-Paul, Elisabeth, Olivier et Patrick Molard,

Mme Pierre Thiébaut,
Mme Philippe Delorme,
M. et Mme Jean Baldensperger,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul GALOPIN,
née Madeleine Tixier,

leur fille, mère, grand-mère ; arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur et parente, survenu en son domicile, le 14 octobre 1980, munie des sacrements de l'église, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 17 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Meudon, dans le caveau de famille.

12, rue Paul-Valery, 75016 Paris.

— Mme Suzanne Gaudenzi, née Berthault,
Paul et Ursula Gaudenzi et leurs enfants,
Jacques et Annie Gaudenzi et leurs enfants,
ont le regret d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 11 octobre 1980, de son mari et de leur père et grand-père,
Georges GAUDENZI.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 16 octobre, au cimetière de Fontenay-sous-Bois.

« Le vent souffle où il veut,
et tu en entends le bruit ; mais
tu ne sais pas d'où il vient
ni où il va. »
(Jean II/8.)

66 ter, avenue Foch,
94120 Fontenay-sous-Bois.
3, rue des Peupliers,
78370 Plaisir.

— Colette Herzog - Goléa,
son épouse,
Françoise, Annie et Fabienne,
ses filles,
Sa famille et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de
Antoine GOLÉA,
croix de guerre 1939-1940,
survenu à Paris, le 12 octobre 1980, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette (Paris-15e), le jeudi 16 octobre 1980, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, boulevard de Grenelle.
[Le Monde du 14 octobre.]

— Mme Henry Huerre, née Agnès Viel,
le docteur et Mme Patrice Huerre,
M. et Mme Pierre-Denis Ripart,
M. Eric Huerre,
ses enfants,
Clémentine et Thomas, Marion et Aymeric,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Henry HUERRE,
survenu le 14 octobre 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 17 octobre 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
5, rue Sébastien-Mercier,
75015 Paris.

— Le peintre René Laubiès,
Le général et Mme d'Arragon de Cessole et leurs enfants,
M. André de Crozet, conseiller à la Cour, Mme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Albert LAUBIES,
magistrat,
ex-avocat à la cour d'Hanoï,
vice-président
de l'Association des Français d'outre-mer,
survenu à Nice, le 17 septembre 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue des Beaux-Arts,
75006 Paris.
23, rue du Laos,
75015 Paris.
128, cours Lieutaud,
13000 Marseille.

— Il a plu à Dieu, que
MASSEN Bouali,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme 1946,
s'éteigne à Clichy, le 9 octobre 1980, dans sa soixante-seizième année.
Ainsi la souffrance de la nouvelle du séisme qui a ravagé sa région natale lui a été épargnée.
Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et, avec lui, à toutes les victimes de la catastrophe d'El Asnam.
Mme Massen Zohra, son épouse,
Mohammed et Attika Massen,
Docteur Lakhdar Brahimi et Leila Brahimi,
Docteur Rachid Massen,
Docteur Hocine Massen et Anne-Marie,
ses enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,
El Asnam, Alger, Paris, Bruxelles, Bourges, Château-Renault.

« Lorsque l'heure du paradis [approchera,
Chaque âme reconnaîtra alors [l'œuvre qu'elle a faite. »
(Sourate du Coran.)

7, rue de Vouillé,
75015 Paris.
Villa « Samoil »,
Impasse Bobillot (Alger).

— M. et Mme Francis Merrheim, et leurs enfants Grégoire, Aurélie, Matthieu,
M. et Mme Maurice Merrheim,
M. et Mme Fokke Duiker,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Georges Merrheim,
M. et Mme Pierre Merrheim et leur fille,
M. et Mme Maurice David,
Et toute la famille,
font part du décès, à Rochefort, le 11 octobre 1980, de

M. Robert MERRHEIM,

à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques civiles ont eu lieu le mardi 14 octobre 1980, au cimetière du Vergeroux, dans la plus stricte intimité.

15, rue des Mimosas,
Le Grand-Vergeroux,
17300 Rochefort.

— Nous apprenons le décès de
M. Jean MOMMESSIN,
officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu à Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire) le mardi 14 octobre.

[Né le 18 novembre 1905 à Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire), Jean Mommessin, après des études à l'université de Nottingham (Grande-Bretagne) et à l'Institut européen d'études commerciales supérieures de Strasbourg, était directeur-général de la société de négoce des vins de Bourgogne J. Mommessin. Il était aussi administrateur de la société Treilla, à Paris, et de la Société métallurgique de Tournus. Maire de Charnay-lès-Mâcon de 1940 à 1945, M. Mommessin exerça de nombreuses responsabilités dans le domaine du commerce des vins. Il fut notamment président du Syndicat des syndicats des négociants en vins de Haute-Bourgogne de 1956 à 1959, président du Syndicat national d'exportation des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France de 1959 à 1962. Il fut également président du tribunal de commerce de Mâcon et conseiller du commerce extérieur.]

— Philippe Clerc
a la tristesse de faire part de la mort de sa mère.
Aija OSOLIN,
survenue à Cannes, le 13 octobre 1980.

— M. Pierre Peytavin,
M. et Mme Hervé Peytavin et leur fils,
M. et Mme Jean Poncin,
M. et Mme Louis Clément,
M. Paul Ratheaux,
M. Jean Peytavin,
Mme Paul Peytavin,
Les familles Peytavin, Raspiller, Retournard, Van den Brekel, Ratheaux, Hébrard,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre PEYTAVIN,
née Hélène Clément,

survenu le 13 octobre 1980, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 16 octobre 1980, à 10 heures, en l'église Saint-Irénée à Lyon-5e (corps déposé).

« Les Hauts-de-Saint-Irénée »,
14, rue Sœur-Bouvier,
69005 Lyon.

CARNET

— Mme Yves Le Polles, son épouse,
Ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LE POLLES,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 14 octobre 1980, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 octobre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Bellevue, 39, avenue Gallieni, 92190 Meudon.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Marcel-Allegot,
92190 Meudon.

— Mme Marcel Sallerin,
M. et Mme Jean-Pierre Olivier et leurs enfants,
M. et Mme Guy Sallerin et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Quantin et leurs enfants,
le docteur et Mme Thierry Sallerin et leurs enfants,
M. et Mme Bruno d'Ornellas et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel SALLERIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur civil des Mines,

survenu le 13 octobre 1980 à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, sa paroisse, où l'on se réunira.

29, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

— Henri et Christine SOUILLÉ-RICHARD
font part du décès accidentel de leur fils

Marc,
étudiant,

emporté par la mer dans sa vingt et unième année, le 24 septembre 1980, à Tarnos, dans les Landes.

La messe des funérailles a eu lieu le 4 octobre 1980, en l'église Saint-Martin de Girac, sa paroisse du Quercy. Il y repose maintenant auprès de son frère Jean décédé à *l'âge de douze ans, en 1977.*

4 bis, rue Léon-Blum,
91300 Massy.
Route de Lourdes,
Girac,
46130 Bretenoux.

Remerciements

— Mme Judith Silberstein,
Fanny Silberstein-Garrigues,
Nicole et Roland Tchenio,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui leur ont témoigné de nombreuses marques de sympathie lors du décès de
M. Isidore SILBERSTEIN,
les remercient ici chaleureusement.

— Mme Maurice Genevoix et ses enfants,
sensibles aux témoignages d'admiration et d'amitié destinés à
Maurice GENEVOIX,
remercient ceux qui les leur ont adressés.

Dans l'impossibilité de répondre *personnellement* à tous ceux qui ont partagé leur peine, ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— M. Jean Pierre-Bloch
et le Comité central de la LICRA,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les associations et nombreuses personnalités de toutes tendances qui leur ont *témoigné leur estime,* les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme. *LICRA,* 40, rue de Paradis, 75010 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du huitième anniversaire de la disparition d'A. Bernard Lindenberg, sa femme et ses enfants rappellent son souvenir.

Services religieux

— Un service commémoratif réunira les amis de

Daniel BARGETON,
professeur honoraire
à *la faculté de médecine,*
membre de l'Institut,

le mercredi 22 octobre, à 11 h. 30, au temple d'Auteuil, 53, rue Erlanger, 75016 Paris.

Commémorations

— Le Comité de libération du dix-septième arrondissement organise, samedi 18 octobre, à 15 h., 34, rue Baron, une manifestation commémorative en l'honneur de Guy Moquet, fusillé à Châteaubriant, le 22 octobre 1941.

Galas

— Une soirée de gala au profit de la recherche scientifique, dans le cadre de la convention entre l'université René-Descartes et l'université de Tel-Aviv, aura lieu, le lundi 27 octobre, à 20 h. 30, au théâtre des Champs-Elysées.

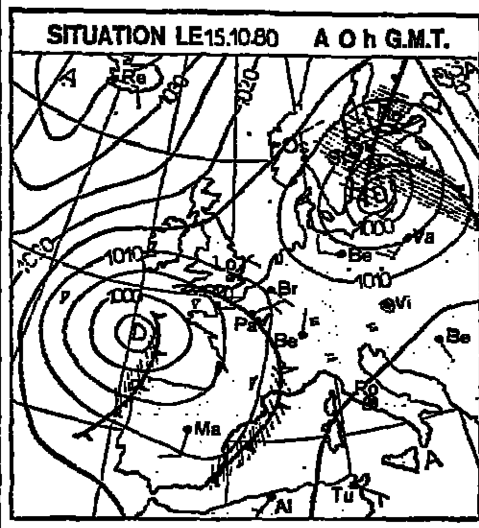
Soutenances de thèses

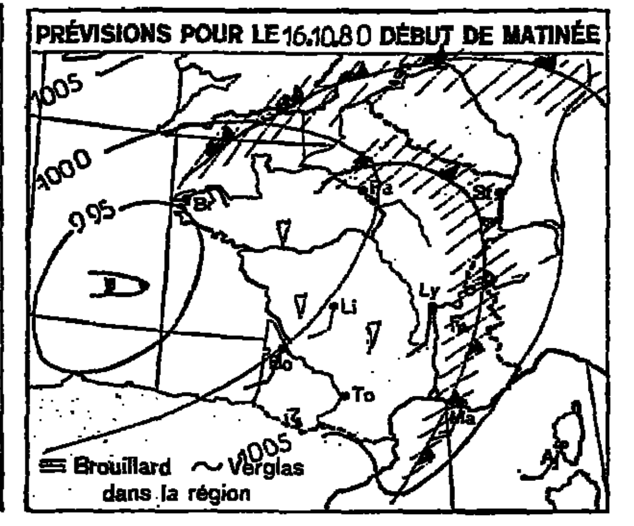
— RECTIFICATIF. — Université de Paris-II, lundi 27 octobre, à 14 h. 30, cabinet 2, M. Abdullah Benmatti : « Problèmes économiques de l'habitat dans les sociétés en voie de mutation - Cas de l'Algérie ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

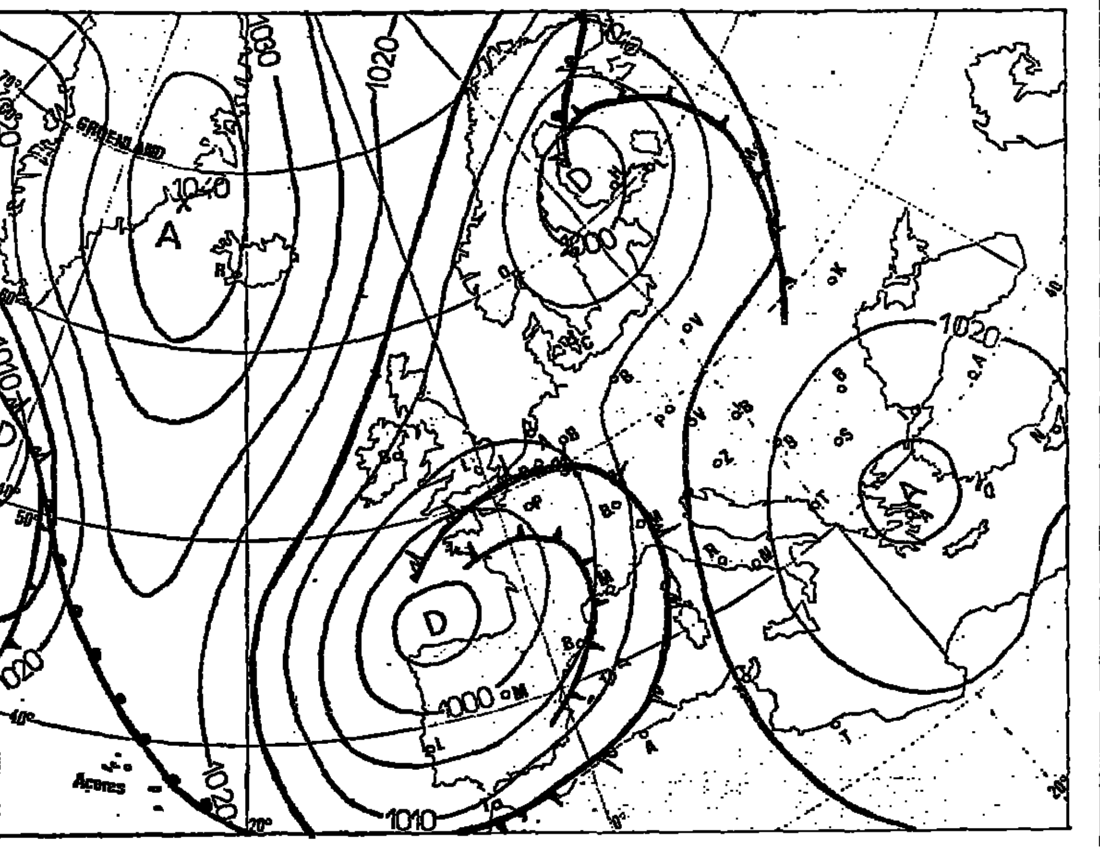
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 octobre à 0 heure et le jeudi 16 octobre à 24 heures :

Des masses d'air maritime accompagnent la dépression qui se déplace lentement du golfe de Gascogne vers la France. Elles maintiendront un *temps médiocre sur tout notre pays.*

Jeudi 16 octobre, le ciel sera généralement très nuageux ou couvert. Il pleuvra assez souvent et ces pluies se produiront localement sous forme d'averses orageuses, en particulier en montagne. Les vents de secteur sud-ouest seront modérés et irréguliers. Les températures s'élèveront un peu.

Températures (le premier chiffre *indique* le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 19 et 13 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Bourges, 14 et 6 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 7 ; Dijon, 7 et 6 ; Grenoble, 14 et 5 ; Lille, 11 et 3 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille, 14 et 10 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 14 et 8 ; Strasbourg, 12 et 7 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 16 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 13 et 2 ; Athènes, 26 et 15, Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 12 et 1 ; Bruxelles, 12 et 2 ; Le Caire, 35 et 20 ; Iles Canaries, 26 et 18 ; Copenhague, 8 et 6 ; Genève, 10 et 5 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 20 et 9 ; *Moscou, 12 et 5 ;* Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 14 et 9 ; Palma-de-Majorque, 24 et 16 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 6 et 7.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 octobre, à 7 heures, de 1 007,5 millibars, soit 755,7 millimètres de mercure.

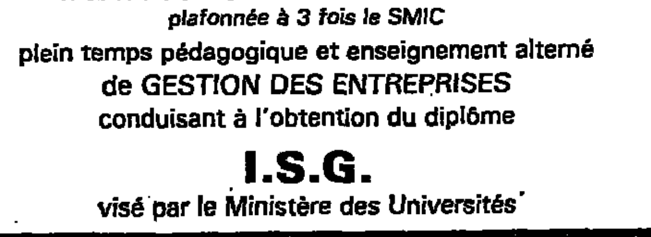
(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

STAGES

AFRIQUE - ASIE. — Le quarante et unième stage de perfectionnement du Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes commencera le 5 novembre et durera jusqu'au 17 juin 1981. Les conférences, *sous forme* de « tables rondes », consacrées aux problèmes actuels d'ordre social, politique, *administratif et économique* des pays du tiers-monde auront lieu un jour par semaine : le mercredi.

Ce stage est réservé aux *fonctionnaires et agents de l'Etat* présentés par leurs administrations et aux cadres du secteur privé présentés par leurs établissements.

★ Renseignements auprès du secrétariat *du C.H.E.A.M., 13, rue* du Four, 75006 Paris, tél. 326-96-90.



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (formation professionnelle) ;

● Relatif aux retraites des personnes non salariées de l'agriculture, pris pour l'application de l'article 18 de la loi n° 80-502 du 4 juillet 1980 d'orientation agricole.

● Reconnaissant comme établissement d'utilité publique la fondation dite « Institut du monde arabe » dont le siège est à Paris.

DES ARRETES

● Portant nominations, titularisations et affectations (centres hospitaliers et universitaires).

UNE LISTE

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

LA MAISON

Meubles peints

Coloriés de motifs plus ou moins naïfs, les meubles peints sont le reflet d'un art populaire, dont les origines remontent au seizième siècle. Aujourd'hui, ces meubles connaissent un regain de faveur ; leur gaieté et leur charme s'harmonisent à tous les styles de décoration.

Dans sa boutique du Marais, Janine Kaganski expose des pièces anciennes (armoire de Bavière et coffres), une copie de petite armoire florentine à motifs d'oiseaux. Mais elle a surtout eu l'idée originale d'adapter des décors d'autrefois à notre mode de vie actuel. S'inspirant d'un meuble néerlandais du dix-huitième siècle, elle a créé une table pliante qu'elle fait réaliser dans un village du Nord des Pays-Bas. Le plateau (qui déplié mesure 1,60 m) est peint de motifs floraux de tons pastels sur un fond bois de rose foncé ou vert mousse (6 900 F).

Elle a confié à des artisans florentins l'exécution de panneaux de portes à l'ancienne. Peints dans le style baroque italien, ces panneaux de bois patiné de divers formats se posent, par collage, sur des portes d'appartement. Un jeu de deux panneaux de 50 × 50 cm et un petit panneau central de 50 × 22 cm vaut 2 000 F.

C'est dans un tout autre style qu'Odile Le Corre peint, elle-même, des meubles rustiques qu'elle présente dans une petite boutique près des Halles. Elle a décoré une armoire en chêne de fleurs de nénuphars et de lotus roses (4 900 F) et la façade d'un buffet de gros bouquets multicolores. L'intérieur de ces meubles est tapissé de feutrine. Odile Le Corre a peint une ancienne table de nuit en vert sombre, rehaussé d'un bouquet de tons vifs, pour en faire un petit meuble de téléphone (950 F) ; elle a enjolivé une vieille table de machine à coudre d'une guirlande fleurie et l'a tranformé en jardinière.

Françoise Wernert, qui est alsacienne, connaît bien les meubles peints de sa province. Elle recherche des meubles anciens qu'elle restaure, décore et patine à l'ancienne. Sur une bonnetière Louis XVI, à belles ferrures, elle a peint des motifs inspirés par les vieux meubles alsaciens exposés au musée de Strasbourg (4 800 F). Au sous-sol de sa boutique « Cœurs d'Alsace », une grande armoire de la fin du dix-huitième siècle a ses quatre panneaux de portes décorés de fleurs. Françoise Wernert est aussi l'auteur de Meubles peints, *ouvrage dans lequel elle explique les techniques de cet art en les illustrant de croquis et de photos (Ed. Dessain et Tolra, collection « Manu-presse », 26 F environ).*

Dans une cour pittoresque, habitée par les artisans du meuble du quartier Saint-Antoine, Marie Bordenave et Patricia Néri ont installé leur « Atelier de Louise ». Associant leur talent et leurs idées, elles peignent des meubles, décorent des murs et créent du mobilier d'enfants. Elles acceptent les vieux meubles, trouvés dans un grenier ou une vente, les décapent et les ornent de décors originaux qu'elles proposent sur photos.

Signalons enfin la parution d'un nouveau livre qui est une belle iconographie, en couleurs, de l'histoire du meuble peint. Celui-ci est photographié dans le cadre de pièces où il prend toute sa valeur décorative (« Meubles peints », *éd. Massin, 40 F environ).*

JANY AUJAME.

★ **Janine Kaganski, 41, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.** *Odile Le Corre,* **91, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. « Cœurs d'Alsace », 33, quai de Bourbon, 75004 Paris. « L'atelier de Louise », 5, rue de Charonne, esc. 4, 75011 Paris.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 OCTOBRE

« *L'impératrice Joséphine à la* Malmaison », 15 h., entrée du château, Mme Bouquet des Chaux.

« Tombes célèbres du cimetière de Neuilly », 15 h., entrée, rue Gravier, Mme Pennec.

« Quartier Saint-André-des-Arts », 15 h., place Saint-Michel, devant la fontaine, Mme Vermeersch.

« Art et civilisation de l'Europe du dix-septième siècle », 20 h. 30, hôtel de Sully, *salle,* 21, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art de la taille du cristal », 15 h., 84, quai de Jemmapes (Approche de l'art).

« Salles tibétaines du musée Guimet », 15 h., 6, place d'Iéna (Arcus).

« Palais Galliera », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (l'Art pour tous).

« *Synagogues du Marais* », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Ragueneau.

« L'Ecole des beaux-arts et son quartier », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, M. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'église Saint-Sulpice et les jardins du Luxembourg », 15 h., entrée de l'église, D. Fleuriot.

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Mahler, M. Teurnier (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

11 h., American Center, 261, boulevard Raspail, M. Gibson : « Ascension et déclin de la nature dans l'art occidental ».

14 h. 30, musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau, Mme Laffargue : « Le costume : un patrimoine vivant » (Union centrale des arts décoratifs).

14 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, Salle des ingénieurs A. et M., M. Stevens : « Croisière en Haute-Egypte, de Louxor à Assouan, au fil de l'histoire » (films).

17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, Salle des ingénieurs A. et M., M. Stevens : « *La Thaïlande, de Chieng-Mai à* Bangkok ; Bali » (films).

18 h., Centre Georges-Pompidou, petite salle, M. Kramer, M. Posener : « *Un déjeuner au Bauhaus* » *(film* de Teri Weht Damisch et Pierre Desfons).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, B. P. I., M. Grainville, M. Pechouin, M. Rey, M. Lewino : « La folie des dictionnaires et la passion des mots ».

19 h., 62, rue Madame : « La femme et les rites familiaux dans la Grèce ancienne » (Arcus).

19 h., Salle des centraux, 8, rue Jean-Goujon, M. Faizant, Mme Celerier, Mme Simond : « Les caricaturistes d'hier et d'aujourd'hui » (Société française de graphologie).

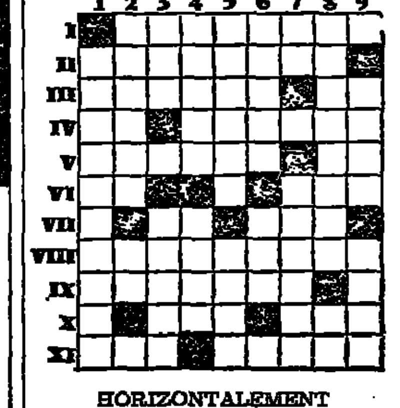
20 h., 5, rue Largillière, M. Schwarz, Mme Winckler : « Dieux et démons, forces de la nature, les rites du « *véhicule du diamant* » (Vajrayana) » (Nouvelle Acropole).

20 h. 45, 33, place Maubert, Sheridan Belle : « Les modes de vie en France et en Amérique » (Association protestante de liaison inter-universitaire).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 779





HORIZONTALEMENT

I. Ont l'habitude d'étaler leurs bagages. — II. Endroit où l'on peut prendre un bain. — III. Pays qui évoque de belles campagnes ; Devint bête. — IV. Mesure ; Peuvent s'accrocher à des épis. — V. Font un appel ; Utile pour le lever. — VI. Evoque de très belles affaires ; Ne laisse pas. — VII. Fleuve côtier ; Etendue sur le sol. — VIII. Peut être assimilé à une très grande sortie. — IX. On peut trouver chez lui tout ce qui est piqué. — X. Tourné quand tout est cassé ; Qui n'a donc pas manqué de voix. — XI. Période ; Se fait généralement bout par bout.

VERTICALEMENT

1. Une ombre au tableau. — 2. Peut être assimilé à un travailleur de la terre ; Deux points. — 3. Roi ; Pas aimable. — 4. Se rince d'un bon coup ; Le mot de celui qui vient d'être sonné. — 5. Partisans d'une doctrine condamnée par deux conciles ; Qui n'a donc pas besoin de *compter.* — 6. *Parlent comme* des innocents ; Est parfois sous le bonnet. — 7. Pronom ; Les désirs, quelquefois. — 8. Faire des boulettes ; Note. — 9. Pas innocente ; Boîte de conserves.

Solution du problème n° 2 778

Horizontalement

I. Andouille. — II. Muets. — III. Caisson. — IV. Olt ; Lé. — V. Targette. — VI. Isaïe ; Hie. — VII. Tessons. — VIII. Saï ; Ames. — IX. Etourdi. — X. Aisée. — XI. Rasés ; Elu.

Verticalement

1. Amortisseur. — 2. Nu ; As ; AT. — 3. Décorations. — 4. Otalgie. — 5. Usitées, Ras. — 6. Sadi. — 7. Las ; Thomise. — 8. Oléine ; El. — 9. Elne ; Essieu.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Charité chrétienne

Elle est surprenante, Sœur Teresa. Elle n'est pas celle qu'on croit. A voir sous le voile blanc bordé de bleu et son lourd et beau visage buriné par les ans, son regard grave et perçant, on l'imagine tôt mûrie, assombrie par l'expérience de la misère et de la souffrance, tout entière consacrée à secourir ses frères humains. Et puis, qu'est-ce qu'on entend sortir de ce bloc de granite ? Un gazouillis d'oiseau, un hymne, un cantique reconnaissant à la gloire du Christ-roi.

Laver, nourrir, soigner les plus pauvres parmi les pauvres, c'est proclamer qu'il est mort pour eux. C'est Lui qu'elle sert en les servant. C'est Lui qu'elle voit à travers leur détresse. C'est pour Lui qu'elle fait œuvre de charité, et si elle se penche sur ces mourants — plus de quatre-vingt mille hommes, femmes et enfants sont déjà passés de vie à trépas dans sa seule maison de Calcutta, — c'est pour les aider à voir Dieu en face, c'est pour les rapprocher de l'Eucharistie.

Avec ça, on restait exactement dans le ton du film saint-sulpicien, présenté en guise d'introduction à ces « Dossiers de l'écran », et on donnait le « la » d'un débat sur les missionnaires, animé par des hommes d'Eglise de bonne et rude trempe, qui se sont sentis obligés de jouer les enfants de chœur. Animés par la foi, par le désir, le besoin de la faire partager et de la répandre, ils professaient une allégresse, une jubilation ailées, survolant de très haut les problèmes du tiers-monde et répondant de très loin aux questions des téléspectateurs.

On ne pouvait s'empêcher, en effet, de trouver dans leurs propos un vague écho du triomphalisme d'antan. On s'inquiétait un peu de cette guerre d'influence, une guerre à couteaux tirés sur le plan scolaire — de ce côté-là, ça n'a pas beaucoup changé, ils le reconnaissaient — que se livrent encore, dans certains coins, catholiques et protestants. Et on se demandait dans quelle mesure ce zèle, cette ardeur à convertir les infidèles, si caractéristiques de la chrétienté, étaient encore de mise à une époque où devrait régner un œcuménisme de bon ton.

Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, a su nous rassurer. Au Cameroun, comme ailleurs, les Eglises locales prennent, petit à petit, le relais. Rome a fait assez de prosélytes à travers le monde pour leur laisser le soin d'une mission que la vieille Europe ne peut ou ne veut plus assurer. Une mission faite de services très humbles, une mission détendue, tolérante et respectueuse des convictions d'autrui, à ce qu'on nous a dit.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 15 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 18 h 30 1, rue Sésame.
- 18 h 55 Caméra au poing.
- 19 h 10 Une minute pour les femmes.
  Balade en forêt en automne et en famille.
- 19 h 15 Loterie nationale.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Les paris de TF 1.
- 19 h 55 Tirage du Loto.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Téléfilm : « l'Ami dans le miroir ».
  D'après le roman d'A. Stil, réal. J.-P. Marchand, avec E. Jendley, B. Le Sache, S. Joubert, C. Tissot...
  Chronique de la vie ouvrière dans une grande ville du Nord. La naissance d'une amitié et l'irruption du drame.
- 22 h 15 Magazine : La rage de lire.
  De G. Suffert.
  Giono. *Manosque dix ans après.* Œuvres cinématographiques de J. Giono : R. Ricatte présente la réédition des œuvres de J. Giono ; avec P. Magnan, J.-P. Rudin, Paul Villaz (*le Cantique de Siméon*) et G. Rolin (*l'Innocence même*).
- 23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 18 h 10 Cours d'anglais.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 45 Les chefs-d'œuvre des musées nationaux.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Top club.
- 20 h Journal.
  Reportage à El Asnam, en Algérie.
- 20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
  Serge Lama, Alain Delon, Annie Cordy, Richard Cocciante, Linda de Suza.
- 21 h 50 Objectif demain : Magazine scientifique.
  La science du feu.
- 22 h 45 Chefs-d'œuvre en péril.
  Le patrimoine industriel.
- 23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- 18 h Travail manuel.
  Les métiers de la manutention ; l'avenir du travail manuel.
- 18 h 30 Pour les jeunes.
  De truc en troc : Fred Basset.
- 18 h 55 Tribune libre.
  La jeunesse communiste.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé.
  Hector et Victor.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 30 Cinéma 16 : « l'Homme aux chiens ».
  Un film de Bruno Gantillon, avec : M. Robinson, M. Robin, B.-P. Donnadieu, M. Clément, J.-Y. Astier, etc.
  Un chien abandonné sur l'autoroute. Une grand-mère « oubliée » par ses enfants au restoroute. Mais un ancien cantonneur offre refuge à tout le monde, il héberge aussi un jeune couple et dix-sept autres chiens...
- 22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

- 18 h. 30, Feuilleton : « le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
- 19 h. 30, La science en marche : Connaître la physique et savoir l'enseigner.
- 20 h., La musique et les hommes : J.-J. Rousseau et la mélodie de la prose.
- 21 h., Science et conscience. Colloque international de Cordoue : Neuro-et-psychophysiologie des états de conscience.
- 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (C. Franck).
- 20 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « Sinfonietta » (Macha), « Concerto pour piano et orchestre n° 9 en mi bémol majeur » (Mozart), « Symphonie n° 5 en fa majeur » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique de Hambourg, dir. V. Neumann, avec C. Ortiz, piano.
- 23 h., Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique (Wagner, Debussy, de Falla, Bartok, Webern).

Jeudi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 14 h Les 24 jeudis.
  L'habitat tel qu'on le voit à l'île Maurice ; 14 h 28, La poursuite ; 14 h. 30, Coquilles ; 14 h 50, La discipline ; 15 h., Des mécaniciens en usine ; 17 h., Situation de lecture et projet public ; 17 h. 30, Bologna, « una certa idea della cooperazione ».
- 18 h TF 4.
- 18 h 35 1, rue Sésame.
- 18 h 55 Caméra au poing.
- 19 h 10 Une minute pour les femmes.
  Sachez acheter.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Les émissions du Parlement.
  Le Sénat.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Série : La conquête du ciel.
  Réalisation C.-J. Bonnardot, avec B. Pradal, D. Rivière, C. Laurent, G. Staquet, M. Laurey...
- 21 h 30 Magazine : L'événement.
  Le boulier chinois ou le grand chambardement, un reportage de Jacqueline Dubois.
- 22 h 30 Documentaire : Une gloire du XIXe siècle.
  Une émission d'A. Tacvorian.
  Rosa Bonheur, peintre animalier et paysagiste du siècle dernier.
- 23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 14 h Aujourd'hui madame.
  Vous, vos enfants et la moto.
- 15 h Série : Drôles de dames.
- 16 h L'invité du jeudi : docteur Michel Klein.
- 17 h 20 Fenêtre sur...
  La mémoire des routes.
- 17 h 50 Récré A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord pas d'accord.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Top club.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Jeudi cinéma.
  Soirée de P. Tchernia et J. Rouland.
- 20 h 40 Cinéma : « Mon oncle ».
  Film français de J. Tati (1958), avec J. Tati, J.P. Zola, A. Servantie, A. Bécourt, L. Prégis, D. Marie, B. Schneider.
  Beau-frère d'un industriel qui possède une usine et une résidence ultra-modernes, Monsieur Hulot, bohème attaché aux vieux quartiers et au petit monde populaire, emmène son jeune neveu dans des promenades où l'enfant découvre la liberté et la poésie.
  Tout le comique d'observation de Tati, toute l'originalité de son style dans une satire du « modernisme » technologique appliqué à la vie bourgeoise. Ce film a pris aujourd'hui un petit air rétro.
- 22 h 35 Magazine : Jeudi cinéma.
- 23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes.
  Le ronde des sabots : la Camargue ; Ki Ke Koi : dans l'espace.
- 18 h 55 Tribune libre.
  Le P.R. (parti républicain).
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé.
  Hector et Victor.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 35 Cinéma (cycle Yves Montand) : « La guerre est finie ».
  Film français d'A. Resnais (1966), avec Y. Montand, D. Rozan, J.-F Rémi, M Mergey, M. Piccoli, A. Perjac, R. Monod, P Crauchet, L Thulin, G. Bujold, G. Sety (noir, rediffusion).
  Un militant communiste espagnol, revenu d'une mission clandestine à Madrid, fait, en trois jours, à Paris, ses comptes personnels, réfléchit sur le sens de son action depuis la guerre civile, en se trouvant aux prises avec des conflits sentimentaux et politiques. Rencontre de Jorge Semprun et Alain Resnais pour le film politique le plus intelligent, le plus important qui ait été tourné en France à cette époque. Exploration de la vie intérieure d'un révolutionnaire et prise de conscience des réalités contemporaines. Montand est admirable.
- 22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

- 14 h., Sons : Afrique ! Afrique !
- 14 h. 5, Un livre, des voix : « Je danse pour les cannibales », de J.-P. Dufreigne.
- 14 h. 47, Souvenirs d'égotisme : Alchimie d'une personnalité, J.-L. Borgès.
- 15 h. 30, Contact.
- 16 h., Le magasin des nouveautés.
- 16 h. 50, Départementale : en direct de Chinon.
- 17 h. 32, Festival des arts de l'Asie : le Ramlila.
- 18 h. 30, Feuilleton : « le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
- 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les glandes endocrines.
- 20 h., La lignée des Mercant : « le Bourgeois et le Vagabond » (2), de R. Leenhardt.
- 21 h., Science et conscience. Colloque international de Cordoue : Les données de la conscience et la proto-conscience.
- 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Nocturne (Field, Chopin, Liszt, Poulenc, Scriabine, Fauré) ; 15 h. 30, L'opéra de la semaine : « Porgy and Bess », de Gershwin, par les Chœurs et l'Orchestre de Cleveland, dir. Lorin Maazel, avec L. Mitchel, mezzo-soprano ; L. Henrickx, basse...
- 18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; Concert : œuvres de Liszt, Schumann, Prokofiev, Rachmaninov, par D. Alexeev, piano ; 20 h., Concours international de guitare.
- 20 h. 30, Concert (Festival estival de Paris) : Paul Badura-Skoda (piano forte) interprète Mozart : « Fantaisie en ré mineur », « Menuet en ré majeur », « Rondo en la mineur », « Variations sur Ah ! vous dirais-je maman », « Prélude et Fugue en ut majeur ».
- 22 h. 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien, la solitude ; 23 h., Les musiciens composent et proposent : Nguyen Thien Dao.



TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 15 OCTOBRE

— *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., est l'invité de « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 20.

JEUDI 16 OCTOBRE

— *M. Alain Poher*, président du Sénat, participe à l'émission consacrée au Sénat, sur TF 1, à 19 h. 45.

A TF1

HOMMAGE A LOUIS DAQUIN

TF1 diffusera le 11 novembre à 21 h. 30 *Premier de cordée*, réalisé par Louis Daquin, en 1944. C'est le premier hommage rendu par les chaînes au cinéaste, décédé le 2 octobre. Ni Antenne 2 ni FR 3 ne prévoient, en revanche, une programmation, même tardive, d'une de ses œuvres.

M. Georges Marchais avait protesté contre cette attitude des chaînes et proposé la diffusion de *Bel Ami*. De son côté, M. Jacques Carat, sénateur socialiste du Val-de-Marne, s'était étonné auprès du ministre de la culture et de la communication de ce que « *contrairement à l'usage, aucun hommage n'ait été rendu sur les chaînes de télévision* » à Louis Daquin.

SPORTS

RUGBY

Le gouvernement ne peut pas interdire la tournée du Quinze de France en Afrique du Sud

déclare M. Jean-Pierre Soisson

Vingt-cinq joueurs ont été sélectionnés le 13 octobre par la Fédération française de rugby pour participer, du 26 octobre au 11 novembre, à une tournée en Afrique du Sud. A ceux qui s'indignent qu'une telle tournée puisse avoir lieu au pays de l'apartheid, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a répondu le 14 octobre au micro de Radio-France International : « Nous n'avons pas la possibilité juridique d'interdire à une équipe française de se rendre à l'étranger. »

Quatre matches doivent être disputés, le 29 octobre, à Durban contre une équipe du Natal ; le 1er novembre, au Cap contre une équipe de la province ouest ; le 4 novembre, à Bloemfontein, contre une sélection multiraciale, et le 8 novembre, à Pretoria, contre les Springboks. Cette tournée a été décidée par la F.F.R. en compensation de l'annulation de la venue des Springboks en octobre 1979.

Avant la campagne pour le boycottage des Jeux de Moscou consécutive à l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, le gouvernement avait craint qu'une tournée des joueurs sud-africains en France n'ait les mêmes conséquences que la visite de ces joueurs en Nouvelle-Zélande avant les Jeux de Montréal en 1976, c'est-à-dire le retrait des pays africains. Les visas pour les citoyens sud-africains se rendant en France avaient alors été rétablis et refusés aux rugbymen. Forte du soutien du mouvement sportif (*le Monde* du 27 avril 1979), la Fédération de rugby a, dès lors, décidé de tourner la difficulté en envoyant ses joueurs en Afrique du Sud, le terrain miné de l'apartheid ayant été au préalable dégagé grâce à la commission d'enquête parlementaire conduite par le député R.P.R. des Pyrénées-Atlantiques, M. Bernard Marie, ancien arbitre de rugby, qui a conclu — fort discrètement il est vrai — à un « *certain recul* » des discriminations raciales dans le sport sud-africain (*le Monde* daté 2-3 mars).

Les mouvements de lutte contre l'apartheid avaient vivement protesté contre cette interprétation mais une certaine démobilisation de l'instance sportive africaine (C.S.S.A.) après l'élection du modéré Sénégalais, M. Lamine Ba en remplacement de l'intransigeant Ivoirien, M. Jean-Claude Ganga, au secrétariat général, a permis aux Sud-Africains de renouer des relations sportives internationales en dépit de l'excommunication de l'ONU qui les frappe toujours. C'est ainsi que les « *Lions* » britanniques sont allés affronter les Springboks au moment où les manifestations commémorant les émeutes de Soweto étaient durement réprimées, que les hockeyeurs sud-africains ont rencontré sur le terrain du Racing-Club de France à la Boulie, près de Versailles, l'équipe tricolore et que, actuellement, les Springboks font une tournée en Amérique du Sud (Paraguay, Chili, Uruguay, Brésil et Argentine).

C'est dire que les dirigeants de la F.F.R. s'apprêtent à faire le voyage d'un cœur léger (si ce n'étaient les difficultés directement liées à la composition de l'équipe qui pose beaucoup de problèmes aux sélectionneurs). D'autant que le comité international olympique s'apprête lui-même à envoyer une commission d'enquête à Pretoria pour juger de l'évolution de la politique raciale depuis l'exclusion de l'Afrique du Sud des instances olympiques. Pourtant, une campagne a été amorcée en France par les organismes de lutte contre l'apartheid, campagne sur le thème « *Isolons le rugby raciste d'Afrique du Sud* », qui tend à prouver que la mise en place de structures multiraciales dans le sport sud-africain ne change pas la réalité de la politique raciste. Le parti communiste a également demandé au ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, d'intervenir pour empêcher « *cette tournée de la honte* ».

Reste à savoir comment les ministres des sports des pays francophones — essentiellement africains — que M. Soisson doit rencontrer le jeudi 16 et le vendredi 17 à Liège (Belgique), réagiront à sa déclaration.

ALAIN GIRAUDO.

LA SÉLECTION

La F.F.R. a sélectionné les vingt-cinq joueurs pour la tournée en Afrique du Sud :

— Arrières : Gabernet (Toulouse), Blanco (Biarritz) ;

— Trois-quarts : Martinez (Béziers), Codorniou (Narbonne), Castagné (Pau), Mesny (Grenoble), Pardo (Bayonne), Bustaffa (Carcassonne) ;

— Demis d'ouverture : Vivies (Agen), Fort (Béziers) ;

— Mêlée : Gallion (Toulon), Elissalde (La Rochelle) ;

— Avants : Dospital (Bayonne), Dintrans (Tarbes), Herrero (Nice), Paparemborde (Pau), Dubroca (Agen), Lorieux (Grenoble), Maleig (Tarbes), Wolff (Béziers), Rives (Toulouse), Fauvel (Tulle), Lacans (Béziers), Joinel (Brive), Carpentier (Lourdes).

FOOTBALL

Championnat de France

NANTES LACHE SAINT-ÉTIENNE

Très sollicités ces dernières semaines par le championnat de France, la coupe de l'U.E.F.A. et l'équipe de France, les footballeurs stéphanois ont marqué le pas, mardi 14 octobre, à Laval pour la quatorzième soirée de la compétition nationale. Vainqueurs laborieux, à domicile, des Messins, les Nantais se retrouvent donc seuls en tête du classement, mais les Lyonnais et les Parisiens, qui se sont nettement imposés face aux Angevins et à Tours, sont apparus beaucoup plus frais après ce premier tiers de la compétition.

RESULTATS

*Laval et Saint-Etienne	0-0
*Nantes b. Metz	1-0
*Lyon b. Angers	5-1
*Bordeaux b. Strasbourg	2-1
Paris-S.-G. b. *Tours	2-0
*Lens et Monaco	0-0
*Sochaux et Valenciennes	3-3
*Nancy b. Lille	2-0
*Nimes et Auxerre	0-0
*Nice b. Bastia	2-1

Classement. — 1. Nantes, 22 pts ; 2. Saint-Etienne, 21 ; 3. Lyon, 20 ; 4. Bordeaux, 19 ; 5. Paris-S.-G., 18 ; 6. Monaco, 16 ; 7. Tours, 15 ; 8. Sochaux et Nancy, 14 ; 10. Lens, Metz et Valenciennes, 13 ; 13. Nice, 12 ; 14. Nimes, Lille et Strasbourg, 11 ; 17. Laval, Bastia et Auxerre, 10 ; 20. Angers, 7.

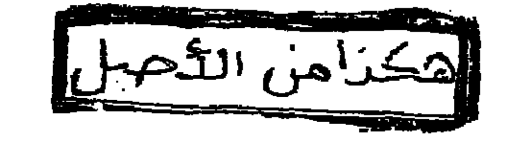
D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *Un athlète de Surgères (Charente-Maritime), Jean Boussiquet, âgé de trente-six ans, a établi la meilleure performance mondiale sur vingt-quatre heures en course à pied, en couvrant 264,078 kilomètres, le 12 octobre, à Blackburn (Angleterre). Deux autres Français, Bernard Gaudin et Gérard Stenger, également de Surgères, participaient à cette épreuve, qui regroupait dix-huit concurrents.*

BASKETT-BALL. — *Le Mans s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe par forfait d'Alexandrie. Les Manceaux s'étaient imposés en Egypte au match aller par 86 à 59.*

RUGBY. — *Une sélection française a battu le Japon par 57 à 3, le 14 octobre à Bayonne.*

TENNIS. — *Les Français Patrick Proisy et Patrice Dominguez ont passé le premier tour du tournoi de Canton (50 000 dollars) en battant respectivement le Britannique Richard Lewis, 6-7, 6-1, 6-2, et l'Autrichien Robert Reininger, 7-5, 6-1.*



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE HOECHST
recherche pour son siège à PARIS LA DEFENSE

Adjoint au Directeur Financier

Formation HEC, ESSEC, SUP de CO
Expérience financement export, risque économique
Allemand indispensable, voyages à l'étranger à prévoir.
Adresser C.V., photo et prétentions à UHDE S.A.
71, Quai de Dion Bouton - 92806 PUTEAUX CEDEX

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE *DU GROUPE HOECHST*
recrute

INGENIEURS de PROCEDE

POUR :
1) Conception d'installations chimiques et raffineries
2) Valorisation du charbon.

Ayant bonnes connaissances en thermodynamique, *mécanique des fluides, construction* d'appareils.

Quelques années d'expérience industrielle sont nécessaires.

Allemand indispensable, détachement de 3 à 4 ans en RFA.

Adresser C.V., photo et prétentions à UHDE S.A., 71, Quai de Dion Bouton *92806 PUTEAUX CEDEX.*

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE HOECHST
recrute

2 Ingénieurs d'Affaires

Chargés de l'exécution de contrats pour la construction d'installations industrielles en France et à l'étranger.
Formation Ingénieurs Grandes Ecoles ayant de préférence quelques années d'expérience industrielle dans l'ingénierie.
Allemand indispensable, détachement de 3 à 4 ans en RFA
Adresser C.V., photo et prétentions à UHDE S.A.
71, Quai de Dion Bouton - 92806 *PUTEAUX CEDEX*

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE

recherche

DES CHARGÉS (ÉES) D'ASSISTANCE

pour son service des Etrangers
Pratiquant l'Espagnol et l'Anglais couramment. Ils/elles devront assurer la réception des clients étrangers et gérer leurs dossiers.
Adresser curriculum vitae et prétentions, *au service du personnel, sous la référence 2300 M.* à
GESA ASSISTANCE 67, boulevard Haussmann 75008 PARIS

GROUPE MÉDICAL

recherche

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Tél. : 209.50.93

bleu

LA DIRECTION FINANCIERE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES

pour procéder aux études financières liées aux investissements et apporter son assistance technique aux filiales du groupe dans le domaine financier.

Le candidat, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...), aura acquis une expérience professionnelle au moins égale à 3 ans lui permettant de justifier d'une pratique effective de la comptabilité.

Envoyer C.V., photo et prét., ss numéro 55317 M. sur enveloppe, à JEAN REGNIER PUBLICITE, 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

A.E.G. - TELEFUNKEN (FRANCE) S.A.

recherche

TECHNICIEN
I.U.T. ou B.T.S.

pour département
ELECTROACOUSTIQUE PROFESSIONNEL
Maintenance H.F., sonorisation, équipements de studio

Connaissance anglais ou allemand souhaitée.
Ecrire avec *curriculum vitæ à :*
AEG - TELEFUNKEN (France) S.A.
Service du personnel : 6, bd du Général-Leclerc,
92115 CLICHY

emplois régionaux

hutchinson-mapa

cherche pour son Usine de MONTARGIS le

Chef de fabrication

d'un atelier de 350 personnes

Le candidat, de formation «mécanique» de préférence Ingénieur, devra avoir fait preuve d'une expérience réussie de quelques années dans une fonction similaire.

Sa gestion d'atelier devra allier harmonieusement le souci constant de gains de productivité et d'amélioration des conditions de vie au travail de son personnel dont il sera l'animateur.

Adressez votre candidature avec C.V. et prétentions à la Direction du Personnel - 2, rue Balzac-75008 PARIS sous référence 15108.

racg carrières

URGENT
pour Société
de documentation technique
CLAMART
recherche

agent technique
EN ELECTRONIQUE
pour rédaction de notices.
Téléphoner au 644-63-22
(Poste 216).

P.M.E. électronique Paris
recherche

INGNIEUR ÉLECTRONICIEN

Quelques années d'expérience en analogique et numérique pour études et réalisation de ses produits. Envoyer C.V. manuscrit sous référence à
P. LICHAU S.A.,
B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02,
qui transmettra.

Société de Documentation (Gentilly) recherche pour son Service rédaction, en pleine expansion :
INGENIEURS-ELECTRONICIENS
AT ELECTRONICIENS.
Connaissance des microprocesseurs et des circuits logiques souhaitée.
Env. C.V. + prétentions à : S.E.D., 55, rue Benoit-Malon, 94250 GENTILLY.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

(Banlieue Sud de Paris)

propose des postes de haut niveau *scientifique et technique convenant à des*

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(ou ayant un début d'expérience)

Formation : ENSAE - ENST - ESE ou équivalent

Ils pourront s'intégrer à des ÉQUIPES TECHNIQUES ou des SERVICES MAITRE D'ŒUVRE pour assurer des activités telles que :

- l'étude d'équipements électroniques en laboratoire (circuits analogiques et numériques, microprogrammation) (réf. 10);
- la conception et la réalisation de logiciel de systèmes électroniques complexes (réf. 11);
- l'étude de projets systèmes mettant en œuvre des techniques variées (réf. 12).

La connaissance de l'anglais constitue un atout supplémentaire

Ecrire en précisant la référence à nº 75005 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Directeur de la distribution

Outillage à main professionnel

Une importante entreprise métallurgique, aux activités très diversifiées, recherche pour son département outillage à main occupant l'un des tous premiers rangs sur le marché français son directeur de la distribution. Rendant compte au directeur de ce département, il sera chargé de faire évoluer et de mettre en œuvre la politique de distribution. Homme d'action, il dirigera une force de vente bien structurée employant 30 personnes environ et s'adressant à une clientèle de professionnels. Homme de réflexion, il devra être capable de traiter l'information saisie sur le terrain et de la traduire en terme d'amélioration de la politique de distribution. Enfin, sa bonne culture industrielle lui permettra d'intégrer les soucis de la production. Ce poste s'adresse à un excellent praticien de la vente ayant une expérience réussie de l'encadrement d'une force de vente sur des marchés du type biens de consommation durables, ou produits consommables industriels. Agé de 35 ans environ, il aura une formation commerciale ou technique supérieure (SUP de CO ou ingénieur). Ce poste offrant de réelles possibilités d'avenir est basé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes. Ecrire à Hervé Zebrowski - Réf. M 11020 (Lyon).

Discrétion totale assurée

ARMAND COLIN
recherche

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

résidence BORDEAUX, 11 dépts
Mission : promotion et vente (corps enseignant et libraires) de l'ensemble des productions livres et matériel.
Niveau universitaire souhaité.
Expérience : commerciale et/ou connaissance du milieu enseignant appréciée.
Voiture personnelle indispensable.
Rémunération : fixe + intéressement + frais.
Adr. C.V., prétentions et lettre *manuscrite à Mme C. Lacombe.*
A. COLIN, 103, boulevard Saint-Michel. 75005 PARIS.

URGENT
Centre de formation continu pour adultes rég. Rhône-Alpes rech.

PERSONNE

35 ans env. *Dynamique,* très bon technicien supérieur ou ingénieur en électrotechnique ou électronique.
Capable de dispenser certaines formations et de diriger son secteur technique.
Env. C.V. + prétent. + photo ss *réf.* T 863356 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

emplois internationaux



URGENT

POUR TRAVAIL A L'ÉTRANGER

CHEF DE STOCKAGE

COORDINATEUR DE CONTRAT

Prière envoyer curriculum vitæ avec photo à :
TECHNISCH BUREAU S. VISSER BV,
Regentesselaan 123, LA HAYE (Pays-Bas)

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche, pour son département
« Méthodes et moyens de production »

UN JEUNE INGÉNIEUR

Débutant ou première expérience

Fonctions proposées :
- Participation à la création du produit.
- Conception des différents procédés de fabrication, mécanisation et automatismes pilotés par ordinateur, robotique.
- Responsable de la mise en œuvre de ces procédés.

Ces fonctions impliquent une très bonne connaissance de la cinématique et la connaissance des moyens Electronique et Informatique.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée. La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Documentation sur poste et région à la demande.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, prétentions et date de disponibilité à nº 75339, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cédex 01, *qui transmettra.*

Société nord-américaine rech. pour chantier en Algérie

UN ADMINISTRATEUR DE CONTRATS

travaillant sous direction du directeur administratif.
Sa fonction sera de négocier et rédiger des contrats et leur avenants, d'en suivre l'approbation et d'en faire l'administration (suivi des situations de travaux, interprétation des clauses, règlement des réclamations).
La candidat devra adresser sa demande accompagnée d'une photo et d'un C.V. complet au nº 25.191 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.
Expérience à l'étranger serait appréciée. Age minimum 30 ans.
Logement tout confort fourni en bordure de mer.

Recherchons

PÉDAGOGUE
ou
PSYCHO-PÉDAGOGUE

30 ans minimum.
Pour AFRIQUE NOIRE francophone *(contrat de 6 à 12 mois)*
CONDITIONS INTERESSANTES
Téléph. 261-84-54. de 9 h. à 19 h

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

A.P.E.I. de DOLE (39) recrute pour I.M.P., 40 pl. et I.M. PRO 50 pl. un DIRECTEUR PEDAGOGIQUE 2e GR. C.C 66, 30 a. minimum. Forte exp. secteur éduc. exigée. Log. à convenir. Adress. C.V. et copies diplômes à A.P.E.I., 16, rue de la Sous-Préfecture, 39100 DOLE.

IMPORT. SOCIETE NEGOCE Chauffage, ventilation, régulat., recherche POUR AGENCES : régions parisienne et lorraine

CHEFS D'AGENCE

Expérience technique et *commerciale indispensable*
Envoyer C.V manuscrit photo et prétention au B.D.J.
Ecr. nº 7208 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SIPLAST S.A.
STE INTERNATIONALE

recherche
POUR LE LABORATOIRE CENTRAL DE SON USINE *DE MONDOUBLEAU (41)*

UN (E) CHIMISTE

- D.U.T. ou B.T.S.
- Une première expérience de quelques années dans l'industrie pétro-chimique polymères serait appréciée

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à SIPLAST S.A., M. Terrade, 12, rue Cabanis, 75014 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Fédération professionnelle nationale
SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
Siège Paris, recherche un

CHARGÉ DE MISSION

auprès du Responsable des Services
ÉCONOMIQUES et TECHNIQUES

MISSION :
- Suivi de la politique agricole commune, relation avec les institutions de la C.E.E. et des instances internationales concernées. Groupes de travail et commissions à Paris et à Bruxelles.
- Définition et mise en oeuvre d'une politique d'exportation pour le secteur. Conseils et aides aux adhérents.
- Préparation, organisation et compte-rendu des réunions, diffusion des informations et mise en oeuvre des décisions.

PROFIL :
— Age 32 ans minimum, esprit généraliste et goût pour les techniques, formation juridico-économique et agronomique, connaissance du fonctionnement communautaire, si possible expérience d'entreprise. Parfait bilinguisme anglais-français.

Adresser c.v. détaillé et souhaits de rémunération sous la référence 103
LPA - Jacques GENEVAY, 11 square Jasmin, 75016 PARIS.



Pour faire face au développement de son Unité
STERIA ENTREPRISES
recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

Grandes Ecoles désireux d'acquérir rapidement des responsabilités de Chef de Projet.

ANALYSTES et ANALYSTES PROGRAMMEURS

capables de s'integrer dans ces equipes pluridisciplinaires, dans un environnement Bases de Données et Télécommunications sur gros systèmes ou miniordinateurs, dans un contexte d'Informatique de gestion.

INGENIEURS

à vocation technique (logiciel système, Informatique industrielle, microprocesseurs) pour l'assistance aux équipes de réalisation.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne. Ils permettent de très larges possibilités d'évolution de carrière, au sein d'une Société en pleine expansion qui se situe, dans sa profession, aux premiers rangs européens.

Adresser C.V. et prétentions à M. J.C. CHANTEREAU
steria 147, rue de Courcelles
75017 PARIS

CGEE ALSTHOM
Equipements et Entreprises Electriques
DIVISION ENERGIE
recherche pour MASSY (91)

UN INGENIEUR
pour la réalisation
d'équipements électroniques

Au sein du service production, il sera responsable des délais, des coûts et de la qualité.

5 à 10 ans d'expérience en production sont souhaités.

Le goût des contacts humains est indispensable (nombreuses relations avec les services techniques et commerciaux)

Adresser candidature, C.V. et prétentions à R. ANDRY - CGEE ALSTHOM
13, rue Antonin Raynaud 92306 Levallois-Perret

Groupe international de conseils recherche pour son activité en France et à l'étranger :

INGENIEURS

ayant une formation supérieure (HEC, ESSEC, ...) ou ayant au moins 5 années d'expérience dans la conception et la mise en place de systèmes de gestion informatisés au sein d'entreprises dans les domaines suivants :
— comptabilité - finances
— gestion de production
— logistique

Anglais parlé et écrit nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous réf. 10210-M à
CLA RECRUTEMENT
44, rue La Boétie - 75008 Paris.

SOCIETE FINANCIERE
SECTEUR LOGEMENT SOCIAL
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Connaissant vie juridique et financière des Sociétés pour gérer en cours de prêts OBLIGATOIRES à long terme.

80.000 F/AN MINIMUM

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
REGIE PRESSE - N° T 023.208 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Encadrement Hiérarchique et Technique

Une grande Entreprise Aérospatiale située en région parisienne recrute pour son service fabrications prototypes un

Ingénieur

(Arts et Métiers ou équivalent)

Il est âgé de 30 ans minimum et possède une expérience en soudure et fabrications de préférence en mécanique générale ou de précision.

Devant assumer l'encadrement hiérarchique et technique du service «fabrications prototypes» une bonne pratique de ces responsabilités est indispensable au candidat.

Le service couvre les activités suivantes :
- ordonnancement et méthodes ;
- usinage et montage ;
- micromécanique ;
- soudage par faisceau d'électrons ;
- brasure sous vide.

Les lettres de candidatures accompagnées d'un C.V. manuscrit sont à adresser sous réf. 271/48918 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS. (La plus grande discrétion sera assurée).

HAVAS CONTACT

---

financier confirmé

Société d'importance nationale SECTEUR IMMOBILIER recherche pour son implantation du nord de la région parisienne un FINANCIER CONFIRMÉ, formation : HEC - SUP. de CO. - ESSEC, complétée si possible par un diplôme comptable.
Il sera chargé de la gestion financière courante et prévisionnelle de plusieurs sociétés de construction et de la tenue de leur trésorerie. D'une manière générale, il devra assister les responsables d'opérations sur le plan financier (mise en place des financements, détermination des prix de vente ou des loyers, gestion des opérations).
Il est demandé quelques années d'expérience professionnelle.
Nous pouvons offrir une évolution de carrière intéressante à un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 9639 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

answare
Département Informatique Technique
THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche
dans le cadre de son expansion

ingénieurs ou universitaires informaticiens diplômés

pour participer à des développements de projets en temps réels sur:
MINI-ORDINATEURS
ou MICRO-PROCESSEURS

Adressez sous référence DCA 088 votre C.V. détaillé, prétentions et délai de disponibilité à
ANSWARE
135 rue de la Pompe - 75116 Paris.

LEONARD Fashion
recherche
pour son usine de prêt-à-porter féminin de luxe située à RUEIL-MALMAISON

UN DIRECTEUR DES FABRICATIONS

Le candidat devra être dynamique et avoir une solide expérience de la gestion, du commandement, et des méthodes de fabrication du prêt-à-porter de luxe.

Sous les ordres directs de la Direction Générale, il devra organiser, diriger, gérer, contrôler l'ensemble des services de fabrication qui seront placés sous ses ordres.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à M.BURGAUD
19, avenue de l'Opéra 75001 PARIS

La Compagnie de Construction Mécanique
SULZER
recherche

UN INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

MISSION :
- Il assurera la réalisation *d'affaires en Génie Chimique*

(cellulose, évaporation...) ; gestion et contrôle des budgets, planning études, approvisionnements, montage et mise en service.

LES CANDIDATS DEVRONT :
— Etre Ingénieur en Génie Chimique (diplômé) ;
— Avoir quelques années d'expérience, de préférence dans le domaine de la cellulose ;
— Lire, écrire et parler l'anglais.

Le poste est basé à PARIS mais nécessite des déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prét. au Service du Personnel de la C.C.M. SULZER - 51, boulevard Brune, 75300 PARIS BRUNE - Cedex 59.

Très Importante Régie Publicitaire Leader
recherche

2 CHEFS DE PUBLICITÉ de haut niveau

pour participer au développement des recettes publicitaires de deux groupes de quotidiens régionaux.
Maîtriser parfaitement les mécanismes du marketing media et de la communication.
Etre rompu à l'argumentation bien construite et aux négociations.
Connaître impérativement les décisionnaires d'agences et d'annonceurs.
Sont les conditions nécessaires pour postuler.

Ecrire rapidement en envoyant un curr. vitae, prétentions et si possible photo au n° 845 M à : REGIE PRESSE - 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour Paris

CLASSE V ou VI

chargé encadrer équipe administrative.

Bonne expérience comptabilité et eurocrédits nécessaires. Anglais courant.

Adresser C.V., photo et prétentions au n° 74957 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Paris Est Métro
recherche

Cadre Administratif

POSITION II ou III A
Réf. M7

Contrôleur de gestion ou Responsable d'un Service de Personnel.
Expérience dans la fonction.

MISSION :
Responsable Administratif des services :
Personnel, Comptabilité, Gestion

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous le no 75325 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra en précisant la référence. Discrétion assurée.

---

chef comptable

110 000 + PARIS

A l'occasion de sa réorganisation, une S.A. d'H.L.M. de taille moyenne recherche son Chef Comptable.

Agé de 30 ans au moins, diplômé d'études supérieures comptables, vous avez déjà au moins 5 ans d'expérience, dont 3 en position d'adjoint au Chef Comptable ou de Chef Comptable, acquise de préférence dans la gérance d'immeubles ou la construction immobilière.

Vous maîtrisez l'ensemble des techniques modernes de comptabilité, notamment l'informatique.

Assisté de 4 employés, votre mission sera de tenir la comptabilité générale, y compris le bilan, de suivre l'exploitation de chaque immeuble et de gérer la trésorerie.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CS-109 M.

GemO

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SPÉCIALISÉ EN
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

CHEFS DE MISSION

niveau diplôme d'expertise comptable, quatre ans de pratique en cabinet. Expérience de senior en Cabinet international appréciée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions sous n° 10460 Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.

---

ingénieur électrotechnicien
(ESE - INPG - N7...)

LES MINES DE POTASSE D'ALSACE filiale du Groupe E.M.C. (11.000 personnes) recherchent un Ingénieur Débutant pour lui confier, après stage, les responsabilités « d'ingénieur entretien fond ».

Cette mission comprend :
- commandement d'environ 200 ouvriers et agents de maîtrise,
- maintenance des matériels et installations d'extraction,
- recherche d'améliorations et essais,
- collaboration à la gestion.

Autres évolutions possibles de carrière : services jour, études, ingeniérie...
Anglais souhaité. Quelques déplacements prévisibles à l'étranger.

Ecrire avec CV explicite sous référence PA/ENF
CETAGEP
30, av. Amiral Lemonnier - 78160 MARLY LE ROI

FILIALE GROUPE IMPORTANT
recrute pour
recherche de marchés d'études

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
(ESE - ENST - CENTRALE)

— Homme 40 ans min avec expérience industrielle dans DOMAINE ELECTRONIQUE.
— Culture scientifique étendue et bonne rédaction. Poste à pourvoir en région parisienne.

Adrés. C.V. dét. + lettre manusc. + prét.et photo sous référence 5101 à 74.973. Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

TRAILOR
GROUPE INTERNATIONAL
proche banlieue Ouest de Paris
recherche pour sa Division conteneurs un

ingénieur débutant

Formation A.M., ENSI, EMI... ou équivalent. Anglais indispensable. Il aura un rôle de liaison entre l'usine et l'équipe commerciale basée au Siège social. Poste évolutif.

Adresser C.V., photo et prét. à Claire BOURGEOIS
TRAILOR S.A., B.P. 49 à Coignières, 78311 MAUREPAS.

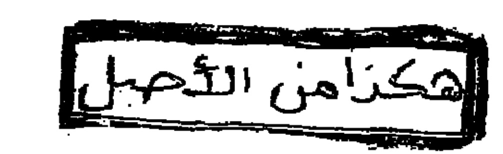
Emplois et Carrières

IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR TERTIAIRE
équipée IBM 4341 DOS/VS
recherche
pour son SERVICE INFORMATIQUE

UN CHEF DE PROJET

formation supérieure
(école d'ingénieurs ou équivalent).
Lieu de travail : Paris 8e.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 10165 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14.00	16.46
IMMOBILIER	39.00	45,86
AUTOMOBILES	39.00	45,86
AGENDA	39.00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi

Important groupe électronique professionnelle recherche

INGÉNIEUR 3 A

Pour prendre la responsabilité d'un groupe d'Ingénieurs d'étude et de développement. Expérience du domaine des circuits transistorisés analogiques.
Expérience circuits hyperfréquence appréciée.

Adress. C.V., photo (retournée) et prét. nº 75.159, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Entreprise secteur TRAVAUX PUBLICS recherche dans le cadre de son développement un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, MINES, PONTS ET CHAUSSEES...)
Agé au minimum de 35 ans et souhaitant s'intégrer dans une équipe de Direction pour des missions pouvant être définies selon l'expérience et les aspirations du candidat.

Cette recherche entre dans le cadre d'une préparation à une fonction de Direction Générale.

Envoyer C.V., photo et prétent. *sous référence M 24* (à préciser sur l'enveloppe) à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo. 75001 PARIS, *qui transmettra.*

Expert comptable recherche SECRETAIRE COMPTABLE. Envoyer C.V. + photo sous nº 6.007 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris

---

ECOLE PARIS-5e *recherche pour son* LABORATOIRE ELECTRONIQUE-MICRO

INGÉNIEUR DÉBUTANT

TEL. : 337-78-43.

Pré-embauche Technico-Commercial en INFORMATIQUE et/ou ELECTRONIQUE

CITI 205.24.63 Centre International *de Traitement* Informatique
118, rue de Crimée, 19e ou PLACEMENT *après stage 6 mois.* (CREDIT 12 mois)

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES PARIS recherche pour sa division sidérurgie

UN INGÉNIEUR

Arts et Métiers ou similaire, ayant 5 ans minimum de pratique *pour seconder le chef du service matériel* d'acierie et ponts roulants. Le rôle de cet ingénieur *est de superviser les travaux* du bureau d'étude *projet et d'assumer* des missions *technico commerciales* tant en France qu'à l'étranger. Anglais parlé et écrit indispensable.

Ecr. avec réf. et prét. à : nº 75414 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Ecole centre Paris rech. PROFESSEURS de :
— chimie - bactériologie
— hématologie - biologie.
Ecr. avec C.V. : UBI, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS-16e recherche

JEUNES DIPLOMÉS

B.T.S. distribution. D.U.T technique commercialisation ou équivalent. Anglais indipensable. Formation acheteur assurée. Evolution de carrière intéressante.
Adr. C.V. et prét. à nº 75.236 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra. Paris-1er, qui tr.

OMERA

RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

GESTIONNAIRE COMMERCIAL

LE CANDIDAT DEVRA :
— Avoir le niveau B.T.S. de GESTION et s'occupera du suivi des rechanges et préparations de matériels électroniques (RADARS ou PHOTO).
Connaissance anglais souhaitée
Envoyer C.V et pretentions, à **OMERA** *49, rue Ferdinand-*BERTHOUD, 95100 ARGENTEUIL

EUROP FACILITIES

RENFORCE SES EQUIPES IBM - CII H.B. sur divers projets de gestion en BATCH et TEMPS REELS.

INGÉNIEURS SYSTÈME-ANALYST. ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Adresser C.V. et prétentions à Direction du Personnel, 30, rue du Château - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. : 747-72-17.

secrétaires

PARIS RIVE GAUCHE ORGANISME DE FINANCEM. DU LOGEMENT SOCIAL offre poste stable à

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ASSIMILEE CADRE

— Travail varié.
— *Rédaction des comptes rendus des conseils d'administration.*
— Sténodactylo.

Adr. lettre manuscrite av. C.V. det., indiquant derniers emolum., perçus, sous référ. 7.858 a : **B.E.O.** *3, rue de Téhéran* 75008 PARIS

SOCIETE DE SERVICES recherche pour un POSTE STABLE

UNE STÉNODACTYLO CONFIRMEE

40 ans minimum.
Salaire en fonction des compétences de la candidate.
Téléphoner pour rendez-vous : à Nicole TYMEN : 329-21-82

Bureau d'Etudes Montparnasse recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en precisant sur l'enveloppe *la référ. 1640* à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

Petite équipe 10e arr. cherche SECRETAIRE DEBUT. niveau études sup. Tél. 246-27-26

formation profession.

ÉCOLES DE TAXIS

1, place Porte-de-Vanves (14e) et Montreuil - Tél. : 541-76-69.

CONTROLE GESTION

STAGE 6 MOIS
Admission ingénieur ou maîtrise. début des cours 28 octobre. Institut de gestion de Paris Val-de-Marne - 58, av. Didier, 94 - LA VARENNE.
Tél. : 886-11-79 (M. Darfeuille).

information divers

Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIERES en vente à votre kiosque.

Pour connaître les emplois offerts à l'etranger (Australie, *Afrique, Amériques, Asie),* demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, r. Montyon, 75429 PARIS Cedex 09

EMPLOYEURS

FAITES CONFIANCE AUX ETUDIANTS pour des TRAVAUX TEMPORAIRES (bureau, vente, manutention, cours particul., garde d'enfants)

TELEPHONEZ AU 329-97-10

Le service de Liaison-Etudiants Entreprises du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de PARIS, placé sous l'autorité du ministère des Universités, vous propose gracieusement son aide.

représent. demande

Couple professionnel de la vente *intéressé par cartes complémentaires,* sect 04, 05, 06, 83, 84, 13. M. Grazioli, 2, av. des Eucalyptus, 06130 GRASSE.

traductions

Demande

Mr. 34 ans, germaniste, cult., exp., cherche emploi traducteur ou ferait travaux traduction. *ou tél. : (63) 60-52-05.* Ecr. nº 7.117 « le Monde » Pub., 5. rue des Italiens. 75009 Paris.

travail à domicile

Demande

Je frappe thèses, manuscr., etc., sur I.B.M., délais très courts, qualité. — Tél. : 535-28-85.

Dactylographie à domicile de ts rapports, contrats, thèses, etc. Possib. de corrections pour ouvrages informatiques. Ecrire G.W.P., 15, rue Cardinet. 17e. Tél. : 755-71-96.

SECRETAIRE DIRECTION *confirmée, frappe tous textes et manscr. sur* I.B.M. Tél. 051-44-49.

occasions

Vend ou loue pour longue durée

CHARIOT ÉLÉVATEUR

ts terr., 2 ponts, 2,5 t., 1 pont, 2 t. Tél. : (67) 60-72-99 H. B.

PERRONO Joailliers Orfèvres
ACHAT TRES CHER comptant *bijoux, brillants, argenterie.* 4, Chaussée-d'Antin, Mº OPERA 37, av. Victor-Hugo, Mº ETOILE Vente en occasion et échange *Ouverts du mardi au samedi.*

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

CADRE Citroën vend CX 2500 diesel Pallas, mars 80, boîte 5 vi., isolher., verrouill. portes électr., peint. vernie gris espad. *9.600 km. Libre de suite.* Prix : 59.500 F. Téléph. : *M. DOISNEAU* 537-97-81 bur. - 460-60-31 ap. 18 h.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

CREDIT MANAGER 400. Form. Sup. + 10 a. exp. compt. clients, risques, découvert, contentieux, ad. des rentes. Et ttes propos. reg. paris. et vous en remercie. *Ecr. nº 2.771 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Pr MOYEN-ORIENT ou région Paris, 59 a. Dyn., franc., parl. arabe, dipl. Sc. Ec., chef entr., entr. bâtim., exper. intendance *gest., recrut., libre d. s. 207-53-00.*

J.H., 26 a., Bac G 1, DEUG Let. mod., form. documentaliste, ch emploi OS librairie ou biblio. Libre tt de suite. Etud. tte propositions. — Tél. : 916-01-32.

CHAUFFEUR DE DIRECTION, *25 ans, sérieuses références,* 3 ans d'expérience profess., cherche emploi sur PARIS ou proche banlieue. Libre sous trois *semaines. Ecr. sous réf. 7.407 à* P. LICHAU S.A., B.P. 220, *75063 PARIS CEDEX 02,* qui transmettra.

CADRE COMPTABLE

30 ans, niveau B.P. comptable, 10 a. expér. en cabinet d'expertise (comptab. générale jusqu'au *bilan), rech. poste dans P.M.E., P.M.I.,* à temps complet ou partiel. Ecr. sous réf. nº 27.043 à PROJETS, 12, r. des Pyramides, *75001 PARIS, qui transmettra.*

B.B.A., quadrilingue, 5 années expér. Boncorps, ch. 117, rue Championnet, 75018 Paris. Tél. : 251-38-93.

Cadre techn., conducteur de travaux, 38 a., 7 a expérience *constr. plate-formes pétrolières,* langues étrangères. ch. poste. Libre rapidement. Ecr. s/nº 2.751 « le Monde » P., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

INGENIEUR
52 a., *expert en nuisances acoustiques* près les tribunaux, cherche poste temps partiel ou complet en cabinet d'expertise, *cabinet d'assurances ou d'architecte* Paris ou proche banlieue. Libre de suite. Tél. 202-35-08

J.F., 23 ans, MAITRISE DROIT LIC. CHINOIS. étudie toutes propositions. Ecr. F. JOSSE, *17, rue Davioud, 75016 Paris.*

Homme, 27 ans, cherche place chauffeur de maître ou direct. Excellente présentat. Bnes réf. Téléphone 382-28-69.

HOMME, 28 ans, Maîtrise de gestion, diplôme de commerce international, histoire de l'art, expérience formation négociation. cherche emploi dans société cabinet conseil export ou société import-export. Libre de suite. Ecrire M. MAURICE, *172, rue Legendre, 75017 Paris.*

CADRE DE DIRECTION

42 ans
Solide expér. dans domaines :
- Secrétariat général administratif et juridique.
- Direction personnel et relations sociales.
- Relations extérieures.
- *Achats, services intérieurs.*

Format. droit + l'A.G. + perfec. divers, sens ccial développé. Ch. poste confiance et respons. ou opportunité motivante Paris ou rég. paris. Libre de suite. Ecr. nº 2.754 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 30 ans, ex-pompier de Paris recherche place stable agent de sécurité ou pompier de service. Téléphone : 347-04-58.

J.F., 31 a., niv. B.T.S., secrétariat, bonne présentation. cherche poste à responsab. sur MELUN ou proche. Disponible immed Ecr. s/nº 7197 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 30 ans, 6 ans profession *banque + 6 a. bâtiment (aide* conducteur de travaux) + stages des gestion à ECCIP, cherche emploi, bâtiment, entretien, rénovation. *Reg. parisienne* Ecr. s/nº 6.002 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Para-Psychologue, spécialiste problèmes direction, décision recrutement, relations interpersonnel, examine toutes *propositions collaboration.* Discrétion assurée. Tél. : 307-19-37.

J'ai 28 ans, 2 enf., Bac C, notion couture, théâtre, cherche emploi, pos. animation, accep. ttes prop., ttes régions. Ecrire Mme Crépin Marie. Rés. Charvin II, 74410 Saint-Jorioz.

J. F. 29 ans, maîtrise biologie humaine, doctorat 3e cycle *toxicologie, connaiss. anglais.* enseig., recherche histo-embryo cherche emploi région Paris Ecr. nº 2.749 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Traducteur anglais - allemand technique, exp., ch. emploi fixe poss. mi-temps. Tél. 647-61-02 ou écr. Lonner 14, r. Raffet, Paris.

Vous désirez mettre en place une

Direction logistique?

C'est mon métier.

Je l'ai appris dans des sociétés américaines spécialisées dans la grande consommation, mais aussi dans des sociétés françaises pilotes du secteur alimentaire.

Devenant ainsi un spécialiste

Distribution — Achats — Approvisionnements et Ordonnancement

J'ai mis en place, de toutes pièces dans deux entreprises françaises très évolutives un ensemble de services logistiques performants.

C'est un métier qui me passionne.

Pourquoi pas chez vous ?

Vous pouvez me contacter en vous adressant à nº 6006 " Le Monde" Publicité 5, r. des Italiens 75009 Paris, q.t.

OFFICIER CHEF D'UN SERVICE CENTRAL

disponible à Paris début 1981
Orientations possibles séparées ou non.

1° **COLLABORATION HAUT NIVEAU ou SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
(branche indifférente).

2° **ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE**

Ecrire nº T 022230 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

CADRE DE DIRECTION

44 ans. Domaine de compétences :
— **Organisation administrative/technique.**
— **Gestion ; administration personnel.**
— **Automatisation ; développement** procédure administrative (bureautique, gestion, informatisée).
— **Comptabilité gestion.** *Anglais lu, écrit, parlé.*

Ingénieur diplômé, 25 années d'expérience.
Conseiller d'entreprises U.S.A.
Ingénieur organisation gestion (Attaché direction générale entreprise multinationale).
Responsable gestion technique,
Administrative personnel (direction *personnel entreprise* 3.500 *personnes).*
Professeur/Conférencier (enseign. sup.)
étudierait toutes propositions en rapport avec compétences et expérience. Paris (limitrophe).

Prétentions 250.000F/an.
Ecrire s/s réf. T 022770 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

DIRECTEUR EXPORTATION

A TEMPS PARTAGE

— Ingénieur consultant, 43 ans, grande école, business School Colombia University.
— Grande expérience internationale, nombreuses références et relations - biens d'équipement produits industriels et consommation.
— Dispose de bureau et télex à Paris.
— Met à la disposition de quelques entreprises son expérience et ses services pour organiser et promouvoir leur exportation dans les meilleures conditions à moindre frais.

Ecr. ss le numéro T 022801 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

DIRECTEUR GENERAL P.M.E./P.M.I.
41 ans - Docteur en Droit
Dynamique et organisé
EXPERIENCE GROUPES AMERICAINS
de 1966 à 1978 - Vente produits industriels et grand public
Gestion Finance - Juridique
souhaite démissionner pour intégrer
GROUPE ou SOCIETE STRUCTUREE et COMBATIVE

Ecrire sous le numéro 2.769, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

Ingénieur CNAM, sécurité du travail, 30 ans, actuellement ds entr. papetière, 1.200 pers. Leader sur ces marchés, rech. poste à responsabilités groupe d'usines, avec possibilité évolution hautes fonctions FRANCE (ou étranger). *Ecr. nº T 022787 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.*

J.F., 23 ans, cherche emploi en Seine-et-Marne ou environs gare de Lyon, d'employée de bureau, connaissances Telex, dactylo, petit standard, R.P... Téléphone 452-38-21.

JEUNE FEMME
24 ans, secrétaire technique informatique, pratiquant la *gestion de librarion et des* bibliothèques, programme sur materiel IBM, ch. pl. stable Paris Sud. 3 ans d'expérience. *Sal. 3.600×13 - Tél. : 547-75-73.*

Secrétaire sténodactylo, 29 ans, cherche travail à domicile. TEL. : 854-95-73.

Homme 27 ans, cherche emploi COMMERCIAL IMMOBILIER ou VOYAGES REGION S.-E. *Etudie toutes propositions.* Ecr. H.B., B.P. 79, 46003 CAHORS.

J. H. 28 a., docteur es Sciences Eco., dipl. ét. comptables supérieures recherche stage en cabinet expertise comptable en vue de la prépar. des C.E.S. Ecr. nº T 022.237 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RHONE-ALPES
INGENIEUR INFORMATICIEN
Spécialiste en implantat. et en direction de moyens et mini-systèmes; j'ai 17 ans d'expérience. J'offre à S.S.C.I. collaboration ponctuelle pour intervenir à tous niveaux sur étude de mise en place chez l'utilisat. Ecr. nº T 022.147 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. TEL. : (7) 839-77-02.

ASSISTANTE DENTAIRE
diplômée, 5 ans d'expérience (fauteuil, secrétariat, comptabilité), possédant *véhicule, excellente présentation* recherche situation banlieue Sud ou Paris Sud. TEL. : 452-23-86.

COLLABORATEUR D'UN VRAI PATRON

38 ans, anglais, esp., ital., all.
— Formation : jurid. et Sc. Po.
— Expér. : dir. commerciale, *marketing, publicité, import-export.*
— Compétence : gestion et promotion d'une société.
Ch. poste à resp. *Libre de suite.* Ecr. nº 6.993 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

P.M.E./P.M.I.
41 ans, docteur en Droit. Dynamique et organisé. Expérience groupes américains. De 1966 à 1978, vente de produits industriels et grand public. Gestion - Finance - Juridique. Souhaite demissionner pour intégrer groupe ou société structurée et combative. Ecr. nº 2.770 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE recrute POUR POSTES STABLES

INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES
4 ANS EXPERIENCE MIN. applications plate-forme syst. (HARD et SOFT), mais APTE A DIRIGER EQUIPE

Envoyer C.V. + prétentions à : INTERCOMPUTER, 61, avenue de la République, 11e, ou R.-V. 355-89-01

J.F. 31 a., 9 a. d'experience en PROPRIETE INDUSTRIELLE bil. angl., rech. empl stable. *Cadre administr. Lib. ss 3 mois.* Ecr. nº 6.001 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. : angl., alle., ital., parlé, écrit, rech. ts emplois bureau, tourisme, hôtel. Ecr. M. Delber, 40, bd de Strasbourg Paris-10e.

Audit. *Inter. de gestion* 15 ans dans groupe 6 P.M.E. distributions Sc. Po. droit, 53 a. Etudierait propositions direction générale, *P.M.E. et/ou responsabilité* organisation, animation. Ecr. nº 2.764 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 22 ans, expér. animation, ch. empl. éduc.-stagiaire. Ecr. Christine, 27, rue Gal-de-Gaulle. 88120 VAGNEY. T. (29) 60-30-02.

INGEN. CENTRALE PARIS ETUD. EN MEDECINE DCEM2 cherche emploi temps partiel, Paris ou région parisienne. Ecr. nº 2.765, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 30 ans, dynamique organisée, aimant les contacts hum., D.E.A. hist., not. de psycho. 7 ans expér. pédagogique. Anglais, Espagnol, *not. Arabe.* Etud. ttes propos. - KABBANI, 28, rue Amelot, 75011 PARIS

Conseiller conjugal et familial *cherche vacation secteur hospitalier ou consultation* (secteur Paris, 28, 91, 78). *Ecr. nº T 863.148 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris*

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

RARETE
Particulier vend **PEPITE D'OR** de grandeur exceptionnelle (poids : 191 grammes).
Ecr. nº 2.772 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Part. à part. vend petite COMMODE LOUIS XVI AUTHENTIQUE. Téléphone : *603-17-60.*

PARTICULIER vd cse démén. armoire bonnetière et secrétaire style Louis XV, plus commode et Voltaire. PARFAIT ETAT. Tél. : 233-66-14 (hres de bur.).

Demandes de particuliers

Recherche documentation sur l'histoire art brésilien et sur les artistes. Ecrire : Lise DUNOYER *15, rue Leverrier, 75006 Paris.*

Artisans

TRAVAUX peintures, laque, faux bois et patine, moquette et tentures. *Téléph. : 878-00-75.*

Travaux transformations d'appt coordination tous corps d'état. Tél. : 201-90-26 soir ap. 19 h.

Astrologie

Madame CHRISTINE VOYANTE
Mº *M.-Ange-Molitor,* 651-15-93.

Bateaux

EXCEPTIONNEL
POSILIPPO 34' - 1974 - 2 × 175 CV Diesel
Refait à neuf : peintures garnissage, mécanique, superéquipé : gonio, radar, sondeur, pilote automatique, VHF., HF., annexe H.B., etc. 260.000 F Pavillon français. Visible Côte d'Azur.
Tél. : 16 (7) 893-53-51, H. de B.

Bijoux

ACHAT COMPTANT BIJOUX brillants, argent., monnaies or, or cassé, 136, r. Legendre, 17e. Mº Brochant, ouv. ldi à vend.

BIJOUX SUR *MESURE*
Créations, Transformations, Réparations. PRIX FABRICANT OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiées. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

Achat bijoux or, débris or, 12, bd Haussmann, Mº Richelieu-Drouot. Téléph. : 770-03-55.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Fourrures

S.O.S. fourreur cuir et maroquinerie, tannez vos peaux vous-même (48 h.). Tél. : 636-23-15.

Cours

MATH. RATTRAPAGE rapide par Prof. **PHYS.** Termin., PCEM, HEC. 526-82-47

Cours relaxation

Animation de cours de RELAXATION dynamique *(antigym.) dans les* ENTREPR. banl. Ouest Paris C. Gaillard 15, r. Agriculture, 92 Nanterre.

Instruments de musique

PIANOS

droits et à queue neufs et d'occasion

REMISES EXCEPTIONNELLES

sur stocks avant transfert magasins et bureaux décembre 80. Tous crédits. Livraison et service assurés. PIANOS MAGNE, *50, rue de Rome,* 75008 Paris. Téleph. 522-30-90.

Meubles

LA BONNE ADRESSE DU CANAPE
CAP : Importateur de canapés propose ses *prix directs* aux particuliers. Un exemple : L'Alexandra 3 places en velours blanc motif écaille : 2.790 F. Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room. Allez voir. CAP, Club des Acheteurs Privilégiés. 37, r. des Citeaux, 75012 Paris. TEL. : 307-24-01.

Moquette

MOQUETTE EN VRAIE SOLDE
belle qualité, super-prix. sur *40.000 m2 à détailler, pose ass.* TEL. : 757-19-19.

Philatélie

ACHETE CHER *COLLECTION* TIMBRES. Ecrire Pagnanini : 35, Chps-Elysées. T. : 359-76-98.

Répondeurs téléphoniques

Vend neufs, prix très intéress., REPONDEURS AUTOMATIQUES à distance. TEL. : 574-55-68.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES

recherche femmes *tous types de cheveux* naturels ou colorés (secs, gras ou normaux) pour permanentes *et entretien régulier* et gratuit de la chevelure. TEL. : 759-80-45.

Vacances Tourisme Loisirs

NOEL 1980
LES SAISIES
Savoie (1650-2000)
A louer appartements près des commerces et des remontées mécaniques, balcons plein sud.

SOGESTIMMO
TEL. : (79) 31-31-54. (1) 772-67-39.

Sports d'hiver station village Molines/Saint-Véran, 2 000 m *Studios neufs,* tout équipés, plein soleil, vue exceptionnelle. Loc. sem., *Martin,* 36, bd Gouv.-St-Cyr. 75017 Paris, ETO. 35-38.

GOURETTE Pyrénées alt. 1.400 part. LOUE à la SEMAINE *toute période, hiver-été* appt neuf 2 p., 4-5 pers. Rens. écrire R. M. B.P. 70. 44500 La Baule.

Cherche à louer appt 4 pers. dans station 1.800 m. minimum du 8 avril au 21 avril 1981. *TEL. : 381-73-93.*

Vidéocassettes

TRÉSOR DE CASSETTES

1, place Boieldieu, 75002 Paris Téléph. : 261-80-88 et 358-14-19. Vente par correspondance. Vidéofilms au meilleur prix, Liste X sur demande. Sélection de ce jour.

J.-M. Jarre vidéoconcert 390 F nouv. en V.H.S. ou Bétamax.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

régions

M. Raymond Barre reçoit les présidents des conseils régionaux

Un outil économique sinon politique

Pour la première fois depuis qu'il a été nommé premier ministre le 25 août 1976, M. Raymond Barre reçoit ce mercredi 15 octobre, pour un déjeuner de travail, les vingt-deux présidents des conseils régionaux de métropole. Toutes les grandes familles politiques seront donc représentées à l'hôtel Matignon, puisque ces assemblées sont présidées, pour sept d'entre elles, par des personnalités U.D.F., 4 R.P.R., 1 CNIP, 8 P.S., 1 P.C., 1 Mouvement normand (maj.).

Objectif de cette table ronde que les présidents de région, réunis le 6 mai sur l'initiative de M. Michel Giraud, président R.P.R. du conseil d'Ile-de-France, avaient demandé au premier ministre d'organiser : examiner dans quels domaines l'action des établissements publics régionaux peut être rendue plus efficace, non pas en modifiant les institutions issues de la loi du 5 juillet 1972, mais, empiriquement, cas par cas, par arrêté ou par décret, en permettant aux régions de mieux utiliser les crédits dont elles disposent.

Priorité aux communications

Si d'un point de vue politique et juridique l'institution régionale n'a pas, loin s'en faut, la même autorité que les collectivités locales de plein exercice (ce que sont les communes ou les départements) sur le plan économique, en revanche les régions gèrent des budgets non négligeables : 3,6 milliards de francs cette année (non compris le budget de l'Ile-de-France), avec une progression de 18,5 % par rapport à 1979. Progression qui diffère très sensiblement d'une région à l'autre, car si en Champagne-Ardennes — où l'on avait noté une baisse de 1,4 % en 1979 — la progression atteint cette année 52,8 %, l'augmentation est de 57,8 % en Languedoc-Roussillon, de 51 % en Limousin, mais seulement 2,3 % dans le Nord-Pas-de-Calais et 1,78 % en Lorraine. Autre caractéristique essentielle : 94 % des dépenses sont conscarées aux investissements.

Ce sont les secteurs des communications et des transports (avec 27,5 %), le développement rural (15,1 %), l'action économique (13,8 %), l'enseignement et la formation (9,23 %), qui absorbent l'essentiel des dépenses. Mais la répartition — et donc les priorités décidées par les élus — est très disparate selon les régions. Ainsi c'est la Corse qui, par habitant, occupe la première place pour le développement rural et urbain, l'action économique, la recherche, le Nord-Pas-de-Calais pour le développement, le Languedoc-Roussillon pour la culture, les transports et les études.

Pour sa part, la région d'Ile-de-France a disposé depuis sa création en 1976 jusqu'à 1979, de plus de 6 milliards de francs. En 1980, son budget atteint 2,2 milliards de francs.

Les mêmes disparités se retrouvent, lorsqu'il s'agit des recettes des régions. Les Pays de la Loire, la Franche-Comté, le Poitou-Charentes, toutes trois dirigées par un élu appartenant à la majorité, approchent (avec plus de 58 F par habitant) le maximum des prélèvements fiscaux autorisé par la loi (60 F). Mais Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Limousin, avec 46,1 F, 40,2 F et 40,1 F en sont encore loin. De même des régions comme l'Auvergne et la Corse (par rapport au nombre d'habitants) recourent abondamment à l'emprunt, mais Midi-Pyrénées très peu.

En définitive, et en restant toujours dans le domaine de l'économie et de l'aménagement du territoire, les régions forment un véritable kaléidoscope. Rien de commun entre les sommes que peuvent gérer le Nord-Pas-de-Calais (375 millions), les Pays de la Loire (296 millions), Provence-Alpes-Côte d'Azur (278 millions), Rhône-Alpes (404 millions), Ile-de-France (2 260 millions), d'une part, et, de l'autre, la Basse-Normandie (95 millions), le Limousin (42 millions), la Corse (67 millions). Certaines régions veulent exploiter à fond les possibilités offertes par la loi de 1972, même si celle-ci est manifestement trop timide aux yeux de leurs dirigeants. D'autres estiment qu'il ne s'agira toujours que d'une parodie de régionalisation tant que les assemblées n'auront pas été élues au suffrage universel, et qu'il n'y a donc pas lieu, tant qu'une réforme institutionnelle n'aura pas été décidée, de faire supporter une charge fiscale excessive aux contribuables régionaux.

Le pouvoir entretient habilement cette confusion et cette ambiguïté. Si la solidarité nationale doit s'exercer en faveur des régions, c'est par la politique d'aménagement du territoire, décidée à Paris, qu'elle se manifestera. Et si la décentralisation doit entrer dans les faits, c'est l'itinéraire des départements et surtout des communes — mais en aucun cas la voie des régions — qu'elle empruntera. Pour le président de la République, il est urgent... d'attendre. On verra, en 1983-1984, si la décentralisation de l'État doit bénéficier d'abord aux départements — éventuellement des départements plus vastes qu'aujourd'hui — ou aux régions.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

NANCY RETROUVE LES TROLLEYBUS.

Nancy sera la première ville française à se rééquiper en trolleybus. Ainsi en ont décidé, le 13 octobre, les conseillers du district de l'agglomération de Nancy.

Ce projet techniquement audacieux est aussi l'investissement le plus important engagé par la ville de Nancy depuis le début du siècle. Deux cent soixante-quinze millions de francs seront engagés dans une première étape pour la construction de 30 kilomètres de lignes. Lors de sa venue à Nancy, au mois de mars dernier, M. Joël Le Theule, avait confirmé à M. Claude Coulais, maire (P.R.) de Nancy, que l'État apporterait à la ville une aide représentant 50 % du coût des infrastructures (*le Monde* du 5 mars).

C'est la société Renault Véhicules industriels qui a été chargée de la construction des trolleybus. Trente-trois véhicules seront en service en septembre 1982, quarante-cinq en novembre de la même année. — *(Corresp.)*

Faits et projets

DE NOUVEAU LE LARZAC.

Une enquête parcellaire tendant à l'extension du camp militaire du Larzac s'ouvrira le lundi 20 octobre. C'est la seconde procédure de ce genre entamée depuis qu'il y a huit ans l'agrandissement du terrain réservé à la défense nationale a été déclaré d'utilité publique. La première enquête parcellaire et les soixante-cinq arrêtés de cessibilité qui en avaient résulté ont été annulés pour vice de forme par la Cour de cassation le 7 mai dernier.

Le ministère de la dfense a publié, le 14 octobre, un communiqué dans lequel il indique : « *L'autorité militaire locale, en liaison avec le préfet de l'Aveyron, soumettra au ministre de la défense des propositions détaillées tendant à maintenir sur place ou à réinstaller dans les environs les exploitations concernées et à préserver les équilibres de la vie locale. Ces propositions feront l'objet d'une réunion de concertation au ministère de la défense dans le courant de décembre 1980.* »

De leur côté, les sympathisants des paysans du Larzac organisent leur assemblée générale les 18 et 19 octobre à Millau (Aveyron). A l'ordre du jour : la riposte à la reprise de la procédure d'expropriation.

VOITURES ÉLECTRIQUES A LA HAYE.

Aux Pays-Bas, le gouvernement de centre droit a décidé de subventionner la réalisation d'un « idéal » des « provos » amsterdamois des années 60 : la « charrette blanche », voiture électrique à trois roues qui, espère-t-on, débarrassera à long terme le vieux centre de La Haye des embouteillages et de la pollution.

Dans les plus brefs délais, vingt-cinq « charrettes blanches » avec deux places assises seront réparties sur sept stations dans la capitale néerlandaise. Pour pouvoir s'en servir, il est obligatoire de se faire inscrire à la société coopérative des charrettes blanches, qui compte actuellement plus de quatre mille membres.

Les utilisateurs doivent être en possession d'un permis de conduire au moins valable pour un véhicule à trois roues. Les charrettes blanches, larges d'environ 1,50 m, et longues de 1,40 m peuvent atteindre une vitesse de 30 kilomètres à l'heure. — *(Corr.)*

PAUVRES TRANSVERSALES

Paris est la capitale de la France dans le secteur des transports comme dans les autres. Il suffit de regarder une carte des chemins de fer et des autoroutes pour s'en persuader. Dans le rapport qu'il a présenté le 14 octobre au Conseil économique et social, M. Jacques Fléchet dénonce une fois de plus ce phénomène de centralisation qui aboutit à privilégier les liaisons vers ou en provenance de Paris au détriment des transversales. Les transporteurs ont accentué les choix des administrateurs en faisant porter leurs efforts sur les relations les plus fréquentées, les plus « rentables ». On aboutit ainsi à une situation très préjudiciable au développement des régions éloignées des grands axes.

Les remèdes ? Qu'en organisant les transports on tienne compte des « *priorités de l'aménagement du territoire* », que la collectivité « *garantisse le maintien des relations transversales avec une qualité suffisante* », qu'une « *volonté politique affirmée à tous les niveaux prenne en compte le fait régional* »... Des vœux pieux, mais que peut-on faire d'autre, surtout lorsqu'on est une assemblée aussi mal écoutée et mal utilisée que l'est le Conseil économique ? Le constat demeure : nous vivons encore, pour les transports, dans la France de Napoléon.

LES MALHEURS DU VIEUX PARIS.

Lors de ses dernières réunions, la commission du Vieux-Paris avait émis le vœu que l'hôtel Boisgelin, construit par Brongniar, rue Masseran, dans le septième arrondissement, ne soit pas flanqué d'un immeuble de trois étages comme le proposait le nouveau propriétaire. Malheureusement, cette motion n'a pas été suivie d'effet, et l'autorisation de construire a été donnée à l'Union des caisses d'épargne, qui a acquis ce très bel immeuble du dix-huitième siècle.

En revanche, au cours de sa réunion du 13 octobre, la commission a appris que les travaux qu'elle avait demandés pour la remise en état de la salle ovale de la crypte de l'église Saint-Roch, où reposaient, jusqu'en 1973, les restes de Duguay-Trouin, seront entrepris dès le début de 1981.

La commission a été ensuite saisie de l'état déplorable où se trouve la rue de Rivoli entre la place des Pyramides et la place de la Concorde, où les trottoirs, d'ailleurs mal entretenus, sont envahis par des étalages ou des éventaires, contrairement à l'arrêté du 3 mai 1956 fondé sur la loi du 12 avril 1943 qui interdit toute publicité et tout dépôt d'objets sur et sous les arcades. Pourquoi cet arrêté n'est-il pas respecté ?

M. Jean-Pierre Babelon, conservateur en chef des Archives nationales, a donné lecture d'une communication sur l'aménagement futur de l'îlot formé par les rues de Fourcy, François Miron et de Jouy, dans le quatrième arrondissement, aménagement qui doit intervenir dans le courant de 1981. En dehors de l'hôtel de Beauvais, pour lequel aucune décision n'a encore été prise, certaines des maisons bordant ces voies seront restaurées ou, si la chose n'est pas possible, reconstruire à l'identique. Des espaces seront réservés à l'intérieur de l'îlot, auquel on accédera par des arcades côté rue de Fourcy. — *A.J.*

L'immobilier


appartements vente

constructions neuves

SAINT-CLOUD
LE DAILLY
12 bis rue Dailly
RESTE : QUELQUES 2 PIECES
EXCELLENT INVESTISSEMENT
sur place
les lundi, mercredi, samedi,
de 15h à 18h
CIP 720.49.70

locations non meublées Offre

locations non meublées Demande

locations meublées Demande

locations meublées Offre

hôtels partic.

Boutiques

viagers

appartements occupés

appartem. achat

bureaux

fonds de commerce

villas

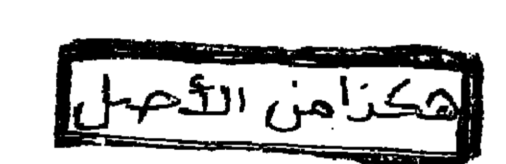
maisons de campagne

pavillons

maisons individuelles

terrains

propriétés



SOCIAL

Mesures pour l'emploi

- Bon démarrage du pacte pour les jeunes
- Nomination d'un « sage » pour étudier les moyens d'organiser la retraite progressive

Au nom du ministre du travail, Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat, chargée de l'emploi féminin, a installé le 14 octobre le premier conseil d'administration tripartite (gouvernement, syndicats, patronat) de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).

Créé par un décret du 23 janvier 1980, ce conseil parachève la réforme de l'A.N.P.E., engagée depuis près de deux ans. Il s'agit de décharger l'A.N.P.E. des tâches administratives et d'indemnisation, pour centrer son activité sur le placement. L'entrée dans le conseil d'administration des syndicats et du patronat devrait permettre aux partenaires sociaux de participer à la fixation des objectifs de l'A.N.P.E. Lors de cette première séance, la C.G.T. s'est étonnée de l'insuffisance des informations qui lui sont données sur le plan de développement de l'Agence et a réclamé des crédits pour rendre cette institution plus efficace.

Le ministère du travail a, d'autre part, publié les premiers résultats de la deuxième campagne du troisième pacte pour l'emploi, engagée depuis juillet. Par rapport à l'année dernière, à la même époque, le nombre des bénéficiaires est en nette croissance : 72 700 au lieu de 52 100 (+ 39,5 %). Les plus fortes augmentations sont observées pour les contacts emploi-formation (14 400 au lieu de 9 400) et surtout pour les stagiaires âgés (8 700 au lieu de 2 900). Les stages pratiques semblent aussi bien démarrer (+ 73 %) tandis que l'apprentissage et les embauches avec exonération s'élèvent de 17 à 22 %.

Autre initiative du gouvernement liée à l'emploi : une mission de réflexion sur les moyens de développer *« le passage progressif du travail à temps plein à la retraite »* vient d'être confiée à M. Pierre Laroque, président de la section sociale du Conseil d'Etat.

Dans une lettre à M. Laroque, le ministre du travail, en accord avec le ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Barrot, indique que cette possibilité de *« retraite progressive »* pour les différentes catégories professionnelles permettrait à chaque individu de *« mieux adapter la dernière étape de sa vie professionnelle à ses souhaits personnels »*.

M. Mattéoli souhaite aussi que la société *« soit de plus en plus capable d'assurer à chacun plus d'autonomie et d'initiative dans l'organisation de la fin de sa vie professionnelle »*.

La mission de réflexion aura pour objet de rechercher des solutions qui ne soient pas de nature à *« aggraver en quoi que ce soit les conditions actuelles de gestion des régimes de sécurité sociale »* et qui soient *« suffisamment réalistes dans leurs modalités pratiques pour éviter un usage frauduleux »*.

CONJONCTURE

Le rapport du groupe d'étude du VIIIe Plan sur l'emploi dans les services analyse les effets « inquiétants » de l'informatisation

Plus de la moitié de la population active française ayant un emploi travaille dans le tertiaire. La proportion n'était que de 44 % en 1962. Les progrès dans ce secteur sont donc indéniables, même si la France est loin de connaître une situation identique à celle des Etats-Unis où les deux tiers des salariés se trouvent dans le tertiaire.

L'analyse du groupe d'étude du VIIIe Plan sur l'emploi dans les services, présentée, ce mardi 14 octobre, par son président, M. Jean Saint-Geours, rappelle que l'effectif employé dans le tertiaire s'est accru au taux moyen annuel de 2 % entre 1962 et 1978, contre 0,5 % pour l'ensemble de l'économie.

Ce secteur sera-t-il riche en créations d'emplois dans les cinq années à venir ? La réponse est plutôt positive si l'on se fie aux données actuelles, à condition que soient levés certains obstacles institutionnels.

Toutefois, cet optimisme relatif n'est plus de mise, estiment les rapporteurs du groupe d'étude, quand on étudie les conséquences de l'informatisation sur le marché du travail. *« Sur ce dernier point,* lit-on dans le rapport, *fort important à vrai dire, la somme des problèmes à résoudre, en dépit d'une grande différenciation selon les secteurs, doit nous inciter à l'inquiétude. »*

L'analyse du phénomène est d'autant plus délicate que bon nombre d'effets positifs dus à l'informatisation ne se feront sentir qu'après 1985. En attendant, on peut s'attendre à un développement des sociétés de service et de conseil en informatique relayées, dans leur fonction de création d'emplois, par les sociétés de maintenance. Mais, parallèlement, on voit bien que la progression de l'informatique tend, dans bien des secteurs, à rendre inutile une partie du personnel. La généralisation des annuaires automatiques, les services de traitement des chèques postaux, les systèmes de réservation pour les transports comme pour l'hôtellerie : la liste est longue des métiers menacés.

Le groupe de travail, *« compte tenu des imprécisions que contient encore toute tentative de mesure des effets de l'informatisation sur l'emploi »*, préconise le développement des recherches sur les conséquences économiques et sociales de l'évolution technologique. *« Il est regrettable de constater,* note-t-il, *qu'aujourd'hui personne n'est capable d'expliquer pourquoi telle entreprise (ou tel secteur) est plus informatisé qu'une autre. »*

LE MONTANT DE L'EMPRUNT D'ÉTAT EST PORTÉ A 10,5 MILLIARDS DE FRANCS

Compte tenu du succès remporté par l'emprunt d'Etat 13,80 % d'octobre 1980, le ministère de l'économie a décidé de porter de 9 milliards à 10,5 milliards de francs son montant et d'arrêter définitivement la date de l'émission au jeudi 16 octobre.

Le chômage au quotidien

(Suite de la première page.)

Ce qui, pour Vincent, pourrait n'être qu'un accident de parcours — c'est ainsi, bien sûr, qu'il considère sa situation au début — se révèle être, très vite, une catastrophe : trois mois après qu'il eut perdu son emploi — et il n'a rien retrouvé pendant la période d'été — éclate la crise. Licencié pour raisons économiques, l'ancien directeur commercial ne perçoit de l'ASSEDIC (caisse d'assurance-chômage) que 35 % de son dernier salaire, plus l'aide publique. Les fameux « 90 % », aujourd'hui limités ne seront institués qu'en octobre 1974 et Vincent n'en bénéficiera jamais. Les stages de formation n'existaient pas non plus.

Après quinze mois d'indemnisation, il accepte un poste dans un bureau d'études, mais il sera remercié après moins de trois mois de travail. Il n'a plus droit, dès lors, aux allocations de chômage, et d'emplois subalternes en petits boulots, va descendre inexorablement la pente professionnelle. Il a dépassé, en 1975, le cap de la cinquantaine et, pour tout dire, on ne veut plus de lui : *« trop vieux »*, lui dit-on souvent, sans ménagement. *« Durant ces cinq dernières années, je n'ai guère travaillé plus de quinze mois »*, assure-t-il. En 1976, il connaît l'humiliation d'être rayé de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) : il n'est plus cadre. Déqualifié. Dévalorisé.

Vincent échoue à Rennes, où on lui avait fait miroiter un poste d'expert-immobilier. *« C'était un attrape-nigaud. »* Ses économies fondent. *« Pendant les trois premières années de chômage,* dit-il en montrant de volumineux dossiers, *j'ai dépensé 30 000 F en recherches d'emploi. Après, je n'ai plus compté... » « Il faudrait,* poursuit-il, *qu'on nous accorde des prêts et non des dons. Je suis allé une fois au bureau d'aide sociale : j'ai tellement dû m'abaisser pour obtenir 50 F... Des idées, j'en ai plein la tête, mais je n'ai plus d'argent. Or, pour percevoir une aide à la création d'entreprise, il faut un apport personnel et présenter des garanties que je n'ai plus. »* Cycle infernal. Pour subsister, l'ancien directeur commercial, qui ne mange pas tous les jours à sa faim, se place parfois au « *noir* », comme veilleur de nuit, et sa femme fait des ménages...

Un sentiment de rejet

Parfaitement rompu aux arcanes administratives, tirant sur toutes les cordes légales, ce cadre supérieur bordelais, bardé de diplômes, continue, lui, de stages en prolongations de droits, à recevoir des indemnités à son soixante-sixième mois de chômage. *« Privilégié »*, comme il le dit lui-même ? *Il vient d'entreprendre* des démarches pour obtenir sa pré-retraite, car il sait qu'on ne l'emploiera plus jamais. Quand nous l'avons rencontré, il en était, en cinq ans et demi, à sa mille huit cent soixante-seizième lettre de demande d'emploi, en France et à l'étranger. Il a refusé, lui, de *« se déqualifier »* et il assure : *« Les seules fois où l'on m'a répondu, c'est lorsque je n'avais pas indiqué mon âge. »*

Même constatation de la part de cet ancien gérant salarié, qui a dissous sa société en juillet 1978 et qui n'a reçu, depuis deux ans qu'il est sans travail, qu'une seule offre de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) et aucune de l'APEC. Pour le poste proposé par l'intermédiaire de l'A.N.P.E., l'employeur a ensuite précisé : *« la plage d'âge d'embauche est située entre trente-cinq et quarante-cinq ans. »*

Lui a cinquante-cinq ans : cet ex-dirigeant de société, *« hors champ »* de l'ASSEDIC, n'a perçu en tout et pour tout que trois mois d'aide publique, à l'automne 1978. *« Et si vous ne recevez pas d'allocations ASSEDIC,* souligne-t-il, *vous ne pouvez prétendre à une aide de la Caisse des cadres. C'est un cercle vicieux. »* Aujourd'hui, ce chômeur breton vit avec une *« petite retraite »* de la S.N.C.F. (où il a travaillé pendant quinze ans) et des mines (sept ans). *« On ne peut pas rester sans travailler,* dit-il encore, *mais la société ne veut plus de nous. »*

Ce vif sentiment de rejet, de frustration, d'injustice, d'impuissance aussi, est profondément ressenti par les quelques dizaines de personnes — échantillon représentatif de cadres, d'employés et d'ouvriers en chômage de longue durée — rencontrées de Lille à Montpellier et de Rennes à Metz. Et ils sont trois cent mille hommes et femmes de cinquante ans et plus (20 % des chômeurs) à être inscrits à l'A.N.P.E.

Ils avaient une vingtaine d'années à la Libération et, comme le dit un agent de maîtrise lyonnais, *« nous avons conscience d'avoir largement contribué au redressement et à l'expansion de la France. Aujourd'hui, on nous fait sentir qu'on est trop vieux, qu'on n'est plus bon à rien, alors que nous possédons l'expérience professionnelle et que nous sommes encore à une dizaine d'années de la retraite. Et non seulement on ne nous donne plus de travail, mais encore on nous laisse mourir de faim. J'ai cotisé pendant trente ans, j'ai formé plusieurs dizaines de jeunes, je ne dois rien au pays. C'est le pays qui me laisse choir. »*

« Ne pas avoir de dettes »

Une masure flanquée de deux appentis et d'un petit potager, dans la campagne bretonne. Dans l'unique pièce d'habitation, vivent Charles, quarante-six ans, sa femme et ses quatre enfants âgés de trois à quatorze ans. Visite impromptue, une fin d'après-midi. L'homme nous fait entrer, avec des gestes gauches et hospitaliers. Le sol pierreux est bosselé par endroits, mais on mangerait par terre. Les lits sont impeccablement faits. A un bout de la longue et seule table de cuisine-salle à manger, l'aîné fait ses devoirs, le *« deuxième »* arrive peu après du catéchisme.

Avec ses cheveux blancs et sa démarche légèrement claudicante, Charles, qui ne boit ni ne fume, paraît dix ans de plus : une vie de manœuvre, usé par les manœuvres de la vie. En 1970, il a un accident de trajet, au sortir de la petite fabrique de meubles où il est employé : fracture de la rotule. Déclaré le lendemain, cet accident ne sera pas considéré comme un accident du travail. Mal soigné, l'ouvrier doit subir, quelques années plus tard, l'ablation du ménisque. Malgré une longue rééducation, il ne peut plus, désormais, rester longtemps dans la station debout. *« Si tu ne peux plus faire ton boulot devant ta machine,* lui dit son patron, *je ne peux pas te garder. »*

Ignorant de ses droits, non syndiqué, Charles, qui s'est vu refuser une pension d'invalidité en dépit des certificats médicaux qui mentionnent : *« Station debout prolongée interdite »*, cherche du travail depuis bientôt trois ans. L'A.N.P.E., dit-il, ne lui a rien proposé. Qui emploierait un O.S. handicapé ? L'ASSEDIC vient de le prévenir qu'elle allait, en vertu de la nouvelle réglementation (trois ans maximum d'indemnisation pour les chômeurs de moins de cinquante ans), lui supprimer toute allocation. Il ne restera alors à cette famille de six personnes que les prestations familiales, soit au total 2 000 F par mois. *« Mon propriétaire,* dit cet homme simple et humble, *ne m'a pas augmenté le loyer cette année : je paie 70 F par mois. »*

Elle est toute menue, Solange, quarante-huit ans, comme tassée sur elle-même. *« Je sens que je décline »*, assure-t-elle en ouvrant un sac rempli de médicaments. Divorcée depuis un an, ayant encore à charge une fille de quinze ans, elle avait, en 1975, suivi son mari, de Rouen, où elle était auxiliaire puéricultrice, à Montpellier, où elle n'a pas retrouvé d'emploi. D'octobre à avril dernier, elle a suivi un stage de formation rémunéré (2 100 F par mois), pour être femme de service dans un établissement scolaire. Elle espérait obtenir un poste en septembre : la rentrée est passée...

Solange perçoit en tout 2 660 F par mois (allocations ASSEDIC, prestations familiales, allocations de la D.D.A.S.S., pension alimentaire de son mari). Son loyer est de 1 060 F. Restent 1 600 F par mois pour sa fille et elle. *« Je mets un point d'honneur,* dit-elle, *à ne pas avoir de dettes. Mais nous nous privons sur tout et nous ne mangeons souvent que des pommes de terre et des pâtes. »* Deux fois depuis la fin de son stage, l'A.N.P.E. lui a transmis une offre d'emploi. *« Mais,* dit-elle, *je n'ai pas convenu. Mon âge, peut-être. »* La voix se brise pour dire : *« Ah ! si je pouvais retrouver du travail. Je guette le facteur tous les jours. »*

MICHEL CASTAING.

Prochain article :

CULPABILISÉS ET DÉSARMÉS

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2085	4,2130	— 45	— 15	— 95	— 65	— 200	— 135
$ can.	3,6125	3,6185	+ 40	+ 80	+ 45	+ 85	— 10	+ 60
Yen (100)	2,0360	2,0400	+ 5	+ 35	+ 20	+ 55	+ 150	+ 200
DM	2,3085	2,3130	+ 55	+ 75	+ 110	+ 140	+ 405	+ 460
Florin	2,1295	2,1330	+ 25	+ 45	+ 55	+ 75	+ 215	+ 260
F.B. (100)	14,4175	14,4375	— 30	+ 85	— 220	— 60	— 480	— 130
F.S.	2,5525	2,5560	+ 135	+ 160	+ 265	+ 295	+ 820	+ 880
L. (1 000)	4,8725	4,8785	— 385	— 300	— 865	— 710	—2585	—2355
£	10,1275	10,1415	— 460	— 370	— 815	— 705	—1435	—1265

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 1/2
$ E.-U.	38 1/2	38 3/8	12 5/16	12 7/16	12 11/16	12 13/16	12 7/8	13 1/8
Florin	9 5/16	9 7/16	9 1/2	9 5/8	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16
F.B. (100)	9 3/4	10	11 13/16	12	12 1/16	12 1/4	12 7/8	13 1/16
F.S.	1 1/2	1 3/4	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	5 3/8	5 1/2
L. (1 000)	14	16	19 1/2	20	21	22	23	28
£	17 1/4	17 1/2	16 1/4	16 1/2	16	16 1/4	14 7/8	15
Fr. franç.	11 1/4	11 3/4	11 9/16	11 13/16	11 3/4	12	12 5/16	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. STOLÉRU : il n'est plus question d'accueillir un seul étranger en France.

« Il n'est plus question d'accueillir un seul étranger en France », a affirmé à Metz, mardi 14 octobre, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés. Venu pour lancer le nouveau pacte pour l'emploi en Lorraine, le secrétaire d'Etat a précisé : *« Quand on a 1,4 million de chômeurs sur le territoire, on doit se montrer intransigeant. »*

Par la même occasion, M. Stoléru a évoqué le problème de mille trois cents travailleurs marocains en grève depuis huit jours pour réclamer le statut de mineur. *« Les Marocains des houillères du bassin de Lorraine ne verront pas leur contrat renouvelé ; s'ils désirent rentrer chez eux, nous ne les retiendrons pas »*, a-t-il précisé. Enfin, interrogé sur la désaffection des jeunes pour le métier de mineur, le secrétaire d'Etat a répondu en ces termes : *« Avec le nombre de chômeurs que nous avons, il ne faudra plus faire la fine bouche. »*

Ces propos ont provoqué la réaction des mineurs C.F.D.T. de Lorraine qui les ont qualifiés de *« racistes »*. Un communiqué du syndicat affirme que *« la menace d'un renvoi est la preuve de l'exploitation d'une main-d'œuvre, une fois que l'on juge que l'on n'en a plus besoin »*.

SIDÉRURGIE

LA CRISE DE L'ACIER

L'Assemblée européenne se prononce pour l'« état de crise manifeste »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les groupes politiques de l'Assemblée européenne, à l'exception des communistes français, se sont prononcés, le 14 octobre, pour le déclenchement de l'« état de crise manifeste » dans le secteur de l'acier. Les parlementaires ont insisté sur la nécessité d'accompagner de mesures sociales le programme de restriction de la production.

Les représentants français ont demandé également l'application de l'article 74 du traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui prévoit la limitation autoritaire des importations de produits sidérurgiques de la C.E.E. L'Assemblée reprendra le débat sur la crise de la sidérurgie au cours de sa session du 17 au 21 novembre. Il sera clôturé par le vote d'une résolution.

Fort de l'appui quasi unanime de l'Assemblée, M. Jenkins a confirmé la volonté des autorités de Bruxelles d'appliquer, le lundi 23 octobre, les dispositions de l'article 58. Pour le président de la Commission, la fixation des quotas de production par les instances communautaires est le seul moyen qui reste pour *« éviter un chaos plus important »*. *« Les conditions d'un système de limitation volontaire de la production*, a-t-il conclu, *n'existent plus. »* M. Davignon, le commissaire chargé des affaires industrielles, a souligné les dangers de la mise en place d'un mécanisme protectionniste. *« la C.E.E. ne peut à la fois vouloir l'accroissement de ses exportations et restreindre sensiblement* ses *importations*, a-t-il commenté, *sans courir le risque de se voir appliquer des mesures de rétorsion par les pays tiers. »*

MM. Delors (P.S.), Calvez (U.D.F.), Deleau (R.P.R.) et Frischmann (P.C.), ont, en effet, demandé à la Commission de prendre, comme le lui permet l'article 74 du traité de Paris, des dispositions supplémentaires pour réduire les importations des Neuf (les pays à faible coût de production acceptent actuellement de limiter leurs ventes sur le marché communautaire). Le porte-parole des communistes français, opposé à une réduction de la production nationale, a, quant à lui, dénoncé le coup de force supranational qui vise les intérêts des travailleurs sidérurgistes français.

Tous les autres groupes ont lancé un appel au conseil des ministres des Neuf pour qu'il adopte la proposition de la Commission sur le volet social de l'opération, qui sera déclenchée dans une semaine (140 millions d'ECU, soit 820 millions de francs, pour le financement des mises à la retraite anticipées et d'actions de réadaptation sociale). Les socialistes ont demandé, en outre, la création d'une cinquième équipe dans le travail posté, la réduction du temps de travail (10 % en cinq ans), sans diminution de salaire.

L'Assemblée a eu également, mardi, un débat sur le budget de la C.E.E. pour l'année prochaine. D'une manière générale, les parlementaires ont été très critiques à l'égard du conseil des ministres des Neuf, qui a amputé le projet présenté par la Commission, notamment les fonds destinés aux politiques sociale et régionale et à l'aide au développement. Les différents groupes ne se sont toutefois pas prononcés sur la position qu'ils adopteront lors du vote du budget qui leur est soumis par les Etats membres. De fait, le vrai débat aura lieu du 3 au 7 novembre à Luxembourg, lors de la session consacrée exclusivement à l'affaire budgétaire.

MARCEL SCOTTO.

HAUSSE DU DOLLAR FAIBLESSE DU DEUTSCHEMARK

La demande de dollars continue à être forte sur le marché, en échange principalement de deutschemarks. A Francfort, la monnaie américaine était cotée ce mercredi matin 1,8234 DM (au lieu de 1,8180 la veille) ; à Paris, elle valait 4,22 F (au lieu de 4,20). Aussi le deutschemark *a-t-il* encore enregistré une baisse sur la plupart des marchés, et notamment à Paris (où il valait 2,31 F) et à Londres. La livre sterling restait en effet très ferme à 2,4090 dollars. Les opérateurs voient une preuve que la hausse du dollar s'explique d'abord par une pression sur le deutschemark dans le fait qu'à Zurich et à Tokyo la cotation du dollar n'a guère bougé.

Le cours de l'or s'est un peu remonté par rapport à la veille. Il a été coté par opposition 676,25 dollars l'once (contre 668,50 dollars mardi après-midi).

M. Otmar Emminger, ancien président de la Bundesbank, s'est prononcé contre un abaissement des taux directeurs (taux d'escompte et taux « lombard » des avances sur titres) de l'Institut d'émission allemand, dont le conseil central doit se réunir le 16 octobre à Berlin.

Plusieurs firmes de courtage et de négoce japonaises envisagent d'ouvrir un marché à terme de l'or à Tokyo.

Prenant la parole à un colloque sur la gestion des risques de change qui s'est tenu au début de la semaine, à l'hôtel Hilton, à Paris, M. Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor, a déclaré que les difficultés pour passer à la deuxième phase du S.M.E. (création d'un fonds monétaire européen, etc) étaient beaucoup plus grandes que prévu.

ÉNERGIE

Pour faire face au second choc pétrolier

Bruxelles suggère une meilleure cohérence des prix et une sélectivité des aides communautaires à l'investissement

Quelles sont les actions spécifiques pouvant être menées à l'échelon de la Communauté afin d'aider les Etats à mieux supporter le deuxième choc pétrolier ? Tel est l'objet d'une communication que la Commission vient de transmettre aux gouvernements et qui sera examinée par les ministres des finances des Neuf, lundi 20 octobre, à Luxembourg. La Commission met l'accent sur la mise en œuvre d'une politique de prix des produits énergétiques cohérente, la surveillance des programmes d'investissements énergétiques nationaux avec l'établissement d'un lien entre l'octroi d'un concours financier communautaire et l'exécution des programmes.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les gouvernements membres, comme ceux de tous les pays importateurs de pétrole, peuvent se sentir obligés, pour réduire le déficit de la balance des paiements, né lui-même de la hausse de la facture pétrolière, d'adopter des mesures restrictives à un moment bien inopportun, compte tenu des conséquences négatives que peuvent avoir de telles mesures sur la croissance et sur l'emploi. La Commission préconise *« une solidarité plus active »*, afin *« de desserrer la contrainte financière »* à laquelle sont soumis les Etats membres. Pour ce faire, elle insiste pour que le conseil des ministre relève rapidement le plafond des emprunts communautaires et facilite pour les Etats membres les conditions d'accès aux crédits ainsi réunis.

Deuxième idée : l'indispensable ajustement de la demande de produits énergétiques suppose une politique cohérente des prix. *« Afin de permettre une évolution du prix des produits pétroliers aussi continue que possible et constamment cohérente avec la ligne politique générale de la politique de l'énergie »*, la Commission estime que le conseil devrait adopter pour principe directeur que des baisses du prix réel des produits pétroliers ne devraient pas intervenir au niveau du consommateur final. Finissons-en avec la démagogie insiste donc la Commission. Pour cela, il convient : premièrement, que les augmentations de prix du pétrole importé soient répercutées *« dans des délais raisonnables »* sur le consommateur ; deuxièmement, que le niveau de taxation des produits pétroliers soit maintenu en termes réels par des ajustements réguliers.

Dans le même esprit, la Commission invite les Etats membres à favoriser une hiérarchie des prix des produits énergétiques conforme à l'objectif de réduction de la demande énergétique que la C.E.E. s'est fixé. Une hiérarchie appropriée *« doit refléter l'objectif de dissuasion (pétrole) et d'incitation (autres sources d'énergie) qui caractérise la politique énergétique »*. *« Ce n'est pas toujours le cas »*, ajoute la Commission, qui donne comme exemple le prix trop bas pratiqué dans certains Etats membres pour le fuel lourd. Une restructuration des prix par des aménagements fiscaux est d'autant plus nécessaire que les distorsions actuelles, c'est-à-dire les différences d'un Etat membre à l'autre, faussent la concurrence à l'intérieur du Marché commun, et cela au détriment des pays qui pratiquent une règle politique d'économie d'énergie.

Troisième idée : accompagner au niveau communautaire une politique active d'investissements, laquelle est indispensable pour atteindre l'objectif d'indépendance. Le conseil des ministres a déjà décidé en juin 1980 d'évaluer les programmes énergétiques nationaux chaque année au niveau de la Communauté. La Commission précise maintenant le sens qu'il convient, selon elle, de donner à cet exercice. *« Il est important*, dit-elle entre autres, *que tout le monde sans exception joue le jeu. Il ne suffit pas que chacun des gouvernements membres puisse faire état d'un quelconque programme d'investissements. Il faut s'assurer qu'il y a bien adéquation entre les objectifs proclamés et les moyens financiers mis en œuvre. La meilleure manière pour le faire : le contrôle systématique et critique de l'état d'avancement des programmes. »*

La C.E.E. apporte une contribution financière substantielle à cet effort d'investissements : en 1979, 1 580 millions d'ECU, soit plus de 9 milliards de francs de prêts, ce qui correspond à 6 % des investissements entrepris pour la production d'énergie dans la C.E.E. La Commission, pour inciter les Etats à concevoir et à exécuter des programmes sérieux dotés des moyens de financement adéquats, suggère maintenant d'instaurer une certaine conditionnalité dans l'octroi de cette aide communautaire : *« L'intervention de la C.E.E. doit aider les Etats membres à poursuivre une politique énergétique vigoureuse. Elle doit par priorité servir au soutien de programmes cohérents, conformes aux objectifs communs et intégrés dans une politique d'ensemble par l'Etat membre bénéficiaire. »* Une innovation politique intéressante dont on peut se demander comment elle sera accueillie par les Etats.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES POUVOIRS PUBLICS VEULENT DONNER L'EXEMPLE DES ÉCONOMIES

Les pouvoirs publics vont donner l'exemple dans la lutte en faveur des économies d'énergie. MM. Giraud, ministre de l'industrie et d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, ont présenté le 14 octobre au conseil des ministres une série de mesures pour réduire la consommation énergétique de 15 % dans le secteur public d'ici à 1985, comme il est prévu dans le VIII[e] Plan.

L'essentiel de ces économies (1 million de tonnes d'équivalent pétrole) proviendra des investissements réalisés dans les bâtiments et équipements (bureaux, écoles, piscines, gymnases) qui atteindront 3 milliards de francs pour l'Etat et 2,5 milliards de francs pour les collectivités locales.

Respect d'une température de 19 degrés dans les bureaux, réduction de la durée de la campagne de chauffe, contrôle des consommations de carburant des véhicules publics, compléteront cette image de sobriété énergétique que veulent donner les pouvoirs publics.

Quatre ministères — l'éducation, la santé, la défense et les universités — ont déjà présenté des programmes précis d'économie de pétrole pour 1985.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DÉCERNE SON PRIX ANNUEL

La Société générale a décerné, le 13 octobre, son prix annuel pour l'énergie. Deux sociétés l'ont obtenu : une équipe de onze personnes de la société novelerg — filiale du groupe C.G.E. — a reçu un prix de 150 000 F pour la conduite et le développement d'une action d'ensemble dans le secteur des économies d'énergie et des énergies nouvelles. D'autre part, trois ingénieurs de la SNIAS, MM. Beteille, Broihanne et Pichon, *« responsables de la conception et de la réalisation des avions gros porteurs bi-réacteurs Airbus, dont la sobriété en carburant a été universellement reconnue »* se partageront un prix de 100 000 F. Quatre prix d'encouragement ont d'autre part été décernés (pour l'exploitation notamment de la boimasse).

● *Baisse de près de 15 % des livraisons de fuel domestique.* — D'octobre 1979 à septembre 1980, les livraisons de fuel domestique ont été inférieures de 14,4 % à celles de la période correspondante de 1978-1979, indique le comité professionnel du pétrole. Ce résultat est dû, bien sûr, au contingentement de 10 % imposé par les pouvoirs publics — et reconduit pour la nouvelle saison de chauffe — ainsi qu'un respect des 19 degrés.

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Missoffe est chargé de promouvoir les exportations françaises au Japon

Une mission de six mois vient d'être confiée à M. François Missoffe, ancien ministre (1962-1964 et 1966-1968) et ancien ambassadeur de France à Tokyo (1964-1966), pour rechercher les causes de la faiblesse des exportations françaises vers le Japon et les moyens propres à les accroître.

M. Missoffe a, le 14 octobre, fait part de ses « premières idées » : à court terme, il compte établir une comparaison des ventes françaises au Japon avec celles de la R.F.A. et de la Grande-Bretagne, « *afin de déceler certaines anomalies et de tenter de trouver des remèdes en réajustant les positions françaises par rapport à ces deux pays* » ; à plus long terme, il s'efforcera de développer les ventes françaises par des participations aux grands projets japonais dans les pays tiers et d'étendre la coopération industrielle franco-nippone dans les secteurs à forte valeur ajoutée. La France a enregistré un déficit de 4 795 millions de francs en 1979 dans ses échanges avec le Japon.

« LA LETTRE DE LA NATION » : et un monsieur de plus !

« *Personne ne conteste*, écrit *la Lettre de la Nation* du 15 octobre, *que l'économie japonaise ait des caractères spécifiques qui en font un concurrent particulièrement redoutable. Mais on pouvait penser qu'entre les ministres des affaires étrangères, du commerce extérieur, des finances, de l'industrie, voire du commerce et du travail, les problèmes posés par le Japon étaient traités. S'ils ne l'étaient pas, ce serait plutôt grave. Mais il n'y a pas que le Japon qui pose des problèmes. Alors pourquoi pas un « monsieur Chine », un « monsieur Allemagne », un « monsieur Afrique du Sud », etc.*

» *A la limite, il faudrait envisager un changement complet des structures gouvernementales. Après tout, pourquoi pas ? Au moins il n'y aurait plus besoin de remplir une demi-douzaine de questionnaires pour constituer un seul dossier. Voilà un sujet de réflexion pour Jean-François Deniau, nouveau ministre des réformes administratives (et ancien ministre du commerce extérieur).* »

● *Les avoirs officiels de change de la France* ont augmenté de 472 millions de francs en septembre par rapport à août.

CRÉDIT

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE PRÉCISE LES NOUVELLES NORMES D'ENCADREMENT

Dans une lettre adressée au président de l'Association française des banques, le gouverneur de la Banque de France précise les nouvelles normes d'encadrement du crédit pour 1981. A l'intérieur d'un volume global d'accroissement de la masse monétaire fixé à 10 % (*le Monde* du 9 octobre), l'augmentation des crédits encadrés ne devra pas dépasser, au 31 décembre 1981, 2,5 % pour les grandes banques (c'est-à-dire celles dont les concours soumis à encadrement dépassaient 9 milliards de francs au 1er juillet 1980), soit un point de moins qu'en 1980.

Pour les banques moyennes cette progression est limitée à 5 %, soit aussi un point de moins que l'an passé. Les établissements spécialisés dans les ventes à tempérament ont droit à un quota d'accroissement identique à celui de l'an passé (7 %). Il en va de même pour les banques qui avaient un volume de concours soumis à encadrement égal ou inférieur à deux cents millions de francs (+ 4 %). Enfin, les petites banques, qui ont des concours inférieurs à cent millions, conservent une liberté totale, à la condition que leurs fonds propres représentent le dixième de leurs concours.

AGRICULTURE

En Bretagne

LA RÉGION POURRAIT FINANCER EN PARTIE LES CONTROLES DE QUALITÉ DES VEAUX

(De notre correspondant.)

Rennes. — A la suite d'un rapport préparé par M. Guerillot, membre du bureau du comité économique et social de Bretagne, il apparaît que le conseil régional serait prêt à financer, en complément des crédits d'Etat, les actions de contrôle de qualité des veaux.

Celles-ci coûteraient, selon ce rapport, environ 10 centimes par kilogramme. Or on élève 700 000 veaux en Bretagne, où 3 000 animaux sont abattus par jour. Le contrôle d'un animal sur vingt reviendrait à plus de 12 millions de francs par an (si l'on retient l'hypothèse d'un contrôle du veau par bande, la dépense serait ramenée à 7 millions de francs).

Le problème est de savoir si les laboratoires de la direction départementale des services vétérinaires seront en mesure de faire les 150 contrôles quotidiens qu'imposera la charte du veau, ou s'il faudra faire appel à la sous-traitance. Quoi qu'il en soit, le comité économique et social proposera une intervention régionale de l'ordre de 320 000 francs pour les investissements nécessaires et de 45 000 francs pour la formation du personnel. Ces propositions ne sont pas dérivées d'arrière-pensées politiques.

● *Le prix du lait.* — Le problème du lait fait à nouveau parler de lui dans les Vosges depuis le 13 octobre. Après avoir détourné la collecte du lait d'un industriel transformateur et devant les difficultés de « placer » ce lait, les négociations avec les industriels ayant échoué le 9 octobre, les producteurs vosgiens sont passés le 13 octobre à l'opération « lait dans la rue ». Ils ramassent le lait à l'aide de citernes à purin avant de le déverser sur la chaussée et devant la préfecture des Vosges à Epinal. Les producteurs réclament une hausse de 9,16 % alors que les professionnels proposent 7,8 %. — (*Corresp.*)

AFFAIRES

Le troisième souffle de Lip

Personne ne donnait bien cher de la peau de Lip, même après la constitution, le 29 novembre 1977, par les survivants du naufrage, d'une coopérative ouvrière de production, dans un geste désespéré, pour tenter de redonner à leur combat une assise juridique légale. Cette lutte farouche, exemplaire par bien des aspects, menée contre l'impossible par des hommes guidés seulement par un puissant instinct de conservation, serait-elle enfin sur le point de porter ses fruits ?

Depuis le début de l'année, la constitution de la société « Lip ter » sous forme de multicoopérative prend tournure. En collaboration avec le CIASI (comité interministériel d'aménagement des structures industrielles), la direction de la coopérative a élaboré le montage technique et financier indispensable au véritable redémarrage. Les « Lip » ont obtenu l'autorisation des syndics d'utiliser la marque Lip et les matériels identifiés pour exercer leur activité. Les partenaires associés au renflouement (mutuelles, ville de Besançon, banque fédérative du Crédit mutuel, Fonds d'expansion corporatif, F.D.E.S., caisse centrale du Crédit coopératif, caisse du Crédit hôtelier) se sont, d'autre part, engagés à financer l'opération sous forme de participation au capital et de prêts participatifs à hauteur de 16 millions de francs, somme dont le versement sera échelonné (trois étapes).

La nouvelle société recevra 10 millions de francs — 4 ont déjà été versés — au moment du transfert de l'activité dans les nouveaux locaux, une usine désaffectée en cours de réaménagement proche de Palente, acquise par un syndicat mixte associant la chambre de commerce et d'industrie du Doubs avec la ville de Besançon, et dont la coopérative Lip deviendra propriétaire au terme d'un contrat de location-vente de quinze ans.

Le versement complet de cette aide financière est naturellement surbordonné à certaines conditions. Pour passer d'une étape de financement à l'autre, et, à l'échéance, tourner avec trois cent quinze personnes (quatre-vingt-dix actuellement), les « Lip » devront, chaque fois, avoir atteint les objectifs économiques préalablement fixés par le plan, le premier portant, pour 1981, sur un chiffre d'affaires de 24 millions de francs ; mettre initialement en place une structure de direction et de fonctionnement adaptée à ces objectifs ; apporter, enfin, 1,5 million de francs pour constituer le capital de départ.

Le redémarrage dans la nouvelle usine est programmé pour février 198 avec cent soixante-dix personnes. Les deux tiers du chiffre d'affaires de la nouvelle société seront réalisés dans l'horlogerie. Mais Lip ne fabriquera plus rien, se limitant au montage des articles d'horlogerie à partir d'éléments achetés à l'extérieur. Ces articles continueront d'être vendus directement, avant que ne soit abordé le marché de la vente par correspondance et, de façon très sélective, le réseau des horlogers-bijoutiers. Le reste de l'activité s'exercera, pour l'essentiel dans la mécanique de précision et la mécanique générale.

Ils étaient tous là, l'autre jour, pour annoncer la nouvelle. Tous les vieux de la vieille, les meneurs de l'action, Charles Piaget, le dirigeant syndicaliste, Rolland Vittot, et le Père Raguenes, surnommé en 1973, au temps de l'affaire, le « prêtre rouge ». Vieillis par les années et le combat, toujours déterminés, mais plus sereins. Avec modestie, les uns et les autres exposèrent les grandes lignes du plan de relance. Réussiront-ils ? Au 30 juin, le résultat d'exploitation de la coopérative s'élevait à 750.000 F et, fin septembre, le chiffre d'affaires était de 7,3 millions de francs. Le cap des 15 millions serait atteint au 31 décembre.

Les chances de Lip reposent sur l'image de marque de la firme restée solidement ancrée dans l'esprit des consommateurs. C'est peu, car Lip risque d'être noyé dans une profession fortement restructurée et mieux armée pour gagner le pari de l'électronique. Pourtant, comment ne pas souhaiter bon vent à la nouvelle entreprise ?

ANDRÉ DESSOT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SELLIER - LEBLANC

Au cours de sa séance du 10 octobre 1980, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé qui s'étend du 1er juillet 1979 au 30 juin 1980.

Le résultat d'exploitation s'élève à 14 609 000 francs dont 11 249 000 francs représentent les dividendes reçus des filiales et participations.

Après divers profits et pertes et provision pour impôt sur les sociétés, le bénéfice net ressort à 13 996 000 francs, en forte augmentation sur celui de l'exercice précédent (7 731 000 francs).

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra au siège social le 28 novembre 1980, de porter le dividende, qui était de 10 francs l'année dernière, à 12.50 francs net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 18,75 francs.

Conformément aux dispositions légales, il a été procédé à la réévaluation des actifs immobilisés existant au 31 décembre 1976. L'opération, qui n'a porté que sur les biens immobiliers et les participations détenues (donc à l'exclusion notamment de tout élément incorporel), se traduit par l'inscription au bilan au 30 juin 1980 d'un écart de réévaluation global de 92 millions de francs.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

L'assemblée générale, au cours de sa séance du 30 septembre 1980, a approuvé les apports à titre de fusion effectués par la Société Auxiliaire d'Entreprises d'Equipements et de Travaux Publics.

La raison sociale de la société est devenue :

ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS BORIE-SAE

et son capital a été porté à 22 millions de francs.

L'assemblée générale a, d'autre part, désigné M. Bernard Gainche en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance, pour une période de six années.

A l'issue de l'assemblée, le conseil de surveillance a nommé MM. Jean-Claude Cazenove, Jean-Louis Lauzanne et Bernard Morice, membres du directoire, après avoir accepté la démission de M. Pierre Lachaud, que le président André Decelle a tenu à remercier pour l'action qu'il a menée au sein du directoire depuis le 1er juillet 1972. M. Pierre Lachaud reste responsable du département Etudes.

Le directoire est ainsi composé de MM. Jean Renaud, président, Pierre Parinet, directeur général, Jean-Claude Cazenove, Jean-Louis Lauzanne et Bernard Morice, directeurs.



PROJET DE FUSION - ABSORPTION
B.N.P. INTERCONTINENTALE
B.N.C.I. (OCÉAN INDIEN)

Les membres du conseil d'administration de la B.N.P. « Intercontinentale » et de la B.N.C.I. (océan Indien) se sont réunis, en séance séparée, le 13 octobre 1980, pour arrêter et signer le traité de fusion-absorption de la B.N.C.I. (océan Indien) par la B.N.P. « Intercontinentale », avec effet au 1er janvier 1980, dont le projet a été publiquement annoncé dans un communiqué de presse du 10 juillet 1980. Il a pour objet d'assurer une meilleure répartition géographique des risques, de renforcer les moyens d'intervention et de développement de la banque et d'améliorer ses conditions de gestion.

Les études entreprises sur la base des bilans et des comptes de résultats consolidés des deux sociétés au 31 décembre 1979 et l'examen des divers critères financiers retenus aux fins de comparaison ont conduit les conseils d'administration à proposer une parité d'échange de 11 actions B.N.P. « I » pour 3 actions B.N.C.I. O.I.

Le capital de la B.N.P. « Intercontinentale », après fusion, serait augmenté de 22 454 850 francs par la création de 449 097 actions de 50 francs nominal, jouissance 1er janvier 1980. Il atteindrait 81.688 050 francs.

Les actionnaires de la B.N.P. « Intercontinentale » et de la B.N.C.I. (océan Indien) seront, le 3 décembre 1980, convoqués séparément en assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur ce projet de fusion-absorption et d'en approuver la réalisation définitive, avec effet au 1er janvier 1980.

SICAV INDOSUEZ

une gamme de placements adaptés à vos besoins

Siège social : 96, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 266.20.20
Siège central : 44, rue de Courcelles 75008 Paris - Tél. 766.52.12

orientation des placements	INDOSUEZ VALEURS valeurs diversifiées	GESTION SÉLECTION (1) (France) valeurs françaises	GESTION RENDEMENT obligations diversifiées	SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état	SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises	IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères	AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines	UNIJAPON valeurs japonaises	MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères
	F	F	F	F	F	F	F	F	F
valeur de l'action au 30 septembre 1980	351.56	275,67	384,17	356,12	384,04	244,91	226,73	387,50	297,19
valeur de l'action au 31 décembre 1974 ou à la date de création	125.55	127,98	167.48	237.15	150.38	120,60	(07-03-77) 124.72	111.90	(14-04-80) 254,07
dernier dividende payé (crédit d'impôt compris)	(17-12-79) 9.97	(01-04-80) 10.98	(01-04-80) 22,34	(17-12-79) 23,48	(01-07-80) 20.04	(01-04-80) 10.79	(01-07-80) 7,71	(01-07-80) 11.21	—
revenus distribués (crédit d'impôt compris) depuis le 31 déc. 1974 ou à la date de création	39.97	56,94	96,62	115,71	77,99	53.97	(07-03-77) 21,62	37,62	—

Ces SICAV sont diffusées également par l'UNION FINANCIÈRE DE FRANCE 5, rue de Tilsitt Paris 8e Tél 763 42 54

(1) SICAV "Monory"

une documentation peut-être obtenue sans frais auprès des établissements chargés du placement

ENERGIA SICAV

Au 30 septembre 1980, l'actif net de la SICAV s'élevait à 176 652 825,83 francs et le nombre d'actions à 933 175 contre 115 623 356,39 F et 903 693 actions au 30 juin 1980.

La valeur liquidative est passée de 149.05 F au 28 décembre 1979 à 189.30 F. En tenant compte du coupon de 5,18 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,43 F mis en paiement le 19 mars dernier, sa progression depuis le début de l'exercice ressort à 31.58 %.

Le portefeuille d'Energia est orienté de façon préférentielle vers les valeurs représentatives de l'énergie, de l'or et des ressources naturelles.

Au 30 septembre 1980, l'actif net, dont 51,96 % étaient constitués de valeurs rattachées au secteur de l'énergie et 37,15 % à l'or, se répartissait ainsi :

— obligations françaises .. 40.42 %
— actions françaises ...... 9,42 %
— actions étrangères ...... 43,66 %
— autres éléments d'actif.. 6,50 %

Les cinq lignes les plus importantes du portefeuille (en valeur boursière) étaient à cette date les suivantes :

Emprunt 4 1/2 % 1973. Emprunt national 7 % 1973. Caisse nationale de l'Energie 3 %. Atlantic Richfield, Amgold.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

La distribution gratuite par incorporation de réserves à raison d'une action pour douze actions anciennes, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 1980, est en cours de réalisation à compter du 13 octobre 1980.

Le capital est désormais porté à 38 927 850 F.

L'Epargne de France a procédé tous les ans depuis 1971 à des distributions d'actions gratuites, notamment une action gratuite pour huit en 1977, et une action gratuite pour douze en 1978 et en 1979.

Ainsi le porteur de 50 actions de 100 F en 1971 détient, fin 1980, 321 actions de 75 F, compte tenu de quelques opérations sur rompus, du dédoublement des actions décidé en 1972 et de l'augmentation du nominal décidée en 1979.

Pour les huit premiers mois de l'année, les encaissements nets d'annulation ont progressé de plus de 22 % par rapport à l'an dernier.

THIS ANNOUNCEMENT APPEARS AS A MATTER OF RECORD ONLY



GARUDA INDONESIAN AIRWAYS

US$132,000,000
CREDIT FACILITY

COMPLEMENTARY FINANCING RELATED TO GOVERNMENT GUARANTEED EXPORT CREDITS PROVIDED BY FRANCE, THE FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY AND THE UNITED KINGDOM TOTALLING US$151,500,000

MANAGED BY

CITICORP INTERNATIONAL GROUP DRESDNER (SOUTH EAST ASIA) LIMITED
THE FUJI BANK, LIMITED MIDLAND BANK LIMITED
SOCIETE GENERALE

FUNDS PROVIDED BY

MIDLAND BANK LIMITED CITIBANK, N.A. THE FUJI BANK, LIMITED
SOCIETE GENERALE BAYERISCHE VEREINSBANK INTERNATIONAL SOCIETE ANONYME
COMMERZBANK (SOUTH EAST ASIA) LIMITED DEUTSCHE BANK (ASIA CREDIT) LIMITED
DRESDNER (SOUTH EAST ASIA) LIMITED WESTLB ASIA LIMITED
BANQUE BRUXELLES LAMBERT S.A. THE BANK OF NOVA SCOTIA ASIA LIMITED
CREDIT LYONNAIS

BANQUE NATIONALE DE PARIS BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE INDOSUEZ ASIA LTD ASIEN-PAZIFIK MERCHANT FINANCE LIMITED
BFG LUXEMBURG S.A. BAYERISCHE LANDESBANK INTERNATIONAL S.A.
DG CAPITAL COMPANY LTD (WHOLLY OWNED SUBSIDIARY OF DG BANK) HYPOBANK INTERNATIONAL S.A.
MANUFACTURERS HANOVER TRUST COMPANY NORDDEUTSCHE LANDESBANK INTERNATIONAL S.A.
BANK OPPENHEIM PIERSON INTERNATIONAL S.A. LUXEMBOURG BANQUE EUROPEENNE DE CREDIT (BEC)
THE BANK OF YOKOHAMA, LTD SAITAMA INTERNATIONAL (HONG KONG) LIMITED
BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR BRITISH COLUMBIA FINANCIAL CORP (H.K.) LIMITED (A WHOLLY OWNED SUBSIDIARY COMPANY OF THE BANK OF BRITISH COLUMBIA)
THE COMMERCIAL BANK OF AUSTRALIA LIMITED (PORT VILA, NEW HEBRIDES BRANCH)

SECURITY AGENT

BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR

PAYING AGENT

CITICORP INTERNATIONAL BANK LIMITED

AGENT

ASIA PACIFIC CAPITAL CORPORATION LIMITED
A MEMBER OF CITICORP INTERNATIONAL GROUP

SEPTEMBER, 1980

(Publicité)

LE GUIDE DE L'ÉPARGNANT

Guy MARTY

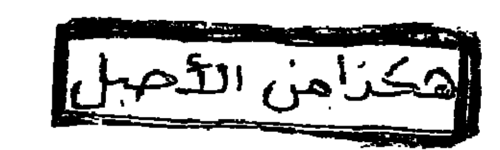
Si les économies et les gouvernants accordent un rôle important à l'épargne, c'est plus pour le maintien des grands équilibres économiques que pour le bien-être des épargnants : dès lors, comment s'étonner si les différents placements — immobilier, or, bourse, etc. — sont l'objet d'opinions multiples, voire contradictoires ?

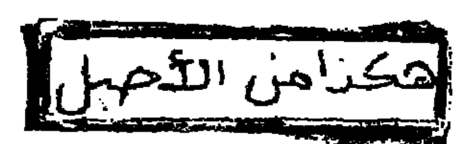
Dans ce contexte difficile, le récent GUIDE DE L'EPARGNANT, de Guy Marty apporte une contribution intéressante en posant clairement le problème de l'inflation. L'or, le livret de caisse d'épargne, les obligations, les actions et l'immobilier sont analysés, du début du siècle à aujourd'hui, dans leur évolution en pouvoir d'achat. Une démonstration qui réserve quelques surprises...

De son style clair et vivant, Guy Marty entraîne son lecteur dans une véritable exploration du monde des placements, et lui fait découvrir selon un enchaînement naturel les éléments fondamentaux et les problèmes d'actualité : de nombreux épargnants savoureront la découverte, au détour d'une analyse, du chapitre intitulé « Pour en finir avec le problème des SICAV ».

Livre pratique destiné à mettre en évidence des solutions concrètes et adaptées aux années présentes, ce GUIDE DE L'EPARGNANT est un auxiliaire précieux pour celui qui épargne. Mais aussi, en rassemblant pour la première fois nombre d'informations essentielles, il est appelé à modifier le débat sur l'épargne et les placements. Comme l'écrit l'économiste Jean Fourastié dans sa préface, « ce livre apporte une vue originale sur l'épargne, ouvre indiscutablement à l'épargnant un champ neuf de vision et d'action ».

Éditions SOLAR





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 OCTOBRE

Toujours les pétroles

Le mouvement de reprise se poursuit. L'indicateur de tendance termine à environ + 0,7 %.

Les investisseurs retrouvent le sourire. La dernière enquête de conjoncture de la Banque de France indique que le ralentissement économique ne devrait pas s'accentuer d'ici à la fin de l'année. Autre facteur favorable : des capitaux arabes s'investiraient actuellement en Bourse de Paris. Enfin, les valeurs pétrolières, délaissées ces derniers mois, retrouvent grâce aux yeux des opérateurs.

La rumeur qui a couru mercredi concernant une éventuelle fermeture du détroit d'Ormuz n'a pas modéré ce nouvel enthousiasme. La Compagnie française de raffinage gagne 6,13 %, Shell 5,02 %, Esso 3,02 %, Elf-Aquitaine 1,4 %, C.F.P. 1 %. Seul Elf-Gabon recule, victime de ventes bénéficiaires.

Parmi les hausses sensibles, on note Métallurgique et Navale Dunkerque-Normandie (+ 9,1 %), C.F.A.O. (+ 5,40 %), C.S.F. (+ 5,29 %), qui bénéficie de l'annonce officielle de la signature du fabuleux contrat de 14 milliards de francs avec l'Arabie Saoudite, Alsthom-Atlantique (+ 3,48 %), Chargeurs réunis (+ 3,15 %), Signaux (+ 3,08 %). Aux travaux publics, Auxiliaire d'entreprise (+ 7,20 %) et Dumez (+ 3,79 %) cassent leur plus haut de l'année.

Les baisses les plus importantes sont enregistrées sur S.A.T. (— 3,05 %) ; Roussel-Uclaf (— 2,80 %) ; B.C.T. (— 2,10 %) ; La Redoute (— 1,96 %) ; U.T.A. (— 1,78 %) ; C.N.E. (— 1,41 %) ; Maisons Phénix (— 0,63 %).

Aux étrangères, les mines d'or sont irrégulières.

Dans le sillage du premier fixing de Londres (676,25 dollars contre 668,80 dollars), les cours du métal jaune progressent à Paris. Le lingot gagne 1 400 F à 92 895 F, le napoléon 4,10 F à 799,90 F. Aux emprunts indexés, le 7 % 1973 repasse la barre des 10 000 F (10 048 F).

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOMMER-ALLIBERT. — Pour le premier semestre 1980, le résultat consolidé s'établit à 16,4 millions de francs (contre 23,8 millions). La diminution du résultat s'explique avant tout par la réduction des marges commerciales, notamment dans le secteur des revêtements. Actuellement, les marges se reconstituent en raison de la détente sur le prix des matières premières et de l'activité en légère croissance.

SELLIER-LEBLANC. — Le dividende est porté de 10 F à 12,50 F.

COMPAGNIE ELECTRO-FINANCIERE. — Pour l'exercice clos au 30 juin 1980, le dividende devrait passer de 20 F à 22,50 F.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHES. — La société va procéder à une distribution d'actions gratuites (une pour cinq, jouissance au 1er janvier 1980). Le résultat net de la maison mère pour le premier semestre 1980 se monte à 6,6 millions de francs (+ 21,4 %). Le chiffre d'affaires consolidé, avec 1,158 milliard de francs, marque une progression de 41 % (14 % à structures comparables). Quant aux résultats nets, leur évolution d'ensemble se traduit par une légère régression imputable au coût de restructuration des filiales récemment acquises et à la mise en harmonie de leurs méthodes comptables avec celles du groupe.

ESSILOR. — Le bénéfice de la société pour le premier semestre se monte à 23,3 millions de francs (+ 24 %). Au niveau consolidé, les résultats progressent moins vite (+ 8,4 %), en raison des pertes enregistrées par la nouvelle filiale américaine Tech Sight (1,9 million de francs).

ESSO. — Au 30 juin 1980, le bilan fait apparaître un résultat net de 377 millions de francs (après amortissements et provisions et après calcul de l'impôt sur les sociétés) contre 146 millions de francs pour la période correspondante de 1979.

TENNECO. — *Le dividende du quatrième trimestre passe de 0,60 à 0,65 dollars par action.*

RODAMCO. — Les 4 385 000 actions de cette société néerlandaise seront introduites au hors-cote de la Bourse de Paris le 20 octobre prochain.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	13 oct.	14 oct.
Valeurs françaises ..	110,7	111,6
Valeurs étrangères ..	121,6	122,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,4	113,4

Taux du marché monétaire

Effets privés du 15/10 ..... 11 1/2 %

NEW-YORK

Nouvelles hausses

Le mouvement de hausse s'est poursuivi mardi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne 2,30 points à 962,20.

Les valeurs pétrolières, qui avaient *la veille entraîné le marché*, se sont montrées plus irrégulières. Standard Oil of California gagne 2 à 89 3/4, Phillips Petroleum 1/2 à 55, tandis que Gulf Oil perdait 1/2 à 45 7/8, Mobil Oil 3/8 à 78, Occidental Petroleum 1 7/8 à 31 3/4. Le bénéfice de cette dernière société, pour le troisième trimestre, s'inscrit en baisse (1,62 dollar par action contre 2,44 dollars).

L'annonce d'une reprise des ventes d'automobiles dans les premiers jours d'octobre n'a pas eu beaucoup d'effet sur les valeurs du secteur. Seul Chrysler gagne 1/4 à 9.

La valeur la plus active de la séance a été Ralston Purina. Au total, le volume d'échanges a nettement progressé (48,83 millions contre 31,36 millions de titres). Les hausses (815) sont un peu plus nombreuses que les baisses (700).

A noter l'engouement des investisseurs américains pour les actions d'une société nouvellement introduite, la Genentech, spécialisée dans le génie génétique. Un million d'actions ont été mises en vente le matin au prix de 35 dollar. Dans la soirée, elles se négociaient à 77,75 dollars (soit une hausse de 122 %).

VALEURS	COURS 13/10	COURS 14/10
Alcoa	72 7/8	73 3/4
A.T.T.	51 3/4	51
Boeing	39 5/8	39 3/4
Chase Manhattan Bank..	43	42 3/4
Du Pont de Nemours....	44 1/4	43 3/4
Eastman Kodak	68 1/8	68 1/8
Exxon	76 7/8	77 1/4
Ford	28 .	27 3/4
General Electric	53 5/8	53 3/4
General Foods	29 1/2	29 1/2
General Motors	51 3/4	51 1/2
Goodyear	16 1/4	16 1/4
I.B.M.	70 1/2	69 7/8
I.T.T.	31 ...	31 5/8
Kennecott	32 3/8	32 3/8
Mobil Oil	78 3/8	77 3/4
Pfizer	47 1/8	47 1/4
Schlumberger	154 1/2	154
Texaco	38 1/8	38 ..
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 1/8
Union Carbide	47 3/8	48 1/4
U.S. Steel	22 1/2	22 3/8
Westinghouse	26 1/2	26 1/4
Xerox	68 5/8	68 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/10	15/10
1 dollar (en yens)...	207	207 20

BOURSE DE PARIS - 15 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 60	0 123
5 %	42 50	3 525
5 % 20-60	.. ..	3 750
3 % amort. 45-54	71	0 525
4 1/4 % 1963	94 20	0 195
Emp. N.Eq.6%66	107	0 816
Emp. N.Eq.6%67	97 60	2 247
Emp. 7 % 1973	10048..	.
Emp. 8,80 % 77	96 30	3 520
Emp. 9,60 % 78	82 95	2 570
EDF 7,80 % 61	113 80	5 642
EDF 14,5 % 80-92	99 50	5 006

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	198 ..	198 ..
A.G.F. (Stà Cent.)	770	770
Ass. Gr. Paris-Vie	2000 ..	2000 ..
Concorde	346	348 80
Epargne France	330 ..	338 ..
Financ. Victoire	378 ..	371 ..
France I.A.R.D.	160	166 40
Gan (Sté) Centr.	713	715 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	209	210
U.A.P.	562 .	565
Actibail	155 50	156
— (obl. conv.)	176 50	. .
Alsacien. Banque	364	365 .
Banque Bervet	210 50	208
Bque Hypot. Eur.	312	311
Bque Nat. Paris	266	266 30
B.O.I.C.	28 30	28 20
(Li) B. Scalb. Dup	128	129
Banque Worms	214	214
C.G.I.B.	45 20	44
Cie Crédit Univ.	371	372
C.A.M.E.	99	100
Créditel	116	117 50
Créd. Gén. Ind.	270	270
Crédit Lyonnais	275	275 60
Electro-Banque	160	163
Eurobail	146	147 50
Financière Sofal	314 50	316
Fr. Cr. et B. (Cie)	145	151
France-Bail	315	308 .
Hydro-Energie	21 10	20 20
Immobail B.I.P.	223	229 50
Immobanque	345	345
Immofice	285 50	283
Interbail	268 90	261 .
— (oblig. conv.)	261	258
Laffite-Bail	185 ..	185 20
Locabail Immob.	363 50	349
Loca-Expansion	141 20	141 50
Locafinancière	190	190 .
(Ly) Lyon Dép. Ct	174	172
Marseille Créd.	274	274
Paris-Réescompte	477	482
Séquanaise Banq.	268	269
Sicotel	133	133
SLIMINCO	318 50	318 50
Sté Cent. Banq.	74	75
Société Générale	255	257
SOFICOMI	262	261 50
Sovabail	335	334
Unibail	295	290
Un. Ind. Crédit	253	252 50
Cie Foncière	175	175
C.G.V.	223	222 .
Fonc. Ch.-d'Eau	810	820
(M.) S.O.F.I.P.	93	.
Fonc. Lyonnaise	1225	1230
Immob. Marseille	1680	1650
Louvre	230	225
SINVIM	150 10	150
Cogifi	223	223
Foncina	173	172 50
Gr. Fin. Constr.	193	192
Immindo	190	190
Immoinvest	166	160
Cie Lyon. Imm.	140 ..	140
SFIMEG	113 10	113 10
B.G.I.M.O.	178 50	179 50
Union Habit.	300	298
Un. Imm. France	249	249 20
Acier Investiss.	144	145
Sofragi	261 ..	252 20
Applic. Hydraul.	276	274
Artois	305	314
Centen. Blanzy	450	432
(NY) Centrest	114	...
(NY) Champex	116 30	115
Char. Réun. (P.)	3531	3830
Comindus	692	689
Cie Industrielle	342	342
(Li) Dév. R. Nord	130	...
Electro-Financ.	369	370
(M) Et. Particip.	68	68 .
Fin. Bretagne	88	
Fin. Ind. Gaz Eaux	615	628
Fin. et Mar. Part.	86 50	90
Fin. Sucelle-Maub.	104	106
France (La)	622	630
La Mure	145	145 .
Lebon et Cie	258	255 ..
(NY) Lordex	115	... ..
Cie Marocaine	30	

VALEURS	Cours préced.	Dernier cours
Nord	28 05	
OPB Paribas	157 90	158 90
Paris-Orléans	97 50	97 50
Part. Fin. Gest. Im.	232	232
Placem. Inter	104	103
Providence S.A.	320	329
Rosario (Fin.)	210	211 10
Santa-Fé	76 10	76 10
Soffo	128	128
Cambodge	280	28.
Clause	450	454
Indo-Hévéas	170 10	174
Madag. Agr. Inc.	27 10	27
Padang	340	34.
Salins du Midi	369	369
Allobroge	317	312
Bananla	215	214 80
Fromagerie Bel	251	25.
Bongrain	677	680
Cedis	1082	1.29
(M.) Chambourcy	485	486
Cofradel	543	546
Economats Centr.	470	471
Epargne	804	804
Euromarché	760	775
From. P.-Renard	490	485
Générale Biscuit	405	485
Beauvrais	190	185 10
Goulet-Turpin	202 50	282 50
Gr. Moul. Corbeil	119 50	120
Gr. Moul. Paris	319	319
Nicolas	498	498
Piper-Heidsieck	331	
Potin	987	935
Promodès	1220	1258
Rochefortaise	191	186
Roquefort	620	630
Taittinger	405 10	415
Unipol	132	138
Bénédictine	855	860
Bras. et Glac. Ind	580	576
Dist. Indochine	410	...
Ricqlès-Zan	115	
Saint-Raphaël	115	114
Sogepal	482	482
Union Brasseries	85 50	86
Française Sucr.	480	475
Sucrerie Bouchon	248	245
Equip. Véhicules	49	50 ..
Borie	1425	425
Camp.-Bernard	277	266
Cérabati	265	265
Ciments Vicat	235	235 20
Cochery	88 10	86
Drag. Trav. Pub.	341	330
Fougerolle	156 90	157 ..
G. Trav. de l'Est	..	
Herlicq	139	113
Lambert Frères	135	135
Leroy (Ets G.)	80 20	81
Origny-Desvroise	198	197 60
Porcher	318	31.
Rougier	114	110
Sablières Seine	147	148
S.A.C.E.R.	40	41
Sainrapt et Brice	185	189
Savoisienne	93	93
SMAC Aciéroid	148	148
Spie Batignolles	69 90	69 50
Dunlop	12 10	11 70
Hutchinson	54	51 9.
Safic-Alcan	210	2.6 10
Comiphos	136	136
Gaumont	419	410
Pathé-Cinéma		69 50
Pathé-Marconi	39 50	38 15
Tour Eiffel	155	155
Air-Industrie	17 60	18 20
Applic. Mécan.	28 60	28
Arbel	176	177 90
Bernard-Moteurs	55 70	56 70
B.S.L.	165	160
C.M.P.	81	80 5.
De Dietrich	648	620
Duc-Lamothe	362	370
E.L.M.-Leblanc	632	64.
Ernault-Somua	57 70	55 50
Forges Strasbourg	142	145
(Li) F.B.M. ch. fer		
Frankel	1000	102.
Huard-U.C.F.	110 50	110
Jaeger	177 10	179
Jaz	126	121
Luchaire	265	269
Métal Déployé	365	355

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	25 20	26
Nodet-Gougis	225	225
Peugeot (ex. obl.)	191 50	193
Ratier-For G.S.P.		
Ressorts Ind.	160	167 ..
Satam	186	183
Sicli	71	71
Soudure autog.	153 .	153
S.P.E.I.C.H.I.M.	168	188
Trailor	380	383
Virax	57 90	56 80
A. Ch. Loire	41 80	42 50
Ent. Gares Frig.	158	162
Indus. Maritime	325	325
Mag. gén. Paris	220	211
Cercle de Monaco	100	..
Eaux de Vichy	1020	1015
Sofitel	63 50	63 50
Vichy (Fermière)	330	
Vittel	476	470
Aussedat-Rey	60	59 80
Darblay S.A.	45 40	
Didot-Bottin	295	392
Imp. G. Lang	5 8.	5 80
Papet. Gascogne	119	119
La Risle	24 70	24 80
Rochette-Cenpa	39	38 20
A. Thiery-Sigrand	72 ..	
Bon Marché	118	118
Damart-Servip	900	905
FNAC	290	288
Mars. Madagasc.	51 10	51 10
Maurel et Prom.	39 10	
Optorg	155	154
Palais nouveauté	302	302
Uniprix	61	6.
Europ Accumul.	198	197
Ind. P (CIPEL)	218	211
Lampes	152	155
Merlin-Gerin	298	299
Mors	103	107
Piles Wonder	248	246 10
Radiologie	132	132
SAFT Acc. fixes	850	878
S.F.I.M.	1300	1352
S.I.N.T.R.A.	814	815
Unidel	167 80	167
Carnaud S.A.	92	92 50
Escaut-Meuse	225	225
Gueugnon (F. de)	43	43
Profilés Tubes Es.	17 70	18 40
Tissmetal	58	58
Vincent-Bourget	28	28
Huaron	318	3 [illegible]
Kinta	364 20	375
Mokta	397	397
Amrep G	855	990
Elf-Antargaz	353	367
Hydroc. St-Denis	248	249
Lille-Bonnières-C.	345	359 .
Carbone-Lorraine	69 10	70
Delalande S.A.	216	210
Finalens	72 10	72
FIPP	106	...
(Ly) Gerland	390	300
Gévelot	99	
Grande-Paroisse	123	126 50
Ripolin-Georget	89	89
Rousselot S.A.	290	3.2
Soufre Réunies	193	
Synthelabo	140 40	140 40
Thann et Mulh.	75	75
Ufiner S.M.D.	87 10	87 30
Agache-Willot	350	350
Filés-Fourmies	6	6
Lainière-Roubaix	37	37
Roudière	223	223
M. Chambon	162	162
Gén. Maritime	25 20	25 20
Delmas-Vieljeux	295	3.4 .
Nat. Navigation	85	87
Navale Worms	128	12.
S.C.A.C.	191	199
Stemi	335	335
Tr. C.I.T.R.A.M.	148 6.	147
Trans. et Industr.	120	121
Blanzy-Ouest	258	258
La Brosse	120 20	120
Conte S.A.	46	46
Degremont	143	137 60
Duquesnes-Purina	239 60	230
Ecco	2560	2698
Ferrailles C.F.F.	269	270
Havas	650	630
Locatel	398	...
Lyon-Alemand	266	255 40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	54	..
M.I.C.	177	
O.F.P.-Om.F.Paris	380 ..	381 .
Publicis	699	699
Sataa	73	70
Sellier-Leblanc	350	365
Waterman S.A.	250	227 20
Brass. du Maroc	205 40	...
Brass. Ouest-Afr.	53	53 .
A.E.G.	51	..
Akzo	42 30	..
Alcan Alum.	156 70	
Algemeine Bank	863	860
Am. Petrofina	278	...
Arbed	196	...
Asturienne Mines	51 85	.
Bco Pop. Espagn.	69	70
B. N. Mexique	34	32 60
B. Régl. Inter.	49000	48500
Barlow-Rand	45 20	44 50
Bell Canada	69 8.	69 80
Blyvoor	107 10	106 50
Bowater	16 20	16 20
Bowring C. I.	12 15	12 40
British Petroleum	42	.
Br. Lambert (GBL)	141	... ..
Caland Holdings	50	50
Canadian-Pacific	178	180
Cockerill-Ougrée	26 50	27
Cominco	240 50	
Commerzbank	371	388 .
Courtaulds	5 95	
Dart. Industrie	179	180
De Beers (port.)	50 50	
Dow Chemical	139	139 .
Dresdner Bank	432	...
E.M.I.		
Est-Asiatique	49	. ..
Femmes d'Auj.	95	..
Finoutremer	116 20	..
Finsider		.
Foseco	14 80	15
Gén. Belgique	170 20	. .
Gevaert	175	...
Glaxo	22 40	21
Goodyear	66	
Grace and Co.	209 90	218
Gulf Oil Canada	106	110
Hartebeest	476	469
Honeywell Inc.	352	35. 10
Hoogovens	31 80	
I.C. Industries	126	128
Johannesburg	360	...
Kubota	7 70	7 90
Latonia	105 40	106 60
Mannesmann	291	290
Marks-Spencer	10 20	9 90
Matsushita	17 65	18 40
Mineral-Resourc.	80 .	76
Nat. Nederlanden	258	
Noranda	110	119 90
Olivetti	10 10	10 80
Pakhoed Holding	88	
Petrofina Canada	250	... .
Pfizer Inc.	184	... .
Phénix Assurance	28	.
Pirelli	4 70	
President Steyn	292 50	300
Procter Gamble	302	292
Rolinco	399 10	401 80
Robeco	417 30	418
Shell fr. (port.)	43	
S.K.F. Aktiebolag	65 10	66
Sperry Rand	219	220 10
Steel Cy of Can.	134	137
Stilfontein	130	...
Suéd. Allumettes	90	90
Tenneco	193	197 .
Thorn Electrical	32 60	
Thyss c. 1 000	.	139 10
Vaal Reefs	431	427 .
Vieille Montagne	165	. ..
Wagons-Lits	131 50	132
West Rand	35 20	36

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	975	990
Sicomur	179	179
Alsor	160	166
Banq. Fin. Eur.		
Cellulose Pin	46 50	.
Coparex	450	d460 .
General Aliment.		. ..
Iéna Industrie	.. .	
Métall. Minière	...	..
Océanic	19 10	19 10
Petrofigaz	440	430 50
Pronuptia	290	... .
Sab. Mer. Corr.	228	... .
Bq Fin. Eurz Us.	...	... ..
Total C.F.N.		..
Utinex	285 10	238 .
Voyer S.A.	.	2 20
Rorento NV	241 70	242 .

SICAV

1re catégorie	9718 29	9277 80

13/10	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	165 26	157 77
Actions Sélec.	206 12	196 77
Audificandi	247 17	235 96
A.G.F. 5000	208 85	199 38
Agfimo	317 68	303 27
Altefi	147 82	141 12
A.L.T.O.	180 33	172 15
Amérique Gestion	254 72	243 17
Bourse-Invest.	198 16	189 17
C.I.P.	594 48	567 52
Convertimo	170 67	162 93
Cortexa	589 99	563 23
Crediinter	219 89	209 73
Croiss. Immobil.	259 27	247 51
Drouot-France	194 08	185 28
Drouot Invest.	412 60	393 79
Energie	208 58	199 12
Epargne-Croiss.	750 14	718 12
Epargne-Industr.	330 25	315 27
Epargne-Inter	391 43	373 68
Epargne-Oblig.	142 46	136 ..
Epargne-Unie	496 68	473 28
Epargne-Valeur	261 83	249 96
Euro-Croissance	245	233 89
Financière Privée	541 88	517 31
Foncier Investiss.	479 15	457 42
France-Epargne	261 03	249 19
France-Garantie	256 52	251 50
France-Invest.	253 34	241 85
Fr.-Obl. (nouv.)	344 82	329 18
Francic	198 66	189 65
Fructidor	176 52	168 52
Fructifrance	334 42	319 26
Gestion Mobilière	295 65	282 24
Gestion Rendem.	407 26	388 79
Gest. Sél. France	294 27	280 93
I.M.S.I.	260 07	248 28
Indo-Suez Valeurs	389 09	371 45
Intercroissance	175 60	167 64
Interoblig.	5724 35	5464 77
Interselect Fr.	212 38	202 75
Inter Valeurs Inc.	321 23	308 66
Invest. St-Honoré	377 18	368 08
Laffitte-France	161 51	155 13
Laffitte-Oblig.	137 12	130 90
Laffitte-Rend.	147 44	140 75
Laffitte-Tokyo	389 56	371 84
Livret portef.	286 72	273 72
Multi-obligations	314 81	300 53
Multirendement	134 20	128 11
Mondial Invest.	237 01	226 26
Natio-Inter	485 47	463 46
Natio-Valeurs	393 35	375 51
Oblisem	135 28	129 15
Paribas Gestion	284 44	271 54
Pierre Investiss.	301 22	287 56
Rothschild-Exp.	463 76	442 72
Sécur Mobilière	380 ..	362 77
Sélec. Mobil. Div.	229 28	218 88
S.P.I. Privinter	158 46	151 27
Sélection-Rend.	146 95	139 33
Sélection Val. fr.	166 11	158 23
S.F.I. FR et ETR.	260 54	248 73
Sicavimmo	408 8	390 33
Sicav 5 000	153 09	146 91
S.I. Est	591 91	565 07
Silvafrance	257 59	245 91
Silvam	173 55	165 68
Silvarente	164 96	157 48
Silvinter	181 84	173 69
S.I.G.	418 20	398 87
S.N.I.	686 58	655 43
Sogépargne	262 22	250 33
Sogevar	519 28	495 73
Soginco	170 71	162 97
Sogintar	565 37	539 73
Soleil-Investiss.	319 11	304 64
U.A.P. Investiss.	191 16	182 49
Unifrance	181 31	173 09
Unifoncier	468 47	447 23
Unigestion	351 84	335 89
Uni-Hoche (Vern.	359 89	343 57
Uni Japan	421 21	402 11
UNI-M.1 (Vernes)	1102 38	1052 39
Uni-Obl. (Vernes)	2237 68	2151 62
Uniprem (Vernes)	2346 60	2255 38
Unirenta	1212 81	1172 16
Unisic (Vernes)	246 43	235 26
Valeram	231 37	220 88
Worms Investiss.	389 92	372 24

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2653	4,5 % 1973	2515	2530	2540	2515
3470	C.N.E. 3 %	3398	3362	3353	3335
395	Afrique Occ.	4.3 20	425	426	418 80
455	Air Liquide	505	522	522	522
111	Als. Part. Ind	129	131	133	130 30
430	Als.-Superm.	415	415	415	415
77	Alsthom-Atl.	86	88	89	89 90
240	Appliq. gaz	240 30	247 50	247 50	247 50
150	Arjom. Prioux	172 30	172 50	172	171
500	Aux. Entrepr.	541	584	581	580
830	Av. Dass.-Br.	874	875	876	875
210	Bail-Equip.	198 90	198 90	198 90	196 90
225	— (obl.)	220 20	220 20	220 20	220 20
375	Bail-Invest.	372	372	372	364 60
153	B. Rothschild	159	164 20	164 20	162
95	Bazar H.-V.	99	100	99 50	100
106	B.C.T. Midi B	113 90	111 50	113	1 9 40
220	Béghin-Say	263	261 7.	262	227 60
570	Bic	578	574	574	470 50
620	Bis	635	639	639	639
680	Bouygues	766	767	765	767
960	B.S.N.-G.D.	1017	1026	1035	1025
1010	— (obl.)	1013	1017	1026	1010
1700	Carrefour	1794	1820	1815	1820
310	— (obl.)	313 20	314 20	314 20	314 20
1430	Casino	1450	1449	1449	1450
51	CEM	48 40	48 50	48 50	47 60
196	Cetelem	193	192	192	188 50
210	Charg. Réun.	198	196	196	192 10
13 40	Chiers-Chât.	12 40	12 10	12 30	12
143	Chim. Rout.	138	138 10	138 10	135 30
162	— (obl.)	149	145	145	145
165	Cim. franç.	165 50	165 50	165 50	165 50
165	— (obl.)	164	160	160	163
1090	C.I.I. Alcatel	1038	1038	1038	1032
410	Club Méditer.	425	425 50	425 50	420
505	C.M. Industr.	518	515	516	5.9
505	— (obl.)	512 10	512	512	507
118	Codetel	118	118	118	118
153	Cofimeg	152 50	152 50	152 50	152 50
370	Cie Bancaire	329	334	334	334
350	C.G.E.	366	367	368	368 50
400	— (obl.)	418	419	419	419
125	G. Entrepr.	121	121 50	121 50	120
430	Comp. Mod.	472	479	478 80	479
193	Créd. Com. F.	195 40	195 40	195 40	195 40
278	— (obl.)	270	278	278	278
425	Créd. Fonc.	450	450	450	442
250	C. F. Immob.	256	252 50	252 60	249 90
276	Cr. Ind. Al.-L.	289	289	289	289
164	Créd. Indus.	165	165 80	165 80	163
131	C. Ind. Ouest	144	145	145	145
346	Créd. Nat.	358	38.	38	358
72	Créd. Nord	74 40	74 45	74 45	74 80
382	Creusot-Loire	81	81 50	81 50	81 50
530	Crouzet	316 10	315 10	318	315 10
10	C.S.F.	472	488	503	503
585	— (obl.)	543	572	572	569
586	Darty	499	499 90	506	506
1030	Docks France	1220	122	1220	1235
56	Dollfus-Mieg	49	49	49	49
[illegible]	[illegible]	865	829	826	815
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1120	Elf-Aquitaine	1348	1365	1366	1368
205	— (certific.)	264	267 90	265	270
280	E. J. Lefebvre	268	268	268	268
134	E. Sau.-Duval	138 50	138 50	140	140
1010	Essilor	510	507	505	510
260	Esso S.A.F.	298	308	308	318
365	Eurofrance	360	357	367	364
960	Europe n° 1	1092	1091	1091	1076
455	Facom	441	441	441	435
70	Fin. Dév. Ent.	74	73	73	74
256	Fin. Paris BP	255 50	255	255 50	256
306	— obl. conv.	306	304	304	302
160	Finextel	157 20	157 50	157	156 30
138	Fives-Lille	134 90	135	135	135
46	Fraissinet	44	44	44	44
230	Fr. Pétroles	223 50	228	228 90	224 50
230	— obl. conv.	222	224 90	224 90	221
57	— (certific.)	54 80	56	56	55 80
136	Galeries Laf.	131	130 80	130 80	128 20
220	Gle d'Entr.	242	241 80	241 90	242
205	Gle Fonderie	202	203	203	199 50
151	Gle Ind. Par.	147	147 50	147 60	147
345	Générale Oc.	343	346	348	348
510	Gr. Tr. Mars.	491	497	497	490
385	Guyenne-Gas.	406	405	415	410
260	Hachette	284 80	285	285	283
93	Imétal	97	96 60	96 50	97
840	Inst. Mérieux	870	884	884	879
131	J. Borel Int.	126 50	126	127	125 10
142	Jeumont Ind.	142	140 50	140 60	138
112	Kali Ste-Th.	125	123 90	123 90	121 50
50	Kléber-Col.	46 20	48	48	46 20
415	Lab. Bellon	465	463	461	460
295	Lafarge	299 50	300	299 50	300
320	— (obl.)	310 80	310 80	310 80	310 80
425	La Hénin	439	440	440	440
1630	Legrand	1711	1725	1729	1725
2440	— (obl.)	2445	2400	2400	2400
590	Lesieur	680	583	583	581
210	Locafrance	205	202 20	202 60	200
400	Locindus	386	385 10	385	381
875	L'Oréal	656	660	660	664
3330	— obl. conv.	3318	3335	3336	3335
390	Lyonn. Eaux	391	395	395	393
55	Mach. Bull	52 50	61 80	61 80	61
885	Mais. Phénix	834	830	838	838
1520	(Ly) Majorel.	1568	1525	1526	1520
860	Manurhin	828	838	834	845
42	Mar. Wendel	41 50	42	42	42 80
47	Mar. Ch. Réu.	46	46	46	48
575	Martell	575	575	578	575
550	— (obl.)	560	560	560	561
785	Mat. Téléph.	760	765	777	765
9750	Matra	10180	10280	10290	10290
48	Mét. Nav. R.	45 80	50	50	49
840	Michelin	803	799	804	809
545	— (obl.)	544	544 10	544 10	542
980	Midi Cie	975	981	981	981
540	Moët-Hennes.	531	536	539	528
610	— (obl.)	610 20	611	611	610 20
830	Mot. Leroy S.	835	836	836	841
65	Moulinex	63 20	63 50	63 50	63 10
440	[illegible]	421	418 50	418 50	423 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	278	278	278

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
196	Navig. Mixte	216	213	212	
50	Nobel-Bozel	49 70	49 50	49 50	48 60
39	Nord-Est	35 10	35	34 95	34 30
70	Nouvel Gal.	66	66 05	66	64 75
245	Olida-Caby	266	265 90	255 80	255 80
30	Om. Part. Int.	38 10	38	38 10	37 50
121	OPFI-Paribas	122 40	122 60	122 80	123 50
166	Paris-France	145 10	146	145	142 10
199	Pechelbronn	112	112	112 50	110 50
105	P.O.K.	100 40	103 30	103 50	101 30
126	— (obl.)	121	122	122	120 90
93	Penarroya	95	95 80	96 80	93 90
256	Penhoët	260 30	259	278	276
330	Pernod-Ric.	335	340	342	349
206	Perrier	193	193 10	192 10	193 10
122	Pétroles B.P.	133 40	134 40	134 80	132 40
198	Peugeot S.A.	178 10	178	180	181
320	— (obl.)	310	311	311	305 20
70	P.L.M.	73	75	75	74
236	Poclain	226	228	228	223 40
425	Poliet	462	465	469	441
58	Pompey	97	97 50	97 50	95 60
385	P.M. Labinal	387	389	318 50	315
370	Presses Cité	398 60	404	402	398 50
470	Prétabail Si.	488	486	486	486
196	Pricel	191 50	191 10	191 20	187 30
355	Primagaz	387 50	397	396	400
117	Printemps	116	116	116	114 ..
565	Radar S.A.	534	540	541	540
540	— (obl.)	520 50	525	525	525 ..
318	Radiotech.	309	310	310	308
147	Raffin. (Fse)	163	170 50	171	172
446	Redoute	469	460	460	458
595	Révillon Frè.	648	646	645	635
115	Rhône-Poul.	104	104	105	104
240	Roussel-Ucl.	232	227 50	228	230 ..
470	Rout. Colas	480	480	480	476
425	Ruche Pic.	550	548	549	548
330	Rue Imp.	901	900	901	898
18 60	Sacilor	13 50	13 50	13 50	13 65
174	Sade	168	168	168	168 ..
1000	Sagem	960	990	990	1007
125	Saint-Gobain	124	124 90	125 40	124 10
196	St-Louis-B.	220	225	225 60	225
385	Sanofi	385	385	385	392
425	SAT	447	444	443	436
66	Saulnes	66 50	66 50	66 50	65 20
326	Saupiquet	291	289	289	290 50
165	Schneider	162	162 60	162 50	162
45	S.C.O.A.	47 50	47 50	47 90	47 50
90	— (obl.)	81 50	81 50	81 50	81
170	Seb	149	153	165	152 10
200	Sefimeg	202	201 30	201 30	200 50
450	S.I.A.S.	464	455	455	446
785	Sign. E. El.	731	736	735	736
275	S.I.L.I.C.	271	281	281	28.
285	Simco	279 50	269	269	269
129	S.I.M.N.O.R.	129 10	130	13.	13.
860	Ski Rossignol	846	855	850	850
195	Sogerap	226	235	235	230 30
360	Sommer-All.	314	31.	316	310 10
300	Suez	304	306 50	306	308
275	Talc-Luz.	294	298	298	298
840	T.R.T.	842	855	850	865 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1040	Tél. Electr.	1108	1135	1130	1130
138	— (obl.)	141	141	141 ..	141
240	Thomson-Br.	250	254	258 ..	256
280	— (obl.)	298	304	304	301
355	U.I.S.	362	360	360	355 20
175	U.C.B.	170	174	174	170 60
181	Un. F. Bque.	178	177	177	173 50
170	U.T.A.	168	162	165	165 20
10 60	Usinor	9 10	9 15	9 10	9 15
105	— (obl.)	101 60	101 10	101 10	101 10
360	Valeo	331	335	335 60	335
420	— obl. conv.	400 10	403 10	403 10	400 10
67	Vallourec	65	62 20	61 90	61
900	V. Clicq.-P.	901	900	909	890
460	Viniprix	449	451	438	446
935	Elf-Gabon	1970	1950	1917	1925
218	Amax	197 90	2.4	204 90	205
156	Amer. Expr.	153 40	155 40	155 40	155
230	Amer. Tel.	217	215 70	215 60	217
88	Ang. Am. C.	88 80	87 80	87 50	87 60
380	Amgold	575	57	57.	581
540	B. Ottomane	504	485	486	476
300	BASF (Akt.)	297 50	297 50	298	295
265	Bayer	258 90	255	252	252
275	Buffelsfont.	281	283 80	283 50	285 ..
25	Charter	28 50	28 65	28 90	28 65
181	Chase Manh.	178	178 40	178 40	178 90
139	Cie Pétr. Imp.	158 80	158 70	159	159
50	De Beers	50 40	50 95	50 95	50 60
675	Deuts Bank	686	662	662	658
545	Dome Mines	521	530	53.	530
165	DuPontNem.	183	183 ..	183 .	179 60
280	East Kodak	282 30	285	285	285
197	East Rand	168 50	167	166 50	169
84	Ericsson	89	89	88 90	
280	Exxon Corp.	328 ..	331 50	331 50	330
123	Ford Motor	115	116	116	...
480	Free State	391 .	390	390 50	396

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
111	Gencor	119 50	120 30	122	120
230	Gen. Electr.	225 90	229	228 60	226 20
240	Gen. Motors	217 50	220 10	217 50	217
64	Goldfields	68 20	69 50	70 .	69 60
137	Harmony	137 80	138 50	143	138 50
6 50	Hitachi	7 05	7 20	6 90	7 20
260	Hoechst Akt.	257	255	256 90	255 .
36	Imp. Chem.	33 70	34	33 10	34
105	Inco Limited	96 85	97 90	96	98
275	I.B.M.	294	292	288	292 10
138	I.T.T.	129	132 30	128 10	131 70
335	Merck	326 70	331	322 50	331 .
255	Minnesota M.	238	236 50	234	237
285	Mobil Corp.	334 30	334 60	322	334 60
8430	Nestlé	8100	8110	8140	8100
580	Norsk Hydro	553	561	538	562
675	Pétrofina	761	762	749	760
188	Philip Morris	177 50	179 10	178	178
38	Philips	36 95	36 60	36 60	38 50
310	Pres. Brand.	343	340	339 50	346
555	Quilmès	561	572	572	566 .
450	Randfontein	440	442	443 .	442 .
385	Royal Dutch	407 90	409 30	410 50	410 10
46 50	Rio Tinto Zinc	44 10	46 10	46 90	46 50
290	St-Helena Co	254	249 50	248	251 ..
630	Schlumberger	654	663	664	444
41	Shell Fr.	43 80	46 10	46 10	45 20
665	Siemens A.G	660	660	660	664
64	Sony	62 30	63 40	63 40	63 10
260	Unilever	280 ..	262	262	26.
104	U. Min. 1/10	104 50	104 90	104	102 50
215	Unit. Techn	223	223 50	223 50	223
510	West Drief.	470	465	465	460
350	West Deep	331	333 40	335	340 10
475	West Hold.	492 .	483 50	497	494
265	Xerox Corp	288	292 20	292 20	292 20
4 30	Zambia Corp	4 28	4 30	4 31	4 25

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16 10	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 195	4 234	4 110	4 320
Allemagne (100 DM)	231 420	231 110	225	237
Belgique (100 F)	14 432	14 430	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 970	212 850	206	217
Danemark (100 krd)	76 180	75 120	72	77
Norvège (100 k)	85 408	86 640	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 133	10 175	9 900	10 400
Italie (1 000 lires)	4 876	4 876	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	255 900	255 850	249	261
Suède (100 krs)	100 920	101 260	97 500	100 000
Autriche (100 sch.)	32 700	32 690	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	5 857	5 676	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 395	8 355	7 300	8 200
Canada ($ can. 1)	3 632	3 596	3 520	3 760
Japon (100 yens)	2 840	2 821	1 940	2 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 10
Or fin (kilo en barre)	91800	92360
Or fin (en lingot)	91495	92895
Pièce française (20 fr.)	795 80	799 90
Pièce française (10 fr.)	460	466
Pièce suisse (20 fr.)	650 50	660 90
Pièce latine (20 fr.)	683 50	636
Souverain	795	800
Pièce de 20 dollars	3280 40	3277 20
Pièce de 10 dollars	1607	1616
Pièce de 5 dollars	..	880
Pièce de 50 pesos	3800	3851 .
Pièce de 10 florins	644 50	654 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS TRENTE-QUATRE JOURS DE CONFLIT

La direction de Fiat et les syndicats sont parvenus à une base d'accord

De notre correspondant

Rome. — Le conflit Fiat, qui dure depuis trente-quatre jours, est désormais sur la voie d'une solution. A l'aube du 15 octobre, après huit heures de négociations à Rome, et grâce à la médiation de M. Foschi, ministre du travail du gouvernement démissionnaire, les partenaires sociaux sont arrivés à définir une base d'accord, qui garantirait la réintégration — et pour certains le reclassement — des vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-quatre travailleurs mis en chômage temporaire, et qui ont été pris en charge par la Cassa Integrazione (Caisse d'assistance mutuelle) qui leur verse 93 % du salaire. L'accord prévoirait aussi un prolongement du temps d'application de cette mesure (« le Monde » des 8, 11 et 14 octobre).

Le mercredi après-midi, les secrétaires généraux des trois confédérations syndicales, MM. Lama (C.G.I.L.), Carniti (C.I.S.L.) et Benvenuto (U.I.L.), et les responsables de la F.L.M. (Fédération unitaire des métallurgistes) doivent se rendre à Turin pour soumettre au conseil général des délégués de Fiat cette base d'accord qui sera discutée par les assemblées ouvrières de la Fiat

« *Il fallait clore les négociations avant qu'il ne soit trop tard.* » Cette conviction était partagée par les représentants syndicaux et par le ministre du travail après la précipitation des événements à Turin. Dans la journée du 14, un juge de la capitale piémontaise avait émis une ordonnance demandant aux forces de l'ordre de garantir la libre entrée dans l'entreprise à tous ceux qui le désiraient (mille deux cent dix-huit personnes avaient envoyé une lettre à la magistrature demandant qu'une telle mesure soit prise).

Quelques heures plus tard 40 000 personnes, appelées à manifester par le syndicat professionnel des cadres intermédiaires et de la maîtrise, avaient traversé Turin aux cris de « *Liberté du travail* », avec des banderoles proclamant « *la majorité silencieuse demande le respect des droits civils* » (à savoir celui de reprendre le travail), dénonçant « *les syndicats patrons et les piquets de grève* », et demandant un référendum parmi tous les salariés de la Fiat.

Venant après une semaine d'incidents aux portes des usines, entre des cadres qui voulaient reprendre l'activité et les piquets de grève, l'ampleur de la manifestation a surpris. Ce d'autant plus que le nombre des cadres et des agents de maîtrise turinois de la Fiat ne dépasse pas 18 000. Des employés et certains ouvriers ont donc rejoint le cortège.

La menace de voir se développer une « *Vendée* » des cadres moyens — selon l'expression du ministre du travail — n'a échappé ni aux organisations syndicales ni au P.C., d'autant qu'après l'ordonnance de la magistrature les risques d'affrontements devenaient plus grands.

(Intérim.)

● PRECISION. — Dans l'article de notre envoyé spécial Jean Benoît, consacré au blocus de l'usine Fiat de Mirafiori (*le Monde* du 14 octobre), il était fait mention de la « *casa integrazione* ». Il s'agit en réalité de la « *cassa integrazione* », la « *caisse d'intégration* » destinée à payer les indemnités versées aux travailleurs mis en chômage temporaire. Mais les ouvriers de Turin en ont fait un jeu de mots : la « *casa integrazione* », autrement dit l' « *intégration à domicile* », refusée notamment par les femmes, dont les pancartes proclamaient : « *A casa non si torna* » : « *On ne rentre pas à la maison* ».

LE DIRECTEUR DU SERVICE DE PRESSE DES ARMÉES EST PROMU GÉNÉRAL DE BRIGADE

Sur la proposition de M. Joël Le Theule, ministre de la défense, le conseil des ministres du mardi 14 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean Cuq et Maurice Cannet ; général de brigade, les colonels Jacques Laurent, Jean Maison, Daniel Billot, Jean-Germain Salvan et Paul Cavarrot, directeur du service de presse des armées.

Sont promus : intendant général de deuxième classe, les intendants militaires de première classe Raymond Saint-Martin, Ange Benvenutti et Gabriel Carette (nommé sous-directeur prévisions-budget-finances à la direction de l'intendance).

Sont nommés commandant supérieur des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien, le général de brigade Louis Bonnin ; chef de la mission militaire française auprès du général commandant le groupe d'armée Centre-Europe, le général de brigade Georges Marioge ; directeur de l'Ecole supérieure de l'intendance, l'intendant général de deuxième classe Roland Sei ; sous-directeur organisation-personnels-instruction à la direction centrale des transmissions, le général de brigade Guy Le Coz.

● MARINE. — Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine nationale, le contre-amiral Jacques Degermann ; commandant les porte-avions et l'aviation embarquée, le contre-amiral Jean Montpellier ; directeur adjoint du personnel militaire de la marine, le contre-amiral Bernard Caneau.

[Né le 3 août 1927 à Limoges (Haute-Vienne), Paul Cavarrot a reçu la croix de guerre 1939-1945 pour faits de Résistance, dès l'âge de seize ans, entre février 1943 et 1944. A la libération, il entre à Saint-Cyr (promotion Rhin-et-Danube de 1947). Il participe à deux campagnes en Indochine (juillet 1951-octobre 1953 et octobre 1954-janvier 1956). A deux reprises (1970-1971 et 1974-1975), il enseigne les sciences humaines à l'Ecole de guerre avant de commander le régiment de marche du Tchad entre 1975 et 1977.

En août 1977, Paul Cavarrot dirige le service de presse de l'état-major de l'armée de terre, puis il prend la direction centrale du Service de presse et de relations publiques des armées (SIRPA) au ministère de la défense. Colonel depuis octobre 1975, il est le premier directeur du SIRPA à être promu général.]

La lutte contre le cancer

M. Barrot expose les trois objectifs du plan gouvernemental

Approuvé par le conseil des ministres du mardi 14 octobre, le programme de lutte contre le cancer, présenté par le ministère de la santé, comporte trois axes principaux, assortis chacun de proposition concrètes et qui concernent respectivement la prévention, les traitements et la recherche.

● ALCOOL ET TABAC : LA PRÉVENTION.

Le travail épidémiologique important de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur l'évolution de la mortalité par cancer de 1954 à 1976 montre que, en vingt ans, cette mortalité a diminué en France de 12 % chez les femmes, en dépit de leur plus grande longévité (les cancers sont très largement une maladie du vieillissement), alors qu'elle s'est accrue durant la même période de 30 % chez les hommes.

Cette différence importante est due à l'augmentation exponentielle des tumeurs des poumons (18 000 nouveaux cas par an), de l'œsophage (6 000 par an) et des voies aérodigestives (bouche, gorge, larynx, pharynx : 10 000 par an), tumeurs dont la genèse est étroitement liée à deux facteurs d'autopollution : l'alcool et le tabac.

L'axe prioritaire de prévention de ces cancers, parmi les plus meurtriers qui soient, passe donc par une lutte accrue contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Des mesures visant la consommation excessive d'alcool seront donc soumises prochainement au conseil des ministres. Elles sont conformes aux propositions du rapport du professeur Jean Bernard (*le Monde* du 23 juillet).

La lutte contre le tabagisme sera, pour sa part, intensifiée : par l'adoption d'une politique tarifaire dissuasive (augmentation considérable du prix du tabac ; on parle de 100 %) ; par l'incitation à commercialiser des produits moins toxiques ; et par des dispositifs renforcés destinés à contrecarrer toutes les formes d'encouragement à fumer (publicité, distribution de tabac à l'armée, etc.).

D'autre part, la surveillance concernant les autres formes de pollution (amiante, pollution atmosphérique, substances chimiques, additifs alimentaires) sera accrue, mais cet ensemble de risques, tenant à des facteurs extérieurs, n'a, comparés au tabac et à l'alcool, qu'une incidence très minime sur la genèse des tumeurs malignes.

Les mesures de prévention ainsi proposées s'accompagneront d'un renforcement des dispositifs de dépistage précose concernant notamment les cancers génitaux féminins (5 000 par an) et ceux de l'intestin (16 000 par an).

A cette fin, des études épidémiologiques seront entreprises afin de mieux définir les sujets dits « à risque ». Leurs résultats seront communiqués à tous les praticiens. D'autre part, des moyens seront accordés afin que des techniques simples de dépistage soient définies, notamment par la mise au point d'appareillages automatiques de fabrication française, ceux, imparfaits, dont on dispose actuellement provenant tous de l'effort industriel étranger.

● DES EQUIPES THERAPEUTIQUES.

Les cancers relèvent aujourd'hui de divers modes de traitement, essentiellement la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie, parfois l'hormonothérapie et l'immunothérapie, dont l'indication et l'éventuelle succession dans le temps relèvent d'une décision prise en commun et pour chaque patient par l'ensemble des spécialistes concernés.

Tel est le modèle sur lequel fonctionnent les vingt centres français de lutte contre le cancer qui ont un statut d'établissement privé à but non lucratif et qui traitent 20 % de l'ensemble des cancéreux.

Le ministère entend étendre dorénavant ce modèle à tout l'équipement sanitaire du pays. Il n'est, en effet, pas encore appliqué dans nombre d'établissements privés (où sont soignés pourtant la moitié des cancéreux) ou d'hôpitaux publics (qui traitent 30 % des cancéreux).

La création, dans les établissements hospitaliers, de départements de cancérologie clinique réunissant les différents spécialistes et leurs moyens est donc décidée. L'incitation à ces réalisations découlera du fait que l'acquisition ou le renouvellement des matériels de soins particulièrement coûteux seront subordonnés par le ministère à la mise en place de ces structures. De même, des regroupements et la constitution d'équipes pluridisciplinaires seront demandés ou exigés du secteur privé.

Le rôle des *médecins généralistes* est à l'évidence primordial, non seulement au stade du diagnostic et des directives données aux malades pour l'entrée dans la filière de soins, mais pour la conduite de traitements médicaux (chimiothérapie) dont la plupart pourraient être assurés à domicile par des praticiens bien formés.

Cette formation est malheureusement gravement insuffisante, et le ministère entend la développer vigoureusement, tant au cours des études médicales qu'au titre de l'enseignement post-universitaire. L'aide apportée à ce dernier par l'Etat sera doublée (4 millions de francs pour 1981) avec l'inscription prioritaire à son programme du perfectionnement en cancérologie.

● LA RECHERCHE THERAPEUTIQUE.

Enfin, le nombre des cancéreux guéris s'étant fort heureusement accru (un cas de cancer sur trois guéris définitivement), une série de mesures financières ou législatives adoptées au conseil des ministres ont pour objet d'aider la réinsertion sociale de ces patientes.

Les associations d'opérés (sein, larynx, colon), qui jouent un rôle essentiel pour l'information et le soutien des malades et de leurs familles, verront leur action encouragée et développée par une aide financière de l'Etat. Un dispositif d'ordre législatif facilitera la reprise du travail pour les cancéreux guéris (temps partiel, accès à la fonction publique, modification des règles de l'assurance-maladie).

Le troisième et dernier volet du « plan cancer français » concerne la recherche, qui sera stimulée, et notamment par le développement des recherches appliquées, cliniques et thérapeutiques, actuellement très insuffisantes et par la constitution, dans toutes les régions, d'un état permanent des cancers.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Selon « Tribune juive »

LES SERVICES SECRETS FRANÇAIS SERAIENT PERSUADÉS QUE LE COLONEL KADHAFI EST L' « INSTIGATEUR » DE L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

Selon l'hebdomadaire *Tribune juive*, publié à Strasbourg et dont le directeur est le rabbin Jacquot Grunewald, les services secrets français sont persuadés que le colonel Kadhafi est « l'instigateur direct » de l'attentat de la rue Copernic.

Tribune juive écrit : « *Les services de contre-espionnage français sont persuadés, dans l'état actuel de l'enquête qu'ils ont ouverte, à la suite de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, que c'est le colonel libyen Kadhafi qui est l'instigateur direct du forfait.*

» *Le leader libyen, qui ne porte pas les juifs dans son cœur, a cependant cherché surtout à se venger des initiatives prises par la France pour tenter de le renverser.*

» *On a prêté ce projet au colonel de Marolles. Celui-ci, il y a peu, a quitté, le service de contre-espionnage français du fait, estime-t-on, qu'il n'a pas réussi dans son entreprise qui aurait consisté, entre autres, à provoquer la constitution d'un gouvernement libyen en exil.*

» *Cette tentative ne peut être dissociée, au demeurant, de la guerre plus ou moins larvée, avec participation française en Afrique, qui est notamment dirigée contre le colonel libyen.*

» *C'est à titre de représailles, les services français en seraient aujourd'hui certains, que le colonel Kadhafi, aurait ordonné l'attentat de la rue Copernic.* »

CONTROVERSE A PROPOS DE LA MORT D'UN DÉTENU CARDIAQUE

Le défenseur et la famille d'un détenu, M. Roger Khritian, trente-huit ans, mort le jeudi 9 octobre à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, mettent en cause la responsabilité de l'administration dans ce décès. La famille de M. Khritian a annoncé, mardi 14 octobre, son intention de déposer plainte pour « *non-assistance à personne en danger* ».

Selon M. Gérard Sebagh, avocat de M. Khritian, son client est mort « *faute de soins, après une agonie d'une nuit* ». « *J'ai été informé de la mort de M. Khritian par ses codétenus*, nous a précisé Me Sebagh. *Je n'ai encore rien reçu d'officiel. Les codétenus ont essayé d'alerter les surveillants en frappant des coups répétés contre la porte de la cellule. En vain.* »

M. Khritian était incarcéré depuis huit mois pour faux et usage de faux. En raison de son passé judiciaire — il était récidiviste — son avocat n'avait pas déposé de demande de mise en liberté. Au mois de septembre, après un accident cardiaque, Me Sebagh demandait l'hospitalisation de son client puis déposait une demande de mise en liberté. « *Il avait vu les médecins*, précise-t-il. *On lui a donné quelques médicaments, puis on l'a oublié. Il n'a pas été l'objet d'une surveillance régulière.* »

« *Je conteste formellement la teneur des propos de cet avocat. Je n'en dirai pas davantage sur ses propos mensongers* », a déclaré le directeur de la maison d'arrêt, qui s'est refusé à tout autre commentaire.

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1980 a été tiré à 548 073 exemplaires.

A B C D E F G

